

L'ENSEIGNEMENT

DE

LA MÉDECINE

EN ALLEMAGNE

PARIS
TYPOGRAPHIE GEORGES CHAMEROT
RUE DES SAINTS-PÈRES, 19.

L'ENSEIGNEMENT

DE

LA MÉDECINE

EN ALLEMAGNE

PAR

LE Dr LOUIS FIAUX

lauréat de la Faculté de médecine de Paris.

SUIVI D'UN PLAN D'INSTITUT

PARIS

LIBRAIRIE GERMER-BAILLIÈRE ET Cie

PROVISOIREMENT 8, PLACE DE L'ODÉON

La librairie sera transférée, 108, boulevard Saint-Germain
le 1er octobre 1877

1877

EDUCATION, Medical : Germany : 19 cent

GERMANY : Education, Medical : 19 cent

A

M. LE DOCTEUR E. LE SOURD

Hommage et remerciement.

AVERTISSEMENT

Ces notes, réunies ici en volume, ont été déjà publiées sous forme de lettres dans la *Gazette des hôpitaux*, où M. le directeur Le Sourd nous a donné une longue hospitalité. Nous ne les avons ainsi groupées que parce qu'elles offriront aux quelques personnes que ce genre d'étude pourrait intéresser des renseignements sans cela un peu épars.

Malgré l'absence d'harmonie que jette en apparence dans un écrit de cette nature la forme épistolaire, qui a ses avantages aussi à cause de la liberté d'allures qu'elle donne à la plume, nous croyons que l'on trouvera ici sur les Facultés de médecine allemandes une assez grande somme d'informations de chiffres et de documents.

Nous avons passé successivement en revue les principales Facultés de médecine des États du Sud et de ceux du Nord, faisant rentrer dans cette étude les Facultés autrichiennes et celles de la Suisse allemande, nous étendant sur les points qui nous paraissaient les plus importants, complétant nos propres notes par la lecture de publications ayant trait à notre sujet et par le plus de communications orales qu'il nous a été possible d'en réunir.

Pour ne point trop encombrer le texte de chiffres et de statistiques, nous avons rejeté presque tous les détails numériques qui concernent l'état des étudiants et des professeurs dans un appendice, où l'on trouvera aussi un spécimen de plan d'institut.

Dr L. F.

Paris, le 15 décembre 1876.

LETTRES

SUR

L'ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE

EN ALLEMAGNE

PREMIÈRE LETTRE

LA FACULTÉ DE NANCY ET LA FACULTÉ DE STRASBOURG EN 1875

Strasbourg, 30 octobre 1875.

Monsieur le directeur,

Pendant que les universités libres s'organisent, publient leurs statuts et leurs programmes; pendant que le département de l'instruction publique prépare avec une sage lenteur les projets qui doivent maintenir nos facultés universitaires dans le haut rang qui leur appartient comme seuls établissements scientifiques nationaux, il sera peut-être fructueux, en tous cas opportun de jeter un coup d'œil sur l'enseignement supérieur de l'Allemagne et de se rendre compte de l'état actuel des universités des deux empires.

D'estimables travaux ont été déjà publiés et accueillis avec un empressement significatif : les rapports de MM. Wurtz et Jaccoud, les intéressants articles de M. Pouchet ont été beaucoup lus dans notre public médical en particulier; ce ne sont pas là les seuls qu'il faudrait citer et louer, et l'organisation des universités allemandes

est à peu de chose près généralement bien connue. Mais, ce que ces travaux n'ont pu signaler, c'est le mouvement considérable qui s'opère à l'heure présente, pour doter toutes les universités de l'Allemagne du Nord et du Sud, notamment les Facultés de médecine de locaux véritablement splendides par leur spaciosité, leur agencement bien entendu, et la richesse d'un matériel toujours augmenté, toujours renouvelé et admirablement entretenu. C'est là un point capital que je voudrais mettre en lumière et sur lequel, il est de toute nécessité de fixer son attention, si l'on veut en haut lieu, apporter enfin quelque amélioration au régime matériel déplorable auquel sont soumises nos Facultés. Je n'ajouterai pas qu'à ce mouvement matériel correspond, se marie un mouvement scientifique qui justifie le premier : c'est pour remplir les laboratoires de professeurs, d'assistants, d'élèves, de médecins étrangers que sont édifiés ces véritables palais. Je n'aurai garde de négliger l'étude de ce mouvement : les deux se complètent et s'expliquent l'un par l'autre.

Au début d'une étude comme celle que nous commençons, il est bon de marquer par quelque trait l'état d'esprit dans lequel elle doit être faite. La France est certainement un des pays où se rencontrent, même à l'heure présente, le plus grand nombre d'esprits à ce point étourdis par les exagérations d'une vanité nationale insupportable à la plupart des nations étrangères, qu'ils se déclarent encore satisfaits en tous points de l'état des diverses branches de nos services publics, et prêts à soutenir que l'Europe nous les envie. Pour ceux-là sans doute, les Facultés de médecine particulièrement ne font entendre que des plaintes vaines quand elles réclament pour leurs professeurs des laboratoires où les élèves puissent, sous les yeux du maître et avec son concours, s'exercer aux manipulations pratiques, complément indispensable de la plus vulgaire connaissance en histologie, en anatomie pathologique, en chimie minérale, organique, physiologique ; quand elles réclament pour l'enseignement oral même un nombre plus considérable de professeurs et le concours réellement effectif de tous ces jeunes maîtres, qui, comme agrégés, médecins et chirurgiens des hôpitaux, prosecteurs, aides d'anatomie, seconds désignés, en un mot, des professeurs en titre ;

quand enfin elles demandent pour tous ces maîtres des traitements dignes des hautes fonctions qu'ils remplissent et qui leur permettent de trouver dans le *seul* enseignement la possibilité de vivre honorablement.

Pour d'autres au contraire, et c'est là un travers qui n'est point aussi rare qu'on pourrait le croire dans les hautes sphères de notre enseignement, rien de ce qui se fait ne serait admis à l'honneur d'une comparaison avec l'étranger; programme des cours, matières et esprit de l'enseignement, tout est à revoir, tout est à refaire, et un enseignement ainsi donné sera aussi peu profitable au professeur dont il paralyse les recherches, entrave l'initiative, éteint le zèle, qu'aux élèves qu'il maintient dans un esprit de routine scientifique incapable de provoquer un travail nouveau, une vue originale. Nous n'avons que faire de mettre ici des noms : qu'importent les personnes? Mais ces deux situations d'esprit si différentes et également remplies de danger ne sont-elles pas incompatibles avec une saine et juste appréciation de ce qui est et de ce qui devrait être. Les réformes sont bien difficiles à opérer alors dans la mesure convenable et possible, à un degré compatible avec l'état d'esprit moyen qui fait l'opinion publique que l'on ne doit ni entraver, ni repousser, ni précipiter. Le *est modus in rebus* est plus difficile que jamais à observer dans la situation douloureuse où d'épouvantables désastres ont jeté le pays : les uns, sans espoir, disposés à tout incriminer parce qu'ils expliquent un abaissement soi-disant irrémédiable par des causes générales et profondes, irrémédiables elles-mêmes; les autres, prêts à tout conserver, parce qu'ils ne voient plus, à la place de longues et persistantes catastrophes, que des accidents passagers.

Entre ces deux extrêmes, il faut savoir se maintenir : il faut se rendre compte de ce qui est déjà bien en harmonie avec les habitudes intellectuelles de ceux qui enseignent et de ceux qui écoutent; de l'esprit scientifique du pays. Car quoique la science n'ait point de patrie, on ne saurait douter qu'elle revête dans son expression et dans sa vulgarisation, une forme qui diffère selon le génie de la race. Il faut aussi savoir louer et admirer ce qui mérite de l'être en son propre pays, on n'est que plus à l'aise pour s'arrêter à ce qui est

défectueux, à saisir et mettre en relief les erreurs et les lacunes, et provoquer au besoin par des critiques vigoureuses, les réformes indispensables.

Paris, en ce qui concerne l'enseignement supérieur des sciences et particulièrement de la médecine, offre des ressources telles que nulle autre ville en Europe ne pourrait l'effacer. C'est là un fait qui, tout d'abord s'impose à celui qui veut étudier notre enseignement. La multiplicité et la richesse de nos hôpitaux nous fournit un enseignement clinique sans rival, et l'affluence des hommes instruits, éminents, animés d'un vrai zèle pour la science et sa propagation, est grande; d'où vient donc que tant de critiques aient pu s'élever justes et fondées, contre l'enseignement supérieur des sciences, en particulier des sciences médicales. Je passe sous silence, vous le sentez bien, monsieur, les critiques qui viennent d'un parti intéressé à discréditer l'enseignement supérieur national, pour des causes qu'on ne connaît que trop aujourd'hui, et je ne fais état que de celles qu'ont formulées ceux qui ont souffert de l'état de choses incriminé, et qui sont aujourd'hui des maîtres dans notre Faculté, ceux qui en souffrent maintenant encore comme élèves, les hommes publics enfin qui ont à cœur tout ce qui touche à l'enseignement supérieur des sciences.

Deux causes capitales entravent l'enseignement supérieur des sciences en France : c'est d'abord l'absence d'organisation dans les Facultés, avec tous les agents matériels qui la rendent possible et fructueuse, *organisation et matériel que seul l'État peut et doit lui donner ;* c'est ensuite l'absence d'une certaine *liberté d'action* pour les Facultés elles-mêmes.

Ce sont dans ces deux faits qu'il faut chercher non point la cause de l'infériorité de la science française : cette infériorité, qu'il est trop facile de démentir à l'aide des grands noms et des grands travaux qui illustrent notre pays, n'existe que pour les esprits de mauvaise foi intéressés au dehors et à l'intérieur à tout nier par jalousie, par haine nationale, ou bien par esprit de réaction et de secte. Ce sont dans ces deux seuls faits qu'il faut chercher ce soi-disant manque d'élan, et ces prétendues résistances à tout esprit de réforme.

LA NOUVELLE FACULTÉ DE NANCY

Insuffisance des hôpitaux de cette ville. — Quelques réformes indispensables.

Revenons, monsieur, au véritable objet de cette lettre qui est d'examiner avec attention et à un double point de vue, quels progrès, quelles améliorations capitales s'opèrent dans les universités du nouvel empire allemand. Je vous parlerai aujourd'hui de l'université de Strasbourg ; mais auparavant permettez-moi de vous donner ici quelques notes sur la Faculté de Nancy qui achève péniblement une organisation qui est et restera, je le crains, des plus modestes.

Nul n'a oublié les controverses qui ont précédé la translation de l'ancienne Faculté de Strasbourg, devenue ville prussienne, dans la vieille capitale de la Lorraine : la rivalité de Lyon et de Nancy est encore présente à toutes les mémoires, ainsi que la perplexité de M. Jules Simon, alors ministre de l'instruction publique. Lyon offrait d'incontestables avantages : l'importance de la ville, sa nombreuse population ouvrière, ses grands hôpitaux, ses ressources financières considérables, tout militait pour la seconde capitale de France, et cependant Nancy l'emporta grâce aux promesses magnifiques de sa municipalité et à l'appui des députés de l'Est. On ajoutait encore qu'il était nécessaire d'avoir du côté de l'Allemagne un centre médical où les travaux et les idées allemandes pussent trouver un facile écho, qu'à ce point de vue encore Nancy était le seul successeur possible de Strasbourg.

La Faculté de Nancy a déjà trois ans d'existence : son installation est à peu de chose près terminée, il est donc facile de se rendre compte aujourd'hui de son importance, de son organisation, de son matériel, de son avenir enfin.

Je suis assez de l'avis de ces touristes, monsieur, pour qui Nancy n'est qu'une vaste et belle nécropole, silencieuse et solitaire. Nancy est un Versailles au petit pied ; il lui reste un air vraiment royal

avec sa gracieuse place Stanislas, ses arcs de triomphe, sa carrière, et ses palais : tous ces souvenirs princiers donnent certes à Nancy un rang honorable dans l'histoire artistique de nos villes de province, mais ils sont des titres bien pauvres quand il s'agit de devenir le centre d'un enseignement scientifique aussi important que celui d'une université dans le sens ancien du mot.

Nancy possède, en effet, à l'heure présente, les quatre facultés de droit, de lettres, de sciences et de médecine : il ne lui manque qu'une faculté de théologie. C'est, cependant, avec regret que, j'y ai entendu se plaindre des personnes en situation de bien connaître le sujet qu'elles traitaient, de ce que ce centre d'enseignement n'eût pas rendu à Nancy quelque chose de sa vie, de son mouvement, de son éclat passés.

En ce qui concerne la Faculté de médecine sur laquelle on devait naturellement compter pour amener dans ces rues trop souvent couvertes d'herbe, tout ce que la jeunesse studieuse amène avec elle, Nancy espérait beaucoup : aujourd'hui chacun paraît fixé et, je dois le dire, d'une manière peu favorable.

Les causes de cet état de choses étaient faciles à prévoir et elles ont été singulièrement aggravées, disons-le en toute franchise, par la conduite de la municipalité nancéienne. Nancy désirait à tout prix posséder l'ancienne Faculté de Strasbourg, et pour ce, il n'est pas de promesses qui n'aient été faites ; des crédits importants devaient être ouverts ; la ville ne reculerait pas devant de gros emprunts ; les donations étaient prêtes ; l'installation serait à coup sûr splendide. Hélas ! monsieur, les promesses des nancéiens valent ce que valent toutes les promesses du monde : beaucoup promettre, ne rien ou peu donner, est une excellente devise en politique d'État ou de simple municipalité. Le siége de la Faculté de médecine est aujourd'hui à Nancy : qu'importe au nancéiens, disciples du docteur Pangloss, que le véritable siége de la Faculté de médecine de l'Est soit resté en ancienne terre française outre-Vosges ? Quelque délicat que soit ce sujet à traiter, permettez-moi d'insister, monsieur, en vous citant des faits et en vous persuadant que je ne suis ici l'écho que de personnes aussi compétentes que modérées.

Ainsi donc, tandis que au nom de la topographie, les nancéiens rêvaient pour leur ville l'avenir et la valeur scientifiques de Strasbourg, au nom de cette même topographie, il était facile de démontrer que Nancy n'y pouvait et n'y pourrait jamais prétendre : une barrière, les Vosges, avait tout d'abord moralement séparé trop longtemps la Lorraine française de l'Alsace : il serait difficile de se figurer quel peu d'écho la science allemande, revêtant à Strasbourg la forme française, avait à l'école secondaire de Nancy, si l'on n'écoutait les plaintes de l'ancien personnel enseignant de Strasbourg : d'un mot je vous peindrai l'état dans lequel languissaient les hôpitaux et la clinique à Nancy, en vous disant qu'en 1872, à trois heures de Strasbourg, le thermomètre, le sphygmographe, les matelas d'eau y étaient objets sinon inconnus, du moins non en usage.

La richesse de l'enseignement clinique, à cause du nombre des hôpitaux et de leur grandeur, à Paris, richesse que nous admirions tout à l'heure, fait admirablement comprendre que sans cliniques et sans malades, il ne peut y avoir d'enseignement médical : c'est à ce point de vue que la ville de Nancy nous paraît tenir une conduite singulière vis-à-vis la Faculté. Deux bicoques, l'hôpital Saint-Charles et l'hôpital Saint-Léon sont les seuls siéges de l'enseignement clinique actif à Nancy. L'hôpital Saint-Léon contient soixante-six à soixante-dix lits environ, lesquels sont partagés entre les deux services de clinique chirurgicale; l'hôpital Saint-Charles contient quatre-vingt à quatre-vingt-dix lits partagés en deux services de clinique médicale. Une maison de secours et un hôpital Saint-Jean sont le refuge des femmes enceintes, des vieillards et des vénériens. Ces services avec leur exiguïté pouvaient sans doute suffire à l'activité scientifique de l'ancienne école secondaire, mais la Faculté actuelle ne saurait s'en contenter : c'est du moins l'avis du vénérable doyen, M. Stoltz et de ses savants collègues strasbourgeois. Malgré l'évidence d'une pareille thèse, les yeux des nancéiens ne sont point encore dessillés et vous croiriez difficilement que depuis 1872, époque de son installation à Nancy, la Faculté réfugiée bataille avec une riche communauté religieuse de femmes, bien connue pour l'importance de ses biens immobiliers dans l'Est de la France et en Autriche, la maison Saint-

Charles, propriétaire de l'hôpital Saint-Charles et de nombreuses dépendances, pour agrandir quelque peu ses services médicaux. La communauté occupe les trois-quarts des bâtiments de l'hôpital et n'entend pas reculer devant les prétentions réunies des professeurs de la Faculté et de leur clientèle hospitalière : la question n'est point vidée du reste, le sera-t-elle de longtemps?

Il n'est pas trop, on le comprend bien, de tout le mérite et de tout le patriotisme des professeurs et des agrégés de Strasbourg, arrivés à Nancy, et tenus d'y rester en s'accommodant des prétentions de leurs nouveaux compatriotes, pour remédier aux graves inconvénients qui résultent d'un pareil état de choses et s'efforcer d'améliorer la situation de la Faculté en dépit de résistances publiques ou secrètes.

C'est ici qu'il faut rendre justice à l'esprit d'organisation des maîtres de Strasbourg, si français de cœur et d'esprit. S'il est possible de faire mentir le vieil adage *ex nihilo nihil,* les nouveaux professeurs titulaires de la Faculté de Nancy l'ont fait; s'il est possible de créer des laboratoires, une bibliothèque, un musée, avec des crédits dérisoires, avec des budgets scientifiques français, c'est-à-dire presque nuls, on peut dire sans exagération que cela a été fait à Nancy. La Faculté a été placée dans un assez vaste bâtiment, place de Grève, à côté des bâtiments de l'Académie occupés par les trois autres Facultés : l'école primaire supérieure occupait antérieurement ce local.

La façade de la Faculté n'est point somptueuse, mais, il faut le reconnaître, l'air et le jour abondent à l'intérieur : une cour assez spacieuse sépare la façade d'une aile principale et du corps du bâtiment qu'il a fallu édifier dans le fond; l'ensemble constituant un carré long, libre sur trois côtés et séparé par une assez large bande de terrain de l'Académie.

On dirait évidemment que la ville de Nancy en installant la Faculté de médecine tant désirée et tous les services, toutes les chaires qui en dépendent dans cette ancienne école primaire, a eu comme une sorte de vue sur le sort futur du nouvel établissement scientifique qu'elle possédait enfin. Loin de faire comme leurs voisins les

Prussiens qui commencent, ainsi que j'aurai plus d'une fois l'occasion de vous le dire, par édifier des bâtiments et des laboratoires splendides de spaciosité et de *comfort scientifique*, pensant justement que c'est de cette sorte que l'on peut attirer les élèves et les étrangers, les nancéiens fixés d'avance sur l'importance qu'aura leur Faculté dans l'avenir, n'ont point cru devoir se mettre en frais. Vous remarquerez en passant le cercle vicieux dans lequel ils s'enferment. Pour qu'une Faculté prospère, il faut qu'elle groupe autour de ses chaires et dans ses laboratoires un grand nombre d'étudiants et d'étrangers, docteurs ou élèves. Or le seul moyen d'attirer à soi tout ce monde qui apporte la vie, le mouvement, l'activité productrice, c'est d'offrir à tout venant de vastes locaux et une installation riche et commode : mais attendre que cette affluence se produise pour commencer à entreprendre les travaux qui doivent au contraire l'attirer et la conserver, c'est simplement mettre la charrue avant les bœufs et attendre que ceux-ci la tirent pour tracer de fertiles sillons.

L'organisation des laboratoires, des cabinets de travail, des amphithéâtres est du reste satisfaisante et bien comprise, étant donnée la petite échelle sur laquelle l'installation s'est faite : vous dire par exemple que MM. Feltz, Ritter ont apporté leurs soins à l'agencement des laboratoires de chimie analytique, de physiologie normale et pathologique doit suffire. Déjà à Strasbourg, en 1866, les chaires de physique, de chimie et d'anatomie pathologique avaient été pourvues de laboratoires et d'amphithéâtres construits sur le modèle de ceux d'outre-Rhin et dont l'agencement et les dimensions étaient très-satisfaisants : ces laboratoires construits sur les indications de nos professeurs strasbourgeois, servent aujourd'hui à l'enseignement des professeurs prussiens, en attendant que, comme je vous le dirai plus loin, le splendide palais que l'on élève dans notre ancienne ville soit terminé.

Disons, pour être juste, que plusieurs professeurs de l'école de Lyon et de la Faculté de Montpellier, accompagnés d'architectes, ont visité ces laboratoires et ont rendu hommage à l'esprit pratique et organisateur des maîtres de la Faculté de Nancy : les uns, ceux de

Montpellier ont regretté pour leur ville une semblable installation ; les autres, ceux de Lyon, ont su prendre conseil, se réservant naturellement d'aller chercher un peu plus loin les grands modèles.

Quant à notre grande Faculté de Paris, les quelques disciples qu'elle a envoyés de ce côté, jeunes médecins des hôpitaux ou simples observateurs libres, tous sont réduits à désirer sans réserve pour elle, les modestes locaux de la Faculté nancéienne : les laboratoires de MM. Feltz, Ritter, Rameaux, etc., sont de véritables palais avec .eur bon air, leur grand jour ensoleillé, leur matériel à peu près complet, à côté des *loges de portier* qui servent aux travaux de nos savants maîtres de Paris, de MM. les professeurs Robin, Béclard et Vulpian, et des quelques fidèles qui ont eu la bonne fortune, le privilége de trouver à côté d'eux une petite place. Je ne crains pas de dire que les chiens ou les lapins en expérience, de M. Ritter, sont mieux logés que les quatre ou cinq étudiants qui s'asphyxient ou s'empoisonnent dans les cellules malsaines de MM. les professeurs Vulpian ou Robin.

Une bonne fortune pour la Faculté de Nancy a été l'acceptation de ses chaires par le corps enseignant de Strasbourg : les noms de Stoltz, de Feltz, de Ritter, Morel, Beaunis, Rameaux, Michel, Tourde, Hirtz (dont on regrette, à l'hôpital Saint-Charles, la longue absence), etc., rappellent assez de beaux titres à l'estime du monde médical pour qu'il soit utile d'insister. A côté du corps des professeurs titulaires se trouvent les anciens agrégés de Strasbourg, qui, comme M. Bernheim, ont eu la modestie, le désintéressement et le patriotisme de préférer, malgré leur mérite, la position relativement secondaire et peu lucrative d'agrégés près la Faculté de Nancy à celle de professeurs extraordinaires et même ordinaires (rétribuée comme on sait en Allemagne), qui leur était offerte par le gouvernement prussien à la nouvelle université de Strasbourg. Après les titulaires et les agrégés, il faut citer les anciens professeurs de l'école secondaire nommés professeurs adjoints ou suppléants et qui, comme M. le docteur Pointcarré, professeur adjoint d'hygiène, M. Lallement, professeur adjoint d'anatomie, ont apporté à la nouvelle Faculté leur concours apprécié. Ces suppléances et ces adjuvats

ne seront du reste point maintenus : c'est un état purement transitoire; il a fallu respecter des situations honorablement acquises, quoique moins difficilement que dans une Faculté : le concours remplacera par la reconstitution du corps éminent des agrégés, fort restreint actuellement, le vide fait par chaque extinction.

Cette organisation de laboratoires et d'amphithéâtres, tout à fait distincts et éloignés les uns des autres, a permis de donner une véritable importance aux exercices pratiques, grand avantage pour les élèves : ces exercices pratiques sont faits sous la direction du titulaire ou de son adjoint dans les deux semestres d'hiver et d'été. On sent par là le voisinage de l'Allemagne dont on a ici maintenu, sinon l'esprit, du moins la méthode générale. Les élèves sont en contact fréquent avec le maître, travaillent avec lui et sous ses yeux.

Un dernier point doit être signalé dans l'organisation de la Faculté nouvelle de Nancy, lequel est d'ailleurs emprunté aux universités allemandes : je veux parler de cette séparation matérielle de tous les services, de toutes les chaires et de leurs dépendances. Chaque professeur est cantonné dans un étage ou un pavillon, avec son amphithéâtre, son cabinet particulier, celui de son préparateur, son laboratoire d'enseignement, la salle où se conserve le matériel nécessaire, son musée même. M. le professeur Rameaux, par exemple, a sous la main tous les locaux que je viens d'énumérer : il règne seul et administre son petit empire et les quelques élèves qui suivent ses cours : ceux-ci s'exercent au laboratoire de physique aux diverses manipulations du ressort de cette science, manipulations fort appréciées par ceux qui ont entendu au troisième de doctorat, nos candidats répondre sur les lentilles, les microscopes, leur construction, sur des divers aréomètres, etc., à nos sympathiques professeurs Gavarret et Regnauld. J'aimerais assez à ce qu'un étudiant sût construire, pour l'avoir fait lui-même, un thermomètre, un aréomètre; on développerait par là chez nos élèves un sens pratique, une ingénieuse adresse de main et d'esprit, qui ont une grande importance dans l'exercice de notre art.

Le principe de cette séparation des chaires et des locaux qui leur

servent respectivement, sera certainement diversement apprécié. On dira peut-être qu'il est difficilement applicable pour une grande faculté comme celle de Paris, à cause de l'exiguité relative des terrains dont on dispose, et de l'étendue qu'il faudrait donner au contraire aux bâtiments, mais appliqué comme je le vois dans les grandes Facultés allemandes, il me paraît avoir des avantages considérables. Point de confusion, point de mélange, point de presse : ordre plus parfait, dans chaque service où l'œil du maître embrasse son royaume d'un seul coup d'œil et rencontre plus souvent et plus facilement le visage de l'élève : avantages considérables pour l'installation du matériel qui n'est point sans cesse déménagé et transporté. Les élèves du cours d'anatomie ne viennent point par le bruit de leur entrée déranger le professeur de chimie, et les garçons porteurs des pièces disséquées et du sujet en démonstration ne font point fuir les bocaux, les fourneaux, les tubes, les pipettes, les échantillons précieux étalés sur la table; les chiens en expérience du physiologiste ne se font plus céder la place occupée par l'attirail des machines pneumatiques, des balances et des baromètres du professeur de physique. Ce sont là selon moi des avantages considérables fournis par la séparation des chaires, leur cantonnement, leur isolement, et qui donnent ces grands airs d'organisation aux Facultés médicales allemandes. C'est un point sur lequel vous me permettrez de revenir quand je vous parlerai des universités de Munich, de Vienne ou de Leipsig.

L'État, monsieur, ne laisse point d'avoir une grande part de responsabilité dans la situation exiguë qui est faite à la Faculté de Nancy et dans laquelle celle-ci restera, je le crains, trop longtemps. Il faut que cette Faculté vive avec 200,000 francs; il a fallu que dans ces premières années d'organisation elle prélevât sur ce budget ce que devait lui coûter son agencement; il faut que la nouvelle bibliothèque se fonde et prospère avec un crédit annuel de 2,000 francs. Notez que la riche bibliothèque médicale de Strasbourg est demeurée aux mains des prussiens, d'autant plus intéressés à la garder qu'elle a eu seule la bonne fortune d'échapper aux obus incendiaires de leur bombardement. Qu'est-ce que 2,000 francs en tout cas pour faire vivre une bibliothèque, c'est-à-dire la maintenir au courant des pu-

blications scientifiques de l'année? Il est vrai que grâce aux donations particulières on a déjà pu réunir 12,000 volumes; mais les donations de livres, comme toutes les générosités, ont un terme. Notre Faculté de Paris n'a pour sa bibliothèque qu'un crédit de 6,000 francs, il est vrai ; cette somme ne suffit pas à faire relier les livres, les thèses données dans l'année : il faut qu'il y ait partout égalité de misère.

Nous retrouvons donc comme cause générale et bien plus grave que la plus ou moins bonne volonté des départements et des municipalités, l'insuffisance du budget de l'instruction publique et particulièrement de l'instruction supérieure en France. On ne se souvient point assez dans notre patrie que ce qui fait la supériorité d'un État, ce n'est pas seulement le chiffre des soldats que l'on peut mettre sur pied de guerre, comme le disait un souverain de néfaste mémoire, mais encore le chiffre des maîtres qui répandent les enseignements primaire, secondaire et supérieur, et le nombre des hommes instruits qui marquent dans l'esprit public et sont prêts à le conduire et à l'élever dans les grandes crises.

Parler pour l'enseignement médical et plaider pour lui, ce n'est point parler pour tout l'enseignement supérieur, mais certainement c'est demander quelque chose pour l'enseignement supérieur, le plus actif, le plus vivant, le plus fructueux peut-être pour l'État. Il ne sort pas seulement des praticiens modestes de nos Facultés, il sort aussi des savants destinés à peupler à leur tour nos chaires et nos Académies scientifiques et à représenter dignement devant l'étranger la patrie dont ils ne doivent point laisser ternir le passé glorieux.

Non, l'on ne doit point laisser dire à M. Dubois-Reymond (de Berlin), ou à tout autre professeur prussien que la France est désormais déchue du rang qu'elle occupait dans la science, comme elle est déchue du rang, qu'elle occupait avec sa noble armée dans les respects des peuples de l'Europe. Mais il faut savoir se laisser dire aussi que l'absence d'organisation, que l'absence de locaux, que l'absence de matériel, que les traitements ridicules affectés aux chaires les plus lourdes et les plus difficiles à maintenir sans travail et re-

cherches originales de la part des professeurs, paralysent tout élan, repoussent et éloignent les meilleures volontés, découragent les zèles les plus désintéressés, engourdissent la foule et lui inspirent le doute et l'indifférence pour l'action, en faisant croire aux uns que tout est bien, en faisant croire aux autres que tout est mal, mais que l'orgueil, l'entêtement, l'incapacité peut-être empêcheront tout changement, à tous enfin que pour ces raisons diverses les choses resteront en l'état.

Ah ! Français, savants pourvus de chaires, travailleurs libres connus ou obscurs, médecins particuliers de nos grandes villes, professeurs de Facultés de science, élèves de l'École normale, vous tous qui cultivez les sciences biologiques, ce n'est qu'un cri parmi vous quand un berlinois gonflé d'un orgueil insolent proclame aux hourras frénétiques d'un amphithéâtre, plus convaincu que le maître, la supériorité allemande ou plutôt prussienne sur le monde ! Les grands noms des Cruveilhier, des Claude Bernard, des Charles Robin, des Dumas, des Littré et de tant de savants qui illustrent notre pays, reviennent dans vos trop justes plaidoyers pour la glorification de l'esprit français, de sa lumineuse netteté, de son opiniâtreté au travail, de sa patience, de ses tendances élevées à la généralisation, de ses vues philosophiques, de son génie enfin, clair, harmonieux, fécond comme le beau ciel de la patrie. Mais vous ignorez sans doute que les plus belles recherches des Robin et des Bernard, ont été faites sans appui, en dehors de tout conseil, de toute aide officielle ? Quel laboratoire a donc été ouvert à Claude Bernard, de 1843 à 1850, alors que jeune interne, simple docteur, il ajoutait à l'histoire de la physiologie de nouvelles et immortelles pages ? De quel maître relève-t-il donc ? De Magendie, dont il fut quelque temps préparateur ? Mais ne sait-on pas que Magendie, jaloux de son second encore bien obscur cependant, le forçait à se retirer au bout d'une année ou deux, rebuté par les difficultés de son caractère. Quel laboratoire a donc été ouvert à Longet qui, à force de travail et de patience, de professeur libre à l'École pratique, devenait titulaire de la chaire de physiologie et membre de l'Académie des sciences ? Quel laboratoire à notre savant et aimé professeur Jules Béclard qui, il y

a trente-cinq ans, parcourait l'Allemagne savante pour devenir un maître dans cette même science qu'il honore aujourd'hui? A Charles Robin? On ignore donc que pendant plus de quinze ans jusqu'au jour où Rayer faisait créer la chaire d'histologie, Ch. Robin, travaillait simplement dans sa chambre? Et ceux des maîtres qui, plus jeunes, eussent dû jouir d'une meilleure fortune, où donc ont-ils fait les recherches qui sont l'orgueil de notre Faculté? Où donc le professeur Charcot reconnu comme un maître Outre-Rhin? Où donc le professeur Vulpian? Où donc le professeur Verneuil, une des intelligences les plus rares, un des esprits les plus généralisateurs et les plus chercheurs à la fois? Où donc, par exemble, et pour ne citer qu'un fait récent, croyez-vous que le professeur Gosselin ait fait ses expériences si intéressantes sur l'action toxique des urines ammoniacales sur les tissus? Allez visiter ce qu'on ose appeler le laboratoire clinique de la Charité et ses dépendances et dites s'il est possible à ce savant maître de répandre parmi ses nombreux élèves le goût de la chimie pathologique? Vous vous félicitiez dernièrement de voir monter Ranvier à une chaire du collége de France : sachez donc (et ce sont là les propres paroles d'un professeur ordinaire de l'Université de Strasbourg) que depuis longtemps en Allemagne, Ranvier eut été appelé à enseigner la science que ses belles recherches ont agrandie et répandue parmi nos étudiants et nos médecins.

A distance, monsieur le directeur, quand on jette les yeux sur toutes les défectuosités, sur tous les tiraillements qui entravent l'élan ou seulement la marche de nos études, on voit plus clairement, on sent plus vivement tous les dangers d'une situation qui ne peut se prolonger plus longtemps sans prendre chaque jour une gravité nouvelle. Que si l'on recule encore devant la vérité, le spectacle grandiose, malgré tout, de ce que des étrangers, hier encore nos ennemis et restés tels aujourd'hui sans doute, font paraître, ne vous la laisse pas longtemps méconnaître. Vous excuserez cependant l'émotion qui gagne naturellement un Français sur cette terre naguère française, à la vue des efforts que déploient nos vainqueurs pour organiser de toutes façons leur conquête, en les comparant à l'insouciante indolence et aussi aux desseins avoués et secrets de ceux qui, dans les

hauts conseils du département de l'Instruction publique devraient être les premiers à sonner l'alarme. La question de la Faculté de médecine de Nancy, si importante qu'elle puisse paraître ne serait à nos yeux que secondaire, si par là ne se révélait une incurie trop longtemps persistante qui a déjà causé tous nos malheurs. Ah! ce n'est pas ainsi que les uns et les autres nous comprenions les réformes nécessaires, il y a trois ou quatre ans, au lendemain même de nos désastres!

Quel avenir attend donc la Faculté de Nancy? A cette question, on ne nous a fait partout, à Nancy même, qu'une seule réponse.

La Faculté, à l'heure présente a 250 élèves environ. Dans ce nombre, les uns viennent en partie de l'ancienne Faculté de Strasbourg où ils ne faisaient que commencer leurs études à l'époque de la guerre, les autres plus jeunes appartiennent à des familles qui ont opté pour la nationalité française et quitté l'Alsace. Ces deux classes constituent à vrai dire la majorité des étudiants en médecine actuelle; une fois que ces jeunes gens auront quitté l'école; comment celle-ci recrutera-t-elle de nouveau le personnel de ses élèves? C'est-là un point, qui, comme vous pouvez le croire, préoccupe vivement les intéressés.

La Faculté de Strasbourg n'avait guère plus de 250 à 300 élèves civils, mais les élèves du service de santé militaire portaient le chiffre total des étudiants à 750 environ et donnaient aussi à ce centre médical une incontestable vitalité scientifique. Nancy n'a pas hérité de toute la succession de Strasbourg : l'insuffisance de ses hôpitaux devait naturellement écarter les étudiants en médecine destinés à l'armée et l'absence de cette jeunesse studieuse qu'il est impossible d'appeler à soi et de retenir excite de sérieux regrets (1).

Ces deux raisons capitales font voir aux intéressés eux-mêmes, l'avenir de la Faculté de Nancy, médiocre pour ne rien dire de plus. Plus d'un des maîtres éminents qui y professent souhaiterait fort d'être appelé à la Faculté nouvelle de Lyon, et tout ce que je vous rapporte ici a été si nettement compris en haut lieu qu'il n'a été rien

(1) Quinze à vingt thèses auront été passés en 1875.

moins question, il y a quatre ou cinq mois, que de la suppression définitive de la Faculté de médecine de Nancy.

Pour que la Faculté de Nancy sinon prospérât, du moins vécût de la vie d'une petite université allemande, il faudrait que la ville se décidât à agrandir ses hôpltaux, à en augmenter le nombre; il faudrait que la Faculté ne se vît par marchander quelques misérables crédits indispensables à l'activement de sa modeste organisation; il faudrait que des discussions engagées avec une riche communauté religieuse ne durassent pas des années; il faudrait enfin, les hôpitaux étant plus nombreux et plus riches de malades, qu'il vint ici une centaine d'élèves du service de santé militaire qui y restassent depuis leur premier examen de fin d'année jusqu'à l'obtention du diplôme *inclusivement*. A ce prix et grâce au zèle et au mérite du corps éminent de ses professeurs, cette Faculté pourrait peut-être se sauver et occuper après Paris, Lyon, Bordeaux, une place honorable. En dehors de ces bien modestes améliorations, il n'y a de l'avis de toutes les personnes compétentes et intéressées, rien à espérer de la Faculté de Nancy. Son avenir, sachons le dire, sera complétement nul.

Telles sont, monsieur le directeur, les observations impartiales et les renseignements exacts que je puis vous envoyer sur la Faculté de médecine de Nancy.

LA FACULTÉ ALLEMANDE DE STRASBOURG

Le nouvel institut d'anatomie et d'anatomie pathologique.

Jetons maintenant les yeux sur la Faculté de Strasbourg : c'est en 1872 aussi que le gouvernement prussien, installant dans les bâtiments de l'Academie du Bas-Rhin son personnel enseignant, *réorganisa,* comme disent ici avec affectation les professeurs allemands, l'Université. Il nous sera donc facile de tracer un parallèle entre les deux écoles supérieures, française et allemande, voisines.

L'ancienne université date du 14 août 1621 : c'est l'empereur Ferdinand II qui remplaça par cette haute institution l'Académie établie

en 1666 par l'empereur Maximilien II; supprimée en 1793, une nouvelle académie y fut placée lors de la réorganisation de Napoléon I[er], qui réunissait les facultés de théologie protestante, de droit, de lettres, de sciences, de médecine, et une école supérieure de pharmacie ; l'École du service de santé militaire avait été annexée à la Faculté de médecine, par décret du 12 juin 1856.

Nous n'avons pas à rappeler ici toutes les gloires de notre ancienne Faculté française, son école d'anatomie pathologique, ses physiologistes, et les maîtres éminents que lui a fournis l'École de santé, nul médecin ne les a oubliés, et il ne faudra rien moins sans doute à la nouvelle Université, pour les égaler, que les immenses ressources mises à sa disposition par le gouvernement allemand.

C'est une chose qui étonne toujours les étrangers de bonne foi, et nombre de professeurs allemands sont, en dépit des rodomontades berlinoises, dans ce cas que nos maîtres français aient pu et puissent encore tant travailler avec de si piètres moyens. A Strasbourg, plusieurs professeurs ordinaires, qui avaient visité notre Faculté de Paris, comprenaient difficilement comment de si intéressantes découvertes, comment des recherches de si longue et puissante haleine, avaient pu être faites.

Leur surprise me remettait en mémoire ce mot d'un professeur de l'Allemagne du Nord, adressé à notre illustre physiologiste, à M. Claude Bernard. Ce visiteur venait d'examiner avec attention les laboratoires du Collége de France, et particulièrement ceux de notre grand professeur de médecine, puis tout à coup se retournant vers celui qui avait voulu se faire un instant son hôte et son guide : « Monsieur, dit-il, jusqu'ici j'estimais beaucoup vos travaux, maintenant je ne saurais dire à quel point je les admire. » Pour un Allemand, c'était beaucoup d'esprit et beaucoup de justice, et Voltaire qui disait : « Je souhaite aux Allemands un peu plus d'esprit et un peu moins de consonnes, » aurait sans doute souri en voyant son souhait à demi réalisé.

Il est, vous le savez comme moi, monsieur le directeur, des gens que tout ceci toucherait fort peu, et vous avez sans doute rencontré des fanatiques de liberté, d'initiative individuelle, des ennemis de

toute influence officielle soi-disant délétère et mortelle, qui répétent hautement que ce n'est pas en créant de grandes places qu'on crée de grands hommes ; que Boerhaave, Linné, Bergman, auraient été de grands professeurs, quand bien même les universités de Leyde, d'Upsal et de Stockholm, n'auraient pas existé. La belle, l'éclatante découverte ! Il fallait sans doute que cela fût si hautement crié pour que nous sachions que toute place ne confère pas à celui qui l'occupe le mérite et la science nécessaires, qu'on n'est pas un grand orateur parce qu'on monte à une tribune, un grand général pour commander une armée, et qu'enfin l'habit ne fait pas le moine.

La science peut suppléer au génie : si elle n'en a pas les allures despotiques et bruyantes, elle en a souvent la puissance et la force. C'est à l'État, qui représente la nation entière de veiller à ce que ceux d'entre les citoyens qui ont la volonté, la patience et le courage des longs travaux, ne voient pas s'épuiser tous ces trésors de production sans secours, sans conseil, sans appui. Outre-Rhin, ceci a été admirablement compris. Les gouvernements savent qu'en fournissant des moyens larges et appropriés à des professeurs laborieux, exacts, bienveillants, ils donneront à la jeunesse des écoles les maîtres les plus utiles. Le génie, la science, sa vraie sœur, naîtront certainement sur un terrain si bien préparé ; en tout cas les questions scientifiques seront forcément bien résumées, notablement éclaircies, le progrès sera facilité, des découvertes verront le jour. Les points de contact, les relations entre professeurs et élèves, pour ce faire, doivent être incessamment multipliés. Le cours froidement fait *ex cathedra* ne suffit pas ; l'hôpital, au contraire, commence ce que les laboratoires achèvent. Il faut que des professeurs soient en état permanent de professorat : on leur demande de propager avec une infatigable activité la science déjà faite et des idées nouvelles et justes, et on leur refuse les seuls lieux où cet apostolat scientifique et ces rapports si excellents entre élèves et maître peuvent se produire.

Nombre de vos lecteurs se rappellent la situation matérielle de la Faculté de médecine à Strasbourg avant 1870 ; depuis 1866, il faut le dire, d'assez importants changements avaient été faits. Avant

1866, la Faculté de médecine n'était point séparée des autres Facultés; trop visiblement à l'étroit, il fut résolu qu'on l'agrandirait, et une grande et belle construction fut élevée sur la place de l'Hôpital. Civil. On y enseignait la chimie, la physique, les sciences accessoires et la bibliothèque enfin y était placée. Ce bâtiment était construit sur les plans des universités allemandes : séparation des chaires, chaque étage étant occupé par un professeur qui avait sous la main son amphithéâtre, ses laboratoires, son musée. L'anatomie, la physiologie, étaient reléguées dans une vieille construction, anciennement dépendance de l'hôpital civil, qui laissait et laisse encore à désirer à tous les points de vue : peu ou point de jour, pas d'air, insalubrité complète depuis les amphithéâtres d'anatomie qui se trouvent au rez-de-chaussée, jusqu'aux combles. Telle était, rapidement esquissée, la situation de cette importante Faculté qui ne comptait pas moins de trente-deux professeurs, seize titulaires et seize agrégés. Grâce à l'initiative de cet éminent corps enseignant, la Faculté se trouvait donc dotée depuis 1867, mais en partie seulement, d'une construction assez spacieuse qui, tout en pouvant satisfaire aux besoins actuels, était certainement insuffisante pour attirer de nouveaux élèves et donner matériellement à la Faculté le rang que le talent des professeurs lui méritait scientifiquement.

Je vous l'ai dit, monsieur, dans la première partie de cette lettre, environ 700 à 750 étudiants suivaient les cours : dans ce nombre nous comptions 450 élèves de l'École de santé militaire. Le chiffre total était d'ailleurs convenable pour imprimer à ce centre d'instruction une activité remarquable : nous n'avons pas à nous étendre sur ce sujet.

En octobre 1870, quand les Badois entrèrent dans la ville après ce cruel bombardement de quarante jours, les ruines de quartiers entiers et des principaux monuments publics étaient encore fumantes. L'œuvre de barbarie était complète. Les Strasbourgeois avaient non-seulement vu leurs maisons criblées de boulets ou réduites en cendres, non-seulement l'arsenal, l'état-major de la place, la direction de l'artillerie, ce que l'on peut admettre du reste, mais ils avaient encore vu, acte inoui de vandalisme, détruits par les bombes incendiaires

du général de Verder, le temple neuf avec ses riches bibliothèques, le musée de peinture, le palais de justice, le gymnase protestant, l'église de l'hôpital civil et enfin la nef de leur admirable cathédrale. Rien n'avait été épargné par un vainqueur; ce jour là vraiment sauvage, ni les arts, ni la science, ni les malades et blessés. Un tel crime de lèse-civilisation, commis sur cette ville-sœur qu'il fallait rattacher à la prétendue mère-patrie, avait suffi pour soulever la réprobation de l'Europe entière et une haine difficile à éteindre dans le cœur des vaincus. Je n'ai pas à revenir, et ne l'ai guère à cœur du reste, sur ces jours de deuil, mais il est difficile de ne point laisser échapper une plainte quand on parle de notre Strasbourg et des trésors scientifiques anéantis à jamais dans le but inutile d'intimider nos vaillants compatriotes.

Vous croiriez difficilement aujourd'hui que les Allemands se refusent à accepter la responsabilité de la catastrophe qui a notamment privé la science des bibliothèques vraiment uniques réunies dans le temple neuf près la cathédrale. Leur embarras est grand, et les explications qu'ils donnent ont un air de mauvaise plaisanterie prussienne peu séant en de si graves matières : ils plaident les circonstances atténuantes, leurs pointeurs étaient si maladroits! (Notez qu'au troisième coup une batterie a réussi à toucher, le 25 septembre, la croix en pierre qui surmonte la flèche de la cathédrale à une hauteur de 140 mètres et à la briser; ce qui constituait un but de 50 centimètres de largeur à peine : avouons que voilà des pointeurs tout à fait malhabiles). Ils connaissaient au contraire admirablement le plan de Strasbourg, et l'incendie de la cathédrale, l'incendie des bibliothèques, le bombardement de l'hôpital furent choses froidement préméditées, et exécutées avec autant de précision que de rigueur. M. Rodolphe Reuss, publiciste distingué, ajoute même dans une intéressante notice (1), qu'il tient de source certaine, qu'un professeur d'une université de l'Allemagne du Sud (nous regrettons de ne pas savoir le nom honorable de ce vrai savant), qui autrefois

(1) *Les bibliotheques publiques de Strasbourg*, incendiées dans la nuit du 24 août 1870. — Fischbacher, à Paris, 1871.

avait largement exploité les rares collections bibliographiques de Strasbourg, avait écrit une lettre très-longue et très-détaillée au général de Verder pour le prier de ménager en tout cas la bibliothèque et pour lui en décrire minutieusement la position exacte. Ces renseignements servirent au contraire au général pour en hâter plus exactement la destruction. Ne fallait-il pas que la pression psychologique et morale fût une réalité à Strasbourg comme à Paris.

La bibliothèque de l'École de droit et celle de l'École de médecine échappèrent cependant à ce désastre; elles étaient d'ailleurs placées dans les locaux affectés à ces deux Facultés, et non confondues avec les deux bibliothèques de la ville et du séminaire (1).

Aujourd'hui, monsieur, ces ruines, il s'agit de les faire disparaître en même temps que les souvenirs de colère et de haine qui tiennent si fortement au cœur des Strasbourgeois et des paysans alsaciens : mais croyez bien que la mémoire de tant d'inutiles violences durera encore, quand la ville n'offrira plus les tristes décombres qui, à cinq ans de distance, et malgré l'activité des vainqueurs, frappent encore les regards. Sachons le dire, cependant, avec une franchise égale à celle qui nous fait blâmer hautement ici cette inexcusable destruction et haïr les vandales qui y ont concouru; s'il nous faut encore réduire à leur juste valeur les prétendues générosités de tous ces professeurs, bibliothécaires, libraires, éditeurs, écrivailleurs plus ou moins prussiens qui promettent de doter l'université germanique de Strasbourg, de leurs œuvres, de leur fonds de magasin, des doubles de bibliothèques, de leurs collections particulières, comme si un tel ramassis de livres modernes pouvait prétendre au nom de bibliothèque ! Nous ne devons point négliger de nous rendre un compte sérieux de tout ce que les Prussiens font à l'heure présente en Alsace, pour réparer, réorganiser, édifier enfin des choses nouvelles. Il appartiendrait à des personnes d'une compétence spéciale de vous entretenir de l'application de la législation de l'Empire dans cette terre française et des difficultés qu'elle rencontre à mille points de

(1) Le séminaire protestant est à Strasbourg l'héritier de l'ancienne Université de cette ville : on y enseigne la théologie, la philologie et la philosophie

vue ; ou bien de vous conduire à Reichsett, à Wanzenau, à Illkirch, à Ostwald, à Lingolskeim, etc., et de vous apprendre là que désormais douze forts entourent la ville et devront la protéger contre un nouveau bombardement, maintenent qu'elle est devenue allemande sinon de cœur, du moins de fait ; ou bien de vous mener dans les écoles et de vous montrer le français, langue étrangère, remplacé par l'allemand, langue nationale, si bien qu'il ne vous faudra plus demander votre chemin à un enfant de six à neuf ans dans un village d'Alsace, sur une place de Strasbourg et même dans une rue de Metz. Vous sauriez seulement par sa réponse que déjà la langue sépare hélas ! de nous, ces générations nouvelles. Tous ces détails figureraient avec intérêt sur le carnet d'un officier, d'un avocat ou simplement d'un curieux en villégiature, pour nous, nous devons nous restreindre, et ne pas oublier que, médecin, nous devons parler médecine.

L'ancienne faculté française essaya, on se le rappelle, après la signature de la paix, de se constituer à l'état libre et de maintenir ainsi une institution française rivale. Cette tentative échoua, on devine facilement par quelles causes. D'ailleurs la Faculté de Nancy allait être organisée. Médicalement parlant, la place était donc nette pour les Allemands, le terrain était à peu près libre de professeurs et d'élèves aussi : presque tous les étudiants vinrent à Paris ou à Nancy, quelques-uns même à Montpellier ; plusieurs professeurs et agrégés acceptèrent des chaires dans l'université prussienne, les autres allèrent à Nancy.

Au sujet de ces options et de ces acceptations de chaires prussiennes, j'ai entendu de bien sévères jugements à Nancy et à Strasbourg même. Je voudrais cependant à ce sujet vous présenter quelques observations qui ne me paraissent point sans valeur. Nul plus que moi n'a ressenti les angoisses de la douloureuse guerre de 1870. Nul plus que moi, je le dis hautement en terre prussienne, n'a détesté et ne déteste plus encore nos vainqueurs ; nul plus que moi enfin n'a été profondément touché au spectable de ces émigrations alsaciennes, émigrations de paysans ou de bourgeois qui ont brisé tant de souvenirs et tant d'espérances, détruit tant de légitimes

ambitions, anéanti enfin tant de foyers chers et sacrés. Les professeurs et les agrégés de l'ancienne Faculté de médecine française ont montré ce jour-là un patriotisme que nous ne saurions trop louer parce que tous peut-être nous n'aurions point été capables de l'imiter. Il a été offert à ces hommes désintéressés, par le gouvernement prussien, des chaires qui ne rapportent pas moins, ainsi que je vous le dirai tout à l'heure, de 40,000 et 50,000 francs, sans compter les honoraires d'une clientèle depuis longtemps acquise : un agrégé pouvait devenir professeur extraordinaire et recevoir au lieu des rétributions ridicules que vous savez, 15,000 et 20,000 francs par an. Question d'argent répondra quelque généreux, quelque patriote si vaillant, si prodigue quand il s'agit de l'argent et du sang du voisin ! Permettez-moi de ne point répondre à une telle ignorance des quelques mobiles, des quelques intérêts qui font agir ici-bas la grande masse des hommes et non pas toujours les plus petits, les plus ignorants.

Malgré mon admiration pour tant de patriotisme et de désintéressement, il ne m'a pas déplu de voir un grand nombre d'alsaciens, de français, rester sur la terre natale ; c'est eux qui maintiendront ici les mœurs, le langage, le patriotisme, l'amour de la vraie et seule patrie. Parmi tous ces soi-disants sujets prussiens, plus d'un répète à haute voix devant le vainqueur, la vieille devise d'une grande famille, légèrement modifiée et plus fière encore : « Français ne puis, Prussien ne daigne, Strasbourgeois suis ! » Il ne fallait pas que tous les bohêmes, tous les juifs, tous les mendiants, tous les fruits secs de la Prusse vinssent faire figure ici. Nos compatriotes momentanément séparés de nous, ont su au point de vue social remettre toutes choses à leur place, et tout en acceptant un joug détesté se préserver par un isolement fier et méprisant de tout contact odieux. « Depuis cinq ans, pas un Prussien n'a franchi mon seuil », me disait le chef d'une vieille famille strasbourgeoise, qui cependant vote et remplit à Strasbourg, tous les devoirs d'un sujet allemand. On compte ici, monsieur, ceux qui ne tiennent point le même langage, et les familles qui ont accueilli à leur foyer des administrateurs ou des officiers.

Quant aux personnes qui ont accepté l'option avec toutes ses conséquences, c'est-à-dire des services dans une administration et les relations nécessaires de chaquejour, de chaque instant; pour n'avoir point montré la rigueur un peu farouche de la plupart des Strasbourgeois, pour n'avoir point montré l'héroïsme qui a conduit nos pauvres paysans alsaciens sous le ciel de l'Algérie, et les professeurs et les agrégés de la Faculté de médecine à la Faculté de Nancy, sont-elles coupables, aux yeux d'un français, d'un acte qui ne se puisse ni excuser, ni expliqner? Je sais tout aussi bien que tel de nos lecteurs quelle cause donner à beaucoup de ces défaillances : l'intérêt, la crainte, l'indifférence aux grands sentiments de patrie, de nationalité, la misère aussi. Mais je sais aussi pour l'avoir entendu de bouches qui étaient bien sincères, que beaucoup de ces personnes qui nous paraissent si blamâbles, n'ont point renié dans le fond du cœur les pensées généreuses et les vieux attachements; que la France reste secrètement la patrie de ces Français qui semblent l'avoir abandonnée. J'ajouterai que si les malheurs plus ou moins mérités, que si la politique détestable suivie dans notre pays par de coupables partis, faisaient place à une politique d'apaisement, de bon vouloir, de progrès, conforme en un mot au génie de la France; que si le souffle puissant du libéralisme fécondant enfin nos institutions d'instruction publique éteignait définitivement les cendres mal éteintes d'un fanatisme digne d'un autre âge; que si le relèvement de notre patrie n'était plus un fait douteux, contesté, probable hier, incertain aujourd'hui, mais bien une réalité éclatante et continue, tous ces nobles sentiments si longtemps contenus éclateraient au grand soleil. Il n'est pas besoin de longtemps entendre parler un de ces Français, en apparence germanisés, pour se convaincre de tout ce que je vous dis ici.

Le terrain, nous le répétons, était donc déblayé, débarrassé de tout obstacle, il ne restait plus au gouvernement prussien qu'à installer son université, qui devait porter à vingt et un le chiffre des universités du nouvel empire. Il ne s'agissait pas de créer dans la capitale de l'Alsace-Lorraine, une université de province ou de duché n'ayant que des visées purement locales et ne devant réunir

sur ses bancs que des Alsaciens-Lorrains comme on ne trouve guère que des Badois, à Fribourg-en-Brisgau. Ce n'était point là le but que se proposait le vainqueur. Il voulait que l'Alsace conservât en Allemagne le haut rang qu'elle tenait en France au point de vue de l'instruction publique. Chacun entrevoit quels avantages nationaux et politique. il avait à cette création : il n'avait point été le dernier à s'en rendre compte.

Son premier soin fut d'appeler dans la nouvelle université d'*Empire,* comme on la nomme, des professeurs et des savants de premier ordre : il suffit de nommer pour la Faculté de théologie le professeur Krauss, pour la Faculté de droit et des sciences politiques le professer Köppen, pour la Faculté de philosophie le professeur Weizsacker, pour la Faculté de médecine enfin MM. Hoppe-Seyler et de Recklinghausen. La réputation des maîtres n'est-elle point le premier et le plus simple moyen d'attirer les élèves et les étrangers?

Les Facultés de théologie, de droit, de philosophie, des sciences mathématiques et naturelles furent facilement installées dans l'ancien édifice qu'occupaient nos Facultés françaises correspondantes et l'École de pharmacie. La Faculté de médecine prit naturellement possession des locaux affectés à cette même branche de l'enseignement avant 1870. Et c'est ici, monsieur, que se remarquent cruellement les différences avec lesquelles sont traités par les gouvernements respectifs, les institutions et les établissements d'enseignement supérieur en France et en Allemagne. En 1872, les professeurs appelés vinrent prendre possession de leurs chaires. Quelque distingués qu'ils fussent, ils ne quittaient pas des universités de PREMIER ORDRE : M. de Recklinghausen quittait, je crois, Würtzbourg. Mais l'excellente organisation, et ce que j'ai assez justement appelé le confort scientifique dont ces professeurs avaient joui jusqu'à ce jour, durant leur carrière de Privatdocents, puis de professeurs extraordinaires et ordinaires enfin, les avaient rendu trop difficiles pour se contenter longtemps des pitoyables locaux dans lesquels avait pu si longtemps vivre notre ancienne Faculté française. Des chaires vinrent à vaquer aux universités de Vienne et de Munich; M. de Rec-

klinghausen était appelé en Autriche, et M. Hoppe-Seyler, en Bavière; ils allaient accepter. M. de Recklinghausen cependant, cédant à de vives instances se rendit à Berlin, parla personnellement au ministre de l'Instruction publique, et lui déclara nettement qu'il ne pouvait rester à Strasbourg, si on ne lui élevait *de suite* un laboratoire convenable : c'en fut assez. Un crédit de 300,000 francs fut immédiatement voté et l'on construit aujourd'hui sur le modèle des splendides laboratoires de Leipsick un véritable palais scientifique qui donnera à l'université germanique de Strasbourg, le septième ou le huitième rang parmi les vingt et une universités de l'empire.

Permettez-moi, monsieur, de m'arrêter avec quelques détails sur cette construction importante; j'en ai visité le chantier, car les travaux de maçonnerie sont loin d'être terminés, mais, grâce à l'obligeance de M. le professeur Jössel, j'en ai eu les plans sous les yeux. Ma description ne sera point celle d'un architecte, je n'avais ni l'équerre ni le compas à la main, puis tous les médecins n'ont point les aptitudes de notre Perrault. Je dois ajouter cependant, qu'en Allemagne quand il s'agit de construire des laboratoires, les maîtres qui doivent y professer, sont admis à exposer les besoins matériels de leur enseignement, à diriger la règle et le crayon de l'architecte, à faire prévaloir les règles d'une saine hygiène enfin. On pense Outre-Rhin qu'eux seuls sont propres à inspirer une œuvre conçue et exécutée dans un véritable esprit pratique; il n'est pas de considération ministérielle ou administrative qui puisse étouffer leur voix.

Le terrain sur lequel s'élèveront les laboratoires, et les amphithéâtres où se fera l'enseignement de l'anatomie pathologique et de l'anatomie normale s'étend environ sur une longueur de 100 mètres, sur une profondeur de 50 mètres et plus. Cette magnifique superficie est comprise entre les fortifications et l'hôpital civil au Sud-Est de la ville. Les travaux de maçonnerie avancent rapidement : les soubassements, caves, sont terminés et l'édifice commence à sortir du sol. Une vaste cour est ménagée dans l'intérieur, qui séparera et aérera les différents corps de bâtiment, lesquels seront au nombre de quatre; le terrain formant à peu près un carré long.

L'édifice aura deux étages : ce chiffre restreint indique quelle

spaciosité et quelle hauteur pourront avoir chacune des pièces. A gauche se trouvera l'anatomie normale; à droite l'anatomie pathologique; car suivant le principe excellent de la séparation des chaires, ce sont ces deux branches seulement de l'enseignement médical qui seront installées dans ce vaste local. Une fontaine jaillissante et des arbres seront placés dans la cour intérieure. Un souterrain fera communiquer l'hôpital et les caveaux des laboratoires, de façon à ce que le service des dissections normales et pathologiques puisse se faire rapidement et sans la moindre gêne.

Si maintenant nous jetons les yeux sur l'aménagement et la disposition intérieure de l'édifice, nous voyons, au centre de chaque vaste pavillon, le cabinet particulier du professeur ordinaire ; vaste pièce de 6 mètres de haut sur 7 à 8 mètres de long et autant de large, vrai cabinet de ministre d'où partiront les ordres, les conseils et tout ce qui a trait au département scientifique à gouverner. Là se trouveront son bureau, ses papiers, une riche bibliothèque, et les instruments dont il se sert particulièrement. A côté son laboratoire particulier; puis les laboratoires du premier et du second préparateur ou *assistants*, comme on dit ici. De l'autre côté du laboratoire du maître se trouve encore un vaste laboratoire réservé aux médecins étrangers qui veulent étudier sous la direction du professeur ordinaire. Le professeur extraordinaire, véritable second du professeur en titre (nous n'avons point de situation analogue en France), a lui aussi son cabinet et son laboratoire particuliers. Il n'aura pas à professer et à faire des démonstrations pratiques seulement en l'absence du professeur ordinaire, mais en même temps ; en sorte que l'anatomie, pour prendre un exemple, est enseignée toute la journée; le matin par l'ordinaire, le soir par l'extraordinaire. Les programmes des cours, tels que je vous les présenterai tout à l'heure, règlent l'ordre de l'enseignement et les matières.

De vastes salles de dissection plus grandes que celles de notre École pratique sont réservées aux dissections et aux travaux pratiques des étudiants sous la surveillance immédiate du professeur et des assistants : les assistants, à cause de l'organisation spéciale de l'enseignement, n'ont point d'élèves particuliers comme en France, aux-

quels ils donnent leur temps et leurs conseils, et la surveillance se trouve ainsi effective et fructueuse. D'autres salles avec doubles rangées de tables, placées devant les fenêtres, et munies de vastes tiroirs sont disposées de façon à ce que les démonstrations d'histologie normale, leurs préparations, puissent se faire avec tout le confort désirable.

Les caves contiennent plusieurs vastes salles convenablement aménagées qui sont destinées à la conservation des pièces d'histologie en bocaux, à la conservation des pièces anatomiques (anatomie normale et des régions), qui doivent servir aux démonstrations des cours : enfin M. le professeur Jössel n'a point oublié d'attirer notre attention sur une vaste salle, dite salle de glace, où les cadavres seront déposés pendant le printemps et l'été, afin qu'ils puissent se conserver durant la saison chaude et que les dissections continuent toute l'année.

Le musée qui complète l'enseignement et l'amphithéâtre où cet enseignement se donne oralement, sont placés entre les laboratoires et les cabinets des professeurs et les salles de dissections des élèves.

Les pavillons destinés à l'enseignement de M. de Recklinghausen présentent à peu près la même disposition : même profusion de cabinets, de laboratoires pour les maîtres, les assistants, les élèves, les docteurs étrangers; même luxe de matériel pour la conservation, la préparation des pièces : le tout inondé d'eau et de soleil. De petits appartements sont ménagés dans les combles pour les garçons attachés au service de chacune des chaires, et il n'est point jusqu'aux animaux destinés aux expériences qui ne jouissent, en attendant une fin d'ailleurs aussi malheureuse qu'utile, d'une habitation tout à fait hygiénique.

Ce splendide monument, véritable palais élevé à la science et aux hommes qui la cultivent est libre de tout voisinage gênant et bruyant; sa situation près des fortifications fait qu'il n'incommode lui-même nulle habitation particulière et que l'air s'y peut renouveler très-facilement.

Mais ce n'est là que la première partie du plan que le gouverne-

ment prussien s'est proposé en ce qui concerne l'organisation matérielle de sa nouvelle université.

Il a placé ses chaires de chimie, de pharmacologie et de physique dans le bâtiment terminé en 1866 et qui se trouve d'ailleurs tout près des laboratoires en construction de MM. Valdeyer et de Recklinghausen : mais pour donner aux travaux pratiques de ces trois chaires des locaux plus spacieux, il a joint la bibliothèque de l'École, dans les grandes salles du château, aux autres bibliothèques des Facultés de droit, de philosophie, etc., et à la bibliothèque de la ville que l'on a essayé de reconstituer par des dons nombreux. De nouveaux cabinets et laboratoires sont donc installés à la place de l'ancienne bibliothèque.

Quant à la vieille Faculté, où l'on enseigne encore l'anatomie et la physiologie, mauvaise construction datant de 1718, humide, obscure, malsaine, sentant à plein nez une odeur de cimetière, de tombes entr'ouvertes, elle ne sera plus longtemps encore destinée à l'enseignement. Installée lors de sa création dans ces locaux, dépendance de l'hôpital civil, la Faculté (du moins les autres chaires non encore pourvues de locaux dignes d'elles), les quittera pour aller habiter une autre construction, bâtie avec le même luxe et sur le même modèle, dans un vaste terrain proche de ceux-ci, et l'hôpital rentrera dans ses dépendances, assainies, restaurées, reconstruites peut-être. Je n'ai pu voir les plans de cette troisième construction, qui d'ailleurs ne sera commencée que dans quelques années. Un si long laps de temps ne sera du reste point attendu pour restaurer l'hôpital civil lui-même qui en a grand besoin, et suffira très-bien, en rentrant dans ses anciennes possessions, à l'enseignement clinique.

Si cet immense et magnifique outillage, si ces ressources énormes ne font pas naître le génie, avouons du moins, monsieur, qu'ils pourront faire naître de bons et solides travaux, et attirer en tout cas une jeunesse nombreuse. Disons, du reste, qu'il n'y a actuellement à l'université germanique de Strasbourg, que 650 élèves inscrits dont 180 étudiants en médecine : sur ces 650 étudiants de toutes facultés, il n'y a que 160 alsaciens. Mais les Prussiens ont foi dans l'avenir, et pour eux dans un avenir non éloigné, le chiffre des indi-

gènes devra s'élever et s'élèvera effectivement au chiffre de 5 à 600, sans compter naturellement les étudiants badois, wurtembergeois, prussiens, etc., c'est du moins l'avis de M. le président supérieur de la délégation provinciale d'Alsace-Lorraine (1).

Tout ceci ne fait pas moins naître de graves pensées, et si nous disons que l'enseignement primaire et secondaire n'attire pas moins l'attention du gouvernement impérial, il faut reconnaître que nous avons sous les yeux un spectacle dont nul détail ne doit être négligé. L'Allemagne, nous le savons fort bien, n'a pas été simplement mue dans ces grands travaux par une pensée purement humanitaire, par l'unique amour de la science, nous ne fermerons pas volontairement les yeux à la vérité, et nous dirons que les écoles agrandies et multipliées, que cette université importante fondée en Alsace, doivent surtout servir à germaniser la conquête. Mais l'on n'en doit pas moins rappeler, sans faire taire en soi les sentiments trop naturels de regrets, que l'Allemagne est la seule puissance de l'Europe qui, avec la République Suisse, ait franchement suivi l'exemple de la République des États-Unis. C'est en Allemagne que les Écoles primaires sont les plus nombreuses ; c'est en Allemagne que les instituteurs sont le mieux payés; c'est en Allemagne que l'enseignement supérieur, représenté par les universités, est le mieux organisé, le plus riche de moyens; c'est en Allemagne que les professeurs des universités sont sinon le plus considérés, mais du moins le plus noblement rétribués : autrefois ils avaient tous rang de chevaliers, aujourd'hui on les ennoblit encore, et l'État sait justement leur faire des traitements dignes de leur mérite et de leur rang. Chacun sait que l'Allemagne tient à honneur de consacrer une partie considérable de ses budget à l'éducation et à l'instruction sous toute ses formes, populaire ou supérieure. Il est tel État allemand comme la Saxe et le Wurtemberg qui peuvent soutenir la comparaison avec la République des États-Unis, et bien qu'en Prusse (chose singulière), on signale encore plus d'une ombre dans le tableau de

(1) Landesausschuss von Elsass-Lothringen. Dreizehnte Plenarsissung, am 15 juli.

l'éducation populaire, il n'est pas étonnant qu'en prenant possession de l'Alsace-Lorraine, le gouvernement de l'Empire se soit de suite préoccupé de ce qui touche le haut et bas enseignement.

Il vous semblera sans doute intéressant de jeter un coup d'œil avec moi sur le budget de l'instruction publique en Alsace-Lorraine: il est fort considérable. Ce pays dépensera dans l'exercice prochain 4,475,710 francs, ce qui, d'après les calculs établis par le rapporteur de la délégation provinciale, se traduit par une imposition annuelle de 3 francs environ par tête d'habitant. Si l'on ajoute à cette somme les diverses cotisations des communes, le budget total de l'instruction atteint le chiffre de 6,040,293 francs, soit 4 francs par tête. On conviendra que cette somme est très-forte pour une province (Reichsland), dont le budget général est de 43,915,298 marcs (1) ou 55 millions de francs environ.

L'enseignement primaire absorbe à lui seul 1,780,231 marcs, ou 2,225,289 francs; l'enseignement secondaire 786,134 marcs ou 982,668 francs; l'université 847,253 marcs, ou 1,059,046 francs; enfin la bibliothèque de l'université et de la province 167,950 marcs, ou 209,938 francs.

Il est vrai que, dans ce budget de l'instruction publique en Alsace-Lorraine, il faut compter des dépenses *extraordinaires* nécessitées par la période de reconstruction et de réorganisation qui est naturellement fort coûteuse : mais il ne faut point croire que, cette période une fois passée, ces dépenses extraodinaires disparaîtront en totalité; loin de là, M. le président supérieur de la délégation provinciale a pris soin de faire observer qu'elles ne devront disparaître *qu'en partie* seulement, car pour l'instruction publique l'Alsace-Lorraine voudra rester fidèle à ses traditions et occuper dans le nouvel Empire le rang qu'elle possédait en France, et « dans cette noble lutte pour le bien et la science, a-t-il ajouté, elle saura faire des efforts et des sacrifices incessants ».

En ce qui concerne l'université, le budget doit se solder pour l'année 1876, par une dépense ordinaire de 872,635 marcs à laquelle il

(1) Le marc vaut 1 fr. 25.

faut ajouter pour l'extraordinaire la somme de 21,950 marcs, soit au total 894,585 marcs desquels il y a à déduire la somme de 47,332 marcs portés en recette; ce qui fait ainsi que nous l'avons dit plus haut une dépense nette de 847,253 marcs ou 1,059,046 francs.

Vous n'apprendrez pas avec étonnement, monsieur, que cette dépense énorme a excité ici de vives appréhensions. On s'est demandé non sans raison si l'état financier de l'Alsace-Lorraine permettait un budget aussi élevé. Les représentants les plus autorisés de nos anciens compatriotes dans la presse politique et dans la délégation provinciale n'ont pas hésité à déclarer qu'ils eussent préféré en Alsace et à Strasbourg, une université plus appropriée aux besoins alsaciens, aux traditions et aux ressources du pays, et que la nouvelle institution d'enseignement supérieur n'était pas proportionnée aux ressources de la province.

Les représentants officiels du gouvernement prussien, tout en faisant observer que les universités d'Allemagne n'étaient pas destinées à ne recevoir que les étudiants de tel état déterminé, ceux par exemple du pays où se trouve placée l'université, ont reconnu dans les séances de la délégation la justesse de ces réclamations et ont engagé la délégation à déposer une demande près le gouvernement de l'Empire afin d'obtenir qu'il supportât une partie des charges. Il n'est pas douteux que cette demande ne reçoive une réponse en partie favorable; mais, en fin de compte, l'Empire et la Province, n'auront pas moins fait de grands sacrifices pour la nouvelle université.

En ce qui concerne la bibliothèque, elle réunirait déjà, parait-il, grâce à de nombreuses donations, trois cents à trois cent cinquante mille volumes qui, tout en constituant « un trésor inépuisable, de l'aveu du président de la délégation, présentent cependant de nombreuses lacunes ». Nous souhaitons de grand cœur que ce trésor inépuisable n'ait point, du reste, le sort des quatre cent mille volumes qui constituaient l'admirable bibliothèque de Strasbourg avant 1870.

L'université présente naturellement la même organisation que toutes les autres universités germaniques. On sait que le corps uni-

versitaire, la réunion des professeurs des cinq facultés, se gouverne lui-même, qu'il choisit périodiquement dans son sein : un recteur dit recteur temporaire, un prorecteur temporaire, et des doyens temporaires. Le Sénat académique, qui complète l'administration intérieure de l'université, se compose du recteur, du prorecteur, des doyens des cinq facultés et enfin des sénateurs librement choisis dans le corps des professeurs. C'est ce haut-conseil fréquemment renouvelé, librement élu (ce qui en rehausse encore l'autorité), qui arrête le programme des cours, fixe la discipline des étudiants, examine les certificats d'études de ceux qui se présentent, il confère de sa pleine autorité des grades à ceux qui quittent les bancs.

Anciennement il y avait des abus : les professeurs et les élèves jouissaient de priviléges vraiment trop étendus : les professeurs avaient rang de chevaliers, nous l'avons dit, et leur juridiction sur les étudiants s'étendaient à des matières qui sont du ressort de l'État. C'est ainsi que les étudiants ne pouvaient être poursuivis pour dettes ou délits que d'après certaines formes ; on n'en avait justice que du consentement du Sénat académique. Une université constituait ainsi une petite république, indépendante et libre au sein de la cité, et parfois un peu tumultueuse et jalouse de ses prétendus droits.

Les gouvernements pour mettre un terme à ce qu'ils considéraient comme des abus voulurent alors réprimer, et comme il arrive toujours, ils eurent la main trop lourde. Au-dessus du Sénat académique ils mirent des commissaires ou curateurs royaux et impériaux, munis de surveillance et de haute police, et supprimèrent les priviléges des professeurs et des étudiants. Cette mesure provoqua tout d'abord une grande effervescence, mais grâce au bon sens du corps universitaire et au bon choix des délégués, toujours bienveillants et faciles, tout s'est calmé, et les universités allemandes jouissent aujourd'hui de toute la liberté désirable.

La Faculté de médecine de Strasbourg possède treize professeurs ordinaires ou titulaires; deux professeurs d'anatomie, MM. Valdeyer et Jössel; un professeur de physiologie, M. F.-L. Goltz; un profes-

seur de chimie, M. Hoppe-Seyler; un professeur de pharmacologie et thérapeutique, M. Schnuedeberg; deux professeurs de psychiatrie, MM. Jolly et Strohl; un professeur de clinique médicale, M. Leyden, qui a pour premier assistant M. le docteur Kohts, privatdocent; un professeur de clinique chirurgicale, M. Lücke, qui vient de Zurich ; un professeur de gynécologie, M. Gusserow ; un professeur d'accouchements, M. Aubenas, et enfin un professeur de syphilologie et de dermatologie. Un professeur extraordinaire, M. Laqueur, professe l'ophthalmologie théorique et clinique, et quatre privatdocents sont chargés de cours relatifs aux maladies des oreilles, des enfants, à la médecine opératoire, etc.

Cette lettre est déjà bien longue, monsieur, je ne m'étendrai sur l'organisation des chaires et de l'enseignement dans une Faculté de médecine d'Allemagne que dans une prochaine étude. L'université de Strasbourg, d'Heidelberg ou de Munich pourra servir de modèle à notre exposition : je vous demanderai la permission de m'étendre alors à loisir sur les professeurs ordinaires , extraordinaires et sur l'intéressante *institution des privatdocents sur laquelle roule tout le recrutement des professeurs des universités allemandes.*

Jetons cependant, avant de terminer, un regard sur le programme des cours, les occupations des professeurs et les matières qu'ils doivent traiter dans ce semestre d'hiver 1875-1876, depuis le 20 octobre 1875, époque de la rentrée des étudiants jusqu'au 18 mars 1876, jour où commence le semestre d'été.

Prenons d'abord l'enseignement de l'anatomie : elle est professée à l'université de Strasbourg, par MM. Valdeyer et Jössel.

M. le professeur Valdeyer fait douze leçons d'une heure par semaine : il enseigne durant ce semestre l'anatomie descriptive à l'exception de l'ostéologie et l'arthrologie, qui sont exposées par son collègue; il fait deux leçons par semaine, le lundi et le vendredi sur l'histoire du développement de l'homme; le reste de son temps, le matin et le soir, il partage avec M. Jössel le soin de surveiller les travaux de dissection des étudiants : cette partie de ses occupations est rétribuée par les élèves et l'enseignement se fait alors *privatim* ou *privatissime.*

M. le professeur Jossel fait neuf cours par semaine, les uns sur l'anatomie topographique, les autres sur l'ostéologie et l'arthrologie; il joindra même, cet hiver, à ces matières des leçons sur les luxations; le reste de son temps, matin et soir, est pris par la surveillance des dissections.

Dans le semestre d'été de 1875 (du mois de mars au 14 août), ces deux mêmes professeurs avaient employé les vingt et un cours qu'ils faisaient par semaine à enseigner la splanchnologie, et en général l'anatomie descriptive, moins l'ostéologie et l'arthrologie enseigné par le docteur Mihalkovics, privatdocent qui a depuis quitté Strasbourg, l'anatomie générale, l'histogénie et la réparation des tissus, et à faire faire tous les jours de la semaine des exercices pratiques de micrographie : ces cours étant comme ceux de l'hiver *gratis*, *privatim* ou *privatissime*.

S'il est vrai, monsieur, que la rétribution donnée par les élèves aux maîtres dont les leçons sont suivies est généralement exigée, il n'est pas moins exact de dire que rarement, jamais même, un étudiant ne s'est vu fermer la porte d'un amphithéâtre ou d'un laboratoire faute d'argent : il paiera la moitié, le tiers, le quart de la somme exigée; celui enfin qui ne peut rien donner, ne donnera rien.

Cette multitude de cours publics et privés a le double avantage, chacun le comprend, de rendre les relations des maîtres et des étudiants plus fréquentes, plus faciles, partant plus agréables et de faire passer sous les yeux des élèves un grand nombre de matières, que l'on met dans nos Facultés françaises vraiment trop de temps à exposer aux étudiants. Nos observations à ce sujet ne sont point nouvelles ; le cours d'anatomie fait à la Faculté de médecine de Paris par le professeur, n'est pas terminé en moins de trois ou quatre années ; c'est un an de moins qu'il n'en faut à un élève pour finir toutes ses études médicales.

Les exercices pratiques de laboratoires, d'instituts, comme on dit ici, sont extrêmement fréquents : je n'en compte pas moins de dix-huit par semaine matin et soir deux heures durant, au moins, dans ce même semestre d'été, dirigés par les professeurs titulaires et le

privatdocent. Le développement et l'importance, donnés d'ailleurs aux laboratoires dans la magnifique construction due à l'initiative des professeurs Valdeyer et de Recklinghausen, marquent quelle idée les Allemands se font de leur nécessité.

M. le docteur Goltz, professeur ordinaire de physiologie, fait de même son cours hiver et été; tous les jours de la semaine il dirige les travaux particuliers des élèves dans les instituts; de plus les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de onze heures à midi, il fait un cours (*privatim*) de physiologie expérimentale qui traitera cet hiver des organes de la vue végétative, le cours de l'été ayant porté sur la physiologie du système nerveux; le samedi seulement de onze heures à midi, il fait un cours public ou *gratis* (*sic*).

Je reviendrai à propos de Strasbourg ou d'une autre université sur les programmes des cours, d'ailleurs fort scrupuleusement remplis. Il me paraîtra peut-être plus profitable de le faire à propos d'une université de capitale, car l'Allemagne s'est centralisée en quelque sorte pour les études, comme pour le reste; elle marche vers l'unité universitaire, comme elle a marché vers l'unité politique : les villes moyennes et petites autrefois étaient le séjour favori de ces hautes-écoles; les capitales et les grandes cités paraissent leur convenir seules maintenant.

Que devient l'élément médical français dans ce grand mouvement, et à côté de cette Faculté voisine écrasante? Le gouvernement d'Alsace-Lorraine a laissé, aux mains de trois ou quatre médecins français qui ont même opté pour notre nationalité, deux services importants à l'hôpital civil, l'un de médecine et l'autre de chirurgie. Ces services sont les seuls où veulent entrer nos anciens compatriotes ; ce n'est réellement qu'avec difficulté et parce qu'il n'y a plus de place dans les services des médecins français, que les malades de la consultation se décident à entrer dans les salles des professeurs allemands. M. le professeur E. Bœckel, membre correspondant de la Société de chirurgie, a su maintenir à l'hôpital civil, les hautes traditions de notre chirurgie française. J'ai vu dans son service d'intéressants malades, et notamment quatre ou cinq cas de fractures du crâne

traités par la trépanation préventive, guéris ou en voie de guérison. M. le docteur Jules Bœckel, chirurgien-adjoint de l'hôpital civil, a réuni dans un intéressant mémoire (1) toutes les observations de la pratique hospitalière de 1872 et 1873 relatives à cette matière.

La *Gazette médicale de Strasbourg* vit toujours : en 1876 elle aura trente-cinq années d'existence ; son rédacteur en chef M. J. Bœckel tient avec soin ce recueil au courant des publications d'outre-Rhin et d'outre-Vosges.

Il ne conviendrait point enfin qu'un médecin français, de passage à Strasbourg, quittât cette ville sans parler du professeur Kœberlé. Cet éminent maître a eu l'obligeance de me conduire près de ses opérées et de me montrer ses statistiques. Vous n'ignorez pas que, tout en attachant une grande importance aux influences saisonnières et climatériques, M. Kœberlé opère au cœur même de la ville de Strasbourg, dans une spacieuse maison de santé appartenant à une communauté religieuse. Il opère ses malades par série de quatre ou cinq et ses succès sont nombreux ; la dernière série de cinq cas a compté quatre guérisons, quant à la cinquième malade elle est morte guérie (selon notre expression très-juste et pourtant si fort raillée surtout dans la pratique civile). Au bout d'un mois pendant lequel le travail de cicatrisation avait marché à merveille, la malade eut un refroidissement pendant la nuit et elle fut emportée en trois jours par une pneumonie. M. le docteur Liouville avait assisté à l'opération de cette malade.

M. le professeur Kœberlé vient de publier un intéressant mémoire sur la *Réunion des plaies* (2) dans lequel il expose avec détail ses idées sur l'infection purulente, sur l'action de l'air dans le traumatisme. « Le contact de l'air sur une plaie récente, dit-il, prolongé même pendant une heure et plus, ne s'oppose pas à la réunion immédiate. Quand même un peu d'air resterait enfermé dans une anfractuosité, ou s'il y avait un peu d'emphysème consécutif à l'abla-

(1) Examen critique des doctrines de la trépanation dans les plaies de la tête. Paris, chez Masson; Strasbourg, chez Treuttel et Würtz.

(2) Travail lu à la Société de médecine de Strasbourg le 2 juillet 1874. Strasbourg, Schultz, 1875.

tion d'une tumeur, ce que l'on ne peut pas éviter dans certaines circonstances, cet air non renouvelé ne donne lieu à aucun accident. L'oxygène se résorbe très-vite ; il est absorbé par les globules sanguins, et l'azote qui reste ne tarde pas à disparaître. Lorsque l'action de l'air est prolongée et est renouvelée (c'est-à-dire lorsque l'oxygène est en excès) ou bien est en rapport avec des substances oxydables, il concourt à la décomposition putride du sang et de la sérosité qui sont soustraits à la circulation. C'est alors un agent actif de la septicémie. » Vous rapprocherez ces idées, monsieur le rédacteur, de celles qu'a fait naître l'application de la ouate dans les traumatismes, par notre savant maître Alphonse Guérin , et vous conclurez comme moi que l'accord est loin encore d'être fait touchant l'action de l'air sur les plaies.

M. le professeur Kœberlé entre dans d'intéressants détails et conseils sur la manière dont il faut procéder pendant le cours de l'opération d'ovariotomie : il indique les pièces à pansements, les objets dont il se sert et notamment il insiste sur les pinces dites hémostatiques auxquelles il a ajouté *un cliquet à trous* qui facilite leur enlèvement. M. Kœberlé se sert avec avantage de ces pinces depuis dix ans ; elles sont de son invention, bien qu'elles portent le nom d'un chirurgien de Paris, auquel il en a envoyé, dit-il, un modèle il y a quelques années : c'est là une question de priorité au sujet de laquelle l'éminent chirurgien de Strabourg se propose d'envoyer une note rectificative à nos journaux et à notre Société chirurgicale de Paris.

DEUXIÈME LETTRE

LES UNIVERSITÉS DE L'ALLEMAGNE DU SUD.

Munich, 2 décembre 1875.

Monsieur le directeur,

Bien que la fameuse ligne du Mein, n'existe point en Allemagne pour les sciences, et notamment pour l'enseignement médical, je suis obligé de la tracer et de prier vos lecteurs d'en tenir compte. Non-seulement cela apportera quelque méthode, dans notre examen, mais nous trouverons ainsi plus facilement l'occasion de mettre en lumière les nombreux traits communs et aussi les quelques différences qui caractérisent les hauts établissements scientifiques d'au-delà et d'en de çà de cette rivière passée, jusqu'à nouvel ordre, comme barrière politique, à l'état de souvenir, ainsi du reste que tant d'autres frontières.

Chacun le sait, la constitution d'une université allemande n'est point la même chose que celle de l'Université de France. Une université allemande est restée, en ce qui concerne son organisation, exactement semblable à la savante création du moyen-âge qui a su, pendant de longs siècles et malgré tous les obcurcissements de la scolastique, maintenir à peu près intact le grand héritage des plus belles œuvres de l'esprit humain dans l'antiquité. Loin d'embrasser l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, comme la nôtre, elle ne représente que la réunion des Facultés où sont exposées, pratiquement et théoriquement, les connaissances humaines et leur histoire, et où la jeunesse vient s'instruire dans le but d'exercer la profession, dite libérale, qu'elle a choisie. La collection des universités allemandes joue certainement à mille points de vue un grand rôle dans l'Empire et dans les divers États qui le constituent à l'heure présente, mais le pouvoir ou mieux le ressort académique d'une université allemande n'est qu'absolument local.

Rien de moins semblable à l'organisation unitaire que Napoléon Ier donna à l'instruction nationale, dans un but sur lequel aucun parti ne s'est jamais fait illusion.

Les Allemands ont souvent peine à se rendre compte de la création du législateur impérial. Il n'est point toujours facile de leur faire entendre que Napoléon a donné au mot *université* un sens qui ne lui avait jamais été jusqu'à lui attribué ; qu'actuellement par cette désignation, *université de France*, nous comprenons la collection de tous nos établissements d'instruction publique, primaire, secondaire et supérieure, sous la direction immédiate d'un fonctionnaire appelé du nom caractéristique de grand maître de l'université du temps de Fontanes et de l'abbé Frayssinous, c'est-à-dire sous le premier Empire et une partie de la Restauration ; et appelé aujourd'hui ministre de l'instruction publique.

Quels que soient les avantages politiques que Napoléon et les gouvernements qui lui ont succédé ont tiré du régime que le premier avait institué et que les autres ont d'ailleurs exactement conservé, on peut dire aujourd'hui, sans être taxé de la moindre exagération, qu'il est tout à fait inférieur au système qui centralise dans un unique établissement les cinq Facultés. Pour l'État, il est sans doute d'une haute utilité de faire fonctionner toutes les écoles comme fonctionnent les diverses branches de l'administration publique, et subordonnant le petit peuple de ses professeurs à une volonté unique, de le conduire aussi facilement que tel archevêque, membre du sénat impérial, prétendait conduire son clergé. Au point de vue des intérêts modernes de la politique nul n'a de peine à comprendre l'importance de la constitution de l'université de France. Il est fâcheux que le haut enseignement n'ait pas pu en retirer les mêmes avantages.

Un fait est caractéristique d'ailleurs. Le système français n'a obtenu nulle part droit de cité, pas plus en Italie, qu'en Angleterre et qu'en Allemagne. L'Europe, qui nous a tant imités, n'a pas cru devoir s'assimiler ce nouvel ordre de choses, elle a conservé l'ancien et elle a bien fait.

Est-ce à dire, pour cela, qu'avant 1789 les établissements d'ensei-

gnement libre, que les corporations enseignantes ou savantes, que les universités mêmes dépendant de l'État, pour reproduire la création du moyen-âge avec laquelle l'Europe, on doit le reconnaître, était arrivée à un développement intellectuel brillant, ne fussent pas en majorité tombés dans les plus criants abus et dans une instgnifiance déplorable. Une étude serrée de la question a montré qu'ils avaient, pour la plupart, perdu presque tout crédit. Mais il faut cependant avouer que la France d'aujourd'hui (les récents malheurs qui l'ont accablée ne l'ont que trop prouvé), malgré la diffusion de l'enseignement à ses divers degrés, semble moins riche d'esprits cultivés, studieux, curieux de toutes choses, sagement ambitieux, noblement libéraux, que lorsque la grande assemblée constituante sortit en 1789 de son sein. Ceci s'appliquant naturellement à la vie intellectuelle dans nos provinces, car Paris est, par un excès contraire, devenu le point de concentration de toutes les forces littéraires et scientifiques du pays. Ce contraste même, cette langueur et ce dépérissement d'un côté, cette surabondance de vie et de progrès de l'autre ont fini par engendrer un état fâcheux que les partis intéressés ont su exploiter sous le nom d'antagonisme et qui, bien que n'étant point cela, a singulièrement nui à la France, en substituant à une marche régulière et continue vers le mieux, des bonds en avant, puis des reculs trop accentués et trop fréquents surtout. C'est peut-être là, en quelques lignes, toute la philosophie de notre histoire contemporaine dans ce siècle tourmenté. Beaucoup d'autres causes, sans doute, figureraient dans l'analyse des flux et reflux politiques qui ont tour à tour fécondé et ravagé notre sol; mais l'organisation de l'enseignement supérieur, tel qu'il a existé jusqu'à ce jour dans nos départements, enseignement qui s'adresse particulièrement aux classes auxquelles la fortune et par conséquent le loisir ont réservé l'accès aux emplois dans le gouvernement et aux professions libérales, a certainement une grande responsabilité par son insuffisance, son morcellement, ses subdivisions sans objet, son appauvrissement enfin, dans ces déplorables et incessantes tempêtes. Les provinces n'ont trouvé dans aucune ville de France, sauf Paris, ces grands foyers d'études, ces centres d'activité intellectuelle, qui

mûrissent, fécondent et ennoblissent les jeunes générations en élevant leur esprit au-dessus des préjugés par la science et une libre instruction. Que sont nos Académies avec leurs Facultés éparses à côté d'une grande université allemande ? La réponse est malheureusement trop facile.

Je laisserai de côté, dans cette lettre du moins, monsieur le directeur, la solution que l'Assemblée nationale de 1871 a cru devoir donner à ce grave problème. Je n'ignore pas que la ligne de conduite de *la Gazette* est la liberté d'enseignement pour laquelle elle combat depuis une dizaine d'années, et croyant que de tout le fracas qui se fait aujourd'hui autour de la question de la liberté d'enseignement supérieur, « il ressortira pour notre Université nationale, surtout dans l'ordre de la médecine, des éléments de développement et de succès qui lui étaient jusqu'alors refusés» , je n'aurai garde d'*accrocher* à cet intéressant sujet, comme vous me disiez judicieusement et spirituellement, *la question cléricale.*

Il est cependant intéressant de rappeler ce qu'ont pensé au sujet de l'université, de son organisation, de sa centralisation excessive, et enfin au sujet des droits de l'État, de bons et graves esprits.

Après la chute de Napoléon Ier, l'université unique et générale d'empire devint nécessairement l'objet de l'attention du gouvernement de Louis XVIII. Sur la proposition de Montesquiou et de Guizot, alors secrétaire général du ministère de l'intérieur, une importante ordonnance fut rendue le 17 février 1815 qui décentralisait l'université de France, en créant dix-sept universités, lesquelles devaient être établies dans les principales villes du royaume. C'était bien là une véritable décentralisation, et nous n'hésitons pas à approuver les motifs qui l'avaient inspirée. Guizot, tout en reconnaissant plus tard, alors qu'il était ministre de l'instruction publique sous Louis-Philippe, que ce chiffre de dix-sept universités provinciales était beaucoup trop considérable, parce qu'il n'y a pas, en France, dix-sept centres naturels de hautes et complètes études, avait raison de vouloir créer, hors de Paris, dans les départements, un certain nombre de brillants et actifs foyers de travail et d'enseignement capables de faciliter la renaissance de la vie provinciale. Il

avait raison aussi de vouloir, par ses dispositions nouvelles rendre moins pesant sur l'enseignement public, le pouvoir trop absolu, qui, avec l'empereur déchu, disposait souverainement de l'administration et des programmes de ces établissements en même temps que du sort des maîtres. C'était là des idées saines et larges. Le débarquement de Napoléon, à Cannes, et les Cents-jours rendirent l'ordonnance royale inexécutable. Celle-ci, d'ailleurs, ne fut point reprise par la seconde Restauration.

Sous le gouvernement de juillet, Guizot regrettait toujours que toutes les ambitions, que tous les esprits se tournassent vers Paris. « La concentration de la vie intellectuelle dans la capitale, dit-il quelque part dans ses *Mémoires,* n'a pas seulement pour effet de la faire dépérir dans nos provinces; elle l'altère et finit par l'énerver ou la corrompre là même ou elle la développe ». Imbu de ces idées, il voulut, à son tour, tenter la décentralisation de l'université, en proposant de créer des universités locales dont il aurait placé les siéges à Strasbourg, à Rennes, à Toulouse et à Montpellier. Le plan, comme le précédent, ne put être réalisé.

V. Cousin, dans les intéressants rapports qu'il écrivit à la suite de ses missions scientifiques en Prusse et en Hollande, eut occasion d'exprimer les mêmes opinions. Ses réflexions, à propos des universités de Leyde, d'Utrecht, d'Iéna et de Leipsig, sont du plus véritable intérêt. Pendant son ministère (1840), il se vit, comme Guizot, assailli de mille demandes. Pas de villes moyennes, pas de petites villes mêmes qui ne réclamassent une faculté. Celles-ci préféraient une Faculté des lettres, celles-là une faculté de droit, ces dernières voulaient une Faculté des sciences. Une petite Faculté n'aurait point fait mauvais effet à côté d'une petite cour royale. De 1830 à 1832, bien des Facultés furent, en effet, installées et éparpillées, au grand regret des ministres qui avaient la main forcée, au grand détriment de l'État qui semait ainsi beaucoup d'argent sans en recueillir aucun fruit, et, sans nul avantage pour la science. Les Facultés isolées n'étant aux yeux de V. Cousin d'aucune utilité, il refusa, durant son ministère, de créer une Faculté des sciences à Lyon, disant avec raison qu'elle ferait des cours de luxe à des amateurs bénévoles, et

qu'elle ne servirait à rien, puisqu'elle n'avait pas d'étudiants obligés, Il ne voulait fonder une Faculté des sciences, que si la chambre des députés accordait les fonds nécessaires pour créer en même temps, une Faculté de médecine. Le même écrivain tenait un semblable langage à propos de la Faculté de droit de Poitiers, à côté de laquelle il voulait justement installer une Faculté des lettres. « Puisse un ministère, sérieusement dévoué à la cause de l'instruction publique, ajoutait-il dans son rapport sur l'enseignement supérieur et secondaire en Hollande, entreprendre de substituer peu à peu de grands centres scientifiques fortement constitués et richement dotés, à de pauvres Facultés isolées, sans bibliothèques, sans collections, sans ressources et presque sans étudiants (1). »

D'ailleurs la décentralisation de l'université, ainsi entendue à cette époque, n'impliquait point l'abdication des droits de l'État en matière d'instruction publique. Ce serait gravement se méprendre sur les intentions qui animaient alors Cousin et Guizot, que de croire qu'ils acceptassent, sans de graves restrictions, l'immixtion de l'église dans l'enseignement supérieur. L'église a pu être, en fait d'instruction populaire, une puissance efficace ; en fait d'instruction supérieure,

---

(1) V. Cousin écrivait ces lignes en 1836, et ce qu'il y a de curieux, c'est que pendant son ministère de 1840, alors qu'il pouvait tenter de réaliser le vœu qu'il émettait lui-même si éloquemment quatre ans auparavant, et proposer une véritable réforme dans l'enseignement supérieur en reprenant tout au moins les idées de Guizot, c'est-à-dire en constituant cinq grandes universités en France, à Paris (où la faculté de théologie venait d'être rétablie), à Strasbourg, à Rennes, à Toulouse et à Montpellier ; il se bornait à demander pour Rennes, déjà en possession des facultés de droit et des lettres, la création d'une faculté des sciences et d'une faculté de médecine. Ce projet n'était présenté que comme un *échantillon* des grands centres d'instruction supérieure que le gouvernement avait l'intention de créer sur quelques points de la France. La Chambre n'accorda de crédit que pour la Faculté des sciences, et le projet ministériel échoua dans sa plus importante partie, puisque la Faculté de médecine était condamnée.

Guizot ajoute, avec raison, qu'un projet moins mesquin eut été sans doute mieux compris, et, par là, eût eu plus de chances de faire accepter, de l'opinion et de la Chambre, une sérieuse réorganisation de l'enseignement supérieur.

jamais. Ceci est une vérité historique. « Le gouvernement des esprits revient à l'État, a écrit Guizot dans le grand ouvrage que nous citions plus haut, c'est-à-dire à la collectivité des citoyens représentant leur temps, leur siècle et les mœurs intellectuelles et morales qui en sont l'expression; il faut des guides dans l'ordre intellectuel, et il est facile de déterminer quel est l'ordre intellectuel véritable. L'Église a posssédé au moyen-âge et jusqu'au dix-septième siècle, le gouvernement des esprits en France : la science n'existait pas, elle rentrait dans le domaine de la foi. Ces temps ont à jamais disparu : l'intelligence humaine et la science sont aujourd'hui sécularisées. Les sciences morales sont cultivées par des laïques et si l'église renferme encore çà et là quelques rares savants, le monde savant est tout entier laïque. Fait de conséquence immense : la liberté était née le jour où l'intelligence humaine échappait à la théodicée ». Ainsi s'exprime l'un des chefs reconnus d'une école politique dont les doctrines n'ont jamais passées pour subversives.

Je n'ignore pas que Guizot admettait d'ailleurs, dans son principe, la liberté de l'enseignement supérieur, et que Villemain et Salvandy, de 1841 à 1847, présentèrent dans le but de la fonder, divers projets de loi. Mais ce qui m'a toujours paru difficile à comprendre dans l'examen de cette question, c'est que, du jour où elle fut sérieusement agitée et mise à l'étude, Guizot lui-même porta le plus rude coup à la liberté de l'enseignement supérieur, en prenant hautement parti pour l'université attaquée par la majorité du clergé français en 1845, presqu'aussi vivement que sous la Restauration, et en n'hésitant pas à frapper les jésuites devenus les principaux représentants de la liberté d'enseignement. Qui donc a oublié les négociations de Guizot et de Rossi près Grégoire XVI, pour la dissolution de la puissante congrégation et les avertissements efficaces donnés alors à la cour de Rome, si elle n'aidait point à l'exécution d'une mesure « que le sentiment public de la France et la nécessité d'État réclamaient absolument ? »

Il est vrai que les mêmes hommes qui, il y a vingt-sept ans, applaudissaient aux discours et à la politique de Guizot, qui acceptaient théoriquement la liberté d'enseignement et se refusaient ensuite à

la livrer aux mains de la plus puissante des corporations religieuses, ont su aujourd'hui agir comme ils pensaient et tenir une conduite plus logique. Mais est-ce avoir entièrement raison que d'être si logique ?

Je m'arrête ici : aussi bien, l'on est ramené comme malgré soi aux grands débats contemporains, quand on touche ce grave problème et l'on verse facilement dans la politique d'actualité, quand on ne veut s'occuper de cette question qu'historiquement et scientifiquement. Mais je dois dire, à ma décharge, que tout autre sans doute ferait de même, car elle préoccupe singulièrement le corps enseignant de l'Allemagne. Il est difficile notamment à un Français de passage dans une ville universitaire d'éviter les questions, les réflexions, les commentaires de ses hôtes, et je vous assure, monsieur, que rien de tout cela ne nous est épargné dans les visites aux hôpitaux et aux instituts.

Les courtes observations qui précèdent sont loin d'être inutiles, pour se rendre un compte exact de l'état des universités et des Facultés de médecine dans les États du Sud.

Comme nous vous le disions dans notre première lettre, il y a vingt et une universités dans l'Empire allemand, mais il n'y a que vingt Facultés de médecine, parce qu'à Munster où une université complète fut fondée en 1780, il ne reste plus que les Facultés de théologie et de philosophie, connues plus généralement sous le nom d'Académie de Munster. Ces universités sont établies dans deux capitales de très-inégale importance, Berlin et Munich; dans quatre grandes villes, Kœnigsberg, Breslau, Leipsick et Strasbourg; enfin dans quatorze villes, petites et moyennes, Bonn, Gœttingue, Giessen, Greifswald, Halle, Kiel, Marbourg, Iéna, Rostock, Fribourg-en-Brisgau, Heidelberg, Tubingue, Wurtzbourg et Erlangen.

Autour de ces divers établissements placés dans la Prusse orientale, la Silésie, les provinces du Rhin, la Saxe, le Hanovre, la Hesse, le Mecklembourg, le Wurtemberg, le grand duché de Bade, et la Bavière, les Allemands font, en quelque sorte, graviter, à la manière de satellites, les universités autrichiennes, suisses et russes, où l'enseignement se fait dans l'idiome germanique, telles que Vienne

et Prague (comptées au nombre des universités allemandes avant 1866), Gratz et Insbruck, d'une part, Bâle, Berne et Zurich de l'autre et enfin Dorpat dans les provinces ouest de la Russie.

Les universités du grand-duché de Bade, Fribourg-en-Brisgau et Heidelberg, celle du Wurtemberg, Tubingue, et enfin les trois universités de la Bavière, Erlangen, Wurtzbourg et Munich, doivent nous occuper seules aujourd'hui.

Nous déplorions tout à l'heure, monsieur le directeur, la trop grande concentration du haut enseignement français et la centralisation excessive qui ont nui, pendant si longtemps, à son développement, et ce n'est pas sans dessein que nous désirions attirer sur ce point l'attention. Par un contraste marqué, les universités de l'Allemagne dispersées çà et là dans les provinces d'un même royaume, dans des duchés, de petits États du Sud et du Nord, s'offrent à l'étude comme placées sans ordre, sans harmonie, sans dessein, tantôt les unes sur les autres, tantôt séparées par de grandes distances, suivant le hasard des fondations royales et aussi le jeu d'influences politiques qui ont pu avoir autrefois leur valeur, mais reléguées aujourd'hui dans le plus complet oubli.

Tel électeur fonde une université dans la ville où il a élu résidence. Tel duc voisin ne saurait souffrir que son duché ne fut point de même pourvu. Et voici des universités trop rapprochées, rivales, et qui, au lieu de se prêter un mutuel appui, divisent l'enseignement, se partagent les étudiants et tombent toutes deux dans la médiocrité. La concurrence n'engendre pas toujours le progrès et la prospérité. C'est là un fait qui s'est souvent reproduit depuis la seconde moitié du quatorzième siècle, époque à laquelle ont été créées les premières grandes universités d'Allemagne qui subsistent encore aujourd'hui. Le nombre de ces universités était alors considérable, ce qui s'expliquait facilement par le morcellement politique du territoire et la multiplicité des États de toute grandeur. Au milieu des bouleversements dont l'Allemagne fut le théâtre à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci, beaucoup d'entre ces établissements disparurent; d'autres furent réduits, tronqués; d'autres enfin déplacés; mais jamais une pensée unique, pesant les divers avan-

tages résultant de la position topographique, des ressources financières des pays, ne présida à la distribution, à l'établissement, à la situation des universités. Les réformes, les modifications qui furent faites, ne furent jamais conçues que dans un esprit purement local, sans préoccupation extérieure. Je citais tout à l'heure Munster, une des villes les plus importantes de la Westphalie, dont l'université fondée en 1780 ne subsiste plus que sous le nom modeste d'Académie ; la situation déplorable dans laquelle était tombé cet établissement nécessita cette quasi-suppression. On pourrait citer Prague, qui possédait encore sous le règne de Ferdinand II, deux universités ; l'une fondée par Charles IV et l'autre par les Hussites. Cette dernière fut supprimée par Ferdinand II. De même, l'université actuelle de Munich n'est installée dans la capitale de la Bavière que depuis 1826. Jusqu'en 1800 elle résida à Ingolstadt, petite ville à qui elle acquit autrefois une grande célébrité; de là, elle fut transférée à Landshut, ancienne ville d'une quinzaine de mille âmes, qui abonde en monuments gothiques d'un haut intérêt archéologique.

Certes, que les universités de l'Allemagne aient subi une importante métamorphose, et qu'elles tendent aujourd'hui, en siégeant dans les capitales ou les grandes villes, à attirer en leur sein plus de vie et de mouvement scientifiques, ceci est incontestable, et je crois avoir soumis aux lecteurs de *la Gazette* cette observation. Mais cette tendance est moins vive qu'elle ne parait au premier abord, et au lieu d'une répartition vraiment allemande de tous les centres universitaires, nous n'avons plutôt, devant les yeux, que des groupements, des distributions où domine souvent un esprit particulariste et très-respectueux des traditions.

Ce sont là d'ailleurs des réflexions purement théoriques; encore que pour nous, la science ne reconnaisse point de frontières, nous ne pousserons pas le désintéressement jusqu'à souhaiter qu'une volonté unique et impérieuse résolve le problème et concilie les intérêts locaux des petits États et des intérêts plus généraux. Ce sont là des affaires, purement allemandes, où un étranger aurait tort de vouloir placer le mot; mais nous dirons cependant, nous renfermant dans la plus modeste appréciation, que cette situation, dans

laquelle les universités de capitales et de grandes villes sont favorisées, maintient, tout en les laissant vivre, d'autres universités dans un état de souffrance très-visible. Telle université qui brillait, il y a quelque trente ans du plus vif éclat, languit aujourd'hui avec un nombre vraiment trop restreint d'étudiants. Telle autre qui jouissait d'une ancienne renommée, n'est plus que l'ombre d'elle-même, écrasée par le voisinage d'une puissante rivale qui l'efface et la rend inutile. Cette troisième, qui attirait autrefois autour de ses chaires une foule d'étrangers accourus des Deux-Mondes, est aujourd'hui délaissée d'eux; circonstance grave et par laquelle on apprécie souvent, en Allemagne, l'importance d'une université. Les noms et les chiffres ne nous manqueront pas, et nous les citerons à l'occasion.

En principe, toutes les universités de l'Allemagne sont destinées à recevoir les étudiants de tous les États allemands; mais il résulte des faits que nous venons d'exposer que les unes sont fréquentées presque exclusivement par les jeunes gens du pays même, auquel appartient l'université. Ce sont là ce que j'appellerais volontiers des universités *locales*. Quelques uns de leurs professeurs sont sans doute des hommes éminents, connus, mais non point tous, et le nombre des étudiants est souvent misérable. Les autres, grandes universités allemandes où les gouvernements appellent, par de sérieux avantages pécuniaires, les savants les plus en renom, attirent en même temps les élèves par centaines, et n'ont pas de peine à écraser leurs faibles voisines. Pourquoi ne montrerions-nous pas de suite, en ce qui touche les Facultés de médecine, Iéna devenu par exemple une université insignifiante à côté de Leipsig, puisqu'elle ne peut pas mettre quatre-vingt-dix étudiants en médecine en parallèle avec les cinq cents étudiants de même ordre qui travaillent chez sa grande rivale. Kiel, Rostock, dans le Sleswig-Holstein, dans le grand-duché de Mecklembourg-Schwérin, Giessen et Marbourg, si rapprochées, et d'autres encore dans l'Allemagne du Nord sont exactement dans le même cas.

Si, donc, la France offre l'exemple d'une centralisation excessive, on peut dire que l'Allemagne, sans tomber dans l'excès contraire, présente cependant quelque tendance à l'éparpillement et au manque d'harmonie, dans la disposition générale et la situation respective de

ses grands centres d'enseignement supérieur. Les uns sont trop importants, les autres ne le sont point assez. Des causes complexes ont amené cette situation. D'abord, le passé politique de l'Allemagne, la multiplicité des états, la topographie des villes; puis, enfin, comme causes plus actuelle, la plus ou moins favorable disposition des gouvernements pour la science et sa diffusion, et leurs ressources financières. Les réformes, que nécessiterait cette situation, ne nous touchent en aucune façon; il est d'ailleurs probable, sinon certain, que ces réformes ne pourraient avoir lieu qu'à la suite de nouveaux et grands mouvements dont nous sommes naturellement, en France, les derniers à souhaiter la réalisation. Je rappelerai seulement qu'en 1811, Cuvier avait été chargé par le gouvernement français d'importantes mission en Italie et en Hollande, dans le but d'étudier avec soin l'instruction publique dans ces pays. La Hollande avait alors cinq universités siégeant à Groningue, à Leyde, à Utrecht, à Hardewyck et à Francke. Ces deux dernières étaient évidemment en souffrance, languissant dans deux petites villes, presque sans étudiants. Cuvier n'hésita pas à proposer la suppression de ces deux établissements devenus inutiles, et nuisant plutôt à la prospérité des trois autres. Le gouvernement français, en 1812, prononça cette suppression, qui fut maintenue par le gouvernement hollandais en 1814.

Entrons maintenant dans le détail, et jetons successivement les yeux sur les universités des États méridionaux et particulièrement sur les Facultés de médecine de ces universités. Voyons si un certain nombre des observations qui précèdent leur sont applicables.

Nous passons le Rhin et nous entrons dans le grand-duché de Bade: c'est dans ce petit état que nous rencontrons les deux premières universités allemandes, Heidelberg et Fribourg, bien inégales en renommée, mais maintenues aujourd'hui à peu près au même rang secondaire, médicalement parlant.

Heidelberg était, il y a trente à quarante ans, très-en vue comme Faculté de médecine. Pas de médecin étranger, voyageant en Allemagne, qui ne voulut s'arrêter dans la charmante capitale de l'ancien Palatinat du Rhin. Les étudiants en médecine s'y comptaient

par centaines, et les plus illustres maîtres y occupaient des chaires. Fondée en 1386, l'université d'Heidelberg était la plus ancienne de l'Allemagne, après celles de Prague et de Vienne, et, son avenir paraissait devoir être aussi brillant que son passé.

Aujourd'hui la Faculté de médecine attire à peine quatre-vingt-dix élèves (1) dans la belle saison; et l'hiver, ce nombre diminue notablement. C'est là bien peu de chose, et l'université prendrait évidemment rang à côté des hauts établissements les plus en souffrance de l'Allemagne du Nord que nous citions tout à l'heure, si les Facultés de philosophie et de droit ne la relevaient un peu. Si l'on parle actuellement de l'université d'Heidelberg, c'est surtout sa Faculté de droit que l'on entend désigner. Celle-ci vient en effet avant la Faculté de même ordre de Munich; elle réunissait l'an dernier trois cent quatre-vingt-cinq étudiants. Tous ces chiffres sont d'ailleurs variables, car on sait que les statuts académiques permettent aux élèves des universités des déplacements fréquents. Les étudiants allemands, en hiver, préfèrent le séjour des grandes villes, des capitales, qui avec leurs théâtres, leurs concerts, leurs plaisirs de toutes sortes offrent mille distractions. L'été venu, ils changent de résidence universitaire et s'en vont, pour ainsi dire, continuer leurs études à la campagne, en se fixant dans une petite ville bien située et coquettement entourée de paysages charmants, comme Heidelberg. Le printemps et l'été ne font pas, cependant venir, plus de quatre-vingt étudiants en médecine, sur les gracieuses rives du Neckar.

Comme je m'étonnais d'un chiffre aussi restreint, il me fut répondu par une considération assez prosaïque, mais qui ne laisse point d'avoir son importance. Heidelberg passe, aux yeux du public des universités, pour une ville aristocratique, où la vie est matériellement d'un prix fort élevé. La haute noblesse envoie de préférence en cette ville ses fils, et c'est ainsi que les étudiants bourgeois, ne pouvant soutenir un ton aussi distingué, s'abstiennent. Ainsi il y a

(1) Chiffre indiqué pour le semestre d'été 1875, *in Statistik der deutschen Universitäten.*

quelques années, l'université comptait au nombre de ses citoyens académiques un fils de M. de Bismark. Je vous donne, monsieur le directeur, cette raison pour ce qu'elle vaut et la répète comme on me l'a répétée.

Le gouvernement badois ne néglige rien, du reste, pour ramener à l'antique université la faveur médicale. Bien que, sur une moins grande échelle, d'importants travaux se terminaient, lors de mon passage à Heidelberg, pour agrandir la Faculté de médecine et lui fournir de spacieux et commodes locaux.

A côté du bel institut, destiné à l'enseignement de la chimie, si savamment démontrée par M. le professeur Delffs, s'élève aujourd'hui un riche et commode pavillon, destiné à l'enseignement théorique et pratique de la physiologie.

C'est toujours le même esprit d'ordre et de convenable agencement. L'emplacement avait été judicieusement choisi, bien qu'au cœur de la ville, mais donnant sur une vaste place, et des jardins assez étendus. L'air, le soleil, l'eau, tout cela abonde toujours, et, bien que sur un plan restreint, quand on rapproche cet institut de celui de Strasbourg, il y a là encore de quoi fixer l'attention.

L'étude de la physiologie expérimentale, sous la direction du professeur Kühne et de nombreux docenten, va recevoir là une impulsion nouvelle, et tout à fait semblable à celle qu'elle a reçue depuis longtemps, dans des centres plus fréquentés, comme Vienne, Leipsig, ou Berlin. L'importance que l'on attache à ces études s'est, du reste, traduite par des modifications et des additions dans le programme des examens. C'est un sujet sur lequel j'aurai naturellement occasion de m'étendre plus tard, quand j'aborderai la question de la collation des grades; mais je puis dire de suite que, dans l'examen qui correspond à notre premier examen de doctorat, les exercices de physiologie pratique, la préparation des pièces, les coupes microscopiques, toutes choses qui ne s'apprennent qu'au laboratoire et par un maniement assez longtemps continué, sont exigés.

La Faculté de médecine d'Heidelberg compte quatorze professeurs en titre, dont plusieurs enseignent purement ce que l'on appelle des spécialités. M. le professeur ordinaire O. Becker, occupe une chaire

consacrée à l'enseignement de l'ophthalmologie. M. le professeur S. Moos (extraordinaire) fait un cours sur les maladies des oreilles, et consacre son enseignement et ses propres études à l'otologie. C'est un des côtés par lesquels l'enseignement de la médecine en Allemagne se distingue beaucoup de notre enseignement. Les spécialités y sont cultivées avec le plus grand zèle et très-souvent avec un véritable succès parmi les maîtres chargés de l'enseignement officiel. Tel ne sortira pas de l'étude des maladies du système nerveux : il les a étudiées comme docent, comme extraordinaire, comme ordinaire ; il les a enseignées en ces trois qualités; ses publications n'ont eu que ce seul objet, son nom s'attache à l'étude de cette seule question. Tel autre ne sort pas du domaine de l'otologie ; il s'y retranche, s'y cantonne, y gagne fortune, place et renom. Il est incontestable que c'est à ce principe de la division du travail, à cette réserve qui limite le champ de l'activité scientifique, que l'on doit de voir élucider bien des questions et éclaircir bien des points encore douteux. Cependant, en parcourant nombre d'hôpitaux, en fréquentant journellement nombre de services où affluaient de jeunes médecins allemands, il était facile de remarquer que, chez beaucoup d'entre eux, cette division par trop multipliée du travail, cette limite des recherches à un ordre d'idées particulières, cet isolement intellectuel volontaire dans une spécialité et même dans une division de spécialité, enlevaient toute étendue à l'esprit, toute tendance généralisatrice, toute hauteur de vues, toute curiosité enfin, pour ce qui ne paraissait pas se rapporter directement et actuellement à l'objet de l'étude choisie. Il y a là de véritables lacunes, qui ne peuvent manquer de se traduire par des faits sensibles dans la pratique tout autant que dans la théorie. Cette observation a sans doute été faite en de nombreuses circonstances et par beaucoup d'esprits, mais elle frappe surtout quand on évoque le caractère de notre enseignement français : loin de tomber dans ce travers, nous avons peut-être versé dans l'ornière opposée ; et les spécialistes étrangers sont venus occuper dans notre capitale la place à laquelle ni l'enseignement officiel, ni leur goût particulier n'avaient préparé les générations médicales.

L'engouement du public (comment aurait-il manqué chez le plus

hospitalier des peuples ?) pour les importations étrangères, pour les personnalités plus ou moins marquantes venues d'outre-Rhin, a fait le reste ; et, ainsi s'est trouvée créée une situation, fâcheuse pour notre science française comme pour les intérêts de notre corporation médicale, situation dont il importe plus aujourd'hui de conjurer les effets que de rechercher les causes primordiales. « Messieurs, disait il y a une dizaine d'années, un des plus grands représentants de notre chirurgie française qui s'était fort occupé des maladies des yeux et devant lequel on parlait de médecins purement ophthalmologistes, une spécialité doit être le dernier mot de la science, si elle n'en est que le premier, c'est du charlatanisme. » C'était là un jugement rigoureux, trop rigoureux sans doute, et il marquait bien le courant général des esprits et leur appréciation à l'endroit de cette question. Ce maître illustre voulait dire par là qu'avant de cultiver une branche spéciale de la médecine, il fallait faire de fortes études sur l'ensemble de l'art et finir seulement par le point que tant d'autres cultivent exclusivement et dès le début. Sa pensée n'était point autre, mais on saisissait facilement, dans sa vive expression, quelque nuance de déplaisir, quelque absence de sympathie.

Notre enseignement gagnerait beaucoup à se rapprocher sur ce point de celui de l'Allemagne. En peu d'années nous aurions, nul n'en doute, un enseignement spécial aussi bien organisé que celui de ses universités, de ses Facultés de médecine, et cette réforme importante, nécessaire, en ouvrant une carrière nouvelle à nombre de travailleurs patients et sagaces, ne diminuerait en nulle façon le chiffre, ne limiterait, de nulle manière, le nombre des esprits qui préfèrent à l'exercice d'une pratique moins restreinte, les études plus étendues, les vues plus générales.

Nous n'ignorons pas que plusieurs des agrégés de notre Faculté, plusieurs chirurgiens et médecins des hôpitaux, cultivent et enseignent avec distinction certaines branches de l'art médical. Les traités de MM. Duplay et Tillaux, résument d'une façon très-nette, en particulier les maladies des oreilles, et l'on sait que ces deux chirurgiens distingués s'occupent avec succès d'otologie. M. Isambert a fait de même, comme chargé de cours spécial, d'intéressantes leçons

sur la laryngoscopie. Sans doute cela est beaucoup, mais il faudrait peut-être un peu plus pour généraliser ces études en particulier et d'autres du même genre. Nous pouvons citer, chemin faisant, telle Faculté de médecine allemande où il se fait jusqu'à sept à huit cours particuliers de docenten sur les maladies des oreilles par exemple, sans compter l'enseignement dit officiel.

Si l'existence de chaires destinées à l'enseignement d'une branche spéciale de la pathologie, telle que l'ophthalmologie, est vraiment digne de toute approbation, on doit dire qu'en revanche, nombre d'universités sont privées de chaires qui répondent elles aussi à de non moins pressantes nécessités. Heidelberg est dans ce cas. Sa Faculté de médecine n'a point de chaire pour l'enseignement de l'hygiène, de la médecine légale, de l'histoire de la médecine. L'absence d'une chaire d'hygiène est fort sentie; et, j'ai entendu, à ce sujet, formuler des regrets que les chambres badoises feront peut-être cesser dans un temps prochain, en votant les crédits nécessaires pour la création d'une chaire destinée à cet enseignement. Dans les Facultés de second ordre, on ne trouve donc point cette unité, cet ensemble indispensable pour que des études s'achèvent tout entières dans le sein du même établissement. Nous avons d'ailleurs pris soin de faire remarquer que la vie de l'étudiant allemand est aujourd'hui encore assez nomade, c'est-à-dire que dans le cours de sa vie universitaire, il fréquente incessamment plusieurs universités; que souvent même, dans la même année, il a été inscrit comme citoyen académique sur les registres de deux Facultés. Il peut donc chercher ailleurs ce qu'il ne trouve point là.

Mutatis mutandis, ce que nous venons de dire d'Heidelberg s'applique à Fribourg-en-Brisgau; Fribourg est comme Heidelberg, une petite ville de vingt à vingt-cinq mille âmes. Ancienne capitale du Brisgau qui appartint pendant près de cinq cents ans à l'Autriche, elle fait partie depuis 1805 du grand duché de Bade. Son université fut fondée en 1457; elle ne réunit que trois cents étudiants environ pour ses diverses Facultés. La Faculté de médecine en revendique pour sa part cent vingt à peu près; quoique ce chiffre soit un peu plus élevé que celui des étudiants d'Heidelberg, il ne convient point

pour être juste de hausser tout à fait Fribourg au rang de sa voisine.

L'université de l'ancienne capitale du Brisgau est une université à peu près locale. Elle n'est guère fréquentée que par les Badois et quelques Suisses, qui préfèrent cet enseignement à celui qu'ils trouvent dans les universités de leur pays, bien que les Facultés de médecine de Zurich et de Berne soient certainement plus importantes et surtout plus fréquentées que Fribourg.

Il ne sera peut-être point indifférent de jeter, à ce sujet, un coup d'œil très-rapide, du reste, sur les universités de la Suisse. Nous mettons de suite de côté la nouvelle université de Genève, française d'allures, de langage, de tendances, où plusieurs de nos compatriotes comptent parmi les maîtres les plus distingués, et qui ne fait point partie du groupe que les Allemands rattachent à leurs universités. A Genève, du reste, la Faculté de médecine achève à peine son organisation.

Les universités de la Suisse, dite allemande, siégent à Bâle, à Berne et à Zurich. Une seule a quelque ancienneté, c'est celle de Bâle, qui date de 1460 ; c'est aussi la moins importante : on y compte deux cents à deux cent vingt étudiants dont soixante-dix en médecine seulement. Le nombre de ses professeurs, tant ordinaires qu'extraordinaires, s'élève à dix, avec quelques docenten.

Les deux autres universités de Berne et de Zurich sont de création toute récente : la première fut fondée en 1836 et la seconde en 1832. La Faculté de médecine de Berne est fréquentée par cent soixante étudiants : elle a quinze professeurs et une douzaine de docenten environ : elle a des chaires d'ophthalmologie, d'hygiène, de médecine légale; un de ses professeurs extraordinaires enseigne la psychiatrie ; un autre les maladies des enfants.

La Faculté de médecine de Zurich est de beaucoup la plus importante : elle compte cent quatre-vingt-dix étudiants. M. Frey y enseigne l'histologie, et plusieurs des professeurs, qui honorent aujourd'hui les universités allemandes, y ont séjourné : tel M. Billroth qui y fut docent, puis professeur extraordinaire. On n'ignore pas du reste que les universités suisses, annexées pour ainsi dire au haut

enseignement allemand, sont appelées à fournir outre-Rhin, et à recevoir d'outre-Rhin des maîtres. Une communauté de langage et d'organisation les unit aux universités germaniques, et ces villes, où l'on parle ce mauvais allemand qui fait sourire en Saxe ou en Prusse, ont donné quelques maîtres éminents à leurs puissants voisins. M. Kœlliker, entre autres, est zurichois.

Quoi qu'il en soit et sans plus insister, un certain nombre de jeunes suisses viennent à Fribourg et cet élément étranger ne donne pas une grande importance à la Faculté. Celle-ci ne compte que neuf professeurs ordinaires et deux extraordinaires. MM. Ecker et Feinke y enseignent l'anatomie et la physiologie avec distinction. M. Manz occupe la chaire de clinique ophthalmologique. Les maladies mentales, l'hygiène, les maladies des enfants, la médecine légale, ne sont enseignées que par les docenten.

Le plus connu des maîtres qui résident dans cette Faculté est M. le professeur Kussmaul, qui occupe une chaire de clinique interne.

La belle méthode proposée par le professeur Kussmaul, dans les affections catarrhales chroniques de l'estomac, est universellement répandue dans les hôpitaux d'Allemagne, et nous l'avons vue plus d'une fois employée dans ceux de Paris. Depuis 1869, époque à laquelle le professeur de Fribourg publia ses premières observations, l'emploi de la pompe gastrique s'est rapidement vulgarisé. En 1872 et en 1873, dans les services de MM. Oulmont (1) et Reynaud, quelques malades furent traités de cette sorte, sous nos yeux, avec un plein succès. A l'hôpital général de Munich, dans le service de M. le

(1) Dans un cas, chez un homme de quarante ans, déménageur de profession et alcoolique, il existait une dilatation assez considérable de l'estomac avec hypersécrétion muqueuse, absence presque complète des mouvements musculaires, d'où accumulation de gaz et de liquides, et séjour prolongé des aliments. M. le docteur Leven, qui faisait alors des recherches sur ce sujet et à qui M. Oulmont avait obligeamment cédé ce malade, pratiqua pendant un mois et demi l'évacuation artificielle de l'estomac et son lavage avec de l'eau de Vichy au moyen de la pompe gastrique, et, au bout de ce temps, le malade quitta l'hopital dans un état satisfaisant, digérant pain et viande, c'est-à-dire les albuminoïdes, malgré la présence des substances amylacées.

professeur de Ziemssen, nous avons eu occasion de voir appliquer le même traitement et avec le même succès. Le cas pouvant intéresser quelques-uns des lecteurs de la *Gazette*, permettez-moi de le rapporter avec quelque détail.

Il s'agit d'un capitaine en retraite de l'armée bavaroise, âgé de soixante-trois ans, et souffrant de l'estomac depuis l'âge de trente ans. A cette époque cet homme fut traité d'une gastrite catarrhale chronique survenue sous l'influence de causes assez peu clairement indiquées. Cet état, après s'être amendé sous l'influence d'une alimentation légère et appropriée, reparut avec une nouvelle intensité, bien que le malade se garda, à son dire, de toute habitude de boisson. Il prétend même n'avoir jamais été ce qu'on appelle un fort mangeur, et, n'avoir jamais fait usage de préparations médicamenteuses, mercurielles ou autres, susceptibles d'agir sur l'estomac.

Bref, cet état se prolongea avec le caractère de chronicité qui lui est propre, offrant de nombreuses oscillations en bien ou en mal, et finissant enfin par amener un amaigrissement et une dépression inquiétantes. Bientôt à la lenteur extrême des digestions, à la formation considérable de gaz, et à tout le cortége des accidents qui accompagnaient cet état, palpitations, baillements, éructations, distension mécanique de l'estomac avec douleurs épigastriques, vinrent se joindre les vomissements alimentaires et non alimentaires. Enfin, et comme pour clore la série de ces accidents, le malade eut des vomissements sanguinolents, et dans cette situation, il vint consulter le professeur de Ziemssen.

M. de Ziemssen diagnostique une gastrite chronique catarrhale avec insuffisance complète de tonicité et de contractilité musculaires, dilatation stomacale considérable, et ulcération pylorique simple. A l'examen l'estomac remplit tout l'hypocondre et descend de deux ou trois travers de doigt au-dessous d'une ligne passant horizontalement par l'ombilic. En dehors de toute ingestion alimentaire il est distendu par une accumulation de gaz et de mucus, révélée par la percussion et la succession. Pendant les digestions, ou quand on fait ingérer au malade un ou deux verres d'eau chargée d'acide carbonique, l'estomac prend alors un développement bien plus considé-

rable encore, il s'étend jusque dans la fosse iliaque droite, jusqu'au pubis en bas et recouvre ainsi toute la masse intestinale, en remplissant, pour ainsi dire, tout l'abdomen et en soulevant les parties antérieures.

M. de Ziemssen pratique pendant quinze jours, tous les matins, l'évacuation artificielle de l'estomac, au moyen de la pompe Kussmau (en faisant opérer au piston, un léger mouvement de rotation sur lui-même, on fait à volonté et sans déplacer en rien la sonde ou la pompe, l'injection ou l'évacuation). Il retire d'abord un liquide fortement acide, roussâtre, contenant des globules sanguins en suspension, et une assez forte proportion de mucus; puis, il opère un lavage consécutif de l'organe avec de l'eau pure, qu'il reprend, puis qu'il remplace par une solution de soude ou par de l'eau de Vichy : ce dernier liquide est laissé pendant cinq minutes dans l'organe, puis enfin retiré.

L'alimentation consiste en des viandes saignantes ou crues. Ce traitement continué pendant un mois, amène un soulagement notable. Les digestions se font avec moins de douleur et de difficulté ; la secrétion muqueuse diminue ; les vomissements cessent. Cependant les couches musculaires ne recouvrent pas leur contractilité, et l'estomac demeure toujours facilement dilatable, surtout quand pour la démonstration ou l'examen, on fait boire au malade de l'eau fortement gazeuse. Au bout de cinq semaines, le malade ne se présente plus à l'hôpital général que tous les deux jours, et se déclare pleinement satisfait de son amélioration. Le malade n'habitant pas l'hôpital, et paraissant appartenir plutôt à la clientèle de ville de M. le professeur de Ziemssen, on n'avait point vérifié, par la pesée, l'augmentation de poids que M. Kussmaul avait eu soin de donner à l'appui de ses observations, mais l'effet du traitement ne paraissait pas douteux, tant par l'examen local que par l'aspect général du malade.

TROISIÈME LETTRE.

LES UNIVERSITÉS DES ÉTATS DU SUD ET LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MUNICH EN PARTICULIER.

Munich, 15 décembre 1875.

Monsieur le directeur,

Nous avons noté dans l'organisation actuelle des Facultés d'Heidelberg et de Fribourg-en-Brisgau, ainsi que dans celle des trois Facultés suisses, l'absence d'un certain nombre de chaires dont l'objet est enseigné par un maître qui cumule ainsi deux cours différents, ou par de simples privatdocents : c'est ainsi qu'à Fribourg il n'existe pas de chaire d'hygiène ni de médecine opératoire, pas de chaire de médecine légale, pas de chaire de psychiatrie, ces matières sont enseignées par des docenten. A Heidelberg il n'existe pas de chaire de psychiatrie non plus. Par contre, nous avons vu qu'il existait des chaires d'ophthalmologie dans les universités badoises et suisses : partout ces chaires sont ordinaires, excepté à Bâle où l'ophthalmologie est professée par un extraordinaire.

Il est intéressant au sujet de l'organisation de l'enseignement, de la division du travail dans les universités allemandes, de jeter un coup d'œil, même rapide, sur le travail qui s'est successivement opéré dans leur sein. On verra que si en certains points les Facultés de médecine allemandes ont un enseignement plus complet que celui de nos Facultés françaises, sur beaucoup d'autres, sur la plupart des autres même, elles sont restées longtemps et restent fort en arrière.

D'une manière générale on peut dire, que le travail d'organisation des Facultés allemandes a été beaucoup plus long que celui des nôtres. Nos Facultés françaises ont présenté dès la réorganisation de la fin du dernier siècle, un enseignement bien plus complet en ses

diverses parties que celui des Facultés d'outre-Rhin. C'est là une question de fait et de date, rien donc de plus facile à contrôler.

Prenons par exemple l'anatomie pathologique qui a reçu des professeurs Wirchow et Rokitansky, ici, une si vive impulsion. L'université de Vienne, où Rokitansky professa comme extraordinaire (1834) et comme ordinaire en 1845, n'a une chaire d'anatomie pathologique indépendante que depuis 1839. Prague n'eut aussi une chaire de même ordre qu'en 1839.

Heidelberg n'en fut pourvu qu'en 1866, la même année que Berne. Fribourg seulement en 1860. Voici d'ailleurs les dates précises de la fondation de ces chaires, pour la plupart des universités allemandes : Tubingue eut sa chaire d'anatomie pathologique en 1867, en même temps que Giessen; Rostock en 1866; Dorpat et Zurich en 1865, Marbourg et Erlangen en 1862; Bonn en 1857; Kiel en 1851; Bâle et Munich en 1850; Wurtzbourg en 1842; Göttingue en même temps que Leipsig en 1849, et Berlin en même temps que Greifswald en 1856.

Auparavant dans les grands hôpitaux, les assistants et le prosecteur de l'hôpital faisaient les préparations d'anatomie pathologique fournies par les sujets des divers services, ils les envoyaient au cabinet d'anatomie de l'université; en sorte que dans les Facultés où les chaires d'anatomie et de physiologie étaient réunies en la personne d'un seul professeur, ce maître devait encore enseigner par surcroît l'anatomie pathologique; il est vrai qu'il le faisait généralement sans démonstrations pratiques. Ces chaires qui n'étaient d'abord qu'extraordinaires, devinrent partout ordinaires.

Prenons pour autre exemple la physiologie et l'anatomie sur lesquelles repose tout l'édifice médical. Il est inutile de remonter au siècle dernier, ou de dire par exemple que la physiologie fut enseignée à Leipsig à partir de 1531 : voyons simplement quelle place était attribuée à cette branche importante dans l'enseignement universitaire, c'est là tout ce qui est nécessaire pour la démonstration du fait.

Depuis le commencement du dix-neuvième siècle, la physiologie était enseignée à Göttingue, à Breslau, à Dorpat, à Marbourg, à Ros-

tack, mais toujours en même temps que d'autres sciences, et dans une double chaire : tantôt c'était le professeur de pathologie, tantôt c'était un extraordinaire chargé de professer aussi la médecine légale. Il n'existe enfin des chaires indépendantes pour l'enseignement de la physiologie dans les universités suivantes que depuis les dates ci-jointes ; comme pour l'anatomie pathologique, ces chaires après avoir été d'abord seulement extraordinaires, sont aujourd'hui partout ordinaires. Voici l'ordre dans lequel la physiologie fut enlevée à la chaire d'anatomie, et érigée en chaire libre : Halle 1843, Tübingue 1853, Kiel 1857, Bonn 1859, Zurich 1862, Berne et Munich 1863, Leipsig et Wurtzbourg 1865, Greifswald 1868, Bâle et Erlangen 1872. Berlin n'eut une chaire de physiologie indépendante qu'en 1858, la même année qu'Heidelberg. La petite université de Giessen fait encore exception, l'enseignement de la physiologie est fait dans la même chaire que celui de l'anatomie (1).

Quant nous traiterons plus tard de l'université de Vienne, nous verrons qu'il est resté dans sa Faculté de médecine comme une trace de cette ancienne union des deux sciences : depuis 1811, l'anatomie a sa chaire ordinaire, et la chaire de physiologie actuellement occupée par le professeur Brucke, est officiellement désignée sous le nom de « chaire de physiologie et d'anatomie supérieure (2). »

On n'est pas depuis longtemps en Allemagne sans y entendre vanter sur tous les tons, depuis le lyrisme le plus singulier jusqu'au raisonnement éclairé et sérieux, la haute valeur de l'enseignement pratique ou démonstratif comme on dit encore ici : il n'est que juste de reconnaitre que cette proposition est vraie, en faisant abstraction des exagérations que comportent naturellement le chauvinisme et la passion qui cherchent ici leur aliment dans les institutions d'instructions publique comme dans les institutions d'un autre genre, politiques ou militaires. Les universités allemandes et particulièrement les Facultés de médecine ont un enseignement *pratique* complet; nous avons déjà vu que leur outillement, leur matériel scientifique était

(1) *Deutsch. Universit. Statistik.*
(2) « Physiologie und hoehere Anatomie. »

fort riche : cependant il faut reconnaître que ce grand mouvement ne date point de fort loin, il ne remonte pas, de l'aveu même de la plupart des écrivains qui se sont occupés de la question, au-delà de 1840 (1). Nous reviendrons du reste sur ce sujet, quand nous parlerons de ce que les Allemands vantent si haut, de leurs *méthodes* et de l'*esprit* de leur enseignement. On peut encore ajouter, que, par suite de l'absence de certaines chaires, les Facultés allemandes ne présentent pas toutes, même encore à l'heure présente, un enseignement complet en ses différentes parties, tel que celui de notre Faculté de Paris, par exemple : c'est ce que chemin faisant, nous aurons soin de faire ressortir. Nous avons entendu, d'ailleurs en plus d'un endroit, convenir très-franchement de ces lacunes et marquer en même temps un ferme espoir qu'elles seront comblées par les soins des divers gouvernements.

Passons maintenant à l'université de Tübingue. Elle fut fondée en 1477, eut de suite une Faculté de médecine qui ne comptait, il est vrai, que deux maîtres chargés de l'enseignement. Les commencements des Facultés de médecine furent, du reste, généralement difficiles au sein des universités allemandes : il fallait que les papes accordassent l'autorisation de ces fondations universitaires, et naturellement on commençait par instituer la Faculté de théologie. Ainsi pour Heidelberg, dont nous avons vu fonder l'université en 1386, par l'électeur Rupert I[er] (avec l'autorisation du pape Urbain VI, accordée en 1385), il n'y eut d'abord à l'ouverture des leçons publiques qu'une Faculté d'arts et de théologie : quelques semaines plus tard était inaugurée la Faculté de droit. La Faculté de médecine ne fut fondée que l'année suivante en 1387, avec deux professeurs, Ostkirchen et Jacobus de Hermenia ; plus tard elle n'eut plus qu'un seul maître. Jusqu'en 1482, un siècle presque après la fondation de la Faculté, tous les docteurs *legentes*, devaient être des ecclésias-

(1) Voir, par exemple, *Die medicinischen Wissenschaften*, v. Prof. Billroth, Wien., 1875, ouvrage important au point de vue historique et critique, assez exclusif et partial, comme tout ce qui sort aujourd'hui de la plupart des plumes allemandes, mais contenant des renseignements nouveaux et des vues originales.

tiques ; l'emploi des laïques comme professeurs ne remonte qu'à 1553, et il est consigné dans les annales de l'université que l'électeur Philippe n'obtint qu'à grand peine de faire asseoir dans une chaire de la Faculté un maître laïque, Jodocus.

Fribourg n'eut de même que deux démonstrateurs au début (1457) : elle eut, il est vrai, de suite sa Faculté de médecine. Le premier démonstrateur enseignait la théorie (*institutio*) ; le second la pratique (*therapia*) ; un peu plus tard, la première chaire embrassa la botanique, l'anatomie, la physiologie, et la seconde la pathologie avec la thérapie. Pendant le siècle dernier, la Faculté de médecine, par suite d'influences religieuses, ayant été négligée, le corps enseignant fut réduit à un tel point qu'en 1760, il ne comptait plus qu'un seul professeur.

Quoi qu'il en soit, Tübingue possède aujourd'hui huit chaires ordinaires et une chaire extraordinaire : la Faculté de médecine compte donc en tout neuf professeurs officiels.

Le professeur J.-W. Henke, enseigne l'anatomie avec l'aide du professeur extraordinaire : M. Liebermeister, qui vient de publier un *Traité des fièvres,* enseigne la clinique médicale, la pathologie et la thérapie ; M. de Bruns la clinique chirurgicale ; le professeur Saexinger la pratique et la théorie des accouchements ; M. de Vierordt la physiologie, et le professeur Schuppel l'anatomie pathologique. La médecine légale, l'hygiène, la médecine opératoire, la matière médicale, ne sont point représentées. La pathologie générale est enseignée par le professeur d'anatomie pathologique, c'est du reste là une réunion que nous rencontrerons souvent dans les Facultés allemandes. La psychiatrie est enseignée par des docenten, ainsi que la plupart des matières qui ne trouvent point encore pour être enseignées des chaires officielles.

L'ophthalmiatrie est professée dans une chaire ordinaire, par M. Nogel.

Quelques détails historiques intéresseront peut-être au sujet de la fondation des chaires d'ophthalmologie dans les Facultés allemandes : c'est surtout dans ces quinze dernières années que ces chaires devinrent réellement indépendantes et eurent, comme complément

important pour l'enseignement, des cliniques. Auparavant l'ophthalmologie était enseignée, comme elle l'a été jusqu'ici chez nous, par des chirurgiens et dans les chaires de clinique chirurgicale. Ce fut à Vienne que la première tentative d'organisation dans ce genre eut lieu : à la fin du dix-huitième siècle, le professeur « de physiologie et d'anatomie supérieure » avait déjà fait des leçons particulières sur les maladies des yeux ; en 1813 une chaire extraordinaire fut créée qui devint ordinaire en 1819 ; c'est ainsi que la clinique ophthalmologique fut représentée dès cette époque à l'université de Vienne, et devint en même temps l'objet d'interrogations spéciales dans les *Rigorosa* (1).

Après Vienne, ce fut Prague qui eut la première clinique pour les maladies des yeux ; puis viennent Leipsig (1820), Berne (1834), Wurtzbourg (1840), Gœttingue (1847) : on doit ajouter que tout d'abord l'obligation d'enseigner l'ophthalmologie fut imposée à des professeurs qui enseignaient déjà d'autres matières ; enfin les chaires d'ophthalmologie furent créées ; d'abord extraordinaires, puis ordinaires. Les beaux travaux d'Helmholtz en agrandissant cette science, lui avaient valu une place définitive et très-large dans l'enseignement officiel. Ces chaires furent fondées dans l'ordre suivant : Munich 1869, Zurich 1862, Graz 1863, Halle 1864, Kiel, Rostock et Bonn en 1867, Fribourg et Greifswald en 1868, Insbruck en 1869, Marbourg et Dorpart en 1871, Strasbourg et Bâle en 1872, Erlangen en 1873. Berlin n'en fut pourvu qu'en 1865, la même année qu'Heidelberg.

Nous avons dit que le professeur Saexinger occupait la chaire d'accouchements : cette chaire n'existe à Tübingue que depuis 1847. Dans la plupart des universités allemandes l'obstétrique resta jusque vers 1820 ou 1830, et plus tard encore, réunie à l'enseignement de la chirurgie : à Prague toutefois, dont l'école d'accouchements est encore une des premières de l'Allemagne, la séparation des deux enseignements fut faite à la fin du siècle dernier. D'après Haeser (2), l'enseignement obstétrical était déjà fondé, à titre d'indépendant, à

(1) *Rigorosum*, tel est le nom donné à l'examen dans les facultés allemandes.

(2) *Hist. de la médecine*, t. II, p. 784 et seq. — Iéna, 1843-1845.

Strasbourg en 1728, à Gœttingue en 1751, à Iéna en 1780, et à Copenhague en 1760, Wutzbourg a son enseignement spécial depuis 1790. De 1805 à 1815 il en fut de même pour Kiel, Marbourg, Leipsig en 1818 et Heidelberg. Dorpat eut le sien en 1820, Fribourg en 1829, Gussen en 1833, Rostock en 1848, Bâle en 1868. Les universités, comme Berlin, fondées dans le courant de notre siècle, eurent, de suite et dès le début, des chaires et des cliniques pour les accouchements.

La bibliothèque de l'Université de Tübingue est une des plus riches de l'Allemagne, elle compte plus de deux cent mille volumes et a un crédit d'environ vingt-cinq mille francs. Le gouvernement du Wurtemberg est d'ailleurs connu en Allemagne pour être un des plus favorables aux travaux intellectuels et un des plus passionnés pour les progrès de la science et la vulgarisation de l'enseignement. La bibliothèque est située dans un vieux château, datant de 1535, construit sur une montagne qui domine la ville, dans un site pittoresque; ce même château (un tel changement d'hôtes à quatre siècles de distance pourrait prêter à des développements assez piquants), contient encore le laboratoire de chimie.

Les bibliothèques des universités allemandes sont en général riches et bien organisées. La bibliothèque universitaire de Fribourg-en-Brisgau contient cent dix mille volumes environ ; celle d'Heidelberg cent trente mille. En outre, les villes, où résident les universités, ont généralement leurs bibliothèques propres, et nombre de corporations, de sociétés, ont aussi des bibliothèques relativement bien garnies et bien agencées.

Dans le semestre d'été de 1875, l'université de Tübingue a été fréquentée par huit cent quatre-vingt-huit étudiants qui furent répartis dans l'ordre suivant; pour la Faculté de théologie évangélique deux cent cinquante; pour la Faculté de théologie catholique, cent seize; pour la Faculté de droit, deux cents trois; pour la Faculté de philosophie cent soixante; la Faculté de médecine enfin a compté pendant ce semestre cent quarante-huit étudiants.

État des étudiants qui ont fréquenté les Facultés de médecine suisses, badoises et wurtembergeoise de 1867 à 1875.

Avant de passer à l'examen des Facultés de médecine de Bavière et particulièrement à celle de Munich, qui nous a surtout arrêté, nous présenterons un état des étudiants en médecine qui ont fréquenté les universités badoises et wurtembergeoise, sans oublier ceux qui ont suivi les cours des Facultés suisses où l'enseignement est donné aussi en langue allemande, ce qui fait rentrer une partie des universités de la Confédération Helvétique dans la famille des universités purement allemandes. Cet état comprendra les divers semestres d'été et d'hiver, depuis le semestre d'été de 1867 jusqu'au semestre d'été de 1875, soit une période de neuf ans ou de dix-huit semestres d'année scolaire. Dans un tableau plus général, que nous présenterons ultérieurement, nous aurons soin de faire remarquer les variations qui se produisent dans le chiffre des étudiants d'un semestre à l'autre, et la relation qui doit nécessairement exister entre l'augmentation du nombre des élèves dans une Faculté et la diminution qui se produit dans une autre. En parlant de la Faculté d'Heidelberg, nous avions déjà dit quelques mots sur ce sujet : le tableau suivant fait ressortir d'une manière assez claire l'exactitude des quelques observations que nous avions faites nous-mêmes et que nous appuyions d'ailleurs sur le dire de personnes compétentes : on remarquera en ce qui concerne Heidelberg que, pour l'année 1870, le semestre d'été compte 110 étudiants, tandis que le semestre d'hiver, n'en compte que 73; que pour l'année 1872, le semestre d'été compte 122 élèves, tandis que le semestre d'hiver en compte seulement 105; que pour l'année 1873 le semestre d'été compte 112 élèves et le semestre d'hiver 82; le semestre d'hiver de 1874, compte 68 élèves, et le semestre d'été 1875 en compte 92. Des causes extra-scientifiques expliquent fort souvent ces variations assez singulières au premier abord; certes le désir d'entendre tel professeur, de suivre quelques mois telle clinique, ou de travailler sous tel maître dans un laboratoire, est certainement cause de bien des mutations, de bien

des changements, mais il faut y joindre aussi des considérations secondaires relatives aux saisons (fréquentation des capitales et des grandes villes en hiver, séjour dans les petites villes à environs pittoresques en été), et aussi un goût général pour le tout voir, le tout connaître. Or c'est une manière de voyager et de visiter son pays que d'être tantôt à Bonn sur les bords du Rhin, tantôt en Saxe à Leipsick, tantôt en Bavière à Munich, ou dans la charmante ville de Wurtzbourg. Cette curiosité voyageuse, excellente en ses résultats, est très-répandue dans les universités allemandes, chez les étudiants autant que chez les maîtres. Les vacances avec leurs loisirs mouvementés sont ici une institution très-respectée, beaucoup plus respectée qu'en France, où nos professeurs prennent souvent à peine quatre ou cinq semaines de repos, où nombre d'entre eux s'abstiennent même de toute interruption dans leurs travaux et dans leur enseignement quotidien à l'hôpital ; de plus en Allemagne, les vacances ne terminent pas seulement l'année scolaire, s'étendant des premiers jours d'août à la fin d'octobre, mais il existe un mois d'intervalle (vacances de Pâques) entre les deux semestres d'hiver et d'été. Venons maintenant aux tableaux de fréquentation.

État des étudiants qui ont fréquenté les Facultés de médecine suisses de 1867 *à* 1875.

ANNÉES.	BALE.		BERNE.		ZURICH.	
	Été.	Hiver.	E.	H.	E.	H.
1867	32	39	104	108	100	88
1868	40	52	108	114	97	128
1869	48	51	113	134	134	138
1870	47	52	130	137	139	153
1871	63	72	137	136	160	170
1872	73	77	140	142	209	271
1873	72	84	154	163	280	188
1874	77	79	174	166	183	190
1875	73	»	163	»	184	»

La progression rapide du chiffre des étudiants en médecine à la Faculté de Zurich s'explique par l'importance de quelques-uns de ses instituts et notamment du laboratoire de chimie, construit dans ces dernières années; l'installation complète de ce laboratoire n'a pas coûté moins de 364,000 francs.

État des étudiants qui ont fréquenté les Facultés de médecine badoises et wurtembergeoise de 1867 *à* 1875.

ANNÉES.	FRIBOURG.		HEIDELBERG.		TUBINGUE.	
	E.	H.	E.	H.	E.	H.
1867	51	55	59	56	174	172
1868	54	51	72	70	176	176
1869	45	52	82	83	177	164
1870	41	37	110	73	190	103
1871	39	56	82	94	124	194
1872	70	78	122	105	202	168
1873	100	102	112	82	175	147
1874	112	124	82	68	158	154
1875	124	»	92	»	148	»

Dans le groupement que la statistique fait des universités allemandes divisées en trois classes, Bâle, Fribourg-en-Brisgau et Heidelberg sont rangées parmi les petites universités (nous y ferons entrer tout à l'heure une des Facultés de médecine de Bavière, Erlangen), Berne, Zurich et Tubingue, font partie des Facultés moyennes.

LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MUNICH.

Le royaume de Bavière compte trois universités inégalement importantes : deux d'entre elles sont au point de vue médical des universités de premier ordre, Munich et Wurtzbourg ; la troisième, Erlangen, est rangée non loin d'Heidelberg, d'Iéna et de Giessen.

Wurtzbourg la plus ancienne université des trois, fut fondée en

1583 : d'après son statut de 1587 elle eut deux professeurs de médecine, l'un pour la théorie, l'autre pour la pratique (la botanique, la chirurgie et la pharmacie étaient enseignées dans la même chaire).

L'université d'Erlangen, fondée beaucoup plus tard, en 1743, eut de suite aussi une Faculté de médecine : en 1770 une chaire d'anatomie et de chirurgie y fut fondée.

L'université de Munich (ancienne université de Ingolstadt 1472, et de Laudshut 1802), n'a été installée dans la capitale de la Bavière qu'en 1826, la première année du long règne du roi Louis Ier, c'est donc une fondation de haut enseignement contemporaine. Nous nous arrêterons principalement à la Faculté de médecine de Munich, renvoyant, de crainte de répétition trop fréquente, à un appendice ce qu'il y a d'important à signaler dans l'étude de Wurtzbourg et d'Erlangen.

La Faculté de médecine de Munich offre dans l'ensemble de son enseignement, un tout beaucoup plus complet que les Facultés que nous avons passé en revue plus haut : pour donner une idée exacte de l'activité scientifique de ce centre médical, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de présenter l'exposé un peu minutieux de la série des cours, de leurs matières, et de la qualité des maîtres qui professent (1).

Munich compte quinze professeurs ordinaires, six professeurs extraordinaires, cinq professeurs honoraires et ce semestre douze docenten, en tout trente-huit maîtres, qui font leurs cours les uns à l'Hôpital-Général, les autres, à l'anatomie, à l'institut d'anatomie pathologique, à l'institut de physiologie et d'hygiène, etc.

Le cours de zoologie est fait tous les jours de la semaine, de une heure à deux, par un professeur ordinaire, le professeur docteur de Siebold.

(1) On comprend du reste que ce que nous disons d'une faculté importante, comme Munich, s'applique généralement aux autres facultés : bien des choses qui sont dites ici, ne seront naturellement pas répétées à propos d'universités dont l'organisation et la valeur sont semblables à celles de Munich, telles Graz ou Prague.

La chaire d'anatomie est double ici comme à Strasbourg et dans la plupart des Facultés allemandes, c'est-à-dire que le professeur ordinaire, M. de Bischoff, est assisté par un extraordinaire : tous les jours de deux à trois heures, leçon par l'ordinaire ; le cours est fait dans la première partie du semestre sur la myologie et la splanchnologie, en y joignant l'étude de plusieurs chapitres d'anatomie générale ; surveillance des dissections en commun avec l'extraordinaire tous les jours de huit heures du matin à midi et de deux heures à quatre heures du soir, excepté le samedi dans l'après-midi. Dans la première partie du semestre l'extraordinaire, tous les jours de trois à quatre heures, fait une leçon sur l'ostéologie et l'arthrologie (ces chapitres devront être complétement enseignées) ; dans la seconde partie du semestre, tous les jours de trois à quatre heures, une leçon sur l'angiologie. On remarquera qu'à part le système nerveux et les organes des sens, toute l'anatomie descriptive se trouve enseignée dans le semestre. C'est un point sur lequel on revient fréquemment dans les amphithéâtres, à savoir qu'il vaut mieux voir avec le maître l'anatomie descriptive en entier, quitte à revenir plusieurs fois seul ou avec lui sur cette même branche de la science médicale, que de mettre trois ou quatre ans à suivre un cours d'anatomie, qui n'est d'ailleurs fait que pendant un seul semestre, celui d'hiver. Ceci m'a été répété ici, comme on avait déjà pris soin de me le dire à Strasbourg.

Le semestre n'est pas moins bien rempli pour l'enseignement de la physiologie. L'institut de physiologie est installé dans un grand pavillon (près des autres instituts, non loin de l'Hôpital-Général), qu'il occupe en commun avec l'institut d'hygiène : pour la spaciosité et le confort il laisse donc un peu à désirer, les deux chaires se gênant l'une l'autre, mais il n'en présente pas moins des laboratoires relativement bien organisés et pourvus, inférieurs cependant à ceux qui viennent d'être élevés à Heidelberg et dont nous avons déjà parlé. Le professeur ordinaire Voit, fait tous les jours une leçon de physiologie, de neuf à dix heures (*privatim*) ; le samedi et le mercredi, de onze heures à une heure, leçons particulières (*privatissime*), à ses élèves payant, avec l'assistance d'un privatdocen

qui lui sert de préparateur, surveillance et direction des manipulations physiologiques des étudiants.

La pharmacie est professée par l'ordinaire Louis-Andr. Buchner (qu'il ne faut pas confondre, non plus que le professeur Josef Buchner de la même Faculté, avec l'auteur de *Force et matière*), au laboratoire de pharmacie et de chimie de l'université, cinq jours de la semaine, de huit à neuf et de neuf à dix heures (cours distincts) : tous les jours après midi, exercices pratiques de chimie et de préparations pharmaceutiques.

Nous reviendrons sur l'organisation du laboratoire d'hygiène et l'enseignement de la chaire dans laquelle est assis aujourd'hui le savant professeur de Pettenkofer. Tous les jours le célèbre ordinaire fait à ses élèves une leçon d'hygiène pratique, et deux fois par semaine une leçon publique qui à trait, ce semestre, à l'étude de la *canalisation*. D'ailleurs, comme ses collègues, dont nous venons de parler, M. de Pettenkofer fait fort peu de clientèle, on pourrait dire nulle clientèle, et peut ainsi consacrer tout son temps à l'enseignement et à ses travaux.

Le professeur ordinaire de Hecker occupe la chaire d'accouchements : enseignement théorique cinq heures par semaine; quatre leçons de clinique obstétricale, et cinq leçons pratiques (toucher, mannequin), par semaine.

M. de Nussbaum occupe la chaire de chirurgie clinique : tous les jours de huit à neuf heures il fait une leçon de clinique à l'Hôpital-Général; trois fois par semaine de quatre à cinq, enseignement de la médecine opératoire.

L'ophthalmologie est enseignée par un ordinaire : quatre leçons théoriques par semaine; tous les jours, leçon de clinique ophthalmologique.

Deux chaires de clinique médicale : tous les matins leçons cliniques de neuf à dix heures; le soir les mardis et les vendredis, de cinq à six heures, leçon (*privatim*) de pathologie et de thérapie; l'une de ces chaires est occupée par le savant professeur de Ziemssen, directeur des études cliniques à la Faculté, et en même temps directeur de l'Hôpital-Général.

M. le professeur ordinaire de Gudden est directeur de la clinique des maladies mentales : il fait deux leçons de psychiatrie clinique par semaine de deux heures chacune. Au sujet des chaires de psychiatrie, voici quelques détails sur la date de la fondation officielle de cet enseignement : on verra par les chiffres sous-mentionnés que la création de ces chaires remonte à une époque tout à fait récente. Quand nous parlerons de l'université de Vienne, nous verrons que de Feuchtersleben y enseignait les maladies mentales depuis 1844, mais que la clinique psychiatrique (avec chaire ordinaire), n'y fut fondée qu'en 1872. Sous l'influence du professeur Griesinger dont l'activité a pris une si large part dans le développement des études de médecine mentale en Allemagne, une clinique psychiatrique avait été organisée à Zurich en 1862. Leipsig a une clinique mentale depuis 1874, Bâle depuis 1873, Gœttingue depuis 1867, et Berlin depuis 1865.

L'anatomie pathologique et la pathologie générale sont enseignées par l'éminent ordinaire de Buhl, qui professe à la Faculté de Munich depuis plus de vingt-cinq ans; l'institut d'anatomie pathologique de Munich est certainement un des établissements de ce genre les mieux organisés que nous ayons vu dans les Facultés du Sud. Dans une lettre ultérieure, nous jetterons un coup d'œil sur cette belle installation et sur son important matériel : sans atteindre à la magnificence que l'institut analogue de Strasbourg présentera dans un an ou deux, l'institut de Munich mérite une mention particulière (1).

Toutes les semaines, il est fait cinq leçons qui ont trait à l'anatomie pathologique générale ou spéciale, avec présentations de pièces préparées et démonstrations pratiques; tous les jours il y a des exercices de manipulations, les élèves doivent faire des coupes et s'approprier le maniement du microscope. Le professeur Buhl ne quitte point son institut, de la journée, il y vit pour ainsi dire ; il a

(1) En 1863, M. Cornil a publié dans l'*Union médicale* (XVIII, 97) sur les *Instituts anatomo-pathologiques en Allemagne*, une étude que sa compétence en ces matières rend fort intéressante.

deux assistants qui font comme lui des cours pendant les deux semestre de l'année.

Outre les chaires ordinaires que nous venons d'énumérer, il y a six chaires extraodinaires qui complètent l'enseignement clinique.

Une de ces chaires extraordinaires est consacrée à l'enseignement de l'histologie : trois leçons d'une heure par semaine, avec présentations de pièces, cet extraordinaire est chargé de diriger les travaux pratiques des élèves plus exercés aux manipulations microscopiques.

Une autre chaire extraordinaire est consacrée à l'enseignement de la pathologie comparée ; les leçons de ce semestre ont trait à l'étude des maladies infectieuses chez l'homme et les animaux, avec expériences et démonstrations. Deux leçons par semaine.

Une troisième chaire est destinée à la clinique des maladies des enfants. Leçon clinique d'une heure tous les jours.

Un professeur extraordinaire enseigne la gynécologie ; trois leçons cliniques, trois leçons théoriques par semaine.

La médecine légale est enseignée par un professeur honoraire, le docteur Martin, attaché aux tribunaux de la ville et du cercle : quatre leçons théoriques de médecine légale par semaine; tous les jours exercices pratiques (recherches des poisons, études des taches, etc.), ayant trait à la médecine légale de onze heures à midi.

Le directeur de la clinique des maladies des enfants est un professeur honoraire : clinique et leçons théoriques tous les jours.

La Faculté de médecine de Munich compte même parmi ses professeurs honoraires un dentiste (on ne peut en vérité pousser le culte de la spécialité plus loin). M. le professeur docteur Koch (Hofzahnartz), fait deux leçons (*privatim*) par semaine sur les maladies des dents et de la bouche.

Comme toutes les spécialités, cette branche restreinte (restreinte le plus souvent par le cercle des études de ceux qui s'y livrent), cette branche de la chirurgie a en Allemagne de nombreux adeptes: toutefois le grade d'officier de santé n'existant pas ici, les élèves en médecine qui veulent se livrer au métier de dentiste sont obligés de

prendre le grade de docteur et de se soumettre ainsi au programme entier des études médicales (1).

Venons maintenant à l'enseignement donné par le corps des docenten.

Les lacunes laissées dans l'enseignement officiel sont généralement remplies par quelques-uns de ces jeunes professeurs. C'est ainsi que nous n'avons point eu à citer de chaire pour l'enseignement de la physique médicale. Un professeur extraordinaire à la Faculté de philosophie professe cette science, comme docent, à la Faculté de médecine : quatre leçons par semaine, et exercices pratiques, maniement des instruments (pour les élèves les plus avancés). Le même professeur ne s'en tient pas à l'enseignement de la physique, il fait aussi des leçons d'anthropologie, et de psychologie physiologique : quelque louable que soit ce zèle, l'on ne peut d'ailleurs s'empêcher de penser qu'il y a, de la part de cet honorable extraordinaire-docent, un luxe d'enseignement un peu trop grand; il est douteux que, à vouloir enseigner tant de matières différentes,

(1) Ce n'est point manquer au sérieux que doivent conserver des notes sur cet intéressant sujet de l'enseignement de la médecine outre-Rhin qu'ajouter, que si les Allemands n'ont point d'officiers de santé pour dentistes, les docteurs qui se livrent à cette honorable spécialité trouvent de redoutables et habiles concurrents en la personne des *barbiers*. Après avoir passé un petit examen sur la matière, les barbiers allemands en général, et Munichois en particulier, sont autorisés à se livrer à la pratique de la petite chirurgie : tout comme le héros de Beaumarchais, ils saignent, et rasent, et purgent, et font *in animâ vili* toute médecine populaire. A Munich, les échoppes portent sur leurs volets les plus attrayantes invitations :

Ici : Chirurgische, Verrichtungen werden *aufs Beste* besorgt. Frische Blutegel sind immer vorraethig.

Là : Frisiren, rasiren, haarschneiden und chirurgische Verrichtungen werden auf *das Beste* besorgt.

Et plus loin : Zaehne werden gereinigt, Zahnschmerz beseitigt, cariose Zaehne ausgerissen.

Rien ne manque : raser, friser, pose de sangsues fraîches, extraction de dents, exécution *parfaite* (auf das Beste) d'opérations chirurgicales.

On nous excusera d'avoir cité ce petit détail : c'est un des côtés des mœurs de médecine populaire locale.

on les enseigne toutes d'une manière complète et vraiment fructueuse.

C'est du reste un abus très-fréquent dans les universités allemandes que cette prodigalité de cours, et de leçons sur des matières où le professeur se trouve attiré par son goût, sa fantaisie personnelle souvent plus que par un dessein très-raisonné d'utilité d'enseignement. Ceci est surtout vrai pour les Facultés de philosophie qui correspondent à nos Facultés de sciences et de lettres réunies, il s'y fait une multitude de cours qui, à notre sens, éparpille beaucoup l'attention des élèves; dans les Facultés de médecine il n'en est généralement point ainsi. Nous reviendrons du reste sur ce sujet en parlant du programme général des études en Allemagne et en Autriche, mais les prodigalités du docent extraordinaire, qui s'est chargé ce semestre de l'enseignement de la physique médicale nous remettait, malgré tout, en mémoire, cette judicieuse observation de Gœthe : « En général dans les universités, on s'occupe de beaucoup trop de choses, de beaucoup de choses un peu vaines. Chaque professeur donne à sa spécialité une extension abusive et dépasse considérablement les besoins de ses auditeurs (1) ». Gœthe avait d'ailleurs sûrement en vue les Facultés de philosophie.

Un professeur à l'école vétérinaire, fait comme docent des leçons de médecine et d'hygiène vétérinaires.

Des docenten s'occupent de l'enseignement des maladies syphilitiques (deux leçons par semaine), et des maladies de la peau (deux leçons par semaine); de la laryngo-rhinoscopie (huit leçons par semaine), deux docenten s'occupent de cette spécialité; de l'otologie. D'autres font des cours et des cliniques de médecine et de chirurgie.

Les parties de l'enseignement médical, particulièrement les sciences accessoires qui ne sont pas professées à la Faculté de médecine trouvent dans la section scientifique de la Faculté de philosophie une large place.

La minéralogie et la géologie (exigées pour l'examen préparatoire

(1) Entretiens de Gœthe et d'Eckermann.

en Allemagne,— correspondant à peu près à notre premier de fin d'année —), sont enseignées dans des chaires ordinaires.

La physique, enseignée par un docent à la Faculté de médecine, l'est par un ordinaire à la Faculté de philosophie.

M. de Siebold enseigne ici aussi la zoologie; il y a cumul, comme nous dirions en France, de la part de ce maître.

La botanique a deux chaires ordinaires; la chimie est dans le même cas. Nous avons noté l'absence de la chaire de botanique à la Faculté de médecine, et vu en même temps que le professeur de pharmacologie s'était chargé d'une partie de l'enseignement de la chimie.

Le docent, dont nous parlions plus haut, reproduit ici comme extraordinaire ses cours d'anthropologie et de psychologie physiologique.

Enfin parmi les privat-docenten de la Faculté de philosophie, il s'en trouve deux qui font des leçons d'histoire naturelle, l'un sur les cryptogames, l'autre sur les parasites des hommes et des animaux.

En parlant des leçons cliniques des docenten de la Faculté de médecine, nous avons négligé de dire que ces leçons se faisaient surtout à la *policlinique*, sous la direction de deux professeurs en titre, un ordinaire et un extraordinaire. Cette institution n'ayant point d'analogue en France et étant considérée comme ayant une valeur réelle dans l'enseignement clinique des Facultés de médecine allemande, nous lui consacrons une étude particulière.

QUATRIÈME LETTRE

DE L'INSTITUTION DES POLICLINIQUES.

Vienne, 10 janvier 1876.

Monsieur le directeur,

Faire servir les malades qui veulent des *consultations gratuites*, ou malades *ambulants*, comme on dit ici, à l'enseignement clinique des étudiants, tel est le but d'une policlinique.

Le fonctionnement de l'institution est des plus simples; ou la policlinique est une dépendance de la Faculté de médecine, et les malades venant à la visite du professeur où de ses assistants, la leçon est faite à l'amphithéâtre du service hospitalier devant les étudiants qui suivent la clinique du maître; ou la policlinique est un institut tout à fait libre, entièrement indépendant de la Faculté de médecine, fondé dans un local acheté ou loué par la générosité de donateurs particuliers et les cotisations personnelles de médecins, souvent sans titres académiques; ou bien enfin on appelle encore policlinique, la consultation publique et gratuite d'un médécin, attaché à l'université comme extraordinaire, docent, ou simplement libre, qui reçoit les malades ambulants dans un local, à lui appartenant, il peut de cette sorte faire aux étudiants, attachés à sa fortune moyennant rétributions, des cours et des démonstrations pratiques.

Telles sont les trois formes sous lesquelles se présente cette institution de la policlinique allemande, qui se trouve ainsi avoir quelque ressemblance avec notre enseignement particulier français.

Étudions chacune de ces trois formes de la policlinique plus en détail.

L'introduction de l'enseignement clinique fait, au lit du malade dans les Facultés de médecine allemandes, est d'une date relative-

ment récente; primitivement tout l'enseignement pratique se réduisait à une leçon du maître à l'*ambulatorium*, c'est-à-dire à une leçon faite sur les malades qui se présentaient, demandaient une consultation et s'en retournaient avec leur ordonnance (ordination).

J'ignore si à cette époque, réduites à ces termes, la visite des malades ambulants et la leçon du maître étaient désignées sous le nom de *policlinique* (poliklinik), mais il est constant que partout, dans toutes les universités, la *policlinique* fut ainsi la forme primitive de l'enseignement clinique.

L'université donnait une certaine somme dans le but de soulager les malades pauvres : le professeur, qui, ainsi que nous avons eu occasion de le dire précédemment, enseignait souvent en même temps que la médecine, la botanique et la chimie, recevait ces malades à une heure fixée dans une des salles de cours de la Faculté et faisait sa leçon, souvent même accompagné de ses élèves, il allait au domicile des malades, et là, tout en soignant ses clients indigents, enseignait encore.

Tout en remarquant que cette méthode primitive d'enseignement initiait les étudiants aux misères de la vie sociale, aux difficultés de la pratique, on ne peut s'empêcher de noter tout ce qu'elle avait d'incertain et d'insuffisant dans l'application d'un traitement rigoureusement suivi et par conséquent valable pour la démonstration du maître; de plus ce système n'était réellement praticable que dans les petites villes, où il n'entraînait pas moins une grande perte de temps de la part du professeur et des élèves. Ce n'était certainement pas ainsi que pouvait se faire une éducation médicale vraiment scientifique, tout au plus l'étudiant pouvait-il atteindre à une certaine pratique toute d'expédients et de routine.

La fondation des cliniques hospitalières ou *stationnaires* (par opposition à l'ambulatorium) dans les Facultés de médecine allemandes sous l'influence de Boerhaave, à Leyde, et de Van Swieten, à Vienne, ne mit pas fin à l'institution des policliniques universitaires : là même où la policlinique resta dépendante de la Faculté, c'est-à-dire fut réunie à un service fixe, le fond de l'institution fut maintenu, en ce sens que des leçons furent toujours faites par un

extraordinaire, par des assistants, des docenten, ou même un ordinaire sur les malades ambulants.

Il est évident que dans les petites universités, celles qui comptent moins de cent, de quatre-vingt-dix étudiants en médecine aujourd'hui et en contenaient naturellement moins il y a quelque cent ans, la division entre le service clinique stationnaire et la policlinique ne pouvait subsister : il ne se trouvait pas là plus de malades que d'étudiants pour alimenter deux cliniques, l'une ambulante, l'autre fixe. La réunion était indiquée, elle a été maintenue et subsiste encore aujourd'hui. Il y a cependant maintenant, comme nous le dirons plus loin, des petites villes universitaires qui ont une policlinique libre.

Comme détails historiques, ce fut le 6 octobre 1753 que, sous l'influence de Van Swieten, fut fondée la première clinique d'université à l'hôpital civil de Vienne (1) ; l'illustre médecin de Marie-Thérèse ne s'était du reste engagé dans cette voie de réforme qu'à la suite de Boerhaave : c'est donc dans l'université hollandaise de Leyde (les Allemands ne font point figurer les universités hollandaises à côté des leurs dans la *statistique des universités allemandes*), que fut installée la première clinique d'outre-Rhin. Outre Van Swieten, les historiens de la médecine en Allemagne nomment de Haën et Joh. Peter Frank, comme les maîtres qui firent le plus de louables efforts pour donner à l'enseignement médical un cours plus pratique.

Ces modifications dans la méthode ne furent pas introduites d'ailleurs en même temps dans les autres universités. En 1729, Wurtzbourg avait une policlinique entretenue par l'université représentant l'État ; Erlangen était encore dans le même cas en 1779, et Greifswald en 1794. Les autres universités avaient quelques lits fixes et ne pouvaient prétendre aussi posséder une clinique stationnaire.

A partir de 1780 cependant, les historiens des Facultés allemandes peuvent assigner à la création des cliniques stationnaires des

(1) Joh. Peter Frank. *Plan d'école clinique* ou *Méthode d'enseigner la pratique de la médecine dans un hôpital académique.* — Vienne, 1790.

dates certaines : Goetingue eut sa clinique stationnaire en 1780, Prague en 1771, Kiel en 1788, Leipsig en 1798, Marbourg en 1806, Erlangen en 1823, Wurtzbourg en 1824, Greifswald en 1825.

A l'heure présente toutes les universités allemandes ont des policliniques, bien que toutes aient naturellement des cliniques stationnaires : nous parlons ici des universités autrichiennes et suisses tout aussi bien que de celles de l'empire allemand.

Les policliniques existent donc, comme *ambulatoires,* au même titre que les cliniques fixes.

Cette première forme de l'institution ressemble assez à notre consultation du matin dans les hôpitaux. Les malades défilent devant le maître dans l'amphithéâtre des cours, au lieu de se rendre dans une petite salle spéciale en dehors du service fixe. Le professeur ordinaire appelle tel élève, attaché à sa clinique, et celui-ci devant ses camarades doit étudier le malade, formuler son diagnostic, indiquer un traitement ; le maître écoute, rectifie et fait une leçon ; et ainsi de suite selon l'intérêt que présentent pour l'enseignement les malades ambulants. Le professeur de clinique dans les Facultés allemandes devant faire tous les jours une leçon de deux heures le matin (cette leçon n'a le plus souvent qu'une durée d'une heure et demie mais réglementairement elle devrait être faite deux heures durant), ces emprunts faits aux malades ambulants alimentent d'une manière avantageuse un enseignement clinique si actif.

La policlinique à l'hôpital est aussi professée par des professeurs extraordinaires, par des docenten, et par les assistants. Le plus souvent les assistants sont docenten ou aspirent à le devenir. Les malades ambulants, amenés du dehors par le docent lui-même, servent à ces leçons qui sont faites dans les amphithéâtres des chaires ordinaires devant des étudiants qui payent des honoraires, ainsi que cela se pratique dans toutes les universités où l'on professe en langue allemande. Beaucoup d'extraordinaires, qui ne peuvent naturellement avoir dans l'Hôpital-Général un service fixe, sont réduits à enseigner avec le seul secours des malades ambulants. Ici se place comme de coutume le défilé de toutes les spécialités enseignées avec une véritable ardeur dans toutes les Facultés d'outre-Rhin : cours de laryn-

goscopie, cours de rhinoscopie, cours d'otologie, cours d'électrothérapie, de balnéothérapie, etc. Chaque docent, chaque extraordinaire annonce la matière qu'il veut traiter par petite affiche, indique le chiffre de ses honoraires, la durée de son cours, et convoque les étudiants qui veulent suivre ce cours dans l'amphithéâtre de tel professeur ordinaire, dans celui du professeur de Ziemssen ou celui du professeur Bamberger par exemple. Le mode de recrutement des professeurs extraordinaires et ordinaires, uniquement pris dans le corps des docenten, c'est-à-dire parmi ce que nous appelons en France les professeurs libres ou particuliers justifie cette communauté de locaux, qui ne laisse pas d'avoir une réelle importance pour l'enseignement des docenten : il est inutile d'insister sur ce point.

Telles sont, croyons-nous, les observations les plus exactes que l'on peut présenter au sujet de cette forme de la policlinique dans l'intérieur d'un hôpital général, c'est-à-dire dans les services cliniques d'une Faculté.

En résumé, le professeur en titre fait de la policlinique, avec le concours actif de ses aides, dans son amphithéâtre, transformé ce jour-là en *ambulatorium*, c'est-à-dire des leçons sur les malades qui viennent chercher des consultations gratuites. La policlinique d'autre part entre les mains des professeurs extraordinaires sans service fixe, et des docenten ou professeurs libres, est l'instrument capital de cet enseignement semi-officiel ou particulier (1), mais donné un peu sous le patronage de la Faculté, puisque maître et élèves se réunissent dans les amphithéâtres de l'hôpital.

Arrivons maintenant à la seconde forme de l'enseignement policlinique, c'est-à-dire à la policlinique complétement indépendante de

(1) Dans son beau cours à la Faculté, M. le professeur Pajot a coutume de rappeler qu'étant professeur particulier à l'École pratique, il présentait à ses élèves des femmes que ceux-ci devaient examiner ; les élèves étaient ainsi exercés aux divers touchers, à l'auscultation, etc. C'était vraiment là une policlinique, c'est-à-dire un cours avec clinique sur des malades ambulants ; seulement la leçon n'avait point lieu dans l'amphithéâtre d'un hôpital.

la Faculté: c'est à Vienne que se trouve la plus intéressante policlinique de ce genre dans toute l'Allemagne, c'est elle qui nous servira pour présenter les observations que vous nous demandez. Il existe telle policlinique séparée à Berlin, à Leipsig, à Wurtzbourg, à Prague, à Zurich, comme à Munich; il en existe aussi à Fribourg-en-Brisgau, à Tubingue, à Kiel. En ce qui concerne ces dernières villes nous avons déjà dit que la nécessité d'une policlinique indépendante nous semble fort douteuse; les cliniques stationnaires de ces universités ne contiennent vraiment pas une si grande quantité de malades pour que l'on puisse ainsi diminuer l'activité de l'enseignement hospitalier en lui enlevant une bonne partie des malades qui s'y rendraient, si la policlinique n'existait pas à titre indépendant. Cependant comme cette question dépend des arrangements locaux, et de conditions tout à fait particulières, il n'appartient point à un étranger de se prononcer à propos d'un sujet sur lequel tous les intéressés ne sont point ici d'accord. Nous devons ajouter qu'un grand nombre de personnes, très-versées dans la question de l'enseignement médical, pensent qu'il serait bien plus avantageux et utile pour les étudiants que ces policliniques fussent réunies aux cliniques stationnaires.

La policlinique indépendante de Vienne n'existe que depuis quelques années seulement. De quel mouvement d'opinion, de quelles idées sérieuses est née cette institution à titre libre? C'est ce qu'il importe d'indiquer avec quelques détails.

Il faut bien le dire, le répéter souvent, dans aucune ville universitaire d'Allemagne, à Vienne même, il n'existe un enseignement clinique des hôpitaux aussi riche de matériel, de malades, et surtout de maîtres que dans notre Paris. Vienne a son grand Hôpital-Général et quelques hôpitaux ou hospices dans ses faubourgs; l'Empereur ou la Ville nomment dans les hôpitaux secondaires des médecins, souvent sans titre académique, et c'est au demeurant sur l'Hôpital-Général et ses chaires cliniques que reposent toutes les difficultés de l'enseignement.

Or il y a à Vienne, outre les ordinaires, un grand nombre de professeurs extraordinaires et de docenten. On compte de quarante-cinq

à cinquante docenten enseignant à l'heure présente à Vienne. Tous ces maîtres pour avoir des élèves ont besoin de malades; tous ces maîtres pour travailler eux-mêmes, observer, écrire, publier, (le concours n'existant pas, la publication est, ainsi que nous le dirons plus tard, le seul moyen de fixer sur soi l'attention des conseils académiques et de conquérir une situation officielle dans l'enseignement), ont besoin de malades. Où trouver des malades? La nécessité d'avoir des malades pour servir à l'enseignement, telle a été la cause capitale de la fondation de la policlinique libre de Vienne.

Ce n'est pas qu'on n'eut proposé d'autres moyens de fournir des malades aux études et aux leçons des extraordinaires et des docenten.

En haut lieu, dans les régions officielles elles-mêmes, la question avait préoccupé plus d'un esprit.

Dans un récent programme de réforme d'enseignement publié par M. le professeur ordinaire de Ziemssen, directeur de la clinique médicale à Munich, ce maître avait proposé tout simplement de mettre à la disposition des maîtres libres les malades des services stationnaires de clinique. Il est inutile de faire ressortir tout ce qu'a d'impraticable un pareil système, quelle confusion, quel trouble il apporterait dans l'enseignement. Livrer les malades d'un service de clinique, déjà confiés aux soins du professeur titulaire, à l'examen, aux observations, aux conseils d'autres médecins moins scientifiquement qualifiés, ce serait tout simplement révolutionner un hôpital! Dans ce véritable tohu-bohu de consultations, de réflexions, d'examens, de conseils, de diagnostics, de pronostics, de traitements, on se demande ce que deviendraient d'une part la confiance du malade, sa soumission, son respect vis-à-vis le médecin (les salles divisées entre deux médecins sont déjà un système fâcheux), et ce que deviendrait d'autre part l'esprit de l'élève ballotté au milieu d'un tel chaos. Vous sentez, monsieur, que le nouveau programme de M. le professeur de Ziemssen, n'a pas eu plus de succès dans les Facultés de médecine allemandes qu'il n'en eût eu dans les nôtres. L'esprit d'outre-Rhin est très-chercheur, c'est un point incontestable, et cette agitation perpétuelle qui lui fait tendre vers le mieux ou ce qu'il

croit tel, est une chose certainement louable, mais dans l'espèce on ne pouvait trouver une plus fâcheuse voie : tout cela a été dit ici avec beaucoup de force et de raison. Le point de vue humanitaire n'a point été oublié, il y a véritablement de quoi choquer une conscience, même peu sensible, dans le spectacle de ces malheureux malades fatigués par la visite du matin, l'examen du maître, des assistants, des élèves, par la visite de l'assistant le soir, et livrés dans la journée aux recherches des maîtres particuliers suivis de leurs élèves payants.

Où donc trouver ce *matériel de malades* sans lesquels cours, observations, mémoires et livres sont impossibles pour les extraordinaires et les docenten? La policlinique, une policlinique libre devait le fournir.

La policlinique de Vienne a été fondée par des donateurs particuliers, et par les cotisations d'un certain nombre de médecins viennois, réunis en association libre pour enseigner la médecine. Elle occupe un local assez spacieux loué dans un de ces splendides immeubles nouvellement construits sur le Ring de la ville : elle n'a rien de commun avec la Faculté de médecine. Cependant, comme nous devons ici tout dire, cet institut quoique parfaitement libre et indépendant, quoique destiné à un enseignement non-officiel, a demandé des secours à l'État, qui les a accordés : est-ce un don extraordinaire à titre d'encouragement, ou bien cela deviendra-t-il une subvention annuellement continuée? L'avenir répondra à cette question. Il est bien difficile ici aussi, où cependant l'initiative individuelle est assez développée justement à cause de l'importance de l'enseignement particulier, de s'abstenir des dons de l'État :

Timeo Danaos et dona ferentes,

ici aussi les établissements particuliers ne craignent point d'introduire dans la place l'influence du grand et dangereux donateur.

Le local affecté à la policlinique occupe deux étages avec des salles disposées pour l'enseignement de chacune des principales spécialités. Le matériel en est complet en ce qui concerne les besoins

d'un cours d'otologie, d'ophthalmologie, d'électrothérapie, de laryngoscopie, etc.; les instruments de chirurgie sont conservés soigneusement dans les vitrines des salles. Tout ce côté matériel est convenable.

Quinze cours sont faits en ce moment à la policlinique de Vienne : douze docenten et médecins praticiens libres y professent, les trois autres cours sont faits par des professeurs extraordinaires. Tous ces cours sont *payants* : les honoraires varient de 5 à 15 florins d'Autriche (le florin d'Autriche vaut 2 fr. 50) : en moyenne le prix en est de 5 à 10 florins pour les étudiants, de 10 à 15 pour les médecins. Une petite affiche indique l'heure de la leçon, les honoraires et la durée du cours : la durée d'un cours varie de quatre semaines à deux mois.

Nous notons sur le *stunden plan* de la policlinique, deux cours sur les maladies du système nerveux et sur l'électrothérapie ; ces deux cours sont faits par deux professeurs extraordinaires, MM. Benedict et Rosenthal; un cours sur les maladies de la peau et la syphilis fait par M. le professeur extraordinaire Auspitz, directeur de la policlinique; deux cours d'ophthalmologie avec exercices pratiques; un cours d'otologie avec exercices pratiques; deux cours sur les maladies internes des enfants; deux cours sur les maladies chirurgicales des enfants; un cours sur les maladies de l'abdomen (bauchorgane); un cours sur les maladies du pharynx et du larynx; un cours sur les affections du cœur et des poumons; un cours de pathologie interne; enfin un cours de gynécologie, par M. de Rokitansky fils. Ce dernier cours ne peut être suivi par plus de dix auditeurs à la fois; il a cinq leçons par semaines et dure deux mois. (Honoraires 25 florins). M. de Rokitansky est directeur de l'hospice de femmes Marie-Thérèse et en même temps docent.

La policlinique de Vienne est très-suivie par les étudiants : de nombreux médecins étrangers, américains et russes surtout, y viennent et lui donnent aussi une véritable activité un mouvement très-complet: la policlinique libre de Vienne est certainement dans toute l'Allemagne l'institution la plus prospère de ce genre. Les malades y affluent également, malades de toute classe et de tout genre : ajou-

tons même (et ceci ne surprendra nul de vos lecteurs) que la gratuité des consultations attire quotidiennement des personnes que leur rang social et les convenances les plus simples devraient en éloigner (1).

Nous avons fini d'étudier le fonctionnement de l'institution de la policlinique : c'est là que se borne notre tâche. Il convient cependant d'en apprécier la valeur au point de vue de l'enseignement et du profit que les étudiants peuvent réellement en tirer pour leur instruction pratique.

Après avoir soigneusement suivi plusieurs des policliniques de cet institut, notre impression est que cet enseignement est excellent et des plus profitables. Il y a, du reste, un critérium des plus simples pour juger la question ; nous l'avons déjà marqué : les malades y abondent (parce qu'on n'y paye point les consultations, dira-t-on), mais les élèves y abondent aussi, quoiqu'il faille y payer les leçons. Il ne nous paraît pas que l'on puisse trouver de meilleur argument. Les cours sont nombreux, divers, pratiques ; les leçons sont fréquentes, cinq pour le moins dans une semaine, et la matière du cours y est rapidement et complétement vue, en deux mois, deux mois et demi au plus. En ce qui concerne, toutefois, la fréquentation d'une visite, l'élève en payant les honoraires demandés, acquiert le droit de suivre les consultations tout un semestre, d'octobre en mai, par exemple.

Nous avons déjà rapporté ce qui nous a été dit ici vingt fois, tant par les maîtres que par les élèves, en ce qui concerne la longueur d'un cours. Les Allemands ne peuvent se faire à l'idée de ces inter-

(1) La troisième forme de la policlinique nous occupera peu : elle n'a du reste pas besoin d'être longuement expliquée. Tel docent, tel extraordinaire, tel médecin entièrement libre reçoit à son domicile, ou dans un local loué par lui, des malades, et leur donne des consultations gratuites devant des étudiants qui, moyennant honoraires, peuvent suivre cette clinique ambulante. Nous avons à Paris plusieurs cliniques de ce genre : il est inutile de désigner, par les noms des honorables professeurs particuliers, les cliniques que nous avons en vue en ce moment. Si les étudiants qui les suivent payaient des honoraires, ce serait exactement là la troisième forme qu'affecte l'enseignement policlinique allemand.

minables cours, qui durent trois ans, quatre ans, souvent. Il s'agit pour eux de donner aux étudiants une idée complète, quoique rapide, un maniement pratique suffisant; le travail personnnel de l'élève fera le reste plus tard, et l'expérience aidant, le jeune médecin saura ce qu'il convient. Ces longs cours savants, minutieux, interminables, ne peuvent, dans une Faculté, jamais être suivis par la même génération d'étudiants, c'est pour eux un inconvénient grave dans l'enseignement. Il est juste d'ajouter qu'en ce qui touche l'enseignement officiel d'un professeur ordinaire dans une université allemande, les programmes conjurent réglementairement cet inconvénient, puisque *tous* les cours sont faits hiver et été, sans excepté le cours d'anatomie et le cours de physiologie, et que, de plus, les leçons sont faites *tous* les jours. Excusez-nous, monsieur le directeur, de revenir souvent sur ce sujet, mais chacun sent qu'il a une importance décisive.

Dans cette appréciation de la valeur d'une policlinique libre, nous nous garderons bien du reste, de vous limiter à notre seul avis, il faut, sur un tel sujet, laisser aussi parler les personnes devant qui l'institution fonctionne depuis longtemps et qui sont, à beaucoup d'autres titres aussi, meilleurs juges.

M. le professeur Billroth, dans le livre dont nous avons parlé (1), a touché naturellement cette question de la policlinique en général et de la policlinique de Vienne en particulier. Il n'avait pas à en décrire le fonctionnement et le mécanisme connus de ses compatriotes; il s'est borné à des appréciations, d'ailleurs favorables, dont nous nous ferons l'écho.

Bien plus, en présence des attaques qui n'ont point été épargnées à la nouvelle policlinique viennoise, M. Billroth a cru devoir hautement prendre sa défense; l'opinion d'une personnalité aussi considérable ne saurait être négligée dans cette étude.

La policlinique a été fort attaquée par un grand nombre de médecins praticiens libres, auxquels la gratuité des consultations enlevait beaucoup de malades.

La policlinique a été aussi fort attaquée par la Faculté et les chefs

(1) Voir Lettre troisième.

des services officiels de clinique : on devine facilement les causes de ces attaques. Voici comment M. Billroth s'exprime à leur sujet :

« Par leurs fonctions mêmes, les présidents des cliniques universitaires doivent être mal disposés pour l'institut de la policlinique ; il restreint la sphère de leur activité, et leur devoir est avant tout de veiller à ce que le service, confié à leurs soins, prospère autant que possible ; les services hospitaliers ne seront jamais trop importants pour les élèves, bien plus, ils ne le seront jamais assez pour les maîtres.

« Les étudiants qui suivent les services de l'Hôpital-Général ont donc pour ligne de conduite de faire une opposition *seulement passive* contre le jeune institut.

« D'autre part, il est incontestable que l'entretien et le développement de cette policlinique est une question matérielle lourde pour les médecins de la ville fondateurs, surtout pour les plus jeunes. Ces consultations gratuites les privent évidemment, ainsi que beaucoup de leurs confrères, de malades qui pourraient fort bien payer leur médecin, mais qui préfèrent se faire traiter sans bourse délier tout en servant de sujet de leçon. Il existe, du reste, à la policlinique, des médecins spécialistes, déjà connus, dont le mérite justifierait à lui seul cette conduite. Quoi qu'il en soit, la perte d'argent et de temps peut devenir fort grande pour les médecins de la ville.

« A Londres, où de telles réunions policliniques se sont formées, de vifs débats ont eu lieu dans les sociétés médicales et dans les établissements officiels, mais il n'y a pas de législation qui puisse empêcher l'établissement de ces nouveaux instituts. Les architectes peuvent ainsi fort bien se plaindre que les *sociétés de construction* diminuent leurs honoraires, et les banquiers isolés de ce que les *banques par actions* leur fassent une violente concurrence et leur causent de sérieux dommages, mais ils ne peuvent que se plaindre.

« Sur le terrain de l'activité médicale et de l'enseignement, cette apparition d'une policlinique libre est sortie facilement d'une situation donnée, il faut savoir l'accepter.

« Que si l'on attaque les fondateurs énergiques et courageux de cet institut, dont l'âme est le savant dermatologue professeur Aus-

pitz (1), disant qu'il s'agit moins pour eux d'enseigner que de se faire connaître au public et d'augmenter leur clientèle, nous déclarons que, pour nous, nous ne saurions formuler un tel reproche. Il faut juger de tout cela *objectivement* et avec sang froid. Un professeur ordinaire qui monte dans une chaire de clinique universitaire, est certainement plein de zèle pour l'enseignement, et n'en songe pas moins que cette position lui apportera de nombreux avantages matériels dans sa pratique privée. Oui, pour ce qui me regarde, je ne crains point de faire ma propre confession : bien des chaires d'anatomie pathologique m'ont été offertes, et je les ai refusées, parce qu'en même temps que mes goûts scientifiques me portaient bien plus vers l'exercice de la chirurgie, je savais parfaitement que l'existence d'un professeur, *qui enseigne uniquement*, ne me donnerait pas tout le confort et l'agrément de la vie que je voulais mener et que je ne devais trouver que par la clientèle. Je n'ai pas crainte de faire ici un aveu public, de jeter un instant de côté ma robe de professeur et d'écrivain, mais je veux en même temps souhaiter à ces jeunes instituts toute la prospérité désirable dans l'intérêt des malades pauvres, des étudiants et des maîtres. »

Ainsi s'exprime le professeur Billroth dans un style dont la traduction française tempère un peu la rudesse germanique : les aveux échappés à une bouche académique sont précieux ; il importait que nous les missions sous vos yeux à propos de cette étude.

Pour nous, les appréciations de ce maître nous semblent d'une entière impartialité et d'une véritable justesse, et ses dernières paroles nous rappelaient la belle et profonde pensée de notre grand écrivain du dix-huitième siècle : « Il se trouve que chacun va au bien commun croyant aller à ses intérêts particuliers (2). » Que les policliniques servent, comme dit M. Billroth, aux malades, aux élèves et aux maîtres, et certes, l'on ne trouvera guère d'institutions plus utiles!

(1) M. Billroth a omis, nous ne savons pourquoi, de citer MM. les professeurs Benedict et Rosenthal.

(2) *Esprit des Lois,* III, 7.

CINQUIÈME LETTRE.

LES UNIVERSITÉS DES ÉTATS DU SUD ET LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MUNICH EN PARTICULIER. (*Suite et fin*).

Vienne, 20 janvier 1876.

Monsieur le directeur,

Revenons à la Faculté de médecine de Munich, et achevons en terminant son examen, de jeter un dernier coup d'œil sur les universités des États du Sud, au sujet des quelles nous avons désiré donner un premier aperçu de la situation de l'enseignement médical en Allemagne.

L'Hôpital-Général, fondé au commencement du siècle par le roi Maximilien-Joseph Ier, est situé au sud-ouest de la ville de Munich, tout à fait à sa périphérie, où finit le faubourg Louis. Je n'insiste sur ce détail que pour noter que dans les villes allemandes, où la population varie de cent à deux cent mille habitants, les hôpitaux ne sont pas placés au cœur de la ville, et desservent cependant fort bien les quartiers centraux tout aussi bien que les faubourgs plus éloignés.

De vastes jardins entourent les divers bâtiments de l'Hôpital-Général, et au delà s'étend un magnifique champ de Mars, Theresien Wiese (le champ de Thérèse) (1), qui sert aux manœuvres militaires et aux fêtes locales, plus loin, au delà des bois et la campagne. Hygiéniquement parlant, la situation de l'hôpital est donc à Munich aussi bonne qu'elle peut être.

Suivant le système de division que je n'ai cessé de signaler depuis le commencement de cette étude, et qui prend à mes yeux une importance d'autant plus grande que je vois plus de Facultés allemandes, l'Hôpital-Général constitue la Faculté de médecine, du moins une partie de la Faculté de médecine, en tant que bâtiment

(1) Nom de la reine, femme de Louis Ier.

destiné à l'enseignement de toute la pathologie: spéciale, interne ou chirurgicale. Les leçons de clinique s'y font, cela n'a point besoin d'être dit, mais comme chaque service est occupé par un professeur, il a par conséquent son amphithéâtre ou son auditorium (salle de cours), les cours théoriques se font aussi à l'hôpital : les examens s'y passent de même, en ce qui concerne la chirurgie et la médecine, car pour l'anatomie pathologique et la physiologie, etc., ils se passent dans les instituts destinés à l'enseignement de ces différentes sciences.

Tous les services de l'Hôpital-Général, disons-nous, sont occupés par les professeurs de la Faculté, car ainsi que nous aurons occasion de le dire plus tard, il ne se rencontre point dans les villes d'universités petites ou moyennes de corps de médecins d'hôpitaux, tels que celui de nos hôpitaux de Paris. A Munich, il existe un autre petit hôpital, tout à fait distant et distinct de la Faculté clinique, où les malades sont soignés par des docenten ou autres médecins n'ayant aucun titre dans l'enseignement officiel, et nommés simplement par la municipalité. C'est du reste là une question importante, sur laquelle on ne saurait passer légèrement ; nous y reviendrons, en parlant, dans une lettre ultérieure, du recrutement des professeurs dans les universités allemandes ou de l'ordre académique, *academicus ordo*, comme on dit ici.

Jusqu'ici, pour revenir à cet intéressant sujet de la division des chaires, de leur séparation matérielle, je n'ai point rencontré comme à notre grande Faculté de Paris, ces belles salles publiques, telles que notre *salle des thèses,* où se confèrent avec quelque solennité les degrés et diplômes. Le système français en offrant un véritable centre matériel et administratif, où se trouvent ses bureaux, ses salles de cours et la plupart de ses chaires, donne à l'idée de Faculté de médecine un véritable corps ; la Faculté de médecine allemande avec sa division de tous services existe un peu à l'état d'entité, c'est une collection d'instituts avec un grand hôpital où se donne l'enseignement véritablement médical (1). Ces observa-

(1) La bibliothèque médicale n'est généralement point comprise dans les instituts de la Faculté de médecine ; l'étudiant doit aller à la bibliothèque

tions ne sont point d'ailleurs de notre part une critique du système allemand : toute critique serait d'ailleurs injuste et déplacée ici en présence des beaux résultats que ce système a donnés par l'installation des laboratoires et des instituts où se peut seulement faire un enseignement pratique. On avouera cependant avec Cousin, qui faisait des observations analogues dans son rapport sur l'instruction en Hollande, que c'est une excellente et noble coutume de conserver dans les vieilles salles d'une Faculté, d'une Université, les images des hommes éminents qui ont bien mérité de leur temps et de la postérité.

A cet égard, notre Faculté de Paris avec sa salle des thèses offre aux jeunes générations actuelles comme aux étrangers, un intéressant spectacle : les images de nos professeurs illustres, depuis ceux de l'ancienne Faculté jusqu'à la nouvelle, cette longue suite de portraits vénérés qui évoquent dans l'esprit tant de jours de travail, tant de veilles, tant de longs efforts pour le développement de la science, tant de belles et nobles vies, sont d'un salutaire effet sur celui qui visite seulement l'école ou sur l'élève destiné à y passer sa vie d'étudiant.

L'Hôpital-Général de Munich contient six cents lits. Chaque service comprend de cinquante à soixante lits environ; chaque salle n'en comprend que douze. Le matériel est loin d'être de premier ordre : en ce qui concerne le lit lui-même, l'emploi du bois ne vaut rien, et ce sont cependant des lits en bois qui servent ici à Munich, comme nous les verrons encore servir au grand hôpital général de Vienne. Le matériel de nos hôpitaux de Paris n'a point de rival ici; il reste pour nous ce que l'on peut voir de mieux.

Deux grands services de clinique ont surtout fixé notre attention, le service de clinique médicale de M. le professeur de Ziemssen, et le service de clinique chirurgicale de M. le professeur de Nussbaum.

M. le professeur de Ziemssen était il y a deux ans à la Faculté

de l'Université ou à la bibliothèque royale : or ces deux établissements à Munich sont situés juste à l'opposé de la Faculté de médecine ; de l'autre côté de la ville. C'est là un incontestable inconvénient.

d'Erlangen, directeur des études cliniques, il occupe aujourd'hui la même situation à la Faculté de Munich ; il est originaire de la Prusse; mais on sait que les professeurs, quelle que soit leur nationalité, sont indistinctement appelés dans le Nord, dans le Sud, de Saxe en Autriche, et d'Autriche dans les provinces du Rhin. Ce système n'a sans doute pas médiocrement contribué à imprimer une grande vigueur au mouvement unitaire et à affirmer dans toute l'Allemagne l'influence de la nation qui y domine aujourd'hui en véritable maîtresse. Quand nous traiterons des universités autrichiennes, c'est un point qui ne devra point être négligé.

Cliniquement parlant, le nom de M. de Ziemssen jouit d'une haute considération dans le monde médical, et sa situation à Munich est à tous les points de vue des plus brillantes. Nous n'insisterions point sur ces détails qui peuvent paraître tout d'abord étrangers à la pure question d'enseignement, mais qui, accompagnés des quelques considérations suivantes, paraîtront peut-être moins hors de propos.

Quand on envisage la situation des professeurs ordinaires, extraordinaires et même celle des docenten, c'est une question qui se présente naturellement à l'esprit : comment, avec le système de mutations fréquentes appliqué au recrutement des professeurs de médecine dans les universités, peut-on concilier les devoirs de l'enseignement et les intérêts de premier ordre engagés dans la pratique privée, dans la clientèle ? Tel ordinaire, tel extraordinaire, tel docent même a conquis dans la ville universitaire, où il s'est d'abord fixé, par son activité, son savoir, ses publications, une réputation légitime ; les malades sont venus à lui ; il a une clientèle en un mot. Cependant, comme il s'est voué à l'enseignement, le voici appelé, nous supposons, de Bâle à Tubingue. Bâle est, au point de vue universitaire médical, une petite université, mais c'est aussi une ville fort riche, un grand nombre de particuliers, de commerçants sont millionnaires, et on peut parfaitement admettre que notre docent ou notre extraordinaire a une clientèle fructueuse. Cependant ce jeune professeur, choisi par un conseil académique, n'hésite le plus souvent pas, il accepte cette situation nouvelle parce qu'on lui offre un poste plus élevé dans la hiérarchie universitaire, ou parce que l'université est

plus considérable : il laisse là les avantages positifs, actuels et certains de sa clientèle.

Pour se rendre un compte exact de l'importance de cette question, il faut avoir vu de près le désarroi jeté dans la plupart des carrières médicales de nos compatriotes de Strasbourg par l'installation du personnel allemand dans cette ville, et par la retraite forcée des professeurs et des agrégés de notre Faculté française dans la ville de Nancy.

Il a paru nettement alors que ce n'était point une chose indifférents de recommencer, ou simplement de commencer dans un milieu, sinon étranger, du moins nouveau, à refaire l'ouvrage auquel on avait déjà consacré plusieurs des plus belles et des plus laborieuses années de sa vie. Les agrégés de la Faculté de Strasbourg (nous laisserons de côté les titulaires des chaires dont le mérite, soutenu de l'âge, pouvait s'imposer pour ne parler que des médecins les plus jeunes forcés d'émigrer), ont dû à Nancy, au milieu des médecins nancéiens, en possession eux aussi de clientèles honorablement acquises, songer à se faire une place, et ce n'est sans doute point sans de durs efforts qu'ils y sont parvenus ou y parviendront.

En faisant abstraction des douloureux événements pendant lesquels se sont accomplies les mutations auxquelles nous faisons allusion, événements qui d'ailleurs ne modifient en rien le fonds des situations que nous avons rapprochées, car il importe vraiment peu pour la démonstration rigoureuse du fait, qu'un médecin français soit transporté de Strasbourg à Nancy, ou un médecin d'outre-Rhin, de Bâle à Tubingue, on se trouve en présence d'un point digne d'attention.

Ce docent de Bâle, devenu extraordinaire dans l'université wurtembergeoise, se trouvera dans son nouveau séjour en présence de confrères et de collègues qui, eux aussi, travaillent et ne laissent échapper, autant qu'ils peuvent, nulle occasion.

Les professeurs ordinaires, qui changent de chaire, appelés dans une université plus importante, se trouvent eux aussi dans une situation nouvelle, et ne sont pas sans éprouver quelques difficultés.

Dans le corps des professeurs, tous d'ailleurs ne se laissent pas séduire par l'appât d'un titre académique plus élevé. Tel préfère rester dans sa patrie, et se contente d'une position relativement secondaire en comparaison de celle qu'il pourrait avoir. Des considérations de famille, de clientèle, de situation particulière (conseiller privé, médecin du prince), sont souvent omnipotentes. D'autres au contraire acceptent cette vie un peu errante à travers les universités allemandes, pourvu que finalement leur bonne étoile les conduise dans une université de premier ordre. Dans le collége professoral d'une Faculté de médecine, il est facile de savoir quels maîtres quitteraient leur chaire au premier signe d'un autre conseil académique et quels autres maîtres préfèrent l'*aurea mediocritas* dans leur propre pays.

Comme nous soumettions ces quelques observations à un professeur extraordinaire de la Faculté de Munich, il nous fut répondu que ce système de mutation a des avantages trop considérables, pour le recrutement des professeurs de toutes les universités, pour que ces considérations arrêtent quelqu'un; d'ailleurs il est tout à fait et depuis longtemps entré dans les mœurs universitaires allemandes. La clientèle ne manque pas aux maîtres qui arrivent précédés d'une réputation méritée. En ce qui concerne les professeurs ordinaires, comme M. de Ziemssen, la proposition est certainement exacte. Mais les difficultés n'en sont pas moins considérables quand il s'agit de professeurs extraordinaires ou de docenten, et rien n'atteste mieux la certitude de ces difficultés que ce fait : c'est que tel privatdocent de Vienne, de Berlin, de Prague, en possession d'une clientèle convenable, ne changerait point son titre de docent dans une de ces villes pour le titre de professeur extraordinaire à Kiel, à Giessen, ou à Rostock. Il préfère attendre plus longtemps dans le séjour où il a déjà beaucoup travaillé et y obtenir tardivement le titre qui lui aurait été beaucoup plus tôt conféré dans une petite ville universitaire.

Il y a quelques mois, le sentiment que nous dépeignons ici, s'est traduit d'une manière assez vive dans notre Faculté de Paris. Un professeur agrégé, chirurgien des hôpitaux, était nommé à une chaire

de clinique chirurgicale dans une de nos grandes facultés du Midi. Le fait ne laissa point de surprendre généralement le public médical. Ce n'est point ainsi que se passent les choses d'ordinaire, disait-on, et les commentaires se peuvent résumer en paraphrasant le mot connu : « Être agrégé, chirurgien des hôpitaux à Paris, et devenir professeur de clinique en province ! Il aspire à descendre ! »

Le service de M. de Ziemssen est très-fréquenté : la visite du matin est publique, cependant les élèves n'accompagnent pas le professeur dans toutes les salles, comme dans nos hôpitaux de Paris.

En général les hôpitaux en Allemage ne sont point ouverts avec la même facilité qu'en France. Les étudiants ne sont point libres de se présenter dans toutes les salles et, ainsi que les étudiants de Paris, sans autre formalité qu'un salut de politesse au chef de service, d'étudier et de manier les malades à leur guise. A l'hôpital de Munich nous voyons que, tous les mois, huit ou douze étudiants sont attachés à une salle quelconque : ils étudient les malades qui leur sont désignés, les interrogent et rendent compte de leur examen au maître. Les autres salles leurs sont fermées. C'est donc une publicité fort restreinte, et il est douteux que le gros des élèves, ceux qui ne sont ni assistants, ni co-assistants (aspirants), puisse profiter largement d'un enseignement pratique, avec un tel système. Le soir, les étudiants ne peuvent pas non plus suivre la visite de l'assistant ainsi que cela se pratique chez nous pour la visite de l'interne ; les assistants de M. de Ziemssen font seuls leur visite.

Il est inutile d'insister, à ce sujet, sur les avantages que présentent l'excellente organisation de notre stage et les habitudes libérales qui règnent dans nos hôpitaux.

En Allemagne, de même que le concours n'existe pas pour les professeurs ordinaires et extraordinaires, et que toutes les chaires universitaires sont données au choix, sur la simple recommandation que les postulants peuvent tirer de leurs publications scientifiques, de même il n'existe aucune institution semblable au concours de l'externat et de l'internat pour assurer le service médical inférieur des hôpitaux et mettre les élèves en rapport fréquent et facile avec les malades.

Tout se tient dans notre organisation française depuis l'humble fonction d'externe jusqu'à la situation, pleine d'espérances et de promesses, d'un professeur agrégé. Il faut concourir pour être externe, interne, médecin des hôpitaux, professeur agrégé. Le concours est le pivot unique de nos institutions d'enseignement médical : un tel système ne convient point à la tournure de l'esprit germanique, au génie allemand, et les critiques ne sont point épargnées à cette institution française. Mais nous n'avons point à nous étendre, pour le moment, sur ce sujet.

M. le professeur de Ziemssen a trois assistants. Nous avons déjà souvent prononcé ce mot d'*assistant :* à quelle fonction répond-il exactement?

Les assistants dans les hôpitaux et les instituts.

L'*assistant* allemand est assez justement assimilable à notre *chef de clinique*, avant que l'institution du concours fut étendue à cette fonction. L'assistant allemand a une situation supérieure à celle de l'*interne* de nos hôpitaux : ses attributions sont plus étendues, sa responsabilité plus grande. Les internes constituent généralement, on peut le dire sans encourir le reproche de louange exagérée, l'élite de nos étudiants en médecine. Comment en effet l'étudiant qui prolonge volontairement ses études dans les hôpitaux et recule de plusieurs années le moment où la pratique l'empêchera de suivre d'une manière assidue le mouvement scientifique quotidien, n'aurait-il pas prématurément une expérience plus complète que ses camarades forcés pas des raisons sans doute fort respectables, mais tout à fait étrangères à la science, de prendre rapidement leurs grades? En dépit des critiques que doivent toujours exciter l'esprit de coterie et certaines vanités un peu puériles, même quand elles s'appuient sur un mérite réel, on doit donc convenir que le titre d'interne, conquis comme on le voit d'ordinaire par un travail assidu de plusieurs années, honore infiniment dans notre corporation celui qui en est revêtu.

L'interne cependant, même à l'hôpital où il est dans *son* service le

second du *chef*, reste toujours étudiant, il n'a pas passé par les formalités de la thèse, il ne peut, il ne doit pas pratiquer en ville ; sa situation, quelque instruit et habile qu'il soit, est toujours secondaire.

L'assistant allemand, lui aussi, vient au second rang, mais il n'est plus étudiant, il est docteur, il remplace quelquefois le maître ; dans les services de chirurgie il fait les grandes opérations, et, sous sa seule responsabilité, prend les déterminations décisives dans les cas graves, en l'absence du chef de service. L'assistant allemand habite à l'hôpital, il est vrai, et reçoit un traitement médiocre (cependant plus élevé que celui de nos internes, 1,200 francs environ), mais il est libre de faire de la clientèle, on vient le chercher du dehors, et nous avons vu plusieurs assistants très-suffisamment occupés. L'assistant allemand est de plus, fort souvent, privatdocent, c'est-à-dire, qu'il enseigne à des élèves et peut ainsi, si ses travaux le lui permettent, être un candidat sérieux pour une chaire extraordinaire dans une petite université. Le même fait se retrouve à peu près dans nos hôpitaux, où les internes qui ont obtenu *la médaille d'or* et peuvent être par conséquent docteurs en même temps qu'internes, arrivent quelquefois rapidement, en deux ou trois ans, à l'agrégation et aux hôpitaux, dans la branche de chirurgie le cas est même fréquent.

Avant d'être assistant, l'étudiant devenu docteur sera aspirant, ou coassistant. Pour devenir aspirant ou coassistant (fonction naturellement toute bénévole et gratuite), il faut être très-assidu auprès du maître : « Pour devenir assistant, nous disait un jeune privatdocent, il faut être un de ceux qui écoutent le mieux, prendre beaucoup de notes, et s'asseoir au premier banc. » De cette sorte, au bout d'un certain temps, on finit par attirer l'attention du chef de service qui vous adopte son élève et vous fait nommer assistant.

L'aspirant, coassistant (sorte d'externe) prend les températures, écrit les observations, tient les cahiers, etc.

On reste ainsi assistant du même professeur pendant trois, quatre, cinq et même six ans; au bout d'un si long laps de temps on s'est entièrement assimilé toutes les habitudes d'esprit d'un maître, sa méthode ses procédés : l'assistant, c'est le maître redevenu jeune.

On est alors vraiment l'élève de tel ou tel. De même qu'en physiologie Brucke, Helmholtz, Dubois-Reymond reconnaissent pour maître J. Muller, et avouent hautement l'influence de ce grand professeur sur leurs travaux ; de même, en pathologie, nous voyons des maîtres comme MM. de Ziemssen et Liebermeister rappeler qu'ils ont été, durant des années, assistants de Niemeyer. Quand M. de Ziemssen quitta Erlangen, il fut suivi à Munich pas ses assistants. Toutes ces considérations peuvent s'appliquer aux assistants des instituts, des chaires de physiologie, d'anatomie pathologique, etc.; seulement ici l'assistant ressemble tout à fait au *préparateur*, ainsi que nous disons. Cependant, en règle générale, et comme impression personnelle, il nous paraît que dans les relations, la distance est moins grande entre le maître et son second. Cela tient-il à ce que l'assistant enseigne lui aussi le plus souvent comme privatdocent et cela dans l'amphithéâtre de l'institut? Dans les *statistiques des universités*, les assistants sont même très-souvent désignés officiellement à côté du professeur en titre pour le seconder dans son enseignement, mention qui rehausse naturellement leur situation.

Outre la leçon clinique du matin, M. de Ziemssen fait dans une spacieuse salle dépendante de son service, une leçon de pathologie et de thérapie (cours théorique identique à celui qui est fait dans le grand amphithéâtre à la Faculté) à ses éleves. Grâce à l'obligeance de M. de Ziemssen nous avons assisté à ces leçons, d'ailleurs, privées, en ce sens que les étudiants payants seuls viennent s'asseoir sur les bancs. Soixante élèves suivent le cours théorique de ce maître : ce chiffre de soixante est fort élevé, ainsi qu'on a eu soin de nous le faire remarquer, en ajoutant quelques comparaisons.

Aux leçons cliniques sur la médecine interne en général, le directeur de la clinique médicale de Munich joint, ainsi que cela a souvent lieu ici en dépit de l'ardeur que mettent les médecins spécialistes à accaparer certaines branches de l'art, des leçons particulières sur l'électrothérapie, la laryngoscopie et la rhinoscopie : le matériel qui concerne la pratique de ces spécialités est des plus complets. Nous avons aussi remarqué de beaux appareils destinés à l'inhalation, à la

modification de l'air respirable en ce qui concerne les pressions, etc.

On ne manque point ici de faire remarquer, à ce sujet, combien l'enseignement est devenu en Allemagne de plus en plus démonstratif, qu'il s'agisse d'anatomie, de physiologie, de chirurgie, de médecine pratique, de laboratoires ou d'hôpitaux. « Jusque vers 1840, et même 1850, dans certaines universités, nous autres Allemands, entend-on souvent dire ici, nous nous contentions trop facilement de présenter notre enseignement dogmatiquement; nos leçons adoptaient trop souvent une forme systématique dont l'élève ne pouvait tirer grand fruit, car elles n'excitaient en son esprit nulle idée d'initiative personnelle. Mais, depuis ce temps, c'est une prétention générale parmi nos professeurs de ne pas donner seulement les résultats des travaux antérieurs, des recherches devenues classiques; ils veulent que l'étudiant approfondisse par lui-même, agisse lui-même. Aussi ce qui caractérise l'esprit de nos universités, c'est qu'on n'y enseigne pas uniquement des choses toutes faites et cent fois répétées; c'est qu'elles sont pour l'étudiant de vastes laboratoires où, guidé, il pourra travailler par lui-même et faire, tout comme ses maîtres, des recherches personnelles et originales. Nos universités ne sont pas comparables aux établissements du même genre à l'étranger : elles leur sont infiniment supérieures, elles sont à la fois *écoles* et *académies*. Quand nous jetons les yeux sur l'Europe et sur le monde, nous ne trouvons pas une seule nation qui, en matière d'enseignement scientifique supérieur, ait visé un but idéal plus noble, et puisse (si d'aventure elle l'avait entrevu) avoir, comme nous, le grand et légitime orgueil de l'avoir pleinement atteint. »

Tel est, en général, le sens des pages qu'il faut lire et des conversations qu'il faut entendre, quand on veut s'instruire ici de ce qui touche les universités. En ce qui concerne la méthode de l'enseignement clinique, les Allemands ne sont pas moins fiers, mais ils n'en recherchent pas moins le mieux, avec le plus grand zèle.

M. de Ziemssen, dans un récent écrit (1), s'est fait l'écho de cette

(1) *Ueber den Klinischen Unterricht in Deutschland. — Deutches Archiv für Klinische Medicin.* Bd. XIII.

admiration dont il est lui-même pénétré, et propose en même temps un certain nombre de réformes nécessaires.

« La méthode de notre enseignement médical et surtout clinique dans les universités allemandes est appréciée à une si haute valeur, dit-il, qu'en mille endroits à l'étranger elle est devenue une règle et un modèle pour les réformes à faire. La cause d'un si beau succès réside, sans doute, dans les progrès de notre méthode et dans le mouvement graduel et régulier, qui guide et emporte les élèves, depuis le commencement de leurs études jusqu'à leur propre action médicale près des lits des malades, dans la clinique et la policlinique. L'importance, que l'on donne en Allemagne à une éducation clinique pratique, trouve partout le plus favorable accueil, et jamais notre *précision allemande*, déjà passée en proverbe, n'aura été plus justement louée.

« Cependant si, nous autres allemands, nous regardons la chose sans passion, sans préjugé; si nous apprécions, en cliniciens, le résultat de l'enseignement clinique tel qu'il apparaît dans les *examens d'état* (1), et dans la pratique des jeunes médecins, nous ne pouvons pas nier que cette éducation pratique clinique n'est pas si excellente, pour la plupart des étudiants, qu'elle devrait l'être. Avouons même que la méthode de l'enseignement clinique est restée en arrière, si on la compare avec les progrès du diagnostic et de la thérapie. C'est là un grand vide que beaucoup ne peuvent remplir dans la pratique privée qu'aux dépens de leur réputation, que quelques-uns comblent en faisant des voyages scientifiques, mais que le plus grand nombre ne comble point du tout. »

L'article du professeur de Ziemssen finit un peu comme le personnage décrit par le poëte :

Desinit in piscem..... formosa superne.

Tout est parfait, cependant tout pourrait être mieux : il est vrai que c'est une confession entre compatriotes.

(1) On appelle ainsi, en Allemagne, les examens qui ont pendant longtemps conféré au jeune médecin le droit de pratiquer. Nous reviendrons sur ce sujet en parlant des examens de médecine en Allemagne et en Autriche.

Que si l'on hasarde quelques observations critiques au sujet d'un engoûment qui semble, après réflexion comme au premier abord, le résultat d'une exaltation patriotique réellement trop exagérée, on vous répond que cet amour du mieux, malgré l'excellent, est une disposition particulièrement allemande. Ouvrez le livre de M. Billroth, lisez le curieux écrit de M. Henri de Sybel (1), les observations non moins intéressantes de M. Ravoth (2), la brochure de M. Stern (3), vous retrouverez toujours le même fonds de complaisante et naïve admiration, tantôt dans une forme brutalement élogieuse, tantôt avec les ménagements d'une plume plus maîtresse d'elle-même.

Cet éloge passionné de l'excellence des méthodes allemandes, et notamment de l'excellence de la méthode clinique mérite vraiment examen. Ce n'est pas seulement en médecine que l'on a à subir l'audition de pareils déluges de louanges, prodiguées à tort et à travers aux établissements d'enseignement supérieur, on sait qu'en ce qui concerne l'enseignement des gymnases ou enseignement secondaire, les Allemands ne sont pas moins fiers de leurs méthodes. « Les Français manquent de méthodes ; rien de plus pauvre que leur pédagogie ; existe-t-il même une pédagogie outre-Rhin ? »

Un écrivain qui honore l'esprit français, M. Renan (4), remarquait avec beaucoup de sens qu'un tel reproche venait certainement d'une connaissance insuffisante de nos institutions d'enseignement et de leurs véritables procédés. La France, au contraire, est le pays où il a été fait le plus pour la pédagogie, c'est-à-dire pour l'application d'une méthode rationnelle à l'enseignement des belles-lettres à la jeunesse. Rollin, avec son *Traité des études*, n'a pu être surpassé, mais il a pu être beaucoup copié. Nous avons eu le tort, ajoute M. Renan, de ne point réunir en corps de doctrine toutes les idées nouvelles que nous avons appliquées, depuis le commencement du

(1) *Die deutschen Universitaeten, ihre Lerstungen und Bedurfinsse.* — Bonn, 1874.

(2) *Zur Revision und Reformirung der Lehr-und Lernmethoden an der Universitaeten, haupt saelich der Medicin.* — Berlin, 1874.

(3) *Die propaedeutische Klinik.* — Wienn, 1870.

(4) *Questions contemporaines.*

siècle, à notre enseignement secondaire. Nous n'avons point mis au jour de *Traité de Méthodologie*, d'in-octavos *sur la Pédagogie*, etc., et, en cela, nous avons peut-être laissé croire aux esprits, que les publications volumineuses convainquent comme les meilleurs arguments, que ces questions ne nous touchaient plus. On sent tout ce qu'il y a de superficiel et d'injuste dans ces appréciations de l'étranger.

Nous dirions volontiers la même chose, au sujet de la méthode médicale allemande, de sa supériorité sur toutes les méthodes étrangères, et de la prétendue admiration que le monde entier a vouée en particulier à la méthode clinique des facultés germaniques. Bien qu'il y ait, à nos yeux, toujours quelque chose de puéril dans ces discussions de préséance, et que ces subtilités nous paraissent plus du ressort d'une polémique infructueuse et vaine que d'une étude sérieuse et réfléchie, on ne saurait laisser passer les appréciations de M. de Ziemssen, et les dires des maîtres dont nous avons très-fidèlement rapporté les jugements, sans présenter quelques observations.

Nous ne connaissons pas, en effet, de publications françaises nombreuses et répandues sur la méthode dans l'enseignement de la médecine ; et nous ne voyons pas, à vrai dire, la nécessité d'un Rollin médical pour mettre quelque ordre dans l'étude des sciences biologiques.

La meilleure manière d'enseigner la méthode, c'est d'en mettre beaucoup dans ses propres leçons. Quand nous écoutons une leçon clinique de M. Lasègue, de M. Verneuil, de M. Broca, de M. Gosselin, ou de quelque autre de nos plus savants maîtres, il nous semble que la véritable méthode apparaît d'une façon assez nette dans la manière dont ils interrogent un malade, dans les divers diagnostics qu'ils passent en revue, dans celui qu'ils formulent, dans l'historique qu'ils présentent, dans l'état de la question telle qu'elle existe à l'heure où ils la résument, dans les traitements qu'ils ordonnent, dans les lectures qu'ils conseillent. Cela ne vaut-il pas mieux d'enseigner ainsi la méthode clinique que d'écrire sur cette méthode de longs articles de revue, et de lourds volumes? La vraie méthode, en France, a été claire et lucide comme nos habitudes intellectuelles :

donner peu de prise aux hypothèses hasardeuses et avancer sagement, lentement ; ne point quitter le vrai pour courir au douteux proclamé seul exact ; ne pas fausser l'esprit des étudiants sous prétexte d'exciter en eux le goût des recherches individuelles, par des théories sans fondement, vérités de la veille, erreurs du lendemain ; telles ont été les tendances de la science, les procédés des travailleurs en France.

Que si cependant, on demande à l'école française de formuler, elle aussi, ses vues sur la méthode clinique, il n'est point besoin d'attendre longtemps pour trouver dans les leçons qui sont faites dans nos grands hôpitaux l'exposé de tous les principes nécessaires à cet égard. Nous n'en voulons pour preuve que ces simples lignes extraites de la belle leçon que faisait récemment à l'Hôtel-Dieu un savant chirurgien qui, sans appartenir à la Faculté, est assurément un de nos maîtres les plus éminents. En quelques mots M. Alphonse Guérin a su, avec la plus grande justesse, poser les principaux jalons qui doivent servir de guide dans l'enseignement clinique, et il ne s'est point cru pour cela dans l'obligation de faire un discours en trois points sur la méthode en général et en particulier. Nous recommandons à l'attention de plus d'un écrivain allemand, les deux ou trois phrases qui suivent :

« Il faut, à mon avis, dit M. A. Guérin, que la clinique repose sur la comparaison d'un malade en observation avec les faits qui ont servi de base à l'histoire des maladies qui touchent à celle dont on doit s'occuper.

« Je ne comprendrais pas que l'on fît un enseignement clinique sans avoir présentes à l'esprit les connaissances sans lesquelles l'enseignement serait borné à l'observation d'un fait brut. C'est en rappelant les descriptions classiques des maladies et en les rapprochant des symptômes du malade que l'on étudie, qu'il est possible d'arriver à un diagnostic précis, sans lequel le médecin marche à l'aventure (1). » Ce que M. A. Guérin fait dans ses leçons de gynécologie à Lourcine, à Saint-Louis ou à l'Hôtel-Dieu, tous nos maîtres français le font, eux aussi, dans leurs services respectifs.

(1) *Gazette des Hôpitaux,* 27 janvier 1876, n° 11.

Continuons cependant d'écouter ces appréciations allemandes sur les institutions allemandes. « Comme dans un autre ordre d'idées, dit-on ici, comme en ce qui concerne le jeu de nos institutions politiques, nous savons parfaitement notre côté fort ; mais, à l'inverse des autres nations, nous ne tirons de cette activité et de nos succès, aucune vanité. Nous n'avons qu'un but, but éternel, il est vrai, qui est de toujours chercher le point défectueux, et de proposer avec une noble franchise des plans de réforme et d'amélioration. Comme notre politique, nos institutions d'enseignement ont une apparence de mouvement incessant. Nous sommes éternellement en agitation, et cela peut donner extérieurement à notre culture intellectuelle nationale, un manque de certitude et de fixité que les étrangers ne sauraient comprendre, tels les Français et les Italiens, et que les Anglais ne pourraient supporter. Nous sommes un peuple perpétuellement à la poursuite de l'*idéal* en toutes choses, et, par ce perpétuel changement, ce continuel désir du mieux, nous avons l'air (seulement pour les esprits superficiels) toujours mécontents du présent (*bei allem Idealismus ein pessimistisches Gepraege*). »

Cette situation se trouve parfaitement exprimée dans les observations de M. de Ziemssen. « Nous avons un enseignement clinique dont l'excellence surprend toutes les autres nations, et cependant, par nos critiques nous avons l'air de ne le point apprécier dignement.

« Il en est de même pour toutes nos institutions scolaires. Toute l'Europe répète que l'Allemagne doit les progrès politiques considérables, accomplis dans les dernières années, à la supériorité de ses écoles universitaires. L'Europe ajoute que le niveau intellectuel supérieur de nos armées, que leur organisation est le résultat de la bonne éducation scolaire donnée à toutes les classes de notre société. Cependant, malgré cela, qu'il s'agisse dans nos conversations ou dans nos livres de nos écoles populaires, de nos gymnases, de nos universités, c'est encore un tel déluge de plaintes et de propositions de réformes, qu'à nous entendre aussi, un étranger pourrait se demander si les louanges, qu'il nous donnait tout à l'heure, étaient réellement méritées.

« Cette disposition curieuse, ces exigences continues envers soi-

même, sont particulières à notre caractère national, et nous avons le droit de dire, qu'étant donnée la richesse matérielle de l'Allemagne, nous dépensons pour notre instruction publique des sommes qui ne sont point dans un juste rapport avec notre situation budgétaire. Cela est aussi vrai de l'Autriche que de la Prusse et de la Bavière » (1).

L'article de M. de Ziemssen est d'ailleurs intéressant, en ce qu'il présente les critiques d'un maître d'une compétence incontestable en ces matières; ces critiques et son plan de réforme visent surtout les universités de second et de troisième ordre. C'est à propos de la Faculté d'Erlangen que M. de Ziemssen, frappé des lacunes du service de clinique à la tête duquel il était placé, avant d'être à Munich, met en avant le projet d'amélioration indiqué ci-dessous. Erlangen avait pendant les seize derniers semestres, en moyenne pour chaque semestre, quatre-vingt-huit étudiants en médecine. En tenant compte des quatre années pendant lesquelles sont achevées les études médicales en Allemagne, cela fait vingt-deux élèves dans chaque cours; mais comme il y a toujours deux cours de clinique médicale, et qu'il ne faut pas supposer les cours cliniques d'Erlangen plus suivis que ceux d'une autre petite faculté, cela fait environ cinquante étudiants qui suivent les cliniques pour un semestre. Pour l'enseignement de ces cinquante étudiants, M. de Ziemssen réclame dans son programme :

1° Un professeur de clinique propædeutique (2) (il doit être un

(1) V. Sybel et Billroth, Liv. cit. *passim*. L'écrit de M. de Sybel est particulièrement intéressant en ce qui concerne les appréciations générales. La haute situation de M. de Sybel, professeur ordinaire à l'Université de Bonn, et directeur des archives d'État à Berlin, donne un véritable poids à ses paroles. Nous reviendrons sur ce livre de M. de Sybel.

(2) Stern., liv. cité. — C'est une sorte de clinique *préparatoire* où l'on enseigne aux étudiants qui commencent leurs études l'art d'examiner le malade : c'est ce que l'auteur entend par la technique diagnostique. La clinique propædeutique comprend les *physikalisch-diagnosticher cursus,* les *Arzneimittel und Arzneiformellehre;* à Munich, un docent et deux ordinaires, MM. les professeurs de Gietl, conseiller privé, et Seitz, sont chargés de cet enseignement préparatoire, tant à l'Hôpital-Général qu'à la policlinique.

extraordinaire dans les petites universités et un ordinaire dans les grandes). Ce maître, dans les petites universités, se servira du matériel des services de clinique et de policlinique ; dans les grandes universités il aura un service à part dans l'hôpital. Il enseignera les procédés physiques de l'observation, la *technique diagnostique*, et aura pour fonction d'exercer les étudiants à ce que l'on pourrait justement appeler le maniement du malade, et l'initiera à tous les moyens, d'examen.

2° Un médecin assistant (docteur). Celui-ci habitera l'hôpital et aura, pour fonction, d'enseigner plus particulièrement les méthodes physiques dans l'observation des maladies de poitrine.

3° Un second médecin assistant (docteur), habitant aussi l'hôpital, qui sera chargé des cours d'électrothérapie, de laryngoscopie, de rhinoscopie d'otologie.

4° Trois sous-médecins (unterartz, dans cet ordre académique inférieur, ces fonctions seraient conférées à des étudiants plus avancés que leurs camarades). La durée de ces fonctions serait de six mois, et ces jeunes gens, habitant aussi à l'hôpital, auraient une rémunération et devraient commencer l'enseignement des plus jeunes étudiants.

5° Dans les mêmes conditions que les précédents, se trouverait un sous-médecin suppléant à la policlinique.

6° Quatre ou cinq laboratoires avec toute la série des appareils et des instruments nécessaires aux analyses de chimie pathologique, etc.

7° Une dotation riche pour l'entretien de ces laboratoires.

8° Les étudiants seraient partagés par groupes, et devraient venir les uns aux visites du matin, les autres aux visites du soir, pour pouvoir suivre avec exactitude tous les cas intéressants.

M. de Ziemssen va même, ainsi que nous l'avons dit dans notre étude sur les policliniques allemandes, jusqu'à vouloir livrer, comme *matériel d'enseignement* aux privatdocenten et aux professeurs extraordinaires les malades des services de clinique officiels. Nous n'avons pas à revenir sur tout ce que présente de chimérique cette dernière proposition.

Ce plan d'organisation et de réforme d'un enseignement clinique, en dehors des exagérations élogieuses que nous signalions au début à propos de la supériorité de la clinique allemande, n'en est pas moins fort intéressant, à cause des tendances qu'il indique et des préoccupations qu'il décèle dans l'esprit des hommes chargés de présider au fonctionnement de l'organisation actuelle.

Ce plan ne s'adresse évidemment qu'à une université de médiocre importance, comme c'était le cas pour Erlangen, ne contenant qu'un nombre restreint d'étudiants. C'est une question que l'on a pu poser avec quelque raison, si les étudiants en médecine, en Allemagne, ne faisaient point de meilleures études dans les petites universités que dans les grandes; parce que tous sans exception pouvaient, dans les premières, trouver place dans les services de clinique, dans les laboratoires; parce que l'absence de foule et d'encombrement ne gênait en aucune façon l'action directe et la surveillance des maîtres. Il est évident d'autre part que, cliniquement parlant, les petites universités fournissent un champ d'observations infiniment trop restreint et que les élèves ne trouvent pas, comme dans les grandes villes, ces malades à profusion qui multiplient les occasions de leçons et d'étude. Aussi le premier devoir d'un maître, placé à la tête de services cliniques dans une université de second ou de troisième ordre, est-il de veiller à ce que tous les élèves soient en quelque sorte entraînés, sous ses ordres, dans le mouvement scientifique du lieu. Cette organisation de laboratoires, cette division des étudiants par *brigades,* sous une hiérarchie de jeunes maîtres initiant les débutants, les prenant en quelque sorte par la main pour les amener finalement sur les bancs de l'amphithéâtre où parlera le professeur ordinaire, ne laissent pas de répondre évidemment au but bien compris d'une petite faculté.

En ce qui concerne cependant les cliniques propædeutiques, ou préparatoires, institution allemande dont nous n'avons point l'analogue en France, on ne peut s'empêcher de se demander ce qui restera à faire au professeur de clinique titulaire, si l'on introduit dans son service pour y faire des leçons de *technique diagnostique*, un professeur extraordinaire ou un autre professeur ordinaire. Que lui

restera-t-il à dire sur les malades, s'ils ont été déjà étudiés de cette sorte au point de vue du diagnostic, et comment pourra-t-il remplir les deux heures de leçon qu'il a à faire chaque jour? Supposant toutes les choses élémentaires connues ; s'en tiendra-t-il à ne faire que des leçons *savantes*, d'où la médecine pratique sera bannie? Ne doit-on pas, au nom d'une bonne organisation, repousser cette impatronisation de maîtres étrangers dans les services des titulaires, et se refuser à admettre cette manière de concurrence faite aux ordinaires par des jeunes gens qui n'ont ni leur acquis, ni leur expérience?

Beaucoup de professeurs se refusent à admettre les cliniques propædeutiques, telles que M. de Ziemssen les préconise. Pour eux, la propædeutique loin d'être détachée du service clinique doit continuer à en faire partie. Sous la surveillance de l'ordinaire, elle sera confiée à un assistant distingué, auquel on laissera d'ailleurs toute la liberté convenable dans l'enseignement et la méthode d'enseignement.

Que si l'on vante quelque clinique propædeutique célèbre dans les fastes des facultés de médecine allemandes, comme la clinique propædeutique de M. L. Traube, à Berlin, on répondra que cette clinique, loin d'être fréquentée par de jeunes étudiants, au début de leurs études, est, au contraire, suivie par des étudiants déjà fort avancés; que cette clinique, loin de servir à l'examen ou d'être obligatoire, n'a pour but que de servir à des études déjà élevées. Cette clinique, en un mot, n'a pas de valeur parce qu'elle porte le nom de propædeutique, mais bien parce que M. Traube en est le directeur.

Un point qui mérite une approbation sans réserve dans le programme de M. de Ziemssen, c'est que loin de céder à la tendance allemande si générale et de rejeter, comme plus d'un aurait voulu le faire, l'enseignement de certaines spécialités (l'électrothérapie, la laryngoscopie) entre les mains de professeurs spéciaux; il les garde sous la direction du titulaire, (peu importe ici l'existence ou l'absence du chef de la propædeutique). Ce sont les assistants qui seront chargés, à la clinique et à l'ambulatorium, des cours et des démonstrations pratiques d'otologie, de laryngoscopie, etc. Il faut maintenir

l'unité d'une clinique médicale. Dans une petite université, distraire ces branches de l'art de l'enseignement d'une clinique, serait vouloir réduire celle-ci à un état véritablement insignifiant : les grandes cliniques des universités de premier ordre ne doivent pas être moins préservées d'un tel démembrement. « Si l'on enlève à une clinique médicale les maladies pharyngiennes, laryngiennes, nerveuses, pour en faire le matériel de cliniques spéciales, dit-il, que restera-t-il dans la première pour le maître et les étudiants ». Il n'admet, et avec lui M. Billroth, la division de pensée et d'action médicales que pour les quatre cliniques fondamentales de tout enseignement et de toute pratique : les cliniques médicale, chirurgicale, ophthalmologique, et d'accouchements.

Bien que la tendance aux spécialités soit extrêmement marquée dans ce pays, ce serait un malheur pour les étudiants, disent ces professeurs, si on voulait encore compliquer et diviser l'activité universitaire. M. de Ziemssen, dans son service, prêche l'exemple, il s'occupe, ainsi que nous l'avons dit, de laryngoscopie, d'électrothérapie, etc., et les assistants doivent présenter aux élèves les pièces microscopiques qui ont trait aux leçons du maître (1).

Le service de clinique chirurgicale à la tête duquel se trouve M. le professeur de Nussbaum, chirurgien de l'état-major général de l'armée bavaroise, présente un vif intérêt.

Au premier rang des questions, qui attirent l'attention dans un service de chirurgie, se place celle du *pansement des plaies* : déjà dans les divers hôpitaux que nous avons visités depuis Strasbourg, cette partie de la thérapeutique chirurgicale nous avait préoccupé.

Les Allemands font un usage exclusif dans le pansement des plaies

(1) M. de Ziemssen est à la tête d'une des publications les plus importantes de l'Allemagne ; c'est sous sa direction que paraît à Leipsig le *Handbuch der speciellen Pathologie und Therapie*, sorte de grand compendium, publié par volumes. Il a déjà paru douze volumes qui ont pour auteurs entre autres MM. Lebert, Lubermeister, Rindfleisch, Vogel, Carl Schroeder, etc., et qui traitent des maladies infectieuses aiguës, chroniques, de l'appareil respiratoire, chylopoëtique, urinaire, des organes de la génération chez la femme, du système nerveux.

de la méthode antiseptique de Lister, et M. de Nussbaum dans un livre rempli de renseignements a donné, sur cette méthode et sur tous les perfectionnements qu'elle a reçus en Allemagne, des instructions qui méritent d'arrêter quelques instants (1).

« Rappelez-vous, Messieurs, dit à ses auditeurs dans sa première leçon le professeur de Nussbaum, le dernier semestre, le commencement de cette année clinique, rappelez-vous que dans un hôpital dont l'ordre et la propreté font l'étonnement des visiteurs, mes salles étaient remplies de mourants et de malades dans l'état le plus grave. Chacune de mes salles contient environ douze lits, et je ne savais cependant où placer un nouveau malade, tant l'affluence était grande, tant aussi était long le séjour des malheureux alités : les plus simples blessures, les plus petits abcès prenaient de suite un caractère de réelle gravité. La pyémie enlevait le plus grand nombre de mes opérés : les amputés, avant que je m'arrêtasse à l'idée de brûler au fer rouge les os fraîchement sciés, restaient rarement en vie, et ceux qui survivaient étaient emportés dans la cinquième ou sixième semaine, alors que l'on croyait tout danger de pyémie passé.

« A côté de la pyémie, nous voyions les érysipèles les plus graves, avec tendance constante à la généralisation, envahir les blessures, dans toutes les salles, que ces blessures fussent de très-peu d'étendue ou presque entièrement cicatrisées et presque guéries.

« En 1872 la pourriture d'hôpital fit son apparition. En 1874, les quatre-cinquièmes de nos malades en furent atteints, ceux qui du moins avaient des blessures ou des abcès. Au début la pourriture ne s'accompagnait point de fièvre, plus tard la fièvre parut, et toujours elle anticipait de vingt-quatre heures sur l'apparition de la pourriture ; en sorte que si, chez un individu atteint de plaie, nous notions une température de 41 degrés à 41° 05, nous pouvions avec certitude prédire l'apparition de la pourriture d'hôpital pour le jour suivant.

« Bien que la pourriture d'hôpital eut envahi toutes nos salles, je

(1) *Die chirurgische Klinik zu München im Jahre* 1875. Stuttgart, 1875.

dois marquer qu'elle se manifesta comme une affection locale; j'entends qu'il arrivait souvent que, chez le même malade porteur de deux ou trois plaies, une seule plaie était envahie. Sans doute quelques malades virent aussi toutes leurs plaies atteintes; sans doute nous vîmes encore la pourriture revenue plusieurs fois sur la même plaie, mais généralement le malade en était quitte après une attaque, et cette même blessure granulait et marchait à la guérison, sans que le blessé changeât de service ou seulement de salle.

« Vous avez vu défiler devant vous toutes les formes de la pourriture d'hôpital, vous vous rappelez aussi ces cas de gangrène, ces hémorrhagies secondaires causées par l'ulcération des gros vaisseaux et ces nécroses des os, c'étaient là des accidents quotidiens; nous avions tous les jours le spectacle d'amputations nécessaires et des cas de mort. Tous les moyens que nous employions contre la pourriture restaient sans résultat; il n'y avait guère que le fer rouge qui put cependant l'arrêter. Le jour où la cautérisation était pratiquée nous voyons la température tomber de 38 degrés et même au-dessous de 37; si ce phénomène ne se produisait pas, nous pouvions assurer que la cautérisation n'avait pas été assez complète.

« Vous avez encore, messieurs, toutes ces choses présentes à la mémoire. A cette époque je ne pouvais m'approcher, qu'à contre-cœur et plein de tristesse, de la table des opérations, et déplorant la nécessité d'une intervention chirurgicale active.

« Messieurs, la scène a changé, regardez le tableau actuel. Passez en revue avec moi toutes les salles de mon service et admirez les changements radicaux qui s'y sont opérés. Cet institut clinique si effrayant pour les blessés et pour notre conscience médicale, n'est plus qu'un institut de guérison. Plusieurs salles sont vides; dans les autres nous n'avons plus que trois ou quatre malades au lieu de douze, et les malades sont gais et en bonne voie de guérison. L'usage de la morphine et de la glace, de tout cet appareil destiné à faire cesser l'élément douleur a disparu; sur les pancartes vous ne trouvez plus de ces chiffres de température élevée jusqu'à 41 degrés; plus de pyémie, plus d'érysipèle, plus de pourriture d'hôpital; le séjour des malades est devenu fort court, c'est pourquoi nous ne manquons

plus de place. Des traumatismes graves, des plaies d'amputation guérissent réunies par première intention, chose que je n'ai jamais vue dans une pratique hospitalière de seize années. Les fractures compliquées de jambes, les plus dangereuses, qui auraient autrefois nécessité l'amputation, guérissent aujourd'hui sans douleur et sans fièvre.

« Si nous nous demandons maintenant à quel moyen, à quelle thérapeutique est dû un si heureux résultat, Messieurs, c'est à la *seule méthode antiseptique de M. Lister* que nous devons l'attribuer. Vous comprenez dès lors avec quel véritable enthousiasme j'entreprends de vous parler de la *méthode antiseptique.* »

Vient ensuite l'énumération et le récit d'observations des cas les plus graves, traités par le pansement de Lister : arthrites chroniques drainées, fractures de jambes compliquées de plaies, pseudarthroses opérées, tumeurs enlevées (lipômes, sarcômes), résection de l'articulation tibio-tarsienne, ovariotomie, etc., traitées par la méthode antiseptique et guéries. Chemin faisant, on peut cependant regretter que l'auteur n'ait point donné un état général de tous les malades ainsi traités. Nous avons entendu souvent le savant professeur Gosselin montrer, avec la plus grande justesse, combien sont insuffisantes et peu utiles, pour l'étude d'un moyen thérapeutique, les statistiques ou prétendues telles, qui ne donnent que le chiffre des malades guéris par le moyen préconisé. Pour se prononcer sur un moyen de traitement, il faut avoir la série complète des malades traités, les succès comme les insuccès. C'est là une vérité très-évidente et qui pourtant, on le sait, ne saute pas à tous les yeux.

M. de Nussbaum étudie enfin et énumère les diverses pièces qui constituent le pansement de Lister. Cet appareil est sans doute bien connu, mais le chirurgien de Munich entre dans un certain nombre de détails que nous n'avons point vus mettre en pratique par tous ceux qui appliquent le pansement anglais, et y joint plusieurs recommandations de quelque importance dans la chirurgie hospitalière.

1° Avec la solution suivante, le chirurgien et les aides doivent, *avant chaque opération, chaque pansement quotidien*, se laver les

mains. Cette même solution servira à laver la région sur laquelle l'opération doit être pratiquée (operationsfeld, le champ de l'opération); avant l'opération tous les instruments, bistouris, canules, sondes, etc., séjourneront dans le mélange :

Rp. Acide carbolique cristall. pur. 50,0
Eau distillée 950,0

désignée sous le nom de *solution d'acide carbolique à* 5 pour 100 (1).

2° *Plusieurs bouteilles de la solution d'acide carbolique à* 2 pour 100 (Carbolwasser).

Rp. Acide carbolique cristall. pur. 25,0
Eau distillée 975,0

L'eau carbolique est destinée à mouiller les pièces de l'appareil, à laver les blessures, à remplir l'appareil de Richardson.

3° *L'huile carbolique* à 5 pour 100.

Rp. Acide carbolique cristall. pur. 5,0
Huile d'olives pure. 95,0

Cette huile servira à enduire les sondes, spéculum, etc., les doigts de l'explorateur.

4° *L'huile carbolique* à 1 pour 100.

R. Acide carbolique cristall. pur. 10,0
Huile d'olives pure. 90,0

employée pour le pansement des plaies profondes (ablation de séquestres, tumeurs, etc.)

5° *Deux pulvérisateurs de Richardson.*

L'auteur donne la préférence au pulvérisateur de Lister, construit en fer blanc, ayant la forme d'une lanterne, facile à démonter, moins susceptible de dérangement, mais coûtant beaucoup plus cher

(1) *Acide carbolique* ($C^{12}H^6O^2$) est l'appellation primitivement donnée à ce corps par Runge qui le découvrit dans le goudron de houille : dans notre terminologie chimique, c'est l'hydrate de phényle, l'alcool phénylique, le phénol ou l'acide phénique.

Berthelot a montré que l'alcool phénylique se forme en petite quantité quand on fait passer de la vapeur d'alcool à travers un tube de porcelaine chauffé au rouge.

que celui de Richardson (environ 60 à 70 florins, ou près de 150 francs pièce).

6° *Silk* ou mieux *protective.*

C'est le taffetas ciré vert, très-fin, que l'on met immédiatement sur la plaie. On le trempe dans l'eau carbolique avant de l'appliquer. Comme ce taffetas ciré ne pourrait se mouiller, s'imbiber et devenir ainsi antiseptique, on l'enduit d'un mélange dans lequel entrent :

1 partie de dextrine;

2 parties d'amyle;

16 parties d'une solution d'acide carbolique à 5 pour 100 (1).

7° *La gaze antiseptique.*

C'est l'étoffe qui constitue la partie originale du pansement de Lister. La préparation de la gaze antiseptique est assez compliquée.

La gaze de coton est coupée en morceaux de 6 mètres de longueur sur 1 mètre de large, et chauffée pendant deux ou trois heures dans de l'eau bouillante, contenue dans une boîte d'étain. Puis on étend cette étoffe sur des planches et on la mouille avec le mélange suivant :

1 partie d'acide carbolique cristallisé ;

5 parties de résine commune;

7 parties de paraffine compacte.

La résine a pour but d'empêcher la vaporisation de l'acide car-

(1) Nous ne saurions oublier de rappeler ici que, bien avant 1867, M. le professeur Verneuil, dans son service de l'hôpital Lariboisière, préoccupé de cette grave question du pansement des plaies, appliquait notamment sur les plaies en communication avec le foyer des fractures compliquées des membres, un morceau de baudruche, en ayant soin de faire adhérer les bords de cette baudruche à la peau saine voisine par l'application du collodion. Des compresses imprégnées d'eau alcoolisée et phéniquée étaient placées sur la plaie ainsi protégée, et l'appareil de contention était appliqué ensuite. Ce pansement n'était levé qu'au bout de deux ou trois jours au moins; il a donné d'excellents résultats dans les fractures graves, fractures de la cuisse compliquées de plaies par exemple.

bolique, et la paraffine donne de la consistance à l'étoffe qui resterait molle sans la présence de cette substance.

On place alors de nouveau cette étoffe, ainsi mouillée, dans la boîte d'étain, durant deux ou trois heures, en ayant soin de mettre des poids dessus pour que le mélange pénètre bien toute la masse et toutes les parties de l'étoffe.

Cette étoffe-lien est conservée, une fois séchée, dans du papier parchemin.

Des morceaux de cette étoffe, grands six ou huit fois comme la main, sont trempés, pendant l'application de l'appareil, dans l'eau carbolique et placés directement ensuite sur le *silk*. C'est ce que l'on appelle la *gaze perdue*. On applique alors sur cela huit feuilles sèches, qui doivent dépasser de tous côtés le champ de l'opération : entre la septième et la huitième feuille on met le *makintosch*, et tout l'appareil est maintenu par des liens de gaze antiseptique, larges comme la main.

8° *Le makintosch* est un tissu imperméable fait de coton et de caoutchouc. On le met, avons-nous dit, entre les deux dernières feuilles de la gaze antiseptique, coupé sur une longueur et une largeur un peu moins grande que la gaze. A sa place, on peut mettre du papier gutta-percha.

Cette étoffe a pour but de s'opposer à ce que le pus se fasse jour jusqu'à la superficie de l'appareil, et se décompose à l'air. La présence du *makintosch* force le pus à s'étendre de tous côtés dans la gaze, qui le pompe et le désinfecte. Si le pus apparaît cependant tout à fait à la superficie de l'appareil, c'est-à-dire l'imbibe en entier, il est temps de renouveler le pansement.

9° *Le catgut.*

C'est là l'invention capitale de Lister. C'est une sorte de gros fil fait en boyau de mouton ; on ne peut employer celui que l'on trouve dans le commerce.

Ce boyau de mouton est d'abord mis, pendant deux ou trois mois, dans une émulsion composée de cinq parties d'une huile grasse, et d'une partie d'acide carbolique fluide (pour avoir cet acide fluide on ajoute 10 pour 100 d'eau à l'acide carbolique cristallisé).

Le catgut est ensuite conservé, jusqu'à l'emploi, dans l'huile carbolique.

Vous savez qu'il sert, dit Nussbaum, à lier les artères, à rapprocher les lèvres des plaies; que l'on peut couper très-court ce fil de ligature; qu'on l'abandonne à lui-même, sans plus s'en occuper, puisqu'il ne joue pas le rôle de corps étranger dans la plaie. J'en fais grand usage dans les ovariotomies.

10° *Ouate salicylique.*

La ouate ainsi nommée n'appartient pas à vrai dire au pansement de Lister.

On la prépare de la manière suivante :

La ouate est d'abord dégraissée, en la faisant bouillir et en la lessivant dans l'eau.

Puis, on prend, par exemple, 10 kilogrammes de cette ouate dégraissée et on la met partie par partie sous un pressoir, qui la comprime médiocrement, dans le mélange suivant :

1 kilogramme d'acide salicylique additionné de 1,000 grammes d'alcool d'un poids spécifique de 0,0830 (1) ;

60 kilogrammes d'eau à 80 degrés (centig.).

Quand la ouate a séjourné quelques heures dans ce mélange, on l'étend sur des planches, on la sèche, et on la conserve dans du papier.

C'est la ouate salicylique à 10 pour 100 (on peut la préparer ainsi avec un mélange à 3, 4, 11 pour 100 d'acide salicylique).

J'emploie surtout cette ouate, dit toujours M. Nussbaum que nous suivons dans cette énumération, pour pouvoir mieux accommoder le pansement de Lister au corps des malades. Si ce pansement, en effet, laisse des vides entre la peau du patient et les liens, il n'a plus aucune valeur, parce que les ferments atmosphériques pénètrent dans le pansement, se fixent sur la plaie, etc. Par l'application de la ouate ces inconvénients sont conjurés, et le pansement de Lister lui-même, dont les règles ne sont point faciles à observer sans

(1) L'*acide salicylique* ($C^{14}H^6O^6$) a été obtenu par Piria en fondant l'hydrure de salicyle avec de la potasse caustique, et chacun sait qu'il existe tout formé, avec l'hydrure de salicyle, dans les fleurs de la reine des prés.

quelque expérience, devient d'un emploi plus commode pour les praticiens (1).

Pour M. Nussbaum le mélange de l'acide carbolique et de l'acide salicylique a une double valeur contre les *ferments*.

11° *Éponges carboliques.*

Ces éponges de différentes tailles seront bien battues, pour être privées de sable et de petites pierres; elles seront lavées dans l'eau tiède distillée, et conservées, quelque temps avant leur emploi dans les opérations, dans une solution d'acide carbolique à 5 pour 100.

12° *Drains.*

Le drainage des plaies d'opération est généralement pratiqué par Lister lui-même; ce chirurgien applique le drain dans le fond de la plaie, en ayant soin de le fixer aux lèvres par du fil de ligature; il réunit enfin les lèvres de la plaie sur le drain ainsi profondément fixé. Tous les drains sont eux-mêmes conservés et nettoyés dans l'eau carbolique.

13° *Soie antiseptique.*

Le chirurgien de Munich remplace souvent le *catgut* par la soie de ce nom.

Des fils de belle soie, de différentes grosseurs sont trempés, durant une heure dans un mélange de 1 partie d'acide carbolique et de 10 parties de cire d'abeilles, légèrement passée à travers un morceau de toile. On les conserve ensuite quand ils sont secs dans un flacon (2).

Telles sont les principales indications sur lesquelles le chirurgien de Munich a insisté avec raison devant ses auditeurs (3).

(1) A rapprocher des *pansements à l'ouate* dont l'inventeur n'est naturellement point nommé.

(2) A Strasbourg, à Munich, à Vienne, etc., les hôpitaux font généralement venir les pièces du pansement de Lister de la fabrique internationale d'objets de pansement à Schaffouse.

(3) Kolbe et J. Muller ont fait récemment une série d'expériences intéressantes pour mettre en relief les propriétés antiputrides et antifermentescibles des acides salicylique et carbolnique : 1° sur les ferments organisés, 2° sur les ferments inorganisés (*Journal de Kolbe*).

Thiersch, Immermann et Liebermeister ont fait entrer dans ces dernières

L'Institut du professeur Pettenkofer.

A Munich encore, les instituts ont attiré notre attention ; bien qu'ils présentent généralement tous la même organisation, le même « dispositif », ils méritent par l'excellence de leur fonctionnement d'être visités; partout on trouve quelque chose à apprendre.

Les instituts des professeurs C. Voit, de Buhl et de Pettenkofer nous ont particulièrement fixé.

L'institut d'anatomie pathologique est certainement un des plus riches que nous ayons rencontré jusqu'ici ; celui de Strasbourg sera plus grand, mais son installation ne sera pas plus confortable. Au dehors, le bâtiment a l'aspect d'un bel hôtel bourgeois, spacieux; comme il est situé, près de l'hôpital, c'est-à-dire au commencement du Champ-Thérèse, on a pu laisser autour de cette construction de vastes jardins assez bien boisés. Nous entrons dans un long et large couloir qui dessert une enfilade de vastes pièces : cabinets des docteurs assistants, leurs laboratoires particuliers, les laboratoires où ils peuvent recevoir personnellement des élèves ; petites salles contenant les vitrines où sont renfermés les instruments, les meubles qui contiennent la collection des préparations, les bibliothèques. Toutes ces pièces sont inondées de lumière ; l'air y circule aussi libéralement que le jour. Couloirs, escaliers, amphithéâtres, pièces particulières, tout est sainement chauffé par des calorifères à air durant tout le semestre d'hiver (ceci nous rappelait les plaintes que nous entendions à Nancy; pauvre faculté qui ne peut même pas affecter à son budget de chauffage, une somme assez ronde pour empêcher, durant tout l'hiver, ses étudiants d'avoir froid à la bibliothèque ou à l'amphithéâtre d'anatomie !)

années l'acide salicylique dans le domaine de la thérapeutique chirurgicale et médicale. Le premier l'a employé avec succès dans le traitement des ulcères rebelles ; les deux autres dans le traitement des maladies fébriles (fièvre typhoïde, érysipèle, rhumatisme articulaire aigu, pneumonie, fièvre intermittente, etc.). Dans l'usage interne, on a administré le médicament de 3 à 8 grammes, par doses massives (Buss, de Saint-Gall) ou doses fractionnées (Liebermeister). Son action antipyrétique se traduit par des phénomènes semblables à ceux qu'amène l'absorption de la quinine.

Au premier étage de l'institut, se trouvent le cabinet particulier de M. le professeur de Buhl, son laboratoire public, celui où il guide les recherches et les études des élèves. Nous ne voulons pas répéter ici ce que nous avons dit à propos des laboratoires publics de l'institut de physiologie d'Heidelberg, la disposition des tables devant les fenêtres, chaque élève ayant *sa* place, *son* tiroir, *ses* instruments, *ses* réactifs, le tout disposé avec le plus grand soin. A côté du laboratoire public se trouvent deux amphithéâtres : l'un, de moyenne grandeur, pouvant contenir cinquante à cent étudiants, destiné aux leçons *privatissime;* l'autre beaucoup plus grand et destiné aux leçons qui attireront plus d'élèves. Près de ces amphithéâtres, au même étage, se trouve le musée d'anatomie pathologique, presque entièrement constitué par les soins du professeur Buhl, qui enseigne l'anatomie pathologique depuis vingt-cinq ans à la Faculté de Munich. Ce maître distingué, que nous remercions sincèrement ici de l'accueil très-sympathique qu'il a bien voulu nous faire, nous a lui-même montré plusieurs séries de pièces d'embryologie, de pièces tératologiques, de cœurs pathologiques, collections des plus complètes et d'un véritable intérêt.

La bibliothèque générale de l'institut est située à côté du musée. Les préparations microscopiques sont conservées dans le musée, elles servent naturellement aux démonstrations particulières et aux cours; on en compte 6 ou 7,000 environ.

L'institut étant, comme nous l'avons dit, près de l'hôpital, toutes les autopsies ont lieu au laboratoire d'anatomie pathologique. C'est le rez-de-chaussée, demi-sous-sol, qui est destiné à la réception des corps. Ce rez-de-chaussée contient plusieurs salles de dissection, et la *chambre des morts*, où les cadavres sont, suivant la coutume allemande, exposés durant trois jours, en habit de fête, couverts de bouquets et entourés de flambeaux allumés. A côté des salles de dissection se trouve une autre pièce, spécialement consacrée à la pesée des corps; deux beaux appareils fonctionnent dans ce but, l'un destiné à la pesée dans l'air libre, l'autre à peser le corps dans l'eau, pour en avoir le poids spécifique. Un système de trappe fait monter les cadavres de cette dernière pièce dans un amphithéâtre

placé au-dessus, dans lequel se font publiquement les leçons d'anatomie pathologique sur le sujet en démonstration. Les assistants du service où le malade est décédé doivent remettre au professeur d'anatomie pathologique ou à ses assistants des notes sur les accidents qui ont précédé la mort, sur l'histoire de la maladie en un mot. M. le professeur de Buhl et ses assistants font leurs cours hiver et été.

Les laboratoires du professeur de physiologie M. C. Voit, et ceux du professeur d'hygiène M. de Pettenkofer sont réunis dans le même institut. On espère, ainsi que nous l'avons déjà dit, que la libéralité des Chambres bavaroises permettra bientôt de donner un institut nouveau et tout à fait indépendant au professeur de Pettenkofer. Car l'institut actuel, pour présenter les dimensions du bâtiment destiné à l'anatomie pathologique, ne laisse pas d'être un peu restreint pour les deux chaires de physiologie et d'hygiène, étant donnée surtout l'importance pratique que M. de Pettenkofer a donnée à la branche scientifique qu'il cultive avec tant d'éclat. Nous passerons assez rapidement sur l'examen des laboratoires de physiologie : cabinets pour le maître et les assistants, laboratoires particuliers, grand laboratoire destiné aux élèves, salle de vivisection, salle destinée aux expériences sur la respiration et les produits d'exhalation pulmonaire ; appareils à compression atmosphérique mis en mouvement par une machine à vapeur (1), appareils pour étudier les produits d'exhalation cutanée, etc., et nous arrivons de suite à l'examen du laboratoire d'hygiène. Les laboratoires d'hygiène ne sont pas nombreux en Allemagne, car peu de Facultés sont pourvues de chaires de cet ordre; c'est même là une lacune que l'on s'occuperait actuellement de combler.

L'existence d'un laboratoire d'hygiène donne à l'enseignement de cette science un caractère pratique, sur l'importance duquel il est inutile d'insister. Recherches chimiques sur les denrées et liquides

(1) Les appareils de même genre que M. le docteur Jourdanet a fait libéralement construire dans le laboratoire de physiologie du savant professeur Bert à la Sorbonne, sont, nous devons le dire, établis avec plus de luxe et de soin.

alimentaires, sur les eaux potables, sur les eaux minérales, sur la constitution atmosphérique en général, sur l'air des salles d'hôpitaux, de casernes, des maisons pauvres ; recherches, à l'aide d'appareils, du degré d'humidité des murs de maisons, etc., etc., telle est la voie qui s'ouvre aux études et aux manipulations des étudiants dans un laboratoire d'hygiène. Hâtons-nous de dire, sans du reste entrer dans de longs détails qui sortiraient de notre programme, que les Facultés de médecine allemande, et celle de Munich en particulier, ne sauraient trop propager parmi leurs jeunes médecins les études d'hygiène et privée et publique. Rien n'est plus déplorable, en particulier, que l'hygiène publique des villes de l'Allemagne du Sud. Les personnes qui se sont occupées des questions d'égouts et de voirie, si capitales dans l'assainissement des villes (1), ne seront pas médiocrement choquées de voir à quel point les principes, sur lesquels reposent ces questions, sont peu respectés ici, à Carlsruhe, à Munich, etc. A Carlsruhe, par exemple, pour ne parler que de la question de voirie concernant l'enlèvement des boues et des détritus organiques des rues, on balaye avec les boues des chaussées, l'eau des ruisseaux, les immondices publiques, et le tout est jeté dans de grands trous creusés dans chaque rue. Au bout d'un certain nombre de jours, quand ces trous sont remplis, avec des sceaux on les vide, et à l'aide de tombereaux on conduit ces matières semi-liquides et répandant des émanations méphitiques, hors de la ville. Que de choses on pourrait encore dire sur la question des fosses d'aisance et de leur mode actuel d'évacuation, tel qu'on le pratique dans ces villes de l'Allemagne du Sud. Mais ceci nous mènerait à trop de détails, et hors du sujet auquel nous devons nous restreindre.

Ce semestre d'hiver a été consacré par M. le professeur de Pettenkofer à l'étude de la canalisation. Il présente dans ses cours des cartes géodésiques, et des tracés de géographie médicale à l'appui des idées qu'il émet sur les maladies épidémiques en particulier; dans les cartes schématiques qui représentent la coupe des terrains, on peut suivre la direction et la voie des cours d'eau intérieurs.

(1) Voir les beaux travaux de M. de Freycinet, aujourd'hui sénateur.

Dans les visites que l'on fait de cet intéressant laboratoire, on peut en quelque sorte suivre pas à pas la marche des travaux de M. de Pettenkofer, à l'aide des cartes qu'il a lui-même tracées et de tous les instruments construits sur ses propres indications.

Les travaux de l'éminent professeur d'hygiène en ce qui touche le choléra sont fort connus. Nous demandons, cependant, la permission de nous arrêter sur les deux points qu'il a mis particulièrement en lumière et qu'il est difficile de ne point rappeler, quand on visite le laboratoire de ce maître.

Les recherches de M. de Pettenkofer ont d'abord mis particulièrement en lumière ce fait, que la propagation épidémique du choléra, dans une localité où l'infection est importée par un malade, un voyageur, a pour cause principale la constitution physique du sol contagionné. Certainement, le contage peut aussi par simple voie de mélange altérer l'eau des sources et des fontaines publiques et faire de celles-ci des agents de transmission ; certainement, l'air atmosphérique est le grand moyen de diffusion ; mais, pour le professeur de Munich, quand, dans une localité saine jusqu'à l'arrivée d'un cholérique, la maladie éclate sous forme épidémique, c'est dans la constitution physique du sol infecté qu'il faut chercher la cause capitale de l'épidémie. Il ne s'agit point, dit M. Jaccoud dans son traité de pathologie, avec le talent d'exposition qu'on lui connaît, « de la constitution géologique du sol dans son ensemble, c'est la composition des couches superficielles, au point de vue de la porosité et de la perméabilité; les dépôts d'alluvion, l'argile, le calcaire et surtout le calcaire magnésien, sont les terrains les plus dangereux. Le même élément peut ainsi être salutaire ou nuisible, suivant ses rapports avec les couches voisines; le calcaire jurassique, recouvert de sable et de grès ou d'argile qui entretient l'humidité, n'est point préservatif; mais s'il compose toute la masse, au point d'être à nu comme roc à la surface du sol, il n'est pas moins salutaire que le granit, les formations primitives ou de transition. » Ce qu'il importe donc de connaître, c'est la constitution physique, compacte ou poreuse, des couches superficielles sur lesquelles sont bâties les maisons; c'est cet élément qui décide « comme fait et comme degré » de la diffu-

sion des éléments toxiques produits par les déjections cholériques et leur mélange avec les matières déjà contenues dans les fosses. Un grand nombre de cartes géologiques se rapportent à l'étude de cette question. Nous avons noté un certain nombre de coupes de terrains se rapportant au sol sur lequel est assis la ville de Munich, et justifiant les vues de M. Pettenkofer.

En ce qui touche Munich, les fosses d'aisance *fixes* apparaissent dans les mémoires du savant hygiéniste très-clairement, comme une des causes capitales de propagation infectieuse. Les matières alvines cholériques, mélangées dans les fosses fixes avec les matières fécales ordinaires, créent de puissants et volumineux foyers de contage qui filtrent à travers le sol, et causent ainsi les émanations telluriques qui atteindront les sujets en simple état de réceptivité morbide, ceux qui n'auront même point été en contact, en rapport avec un malade, ou qui n'auront point été soumis à l'influence de ses déjections. En traitant cet hiver de la canalisation, le professeur de Munich insiste en détail sur tout ce qui a trait à la construction matérielle même des canaux et des fosses, en vue de conjurer les dangers de ces filtrations morbigènes (1).

Le second point, élucidé par les recherches du professeur munichois, et qui, pour lui, a une importance plus grande encore que la constitution physique du sol, c'est le niveau de l'eau souterraine. M. Pettenkofer a fait construire, pour démontrer pratiquement à ses élèves les variations de niveau des cours d'eau intra-terrestres,

(1) Tous ces détails, rapidement indiqués ici, sont épars dans les mémoires de M. Pettenkofer indiqués ci-dessous : *Relation de l'épidémie de Malte, de Gibraltar* (1866); *le Choléra à Weymar en* 1866; *l'Épidémie de choléra en Saxe en* 1865; enfin *Relation complète de l'épidémie de choléra eu Bavière en* 1854. Les travaux de M. Pettenkofer ont été résumés avec netteté par M. Jaccoud dans son *Traité de pathologie.*

L'œuvre de M. Jaccoud est fort appréciée en Allemagne, et beaucoup d'auteurs ici tiennent à grand honneur et pour bonne fortune d'être présentés au public médical français par un esprit si au courant des littératures étrangères, par une plume si distinguée. Il est fâcheux qu'il ne se trouve point actuellement outre-Rhin quelque écrivain pour vulgariser avec la même ardeur les productions de notre littérature médicale.

dans les jardins de l'institut d'intéressants appareils. Supposons les couches telluriques contagionnées par les liquides et les matières organiques qui filtrent d'une fosse d'aisance, mais baignée en même temps par un cours d'eau souterrain dont le niveau est au maximum ; dans ce cas, il n'y a pas d'émanations telluriques nocives possibles, ou, du moins, si ces émanations ont lieu, elles ne donneront qu'un minimum de contage. Mais, si au moment où le sol est contagionné, l'eau souterraine s'abaisse rapidement, alors, avec cet abaissement coïncidera l'explosion épidémique par la diffusion du contage dont la reproduction sera facilitée. Tous les faits, il faut bien le dire, ne sont point venus servir de preuves à la théorie de M. Pettenkofer. Cependant dans un voyage scientifique fait à Lyon, ce maître a montré que, d'une part, la constitution physique du sol sur lequel repose cette ville, et que, d'autre part, le niveau de l'eau souterraine pouvaient parfaitement expliquer comment la cité avait été jusqu'ici réfractaire à *l'épidémie* cholérique. Jamais, en effet, le choléra n'a affecté à Lyon d'autre forme que la sporadique. Mais Pettenkofer a montré que cette prétendue immunité n'était que relative, car, dans l'année 1865, qui compta de nombreux cas de choléra sporadique, le niveau de l'eau souterraine atteignit un minimum qui pour le professeur de Munich était l'extrême limite; une fois celle-ci dépassée, l'épidémie devait apparaître (1).

Les derniers travaux de Pettenkofer ont traité de la salubrité des villes, et de la valeur des extraits de viande comme aliment (2).

Si l'on prend la moyenne du chiffre des étudiants en médecine qui ont fréquenté la Faculté de Munich depuis 1867, nous voyons que ce chiffre, bon an mal an, est de deux cent soixante-quinze environ. Dans ce laps de temps, nous voyons encore que la Faculté de médecine a été fréquentée d'année en année par un chiffre crois-

(1) *Die Immunitaet von Lyon und das Vorkommen der Cholera auf Seeschiffer*. 1868.

(2) *Ueber den Werth der Gesundheit fur eine Stadt*. — *Ueber Nahrung und Fleischextract*. — 1873-74.

sant d'élèves. Dans le semestre d'été 1867, deux cent deux étudiants seulement suivent les cours; dans le semestre d'été de 1871, nous en comptons deux cent soixante-deux; dans le semestre d'hiver de 1872, nous en comptons trois cent cinquante-cinq; mais ce chiffre retombe à deux cent quatre-vingt-dix-sept pour le semestre d'hiver actuel, 1875-1876. Nous n'en devons pas moins constater cette augmentation de près de cent élèves, chiffre soutenu, dans l'espace de ces neuf années. Dans la statistique générale que nous présenterons à la fin de ces lettres, dans un appendice, on notera que cette progression, lente auprès de celle de Leipsig par exemple, n'est pas particulière à Munich, mais qu'elle se retrouve dans les Facultés de Bonn, de Breslau, de Graz, de Greifswald et de Marbourg.

Parmi les grandes Facultés de médecine d'Allemagne, Munich occupe le septième rang entre Greifswald et Graz. Les quelques détails que nous avons donnés dans cette lettre prouveront, peut-être, au lecteur que la Faculté bavaroise méritait de nous arrêter quelque peu.

En ce qui concerne le mouvement général des esprits à un point de vue plus étendu, il y aurait aussi mille réflexions d'un haut intérêt à faire. A l'heure présente, tous les États méridionaux, sont entrés bon gré mal gré, dans les voies nouvelles où la force d'un puissant voisin les a tout d'abord poussés. La Bavière, après avoir rêvé vers 1830 l'unité allemande par l'association, c'est-à-dire par la liberté, est animée aujourd'hui en majorité d'un souffle moins libéral, mais qui n'en est pas moins gros de conséquences, par ce qu'il repose sur une intelligence complète de l'esprit des sociétés contemporaines et sur l'appui tout au moins moral du peuple qui tient en ses mains le dépôt de l'unité de l'Allemagne. Les sciences biologiques, en particulier, avec toute l'influence que leurs libres progrès doivent exercer désormais sur la marche de l'esprit humain, ne rencontrent point chez ce peuple, où cependant est pratiqué en immense majorité le même culte que dans notre pays, les oppositions sourdes ou découvertes, mais toujours menaçantes, que nous connaissons par une triste expérience. C'est un spectacle inconnu à l'Allemagne, depuis

de longues et nombreuses années que celui d'hommes à qui leur haut rang et leur caractère sacré devraient interdire de s'abaisser au plus triste des rôles, s'acharnant, avec un aveuglement digne à la fois de colère et de raillerie, après les maîtres les plus recommandables par le caractère et le mérite, et, les voulant chasser de ce corps des professeurs de l'État, déjà si restreint, comme coupables du crime de vraie science et de liberté intellectuelle. Dans ce pays, où les descendants de la famille royale de Wittelsbach ne sont sans doute pas plus que leur impérial voisin, Habsbourg, favorables aux principes nouveaux, M. de Döllinger restera professeur ordinaire à la Faculté de théologie et les professeurs d'une Faculté de médecine ne verront pas leurs cours, leurs leçons, leurs livres retournés en tous sens, soumis à des examens mal intentionnés, à des interprétations où la haine sème le mensonge. Ici, comme dans le reste de l'Allemagne, c'est une œuvre nationale pour les gouvernements de favoriser l'essor des sciences, et de faciliter les recherches de ceux qui les cultivent. Les institutions d'enseignement font monter dans les chaires officielles, et réunissent dans les Facultés la grande majorité des hommes qui peuvent être utiles; et, l'esprit public protége contre l'intolérance des partis ceux qui, ailleurs, seraient probablement abandonnés et sacrifiés. Il faut, sans doute, chercher dans le voisinage de l'Allemagne protestante, dans les nécessités politiques et sociales auxquelles les partis religieux doivent ici se plier, pour trouver un *modus vivendi* où chaque jour n'amène pas un scandale nouveau, l'explication d'une situation intérieure si enviable.

SIXIÈME LETTRE.

LES FACULTÉS DE MÉDECINE DE L'AUTRICHE. — VIENNE. — INFLUENCE DE VAN SWIETEN SUR L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT MÉDICAL EN AUTRICHE.

Vienne, le 3 février 1876.

Monsieur le directeur,

Ainsi que nous avons fait pour la plupart des universités de l'Allemagne du Sud, dont nous avons déjà parlé, nous nous efforcerons de faire rentrer, dans l'étude des Facultés de médecine autrichiennes et notamment de celle de Vienne, le plus de renseignements historiques au sujet de l'organisation graduelle de l'enseignement universitaire allemand en général. La forme de ces notes n'étant point dogmatique, nous sommes forcé, tout en gardant le plus d'ordre possible, de disséminer çà et là les matières, mais le lien commun est facile à trouver et à suivre (1).

(1) L'empire d'Autriche compte quatre universités *allemandes* (d'après la statistique publiée à Berlin) : Prague (Bohême), Vienne (Autriche), Gratz (Styrie), Innsbruck (Tyrol); quelques chaires dans cette dernière université donnent l'enseignement en langue italienne. Les universités allemandes autrichiennes, sans faire partie, comme avant 1866, des universités *véritablement désignées comme allemandes,* sont naturellement visitées par un grand nombre d'étudiants et de jeunes médecins des États du Nord, cela n'a point besoin d'être dit, et à part Innsbruck, ville tyrolienne, elles sont considérées comme gravitant autour des universités de l'Empire allemand, auquel elles *doivent,* dans un temps plus ou moins éloigné, revenir. Nous n'avons pas à insister sur ces prévisions germaniques.

La perte de la Vénétie a entraîné pour l'Autriche savante celle des universités italiennes de Padoue et de Pavie, sans que ces événements politiques aient eu d'ailleurs d'influence sur le mouvement universitaire allemand, puisque ces centres d'instruction supérieure étaient seulement fréquentés par des Italiens, et que les Italiens ne vont guère étudier en Allemagne.

Cracovie, l'ancienne capitale de la Pologne, ville incorporée à l'Autriche

La lettre de fondation de l'université de Vienne fut octroyée le 12 mars 1365 par le duc Rodolphe IV.

Prague, la plus ancienne université de l'Allemagne avait été fon-

après le soulèvement de 1846, a une université avec Faculté de médecine : jusqu'en 1857, l'enseignement s'y faisait en latin; depuis cette époque, le réglement porte qu'il doit se faire en langue allemande. La ville polonaise de Lwow, en allemand Lemberg, compte aussi une université (1,000 étudiants environ), mais sans Faculté de médecine : l'enseignement s'est fait longtemps en langue latine, il se donne aujourd'hui en polonais. Ces différences dans l'idiome dont on se sert pour donner l'instruction universitaire n'ont du reste qu'une médiocre importance dans un pays comme l'Autriche, où tous les étudiants, polonais de race, parlent indistinctement et presque avec la même facilité leur langue maternelle, l'allemand et le bohème qui d'ailleurs se rapprochent du polonais. Tous les jeunes Polonais qui veulent étudier la médecine fréquentent généralement la Faculté de Vienne. Cracovie est le siége d'une Académie des sciences.

La Hongrie possède une importante université dans sa capitale : Pesth compte environ 1,000 étudiants, naturellement madgyares. Sur plus de 200,000 habitants, la ville n'a pas 3,000 habitants allemands. L'enseignement y a été longtemps donné en langue latine, comme dans la plupart des universités autrichiennes : depuis 1845, il est fait presque entièrement dans l'idiome national. Il est inutile d'insister longtemps sur les efforts qui ont été naturellement faits par le gouvernement autrichien pour germaniser autant que possible l'enseignement universitaire de Pesth ; en ce qui concerne la Faculté de médecine, la fondation d'une École de chirurgie doit concourir à ce but. Par décret du 29 mai 1872, une deuxième université hongroise a été fondée à Klausenbourg; elle a été ouverte en novembre de la même année.

Les mêmes programmes d'études médicales, philosophiques, littéraires, scientifiques, sont naturellement imposés aux universités austro-allemandes, austro-polonaises, austro-hongroises, ainsi que nous le verrons quand nous parlerons de la réforme des examens de médecine en Autriche, réforme opérée en 1872.

Que si nous jetons les yeux sur les pays slaves, nous voyons que la Serbie a une université à Belgrade avec des Facultés de droit, de philosophie et d'arts techniques seulement. La Croatie a depuis 1874 une université qui ne comprend également que des Facultés de droit, de philosophie et de théologie : cette université, qui siége à Agram, donne, ainsi que celle de Belgrade, l'enseignement en langue serbe. La Roumanie a deux universités, celle de Jassy qui ne compte que des Facultés de droit, de philosophie et de sciences, et celle de Bucharest qui, outre ces trois Facultés, est pourvue d'une Faculté de médecine. L'enseignement se fait en langue roumaine, mais récemment

dée en 1348 et organisée sur le modèle de l'université de Paris, fondée en 1205.

Les universités de Naples et de Messine remontent à 1224, celle de Salamanque à 1243, celles de Bologne, de Padoue et de Pavie, plus anciennes que celle de Vienne, à 1250.

La lettre de Rodolphe IV promettait à la nouvelle université une fondation des plus riches, presque un quart de l'ancienne ville de Vienne devait lui appartenir. La prévôté du chapitre de Saint-Étienne fut fondée en même temps, et, le prévôt du chapitre devant être chancelier de l'université, celle-ci se trouvait du même coup placée sous la main de l'Église. C'est ainsi du reste, presque généralement, que débutent les anciennes universités, et la situation de Vienne peut servir d'exemple pour montrer le développement graduel de la Faculté médicale au sein même des universités.

Le chancelier devait donner l'investiture au recteur. L'autorisation du pape Urbain arriva le 28 juin 1365, mais le duc Rodolphe étant mort le 27 juillet de cette même année, ce ne fut qu'en 1384 que le duc Albert III reprit le projet de son prédécesseur. C'est la fondation d'Albert III qui a servi de base réelle à l'université actuelle. D'importantes donations furent faites, moins grandes cependant que celles qu'avait fait espérer la générosité du premier fondateur.

Professeurs et élèves furent tout d'abord partagés, d'après deux principes, en quatre groupes : 1° en quatre *nations*, chacune ayant pour chef un *procurator*; 2° en quatre *facultés*, chacune avec un doyen à sa tête. Le mot *nation* n'était pas pris alors dans le sens moderne, et bien que ces quatre divisions fussent désignées sous le nom de « nation autrichienne, nation rhénane, nation hongroise, nation saxonne » on n'entendait faire par là qu'un partage approximatif de l'Occident chrétien, dont Vienne était considéré comme le centre. L'importance de la division par *nations*, n'avaient d'ailleurs rien que de politique et de social; c'est elle cependant qui donnait à

encore Bucharest donnait un enseignement médical en langue française, et d'après le programme français, dans son école de médecine militaire. Nous n'avons pas à dire combien l'influence de nos mœurs et de notre mouvement scientifique et médical est grande dans ce dernier pays.

l'université, considérée comme corporation, la plus grande somme de priviléges. A ce point de vue, la division par nations était plus importante que la division par facultés. En ce qui touche le développement intellectuel et scientifique de l'université, la *nation* n'avait du reste pas de valeur, et, dans la suite, ces modes de groupement et ces appellations disparurent. Le gouvernement supprima les priviléges ou en laissa jouir les facultés personnifiées par le chancelier, les recteurs, et le doyen, seuls juges compétents des matières universitaires. L'université de Vienne avait déjà son statut en 1385, les facultés établirent et publièrent les leurs en 1389.

L'université de Prague était, elle aussi, divisée en quatre *nations*, à savoir, bohème, bavaroise, saxonne, polonaise. Ce fut en 1409, après le supplice de Huss, et pendant la guerre civile qu'avait provoquée le grand agitateur, que les étudiants et professeurs allemands quittèrent l'université de Prague et vinrent s'établir à Leipsig, où le margrave Frédéric de Meissen fonda une université nouvelle, dont les membres se partagèrent aussi en *nations*.

Tout d'abord la cour de Rome ne voulut pas permettre l'organisation d'une faculté de théologie à Vienne, comme cela avait lieu dans la plupart des universités fondées à cette époque; ce ne fut qu'en 1384 que l'autorisation fut donnée par le pape Urbain IV. L'ingérence de l'Église était grande, comme on voit dans toutes ces fondations d'enseignement, partout elle devait paraître et s'affirmer d'une manière effective.

Depuis cette époque Vienne eut toujours quatre facultés. Comme le nombre des professeurs était tout d'abord insuffisant, le duc Albert fit en 1380 venir plusieurs docteurs de l'université de Paris. Les professeurs, plus tard nommés *doctores actu regentes*, étaient payés sur les fonds de l'université, et leurs fonctions n'étaient point une sinécure, si l'on songe qu'au quinzième siècle le nombre des étudiants atteignit le chiffre de sept mille (1).

(1) *Geschicht der Univers.* Wien von Aschbach, Kink, Rosas, et *Die medicinisch. Wissenschaften*, déjà cité. Il n'y a guère d'université allemande qui n'ait trouvé de nombreux historiens parmi ses professeurs. Voir pour détails sur Prague et Innsbruck, les histoires de Tomek et de J. Probst.

En 1384, c'est-à-dire, dès la création de l'université, la Faculté de médecine avait trois docteurs *legentes*. Ce nombre fut plus tard porté à cinq. D'ailleurs l'enseignement était aussi donné par des licenciés, et les bacheliers eux-mêmes fonctionnaient comme répétiteurs.

Les premières démonstrations anatomiques à la Faculté de médecine furent faites en l'année 1404. Mais comme il ne se trouvait dans le duché aucun maître qui put professer cette science, Albert IV fut forcé de faire venir un anatomiste italien, Galeas de Sainte-Sophie. Le premier professeur, originaire du pays même, fut Johann Aigel, qui voulut que les démonstrations anatomiques fussent la base indispensable de l'étude de la thérapie. Tout d'abord, les règlements ne permettaient que de disséquer des cadavres d'hommes, mais en 1452 cette mesure restrictive fut abolie, et Michel Puff Von Schrick fut le premier professeur viennois qui fit des démonstrations sur un corps de femme. En 1459, il y a déjà deux docteurs chargés de l'enseignement anatomique qui devait durer du 22 février au 12 mars; l'un de ces docteurs est désigné sous le nom de *dissector* ou *prosector*. Les démonstrations avaient lieu dans les bâtiments de l'hôpital civil, et ce fut en 1484 qu'elles commencèrent à être faites dans les locaux de la Faculté (1).

Nous avons, dans les lettres précédentes, donné déjà d'assez nombreuses indications sur le nombre et la disposition des chaires dans les Facultés de médecine allemandes, sans omettre Vienne. Nous rappellerons donc brièvement que fort tard les mêmes chaires eurent à supporter un double et jusqu'à un triple enseignement. L'enseignement de la chimie, de la botanique incombait toujours au maître

(1) Lors de la fondation de l'université de Prague (1348), la Faculté de médecine n'avait qu'un docteur *legens*, Balthasar de Taus, qui enseignait dans sa propre maison. Il est vrai qu'à côté de lui maître Walter, médecin du roi Jean de Bohême, avait le droit de faire les leçons publiques sur la médecine, les sciences naturelles et les arts libéraux dans l'école de la maison curiale. C'était le bourreau qui devait à cette époque donner des cadavres pour les dissections (Hyrthl, Tomeck).

L'université d'Innsbruck, fondée en 1672, fut ouverte avec une Faculté de médecine : elle eut dès le début deux professeurs, un pour les institutions,

chargé de professer les institutions ou la pratique médicale ou l'anatomie. Toutefois, dès 1629, la faculté de Vienne eut un professeur particulier pour la botanique, et en 1749 un autre professeur spécial pour la chimie. En 1629, une chaire pour l'enseignement de la chirurgie fut créée, où l'anatomie était en même temps démontrée. Cette situation était celle de la Faculté d'Innsbruck en 1786. Le nom de Gérard Van Swieten nous amènera du reste à examiner cette question d'une manière plus étendue.

L'université de Vienne n'eut qu'à se louer généralement de la conduite des princes. La protection généreuse de l'empereur Maximilien Ier est demeurée célèbre dans les fastes de cette haute école ; nous verrons que, plus tard, l'impératrice Marie-Thérèse et l'empereur Joseph II ne se préoccupèrent pas moins de l'université de leur capitale et notamment de la Faculté de médecine.

Dans le cours du seizième siècle, les gouvernements furent amenés à prendre une attitude assez nette vis-à-vis les universités, et leur influence devient de plus en plus grande sur la direction générale des études. Plusieurs universités étaient déjà considérées à cette époque comme de vrais instituts d'État. Déjà des conflits éclataient avec l'Église romaine et ses représentants allemands. Le grand mouvement qui emportait les esprits vers les études plus libres, l'apparition de livres nouveaux à tendance philosophique, ébranlaient singulièrement les méthodes d'enseignement scolastique et mettaient en danger l'autorité de Rome. La Réforme acheva l'œuvre ; on juge quel contre-coup elle eut dans les universités, et notamment dans les Facultés des arts qui étaient restées la base de l'édifice universitaire (on y enseignait la philosophie, la littérature, etc.). La guerre

l'autre pour la pratique. En 1689, une troisième chaire fut créée pour l'enseignement de l'anatomie, et, en 1691, une quatrième pour commenter les *Aphorismes* d'Hippocrate.

L'université de Gratz, fondée en 1585, n'eut d'abord simplement qu'une Faculté d'arts et de théologie; en 1778, une Faculté de droit fut ajoutée. La Faculté de médecine fut fondée en 1863; auparavant il n'existait qu'une Haute-École de médecine et de chirurgie, qui n'avait pas le droit de conférer le grade de docteur, assez semblable, par conséquent, à une de nos écoles secondaires.

de Trente ans, qui fut la conséquence de la Réforme en Allemagne, amena les universités des différents États du Nord et du Sud à prendre position vis-à-vis l'église. Il fallait opter, à cette heure déjà, et se jeter dans les bras de l'État ou demeurer sous la servitude de Rome.

Les historiens allemands signalent cette époque comme une des périodes les plus douloureuses et les plus critiques traversées par leur haut enseignement public. Ils ajoutent que l'intervention de l'État seule sauva les grandes études dans cette longue crise.

La guerre et les dissensions religieuses relâchaient les liens si importants qui unissaient les universités allemandes entre elles. Le pouvoir civil se trouvait lui-même souvent sans argent, ou du moins celui dont il disposait ne pouvait être, seulement en partie, appliqué à donner des secours matériels aux universités, et toutes les promesses de fondations nouvelles demeuraient nécessairement vaines. Toute discipline parmi les étudiants avait cessé d'exister ; la jeunesse studieuse était promptement devenue inculte et ses mœurs se ressentaient du rude contact des gens de guerre, qui parcouraient l'Allemagne en tous sens.

Les études de droit et de médecine furent celles qui eurent le plus à souffrir dans ces temps de troubles.

Dans cette situation, de grands devoirs incombaient aux pouvoirs civils, et, quand le calme eût un peu reparu, l'État mit la main sur les universités, ne respectant que médiocrement les priviléges et les droits corporatifs si étendus dont elles avaient joui jusqu'alors. Nul ne peut nier que ce fut là le grand remède, et que c'est à cette intervention laïque que les études régulières, en tout genre, durent leur salut et une prospérité nouvelle. Sans cet appui, sans des fondations nouvelles, riches et certaines, les universités étaient incapables de maintenir à un degré convenable le niveau des études, et de mettre leur enseignement en rapport avec les découvertes nouvelles.

Vainement, du reste, avant d'arriver à cette réforme salutaire, les universités avaient essayé de se procurer des moyens financiers toujours de plus en plus restreints, en augmentant le chiffre des

taxes d'examens, le chiffre des taxes de cours, etc.; elles ne réussirent qu'à éloigner des études universitaires un grand nombre d'étudiants qui ne pouvaient soutenir des frais devenus si lourds.

Les universités fondées dans la seconde partie du seizième siècle et dans le dix-septième, furent, dès le début, forcées de prendre un caractère confessionnel; elles étaient ou catholiques ou protestantes. Il y a quelque soixante ans, plus d'une université allemande présentait encore des vestiges de cette ancienne division.

L'attitude politique et religieuse de l'Autriche pendant la guerre de Trente ans est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point. Il est cependant curieux de voir quelles en furent les conséquences universitaires immédiates. En 1540, aucun professeur ne pouvait être nommé à l'université de Vienne s'il n'avait pas subi un examen devant la Faculté de théologie, qui délivrait un certificat. En 1554, cette mesure fut un peu relâchée, le nouveau professeur, pour obtenir la sanction de sa nomination, avait seulement à déclarer qu'il était et resterait bon catholique. En 1556, toujours avant la guerre de Trente ans par conséquent, les protestants parvinrent à devenir doyens; un professeur protestant fut même nommé recteur.

Mais en 1551, la Compagnie de Jésus vint s'établir à Vienne; elle fonda de nombreuses écoles et obtint du même coup le droit de nommer deux Pères professeurs à la Faculté de théologie. L'influence des Jésuites augmentant de plus en plus, en 1574 ils occupent cinq chaires universitaires, et, en 1581, ils réussissent à rendre un serment de foi catholique obligatoire pour les professeurs et les étudiants (1).

La guerre de Trente ans terminée (1618 1648), les Pères occupent *toutes* les chaires des Facultés d'arts et de théologie. L'université de Vienne est entièrement entre leurs mains; ils élisent eux-mêmes un recteur, près duquel le recteur universitaire ne joue qu'un rôle tout à fait secondaire (1662).

(1) Est-il nécessaire de faire ici une douloureuse comparaison? Que sont les statuts des facultés *libres* de 1875 en France, sinon ceux des Facultés où dominait la Compagnie de Jésus en 1574?

Telle est la cause de l'affaissement des hautes études de médecine, de droit et de sciences naturelles en Autriche à cette époque. La puissance très-effective de la cour du Vatican s'exerçant par l'intermédiaire des Jésuites empêchait tout essor, et allait même jusqu'à neutraliser l'effet de mesures qui, mises en pratique, eussent apporté de notables améliorations. Dans cette atmosphère énervante, les caractères furent bientôt à la hauteur des institutions et de leur esprit, en sorte que nul n'était capable de donner quelque impulsion réformatrice. En dehors de toute considération religieuse, les écrivains allemands sont d'accord sur ce point, et pour se convaincre de l'exactitude de ces appréciations, il suffit de jeter les yeux sur la situation des universités protestantes de l'Allemagne du Nord et surtout de la Hollande pendant ce même temps.

Il nous reste à donner un aperçu des modifications apportées par Ferdinand Ier (1554) dans l'organisation de la Faculté de médecine de Vienne, avant d'aborder l'examen de l'œuvre réformatrice de Van Swieten.

Le nombre des professeurs de médecine fut fixé à trois. Le premier avait à *lire* (1) sur la médecine pratique pendant une année; la seconde année il devait *lire* sur la fièvre. Le deuxième professeur avait à enseigner la théorie de la médecine; la première année il lisait et commentait les *Aphorismes* d'Hippocrate, la seconde les écrits de Galien. Le troisième professeur était particulièrement chargé des sciences accessoires ou préparatoires à l'étude de la médecine. Le premier de ces maîtres touchait un traitement de 150 florins (2), les deux autres 120; ils étaient tenus de faire quatre ou cinq leçons par semaine, ce qui faisait pour les élèves deux ou trois heures de cours par jour. Un de ces professeurs était chargé des démonstrations anatomiques; un *maître de chirurgie* démontrait les maladies externes et les opérations.

(1) Les statuts prescrivaient au professeur de *lire* son cours sur manuscrit et même dans les livres.

(2) Le florin ou *gulden* ne valait pas 2 fr. 50 comme aujourd'hui, mais environ 2 francs : la valeur du florin d'Autriche a fréquemment varié du reste; elle a été aussi de 1 fr. 50.

En 1629, le nombre des professeurs fut porté à cinq. Les traitements furent augmentés et portés jusqu'à 170 et même 1,000 florins. Hâtons-nous d'ajouter que ces améliorations pécuniaires restèrent, comme il arrive souvent, de simples promesses sur papier (règne de Ferdinand II). De plus le nouveau règlement portait que toutes les matières enseignées seraient soumises au contrôle des surintendants d'État. Tout écrit nouveau, toute idée nouvelle devaient ensuite être censurés par le recteur et la Faculté de théologie (1). Cette ingérence de l'État restreignait donc au plus haut point ce qui restait de liberté à l'université. Une telle situation dura jusqu'en 1849, époque à laquelle un grand nombre de libertés furent rendues à la Faculté de médecine, ainsi qu'aux autres Facultés. Quelques paroles célèbres de l'empereur François, adressées en 1825 au collége des professeurs de Vienne, réunis pour saluer le souverain, donneront une assez exacte idée de la manière dont l'État entendait ses pouvoirs de contrôle. « Je veux que mes sujets, leur dit l'empereur François, apprennent tout ce qui est à l'usage de la vie, tout ce qui peut servir pour la profession, mais je veux qu'ils apprennent surtout ce qui doit les attacher à ma personne et à la religion. Je n'ai pas besoin de professeurs qui leur rempliraient la tête d'un tas de sottises, dont les fruits ne tendent qu'à troubler la cervelle des jeunes gens d'aujourd'hui. »

Il est juste de dire que si les traitements des professeurs avaient été exactement payés, les études auraient pu tant bien que mal se faire. Mais, comme nous l'avons écrit, ces pensions restaient le plus souvent à l'état de décret, et la situation matérielle des maîtres était vraiment pitoyable. Le gouvernement, voulant venir en aide à son université, lui assigne cependant un budget pris sur le revenu des anciennes fondations universitaires, mais les donations ne montant malgré cela qu'à 1,974 florins par an, les professeurs étaient réduits à chercher dans la clientèle les moyens de vivre d'une manière à peu près convenable. On essaya aussi pour remédier à cette insuffisance

(1) Un simple rapprochement : en date du 8 juin 1763, un arrêt du Parlement de Paris interdisait provisoirement l'inoculation jusqu'à ce que la *Faculté de théologie* eut prononcé.

pécuniaire de faire un grand nombre de promotions et d'examens, mais comme les changements des étudiants d'une université à l'autre étaient devenus très-difficiles à cause des rapports politiques et confessionnels des États souvent extrêmement tendus, cette ressource manqua bientôt. Jusqu'en 1563, la subvention de l'État ne monta pas à plus de 3,000 ou 4,000 florins; elle resta d'ailleurs à l'état de promesse. Les professeurs, n'étant point payés, vivaient de leurs clients, et lisaient, il est facile de le comprende, très-irrégulièrement; le surintendant, lui-même, chargé du contrôle et de la censure générale, ne recevait pas toujours sa pension. A cette époque, la disette d'argent était si grande qu'il fut même question de déplacer l'université et de la transporter, près Vienne, dans une ville plus petite où la vie serait moins chère, à Wiener-Neustadt. Cependant ce projet fut abandonné, ainsi qu'on le voit sous le règne et par les décrets de Charles VI.

Cette situation lamentable dura jusqu'en 1745, année dans laquelle l'impératrice Marie-Thérèse appela de Hollande Gérard Van Swieten. Tandis que d'illustres savants avaient honoré leur patrie par leurs travaux; tandis que la France, l'Italie, l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne protestante, pouvaient s'enorgueillir des noms de Galilée, de Newton, de Bayle, de Descartes, de Harvey, de Boerhaave, de Vesale, de Fallope, de Eustache, de Bartholin, de Littre, de Winslow, d'Albinus, de tant d'autres encore, qu'avait produit l'Autriche, quel homme avait paru à Vienne pour accomplir les réformes cependant si nécessaires?

Le choix de Marie-Thérèse honora cette princesse qui sut, durant de longues années, donner un constant appui à celui dont elle avait fait en même temps son médecin. Elle le seconda dans tous ses plans, lui donna même, vis-à-vis l'université, un pouvoir despotique, devant lequel tout le monde dut s'incliner. C'est à Van Swieten, en effet, que la Faculté de médecine de Vienne doit d'être devenue un véritable centre scientifique.

Quand il fut appelé par Marie-Thérèse, Van Swieten était un simple privatdocent (*privatlehrer*), à la Faculté de Leyde. Bien qu'il fût élève de Boerhaave, et qu'il eût un grand talent d'enseignement, il

ne pouvait être professeur titulaire dans la grande université hollandaise, ouverte seulement aux protestants ; or, Van Swieten était catholique. Ses succès, comme professeur privé, l'avaient du reste déjà désigné à l'attention des gouvernements étrangers; appelé à Londres, quelque temps auparavant, il avait refusé cette offre honorable.

Quand il arriva à Vienne, il professa d'abord pendant deux ans, étudiant le terrain et préparant ses plans de réforme. Il enseigna durant ce laps de temps, l'anatomie, la physiologie, la pathologie et la thérapeutique; souvent aussi il lisait sur les Institutions. Ce ne fut qu'en 1749, qu'il présenta à l'impératrice ses plans de réforme et son nouveau statut sur l'enseignement de la médecine et sur les examens. On doit convenir qu'il y eut là un véritable acte de force vis à-vis la Faculté, et une atteinte des plus sérieuses à ce qui pouvait rester de droits corporatifs. Van Swieten sut briser toutes les résistances; il entra en conflit avec les Jésuites, réduisit leurs pouvoirs, et sachant que pour s'attaquer aux institutions, aux mœurs, aux habitudes reçues, aux priviléges, il faut surtout s'attaquer aux personnes, sous peine de ne rien obtenir, il fit casser les anciens professeurs comme trop vieux ou incapables, et alla chercher au dehors des hommes nouveaux, prêts à entrer dans ses vues, à seconder ses plans, et jugés par lui à la hauteur de leur nouvelle mission. Il fit venir de Leyde de Haën et Jacquin, Galucci de Florence, Stark et Stoll de la Souabe, Gasser, Crantz, etc. Van Swieten augmenta, il est vrai, le nombre des branches de l'enseignement médical, mais il sut choisir des maîtres capables d'enseigner plusieurs de ces branches en même temps et, grâce à lui, les traitements furent très-notablement élevés. Les professeurs appelés du dehors reçurent une pension annuelle qui monta jusqu'à 5,000 florins; les professeurs nationaux, n'en eurent une que de 2,000 florins. Cette inégalité dans les traitements des professeurs, dans les universités allemandes, existe encore aujourd'hui. Tel professeur d'origine prussienne, appelé par exemple dans une université bavaroise, touche un traitement double et même triple de celui de ses collègues bavarois.

Le jardin botanique eut une dotation de 3,000 florins, et le labo-

ratoire de chimie eut un petit budget de 800 florins, ce qui était considérable pour l'époque ; la dotation des instituts, pour les frais secondaires montait à 900 florins, celle de la clinique et de l'hôpital civil à 1,400 florins. Toutes ces sommes furent exactement payées et ne restèrent pas à l'état de promesses comme auparavant. La faveur dont jouissait Van Swieten auprès de Marie-Thérèse lui permettait, du reste, d'obtenir des fonds extraordinaires quand il le souhaitait.

Van Swieten organisa cinq chaires, chacune avec un titulaire (1). Ces titulaires enseignaient l'anatomie et la chirurgie, — la chimie, la botanique et l'histoire naturelle, — la physiologie et la matière médicale, — la pathologie, la thérapie et la pratique, — les acccouchements. A ces chaires il faut joindre des cours extraordinaires faits pour les chirurgiens (des bourgs et des campagnes) ; une école de chirurgie pratique, un enseignement clinique séparés; il y avait en outre une école d'enseignement pour les sages-femmes. Des assistants, des prosecteurs adjoints et extraordinaires complétaient les cadres organisés par le médecin de Marie-Thérèse. Tous les cours, excepté celui d'accouchement, étaient faits en latin « parce que, dit l'auteur du *Tableau des études*, cette langue est plus commode que toute autre pour l'étude des sciences, particulièrement pour celle de la médecine, et que ceux qui l'ont apprise ayant beaucoup plus étudié, ont l'esprit bien plus ouvert que ceux qui l'ignorent. De plus la langue latine était un avantage très-considérable pour les sujets des provinces héréditaires, où l'on ne parle pas allemand. » Sans nous étendre sur ce sujet, on conviendra qu'il est d'une grande commodité aujourd'hui de pouvoir lire en langue latine les écrits de Vésale, de Fallope, de Eustache, de Valsalva, d'Albinus, de Boerhaave, de Halles, de Morgagni, de Verheyen, de Van Swieten lui-même. Quelles ne seraient point maintenant les difficultés pour ceux qui veulent faire quelques recherches historiques s'ils fallaient lire ces écrits dans un idiome étranger, non encore arrivé à sa perfection. Aujourd'hui, il est vrai, la connaissance des langues étant générale-

(1) *Tableau des études de médecine de Vienne*, 1794.

ment répandue, et celles-ci étant d'ailleurs fixées, puis les relations internationales étant extrêmement faciles, l'utilité d'une langue commune à tous les savants, comme la langue latine, est plus que contestable et personne ne songe du reste à un retour à cet ancien usage.

Grâce à Van Swieten à la fin du siècle dernier, il y avait en Allemagne peu de Facultés médicales plus prospères que celle de Vienne. Dans un pays attaché au catholicisme, ce grand homme sut arracher l'université à l'influence de l'Église, la soustraire aux usages surannés des droits corporatifs, et la mettre entre les mains de l'État au nom duquel il put faire, en maître un peu absolu, ces réformes salutaires.

C'est de l'année 1749 que datent les différences principales qui se remarquent encore aujourd'hui dans l'ordre des promotions et des examens de médecine de l'Autriche et des États du Nord.

Des examens de médecine en Autriche.

Nous avons essayé de montrer comment, à partir de l'année 1551, les universités autrichiennes devinrent instituts d'État, lequel déléguait à un *surintendant* (situation analogue à celle du *curateur* moderne), nommé par lui, le droit de surveillance et de contrôle. Les examens n'en devinrent pas plus sérieux, et les candidats, même après avoir obtenu le *satisfecit*, ne présentaient que peu de garanties. Les Facultés de Vienne et de Prague, tout en conférant le diplôme honorifique de docteur, avaient aussi le pouvoir de conférer le droit de pratique.

Jusqu'en 1725, les Facultés de l'Allemagne du Nord et notamment celle de la Prusse avaient les mêmes attributions, mais à cette époque, pour remédier aux inconvénients de jour en jour plus évidents de la situation, le gouvernement prussien, tout en laissant aux Facultés le droit de présider et de diriger l'examen doctoral, s'attribua le droit plus important d'*autoriser à pratiquer* en imposant aux étudiants un second examen, où il était personnellement représenté.

Van Swieten, en 1749, maintint à la Faculté de Vienne le droit de l'autorisation d'exercice professionnel, après examen passé devant ses professeurs, mais il mit à la tête de la Faculté un *directeur d'études*, représentant directement l'État, ayant pour mission, non plus d'enseigner comme professeur, mais de surveiller sévèrement les leçons faites par les maîtres et les examens passés par les étudiants. La place de doyen ne fut point abolie , mais elle fut tout à fait secondaire à côté de celle de directeur : le décanat eut même un rôle si nul sous Van Swieten et après lui, que de 1780 à 1791, il ne fut point nommé de doyen pour la Faculté de médecine. Le premier directeur des études fut Van Swieten lui-même, qui cessa, en entrant en fonctions, de professer. « J'avoue, écrivait-il à l'Impératrice, que toutes ces choses me laisseront peu de loisir. Mais ayant jusqu'ici une santé ferme, accoutumé depuis ma jeunesse à une vie laborieuse, soutenu de cette flatteuse espérance d'être utile à tant de peuples qui sont sous la domination de Sa Majesté, encouragé par l'honneur d'exécuter ses ordres en faisant la guerre à l'ignorance, et me trouvant par sa protection à l'abri de la malice de mes confrères, il me semble que je ne trouverai rien de pénible et que tout ce travail me sera plaisir. » C'est depuis cette époque, en Autriche, que l'examen de docteur en médecine est un examen où apparaît très-nettement le contrôle de l'État ; mais ce n'est point à vrai dire un *examen d'État* dans le sens que l'on donne à cette épreuve dans l'Allemagne et dans la Suisse.

Depuis 1554, les statuts donnaient aux études médicales une durée de six années, avant que l'étudiant put se présenter pour prendre le degré de doctorat. « Sûrement cet espace de six ans n'est pas trop long pour apprendre tout ce qu'un médecin doit savoir, dit Van Swieten ; j'ai cru même devoir employer onze ans avant de me faire recevoir, parce que je m'efforçais de savoir à fond tout ce qui me paraissait convenable. Cependant je crois qu'il est mieux de ne pas poser de limites fixes, les talents naturels sont si différents! Quelques-uns apprennent en quatre ans, ce que d'autres ne sauront pas, même en six années ». Van Swieten, ainsi qu'il le dit lui-même, accorda peu d'importance à ces anciens statuts qui prescrivaient à l'étudiant trois

années d'étude de la philosophie et des sciences naturelles, et trois autres années d'étude de la médecine théorique et pratique, et il établit que celui qui avait satisfait à deux examens sévères serait admis au grade de docteur (1). La durée des études n'en était pas moins de cinq années environ. Dans le premier examen, le candidat était interrogé sur toutes les parties de la médecine, qui avaient fait l'objet des leçons; dans le second examen, il devait répondre sur un ou deux aphorismes d'Hippocrate. Le directeur des études de la Faculté de médecine, le doyen, quatre professeurs et deux docteurs choisis par l'Empereur (parmi douze docteurs tirés au sort), devaient assister à ces examens. Un docteur de la Faculté de Vienne pouvait exercer son art dans toutes les provinces de l'Empire. Celui qui était nommé dans une université autre que celle de la capitale ne pouvait pratiquer que dans la province du ressort de la Faculté dont il tenait son diplôme. Les étudiants qui ne prétendaient point au titre de docteur, mais seulement à celui de *chirurgien*, durent subir des examens, rendus plus sérieux, en présence du directeur et de deux professeurs enseignant l'anatomie et la chirurgie. Van Swieten eut soin d'ailleurs d'abaisser les frais des actes de promotion (actes de Faculté et d'université) trop onéreux jusque-là pour les étudiants.

Toutes ces réformes furent faites avec une grande rapidité, et portèrent immédiatement leurs fruits. Très-attaqué par les professeurs de l'ancienne Faculté qu'il avait du reste peu ménagés et par le collége des docteurs (nous reviendrons plus loin sur cette institution du *collége des docteurs* de Vienne, assez peu connue), Van Swieten fut constamment soutenu par la faveur impériale, et il faut arriver, dans le présent siècle, aux Skoda, aux Oppolzer, aux Rokitansky pour trouver des noms qui, dans la Faculté de Vienne, aient brillé d'un aussi vif éclat.

(1) « Les étudiants commençaient par l'anatomie, la chimie, la botanique. La seconde et la troisième année, ils fréquentaient la physiologie, la matière médicale et répétaient les premières parties. La quatrième et la cinquième années étaient destinées à la pathologie, thérapie et pratique, et on écoutait les lecons sur l'accouchement. Les professeurs devaient suivre cet ordre. Ces cours finis, on se préparait pour les examens décisifs. » (*Tableau des études médic. — Ordre des études sous Swieten.*)

Van Swieten précéda de huit ans son impériale cliente et bienfaitrice dans la tombe. Il mourut en 1772. Les restes de ce grand médecin reposent, en auguste compagnie, dans l'église des Augustins (*Augustiner Kirche*) près de l'archiduchesse Marie-Christine, fille de Marie-Thérèse, à qui le ciseau de Canova a élevé un admirable mausolée, près du feld-maréchal Daun, le vainqueur de Frédéric II, à Krzezor. Les honneurs publics ne lui ont pas plus fait défaut après sa mort que de son vivant.

Le fils de Van Swieten, Gottfried, fut appelé à succèder à son père dans l'importante fonction de directeur des études, mais s'il portait un nom illustre et s'il avait hérité de la place, il ne possédait point les talents paternels. En 1774 quelques modifications furent faites; les cinq années d'études furent *obligatoires*, et la surveillance des leçons rendue plus rigoureuse.

Sous l'empereur Joseph II, l'organisation de 1749 fut maintenue dans ses termes généraux, mais Gottfried et l'Empereur lui-même entreprirent d'y apporter quelques changements.

Il est curieux de suivre Joseph II dans son plan de réforme, et de voir les lettres-programmes qu'il ne dédaignait pas de tracer de sa propre main. Deux ordonnances furent successivement rendues en 1783 et en 1784, la première prescrivait aux professeurs de ne rien changer à l'enseignement convenu, et de ne faire aucune addition aux livres acceptés pour l'étude; la seconde voulait qu'après chaque semestre tout étudiant soutînt un examen avant de passer dans une année supérieure. Enfin Joseph II, fort d'une compétence de droit divin, fit lui-même un plan d'études pour répondre aux principales objections qui lui étaient faites par le collége des professeurs de la Faculté et par Gottfried lui-même. Ceux-ci voulaient que la durée de cinq ans pour les études fût toujours exigée, et qu'une chaire spéciale fût créée pour la physiologie, réunie jusqu'alors à l'anatomie. L'Empereur n'admettait point cette innovation. Voici du reste un extrait du plan impérial :

« Tel doit être, selon moi, le plan de bonnes études médicales. La première année sera consacrée à l'enseignement de l'anatomie et

de la physiologie ; cet enseignement sera fait simultanément, car je ne comprends pas que l'on démontre la structure du poumon sans que l'on parle de son but, de sa fonction dans l'organisation d'un corps sain. Cette même année, outre la physiologie et l'anatomie, les élèves en médecine apprendront la botanique et la chimie, et les étudiants en chirurgie apprendront la pratique des opérations, les bandages, et l'accouchement. La seconde année les chirurgiens étudieront la pratique de la chirurgie et de la médecine, ainsi que la clinique dans un hôpital; ils devront se livrer aussi à la pratique de l'accouchement dans un hôpital. Ces deux années ainsi employées, les chirurgiens auront terminé leurs études. Cette même année, les médecins étudieront la matière médicale, la pathologie et tout ce qui appartient à la partie savante de la médecine. Dans la troisième année, ils se consacreront entièrement à la pratique et à la clinique.

« De telle sorte qu'en deux ans nous aurons d'habiles chirurgiens pour nos provinces et nos campagnes; et qu'en trois ans nous aurons, pour la pratique des villes, des médecins instruits. C'est ainsi que j'entends un programme d'études médicales.

« JOSEPH. »

L'Empereur ne s'en tint point à ces premières considérations, il proposa un autre plan qui avait pour but de régler le nombre des chaires et d'assigner à chacune d'elles les matières à enseigner.

« Je propose d'établir pour l'enseignement de la médecine et de la chirurgie à la Faculté de Vienne, dit-il encore :

1° Une chaire où l'on enseignera l'anatomie élémentaire (pour les commençants); dans la seconde moitié de l'année, ces jeunes gens suivront autour de la même chaire des leçons d'accouchement.

2° Une chaire commune pour l'enseignement de la physiologie et de l'anatomie (1).

3° Une chaire pour l'enseignement simultané de la chirurgie, de

(1) Un vestige de cette ancienne organisation reste encore aujourd'hui. La chaire de physiologie actuelle est désignée à Vienne sous le nom de *chaire de physiologie et d'anatomie supérieure.*

la pathologie et de la matière médicale, de la chimie élémentaire et des simples (spécialement pour les chirurgiens).

4° Une chaire pour l'enseignement des opérations, des bandages, des instruments, et de la chirurgie pratique.

5° Une chaire de clinique médicale.

6° Une chaire pour la botanique et la chimie (spécialement pour les médecins).

7° Une chaire pour l'enseignement commun de la pathologie et de la matière médicale, car je ne comprend pas que l'on parle de la fièvre sans parler du quinquina, et du quinquina sans parler de la fièvre. »

Tout en tenant aux principaux traits de son plan, l'Empereur admettait d'ailleurs la contradiction. La commission présidée par Gottfried voulait instituer une chaire spéciale pour la matière médicale, nous venons de voir pour quelle raison Joseph II se refusait à cette création ; enfin elle trouvait que le programme impérial réduisait beaucoup trop le temps des études. Une transaction fut faite entre Joseph et la commission ; la durée des hautes études médicales et chirurgicales fut fixée à quatre années; la durée des études des chirurgiens pour les campagnes à deux ans seulement. Ce plan fut appliqué sous le règne de Joseph II (1780-1790).

On comptait aussi, sous le règne de ce prince, de nombreuses écoles de chirurgie. Ces écoles ne furent point à vrai dire expressément fondées pour l'instruction des étudiants en chirurgie, elles étaient seulement tout ce qui restait comme enseignement scientifique des universités autrichiennes, qui, après avoir longtemps végété, avaient été supprimées. Il y avait des écoles à Lemberg, à Cracovie, à Graz, à Innsbruck, à Salzbourg, à Olmutz, à Brunn (1). Vienne et Prague

(1) V. seconde lettre (*Considérations sur le nombre considérable des universités allemandes, et sur la suppression de beaucoup d'entre elles*). Les universités de Salzbourg, d'Olmutz et de Brunn ne furent point rétablies. Nous avons vu, au début de cette lettre sur Vienne, que l'université polonaise de Lemberg (Lwow) n'a pas de Faculté de médecine. Les universités de Cracovie, de Gratz et d'Innsbruck en sont pourvues aujourd'hui. Les Facultés de

avaient aussi des écoles de chirurgie séparées, et en 1786, Joseph II octroya à l'Académie Joséphine (fondée en 1780), une partie des droits d'une Faculté.

En 1790, quelques jours avant de mourir, Joseph revint sur son plan qui ne le satisfaisait plus. Il trouvait que les programmes étaient trop chargés, et que l'attention des élèves était attirée presqu'autant sur les matières secondaires que sur les points principaux. Il reprochait aux professeurs de faire de véritables *leçons orales* et non point des lectures, ce qui forçait les étudiants à prendre beaucoup de notes (*sic*). L'enseignement avait un caractère beaucoup trop général et manquait de précision, ce qui entraînait une grande perte de temps; on négligeait beaucoup trop l'étude de la langue latine. *Les exercices religieux académiques étaient entièrement négligés, et quelques professeurs étaient même si immodestes et si audacieux, qu'ils osaient se moquer de la religion chrétienne en présence des élèves, en sorte qu'il résultait d'un si mauvais exemple une véritable corruption de mœurs et des railleries inconvenantes contre la religion.*

Joseph nomma même une commission pour étudier des réformes nouvelles. Celle-ci s'était à peine réunie que l'Empereur mourut.

En 1790, l'empereur Léopold sanctionna un plan d'études élaboré par Martini, successeur de Gottfried Van Swieten, plan qui améliorait la condition des professeurs et supprimait la place de directeur des études. Le programme des études était remis véritablement entre les mains du collége des professeurs qui devaient le fixer et l'appliquer. Des instructions spéciales, approuvées par le gouvernement, leur était seulement données. Des examens devaient être passés par les élèves à la fin de chaque année. Ce plan subsista jusqu'en 1802, année dans laquelle, les libertés des professeurs furent restreintes et le directorat rétabli. En 1804, un nouveau dispositif fut appliqué pour l'enseignement de la médecine et de la chirurgie.

médecine de Gratz et d'Insbruck ne sont guère fréquentées que depuis 1871 et 1869 : c'est sous le règne de l'empereur François-Joseph que ces Facultés ont été dotées de laboratoires et d'instituts vraiment importants.

Les modifications de 1810 et de 1833 n'ont fait que donner plus d'étendue aux programmes. Les historiens allemands ne sont pas tendres pour le long ministère de Metternich, à l'influence politique duquel ils vont jusqu'à attribuer non-seulement les restrictions apportées à la liberté des universités, mais la surcharge de travail, véritablement exorbitant, imposée aux professeurs autant qu'aux étudiants.

SEPTIÈME LETTRE

LES FACULTÉS DE MÉDECINE EN AUTRICHE. — LES EXAMENS DE 1802 à 1871.
LA RÉFORME DES RIGOROSA EN 1872.

Vienne, le 17 février 1876.

Monsieur le directeur,

Nous continuons à examiner les divers plans d'études qui ont été en vigueur depuis le commencement de ce siècle, dans les Facultés médicales autrichiennes; il est intéressant de se rendre compte de ce côté historique de la question, avant d'arriver à la réforme de 1872 et au nouveau programme en vigueur depuis cette année.

Les pages suivantes résument l'ordre des études et le programme des examens depuis 1802.

I. Étude supérieure de la médecine et de la chirurgie. — Il fallait, pour se faire inscrire à l'Université, présenter un certificat constatant que l'on avait suivi tous les cours du gymnase; les études médicales avaient une durée de cinq ans, elles devaient être faites à Vienne, à Prague, à Pavie ou à Padoue; les médecins militaires devaient suivre les cours de l'Académie Joséphine à Vienne.

Première année. — Étude de l'histoire naturelle, de la botanique, de l'anatomie élémentaire.

Deuxième année. — Étude de l'anatomie supérieure et de la physiologie, chimie générale et pharmaceutique.

Troisième année. — Pathologie générale et thérapie, pharmacologie et pharmacognosie, art de formuler, théorie des accouchements, pathologie des animaux domestiques.

Quatrième année. — Pathologie spéciale et thérapie, chirurgie pratique, cours sur les opérations, clinique médicale et chirurgicale.

Cinquième année. — Les mêmes cours que ceux des troisième et

quatrième année ; étude théorique et clinique des maladies des yeux, la médecine légale, hygiène publique et police sanitaire. L'étudiant qui ne prétendait qu'*au seul grade de docteur en médecine*, n'avait pas besoin de suivre de leçons de chirurgie non plus que le cours d'opérations et la clinique chirurgicale dans cette cinquième année. Celui qui voulait devenir *docteur en médecine et en chirurgie* devait suivre toutes les parties de l'enseignement.

Nous avons vu que, d'après le programme de 1790, il y avait des examens semestriels auxquels les étudiants devaient satisfaire pour passer dans une année d'études plus avancées. Ces examens une fois passés et les cinq années étant écoulées, les étudiants devaient adresser au directeur des études (fonction rétablie en 1802) une demande pour se présenter aux deux derniers examens (*facultaets-Prüfung* correspondant au Rigorosum d'aujourd'hui). A cette demande, il fallait qu'ils joignissent le certificat du gymnase, les certificats de réception aux examens semestriels et l'observation écrite de deux malades. Les Rigorosa de cette époque pour le doctorat en médecine étaient passés en présence du directeur des études, président, du doyen et des professeurs, dont les chaires avaient pour objet l'enseignement des matières sur lesquelles le candidat devait répondre; un examinateur extraordinaire choisi parmi les docteurs, médecins praticiens, figurait encore dans ce jury.

Dans le *premier Rigorosum de médecine,* l'élève avait à répondre sur l'anatomie, la physiologie, la botanique, la pathologie générale, la pathologie interne et externe, la séméiologie et la thérapie générale.

Dans le *second Rigorosum de médecine*, l'examen portait sur la chimie, la médecine légale, la police médicale sanitaire et la pratique au lit du malade.

Les Rigorosa soutenus, il fallait *soutenir ses thèses*, en présentant une dissertation inaugurale, et l'étudiant était proclamé docteur. Il était ce qu'on appelait alors, en Prusse, *medicus purus*.

A cette époque, il n'était point nécessaire d'être docteur en médecine pour devenir docteur en chirurgie; on pouvait obtenir seulement ce dernier diplôme en satisfaisant aux deux Rigorosa suivants :

1. *Rigorosum de chirurgie* : anatomie, chimie, matière médicale, art de formuler, médecine légale, chirurgie théorique et pratique.

2. *Rigorosum de chirurgie* : une opération chirurgicale et une opération de chirurgie oculaire, faites toutes deux publiquement sur le cadavre; discussion de l'observation d'un malade; application de bandages et appareils.

Dissertation inaugurale et discussion publique, comme pour le doctorat en médecine.

Le doctorat en chirurgie, depuis le décret du 8 octobre 1843 seulement, a cessé en Autriche d'être un diplôme susceptible d'être obtenu séparément. Depuis ce décret, le doctorat en médecine se confond, comme en France, avec le doctorat en chirurgie. En 1848, cette disposition a été confirmée.

II. — Maitrise en chirurgie. — Le rang de maître en chirurgie correspondait à celui de chirurgien de première classe en Prusse.

L'élève qui étudiait pour la maîtrise devait présenter, à son entrée dans l'École de chirurgie (Lemberg, Cracovie, Graz, Insbruck, Salzbourg, Olmütz, Brunn, Laibach) un certificat qu'il avait suivi les leçons du gymnase jusqu'à la sixième classe.

La première année de séjour à l'École, l'étudiant devait apprendre la physique, la chimie, l'anatomie élémentaire avec exercices de dissection, la chirurgie élémentaire.

La seconde année : physiologie, pathologie générale, chirurgie, thérapie, pharmacologie, théorie des accouchements, médecine vétérinaire.

La troisième année, le futur maître en chirurgie devait suivre les cours d'une Université; ceux-ci portaient sur les sciences médicale et chirurgicale supérieures. Avant d'être admis à la Faculté, l'élève devait fournir des certificats d'examens semestriels, et prouver qu'il avait une connaissance suffisante des instruments et des appareils.

Avant d'obtenir le titre de maître en chirurgie, il fallait passer deux Rigorosa à la Faculté de médecine.

1. *Rigorosum de la maîtrise* : anatomie, chirurgie pratique et théorique, médecine légale, médecine théorique et pratique.

2. *Rigorosum de la maîtrise :* opération chirurgicale. Le diplôme était délivré sans qu'on présentât de dissertations (1).

III. — PROGRAMME DES ÉTUDES DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE POUR LES ÉLÈVES ASPIRANT AU TITRE DE CHIRURGIENS DE VILLE ET DE CHIRURGIENS DE CAMPAGNE. — Un certificat attestant que l'élève avait suivi les leçons du gymnase jusqu'à la quatrième classe; deux autres certificats, l'un d'un stage de trois ans chez un chirurgien praticien (*patronus chirurgiæ*); l'autre, constatant que l'élève avait une pratique suffisante des appareils et des bandages. Celui qui ne présentait pas ces pièces et qui entrait de suite dans une école ou dans une université (car la Faculté de médecine s'ouvrait immédiatement à ceux qui voulaient prendre ce degré) devait suivre à la fin de ses études un service hospitalier pendant plusieurs mois, avant d'être admis à se présenter au Rigorosum. Ces études avaient une durée de trois ans.

Pour la première et la seconde année, les mêmes matières que pour la maîtrise.

Dans la *troisième année :* pathologie spéciale, chirurgie spéciale, médecine légale, instruments et bandages, opérations, maladies des yeux, cliniques médicale et chirurgicale.

Toutes les leçons, pour ces divers degrés, se faisaient en langue allemande.

Les *chirurgiens de campagne* (degré correspondant alors aux chirurgiens de seconde classe en Prusse), subissaient aussi des Rigorosa

(1) Nous avons dit et nous rappelons ici que les Écoles de chirurgie (sortes d'écoles secondaires) étaient tout ce qui restait d'enseignement scientifique dans les villes où il y avait eu autrefois des universités, telles les cités mentionnées ci-dessus. Sans ces écoles, les Facultés de Vienne et de Prague eussent été surchargées d'étudiants n'aspirant qu'à une situation secondaire; en n'exigeant que, pendant la troisième année d'études, la présence des aspirants-chirurgiens dans ces Facultés, cet encombrement était en partie évité. Dans l'Allemagne du Nord, et notamment en Prusse, il fut nécessaire de créer des Écoles de chirurgie, puisqu'on n'avait pas la ressource de se servir des débris de vieilles Universités pour constituer ces petits centres d'études. Outre ces écoles de villes moyennes, il y avait à Vienne (Faculté et Académie Joséphine), à Prague, à Pavie et à Padoue des Écoles de chirurgie.

sur l'anatomie, la chirurgie théorique et pratique, la médecine théorique et pratique, la médecine légale.

Comme on voit, la maîtrise et le patronat ès chirurgie n'étaient point des degrés dans la carrière médicale complète; c'était un ordre d'études et d'examens tout différents, en sorte que le maître en chirurgie, qui voulait devenir docteur, devait recommencer entièrement ses études.

Pour pouvoir pratiquer les accouchements, médecins et chirurgiens devaient encore subir un Rigorosum particulier. Dans ce but, ils étaient tenus de s'exercer à la pratique obstétricale pendant deux mois dans une clinique d'accouchements, qui existait d'ailleurs dans toutes les Facultés de médecine et les Écoles de chirurgie, où l'examen pouvait être aussi passé; ils étaient alors maîtres en accouchements, et ce titre s'ajoutait à celui de docteur en médecine et de chirurgie.

Quant à la *maîtrise d'oculistie,* les docteurs en médecine, les docteurs et les maîtres en chirurgie seuls étaient admis à s'y présenter, et le Rigorosum n'était soutenu que dans une université (1802-1872).

Nous ne ferons que mentionner les modifications de 1804, de 1810 et de 1833, lesquelles, ainsi que nous l'avons dit, eurent seulement pour but d'étendre les programmes des études sans modifier les dispositions générales et les désignations que nous avons indiquées et qui persistèrent jusqu'en 1872.

Il faut arriver à l'année 1848 pour rencontrer des modifications plus importantes. Notre révolution française, en exaltant à cette époque les forces du libéralisme européen, eut en Autriche, et particulièrement à Vienne, le contre-coup que l'on sait. La chute du célèbre ministre qui personnifiait *l'ordre* en Autriche, comme l'Autriche personnifiait *l'ordre* en Europe, fit espérer pour l'instruction publique des jours meilleurs. Plusieurs décrets furent alors rendus, qui délivraient les universités autrichiennes de nombreuses entraves (30 sept. 1849, 1er oct. 1850) et leur donnaient des statuts vraiment libéraux, si on les compare à ceux qui étaient en vigueur auparavant, et à ceux des universités de l'Allemagne à cette date. Les étu-

diants étaient libres de choisir tel maître et de préférer telles leçons; ils n'étaient plus forcés de ne faire leurs études qu'en Autriche; sur les cinq années que duraient toujours les études médicales, ils pouvaient étudier seulement deux ans dans les universités autrichiennes; les trois autres années, ils avaient le droit de se rendre dans une université d'Allemagne. Les examens semestriels furent supprimés, ainsi que la thèse et la dispute qui précédaient la nomination du docteur; il est vrai que ces statuts prescrivaient une grande sévérité dans les examens, qui n'étaient passés qu'à la fin des études. Tous les examens furent rendus publics.

En 1851, quelques modifications furent apportées qui limitaient un peu la liberté des élèves; ils étaient astreints, en dehors des exercices pratiques, à suivre *dix heures* de leçons par semaine dans chaque semestre, et de plus, il fallait que ces leçons fussent des cours publics. A Prague (1858), nous voyons même que l'on n'admettait pas les étudiants dans les services de clinique s'ils ne pouvaient présenter des certificats attestant qu'ils avaient suivi déjà les cours de chimie, d'anatomie, de physiologie, d'anatomie pathologique et de pharmacologie. Le collége des professeurs de Vienne, loin d'exiger ces certificats, préférait que les étudiants suivissent les cliniques sans rencontrer aucun obstacle, aucune formalité.

Depuis 1849, on avait assez vainement cherché à établir un ordre d'examens vraiment en rapport avec le programme des études. Beaucoup de projets avaient été faits, toujours discutés, et non appliqués. Ce ne fut qu'en 1872 qu'un nouvel ordre d'études, en rapport avec un nouveau plan de Rigorosa, fut arrêté et mis définitivement en pratique.

LES EXAMENS DE MÉDECINE EN AUTRICHE DEPUIS 1872.

Ainsi qu'on le verra par le programme indiqué ci-dessous, les étudiants en médecine autrichiens n'ont à subir que ce que nous pourrions appeler proprement des examens de doctorat ; ils n'ont pas à soutenir d'examens de fin d'année, comme les étudiants en médecine français.

La thèse n'existe pas; la nomination comme docteur suit immédiatement le troisième Rigorosum.

Sous l'influence de M. C. Langer, professeur d'anatomie, le successeur de Hyrtl, les nouveaux examens ont pris un caractère pratique qu'ils n'avaient point avant 1872, en rapport, du reste, avec les nombreux exercices de laboratoires, devenus ainsi obligatoires. Comment faire la préparation microscopique, exigée au second Rigorosum, par exemple, sans s'y être exercé au préalable à l'institut du professeur Weld?

Enfin, tandis que, de 1849 à 1872, les examens des Facultés de médecine autrichienne étaient uniquement des *examens de Facultés* sans contrôle de la part de l'État ; les examens actuels sont *des examens de Facultés surveillés par des délégués de l'État.* Nos professeurs français, en tant que membres de la Faculté et en tant que fonctionnaires de l'État, confèrent à l'étudiant du même coup un titre académique et le droit de pratique; cette solution est très-simple et en même temps pleine de garanties. Où trouver, en effet, des personnes plus compétentes pour juger, au nom de la science dont les intérêts se confondent, en ces matières, avec ceux du public que l'État représente? Les Allemands, afin de faire intervenir la main de l'État d'une manière plus ostensible dans les affaires académiques, ont tranché la question dans un sens plus compliqué.

Nous parlerons ultérieurement des examens de médecine en Allemagne et dans les universités de la Suisse allemande. En Autriche, dans les nouveaux Rigorosa, à côté des professeurs, des commissaires siégent au nom du gouvernement pour surveiller l'examen. Mais, comme ils n'ont ni voix consultative, ni droit de *veto*, on voit

que leur rôle se réduit à bien peu de chose. Il faut avouer, d'ailleurs, que du moment que l'on pose, à la suite des vieux maîtres, ce principe que « les professeurs ayant donné l'instruction publique, doivent naturellement être examinateurs » (Van Swieten); que, du moment que ces professeurs sont membres d'instituts d'État, et par conséquent fonctionnaires d'État, toute cette discussion sur les *examens d'État* et les *examens de facultés*, a un côté un peu oiseux. Une discussion plus longue sur ce sujet est inutile.

Un dernier point à signaler, c'est que le nouveau programme laisse à l'étudiant autrichien une liberté entière pour choisir le moment où il veut se présenter devant ses juges. Généralement, le premier examen, ou examen préparatoire, se passe au bout de deux ans, les trois autres se passent à la fin de cinq années d'études, et les uns à la suite des autres, et, comme les étudiants français, passent ordinairement leurs examens de doctorat, coup sur coup. Mais, nous le répétons, les statuts ne contiennent sur ce point aucune clause obligatoire, et le passage d'une année dans une année supérieure n'est point subordonné à une admission d'examen ou à un refus. L'étudiant est cependant obligé, pour se présenter aux examens vraiment médicaux, d'avoir satisfait à l'examen préparatoire.

Examen préparatoire ou examen des sciences naturelles.

Matières de l'examen : botanique, zoologie, minéralogie. Cet examen est complétement verbal, il a lieu devant le doyen de la Faculté de médecine, président, et devant les professeurs des cours sur lesquels l'étudiant sera interrogé. Nul commissaire d'État n'assiste à ce premier examen (*naturhistoriche prüfung*). L'élève, pour soutenir cet examen, n'a à présenter qu'un certificat de maturité (sortie du gymnase) et qu'à se faire inscrire au décanat (immatriculation) (1).

(1) L'élève va se faire inscrire, à sa sortie du gymnase, au décanat de la Faculté (nom, prénoms, nationalité, langues parlées, adresse, famille ou correspondant); il doit remplir la même formalité à la questure ou secrétariat de l'Université : l'immatriculation est alors faite, l'écolier est devenu *étudiant, citoyen académique.* — Le diplôme d'études gymnasiales remplace nos baccalauréats

L'examen préparatoire n'a lieu que dans les quatre premières semaines de chaque semestre.

Examen pour l'obtention du diplôme de docteur en médecine.

Cet examen est divisé en trois parties, trois *Rigorosa.*

Il peut être soutenu, ainsi que le précédent, dans toutes les Universités de l'Autriche-Hongrie qui sont dotées de Facultés de médecine. De même que nos examens de doctorat, ces examens peuvent être passés pendant toute l'année scolaire, — les vacances exceptées.

Pour être admis à passer le premier Rigorosum, l'étudiant autrichien doit présenter un certificat de naissance... et de baptême, un certificat de maturité gymnasiale, un certificat d'assiduité aux cours de la Faculté (c'est la seule restriction apportée à la liberté de l'étudiant, au point de vue du temps, mais elle n'a pas grande valeur puisque celui-ci doit faire cinq années d'études complètes). Chaque semaine, l'élève aura dû suivre au moins dix heures de leçons; il devra présenter un certificat attestant qu'il a disséqué pendant deux semestres; enfin un certificat d'admission à l'examen d'histoire naturelle.

Pour être admis à se présenter à la deuxième et à la troisième partie de l'examen, l'étudiant doit encore avoir les certificats suivants : un certificat général attestant qu'il fréquente la Faculté depuis cinq années entières; des certificats particuliers attestant qu'il a suivi, pendant quatre semestres au moins (analogue à notre stage), les services de clinique médicale et chirurgicale; pendant un semestre, la clinique ophthalmologique et celle d'accouchements; enfin un dernier certificat attestant qu'il a satisfait à la première partie de l'examen de doctorat.

Le jury d'examen se compose, pour chacun des Rigorosa, d'un président, le doyen ou quelque autre professeur choisi par le collége des professeurs chaque année, d'examinateurs ordinaires ou professeurs des matières sur lesquelles porte l'examen, enfin d'un coexaminatenr choisi par le collége des professeurs (le ministre de l'instruction publique doit approuver ce choix). Les coexaminateurs

n'ont pas besoin d'être professeurs; d'habitude pourtant, les ordinaires les prennent dans le collége des professeurs extraordinaires. Les commissaires du gouvernement doivent être simplement docteurs en médecine. Ce qui montre, du reste, combien est peu digne d'attention cette discussion allemande sur les examens d'État ou de Facultés, c'est que les commissaires du gouvernement, qui ont pour mission de surveiller les examens, et les professeurs, qui les font passer, sont justement choisis par le collége des professeurs, et que le ministre n'a qu'à approuver les choix. Ces listes de commissaires sont dressées tous les ans; ceux-ci sont généralement choisis parmi les médecins chargés des services d'hygiène publique et de police sanitaire, conseils analogues à nos conseils d'hygiène, commission des logements insalubres, etc. Le commissaire, ainsi que nous l'avons dit, n'a même pas le droit de *veto* dans l'examen; si l'admission ou le refus d'un étudiant ne lui semblent pas motivés, il n'a qu'une ressource, c'est d'en référer au doyen ou au ministre.

Les trois Rigorosa sont publics.

Premier Rigorosum.

Physique, chimie, anatomie, physiologie. Cet examen est à la fois théorique et pratique. En anatomie, il faut faire une préparation, et subir plusieurs interrogations sur un cadavre; en physiologie, il faut faire de même des préparations histologiques, et même des analyses. Dès la fin de la quatrième année l'étudiant peut se présenter à ce premier Rigorosum ; cet examen est purement oral.

Second Rigorosum.

La seconde et la troisième partie de l'examen sont passées à la fin de la cinquième année d'études. Elles sont simplement orales comme la première.

Pathologie générale, thérapie, matière médicale (pharmacologie, toxicologie, art de formuler).

Anatomie pathologique : 1° examen pratique avec dissection et démonstration de pièces; 2° examen théorique.

Pathologie interne : 1° examen pratique au lit du malade; 2° examen théorique.

Troisième Rigorosum.

Pathologie externe : 1° examen clinique au lit du malade, application de bandages et d'appareils, opération chirurgicale sur le cadavre; 2° examen théorique.

Ophthalmologie : 1° examen théorique; 2° examen clinique au lit du malade ; 3° opération sur le cadavre.

Accouchements et gynécologie : 1° examen clinique (cas de grossesse ou de gynécologie), démonstration sur le mannequin ; 2° examen théorique.

Médecine légale : examen verbal.

La promotion, pour le doctorat en médecine, est un acte d'université et non de faculté, qui se fait en présence du doyen et du recteur, par un professeur ordinaire. Le diplôme délivré est en langue latine.

Le doctorat en médecine *complet*, qui supprime les titres et les programmes spéciaux pour le doctorat en chirurgie, la maîtrise en accouchement et en ophthalmologie, donne le droit d'exercer dans tout l'empire Austro-Hongrois. Avant 1848, les docteurs de la Faculté de Vienne seuls pouvaient pratiquer dans tout l'Empire. Ceux des autres Facultés, seulement dans la province qui était du ressort de l'université où ils avaient reçu leur diplôme.

Ainsi qu'on le voit par la lecture de ce nouveau programme, ces examens reproduisent presque exactement nos examens de doctorat (1).

(1) Dans l'esprit du décret de 1872, l'entrave des examens semestriels n'existant pas, cette modification constitue pour l'étudiant et pour le professeur ce que l'on peut appeler, d'une certaine façon, la liberté d'enseignement. Un des bons côtés de cette suppression serait de *former le caractère* de l'étudiant, en lui apprenant à travailler sans être sous la menace incessante du refus à l'examen semestriel : le professeur-examinateur ayant toujours la ressource d'atteindre l'élève dans un Rigorosum sévère, et de le renvoyer s'il trouve son savoir insuffisant.

L'examen portant sur les sciences accessoires, peut être passé dès le début des études, à la sortie même du gymnase. Nous y trouvons, comme dans notre premier examen de fin d'année, la botanique et la zoologie, étudiées à un point de vue plus particulièrement médical. Ces matières, une fois passées en revue, l'étudiant n'a plus à y revenir, elles ne reparaissent pas au premier Rigorosum. Nous voyons que le programme autrichien comporte, de plus que le nôtre, l'étude de la minéralogie. L'immatriculation sur les registres de l'université a pour unique condition, la présentation du *certificat de maturité*, obtenu à la sortie du gymnase, certificat analogue à nos baccalauréats. L'étudiant en médecine passe d'ordinaire cet examen d'assez bonne heure, afin de pouvoir se consacrer à l'étude de la médecine proprement dite.

Cet examen préparatoire passé, l'élève peut se présenter au premier Rigorosum. Cette première partie de l'examen doctoral général présente ce caractère de n'avoir point l'unité, l'harmonie qu'offre notre second examen de fin d'année, et notre premier examen de doctorat. La chimie et la physique, au lieu de prendre place dans l'examen préparatoire ou dans un examen spécial, viennent de pair avec l'anatomie et la physiologie, disposition qui pourra paraître plus ou moins logique. Ce premier Rigorosum peut être passé au bout de deux ans de séjour à l'université. Des étudiants préfèrent le passer avec les deux derniers Rigorosa, à la fin de leurs études, afin de ne se laisser distraire par aucune préoccupation étrangère à l'étude de la médecine proprement dite. Dans cet examen, le candidat a ici à faire, comme en France, une préparation anatomique, et à soutenir sur l'anatomie un interrogatoire simplement théorique. Le programme de 1872 a ajouté, dans la partie physiologique, la préparation de pièces histologiques.

Le second et le troisième Rigorosa, ne peuvent être passés qu'à la fin de la cinquième année. Le candidat est interrogé dans le second Rigorosum sur la pathologie interne, sur la pathologie générale et sur la matière médicale tout ensemble. L'examen de médecine est double : par la partie clinique, il rappelle notre cinquième examen de doctorat, par la partie théorique, le troisième de fin d'année et

le deuxième de doctorat. La matière médicale le rapproche de notre quatrième de doctorat : par la partie pratique (dissection et démonstration des pièces morbides) de l'anatomie pathologique il s'éloigne de nos programmes. La pathologie chirurgicale est rejetée dans le troisième Rigorosum.

Le troisième Rigorosum contient la médecine opératoire (second de doctorat français), la chirurgie théorique et clinique (second et cinquième de doctorat français), les accouchements et la gynécologie (cinquième de doctorat). Les étudiants, par le dispositif de ce nouveau programme, subissent *nécessairement* un examen ophthalmologique, à la fois théorique, clinique et opératoire, ce qui n'étonne point, du reste, quand on a vu de près l'importance que l'Allemagne médicale donne à l'étude des maladies des yeux ; il n'y a guère que les petites Facultés de médecine, comme Giessen, qui n'aient pas de chaires *ordinaires* d'ophthalmologie théorique et clinique. En médecine légale, l'étudiant autrichien, n'a pas, comme en France, de rapport écrit à faire sur un cas donné, et ainsi que nous l'avons noté dans cette branche de la médecine, comme dans les autres, les examens sont purement oraux. La dissertation inaugurale n'existe même pas.

Cette absence de thèse, de mémoire imprimé à la fin des études, qui n'est point d'ailleurs particulière à l'Autriche, peut être différemment jugée. Les uns disent qu'il est difficile de demander à des jeunes gens d'écrire sur la science médicale des choses qui valent la peine d'être lues. Les autres soutiennent au contraire, en invoquant le souvenir de la belle collection du temps de Boerhaave et de Haller, que des travaux excellents peuvent être mis au jour, et que cette abondante production peut donner une impulsion vigoureuse au mouvement scientifique. Les Facultés françaises sont demeurées fidèles à l'ancienne coutume, et, sans nul doute, elles ont sagement fait. Rien de plus intéressant que de parcourir la fameuse collection de Haller, *réimprimant* les meilleures *disputations anatomiques et pathologiques*, passées sous son long règne scientifique ; rien de fructueux comme une recherche bibliographique faite dans la collection de nos thèses de Paris, qui reflètent, depuis le commencement

du siècle, tout le mouvement médical étranger et français. On y trouve les premiers essais de ceux qui sont devenus nos maîtres, de ceux qui ont fait la gloire de notre Faculté; on y rencontre, à chaque pas, un recueil inépuisable d'observations cliniques, de réflexions judicieuses. Les étudiants s'y font, à chaque page, l'écho de la pratique de leurs maîtres des hôpitaux ; ils apportent, quelques-uns du moins, des vues parfois neuves, des considérations ingénieuses, des recherches originales non sans valeur; et l'on pourra convenir, tout au moins, sans être taxé d'exagération, que, si ce petit mémoire était supprimé, les travailleurs perdraient une source vraiment riche de recherches bibliographiques.

Le collége des docteurs a Vienne ou faculté des docteurs. — Quelques mots avant de finir cette lettre sur cette institution, assez peu connue, du collége des docteurs. C'est une dénomination qui désigne un état de choses très-ancien, une corporation dont l'importance est d'ailleurs fort tombée.

En 1384, tout *licencié*, *maître* et *docteur*, était, par ce titre même, professeur à la Faculté de médecine; il devait enseigner. S'il cessait de prendre part à l'enseignement et aux discussions académiques, il ne faisait plus partie ni de l'Université, ni de la Faculté de médecine. Dès 1429, docteurs et licenciés n'enseignaient plus et restaient cependant membres de l'université.

En 1554, quand l'Université de Vienne devint un institut d'État, ayant des professeurs salariés sur les budgets, il fut défendu aux autres membres de la Faculté de donner l'enseignement.

C'est à cette époque que remonte vraiment la scission qui s'est faite entre la faculté enseignante, le collége des professeurs, et la faculté non-officielle, ou faculté des docteurs. Bien qu'ils n'eussent plus le droit de professer, les docteurs de Vienne ne s'en considéraient pas moins comme étant toujours membres de l'université et comme les membres les plus influents. Cette corporation était d'ailleurs très-importante, et tout en la rappelant à sa vraie place, l'impératrice Marie-Thérèse et l'empereur Léopold, plus tard, durent la ménager. Le collége ou la faculté des docteurs élisait des doyens,

lesquels siégeaient dans les examens et prenaient part à tous les actes officiels de la Faculté de médecine; ces doyens n'avaient, d'ailleurs, qu'un rôle tout à fait effacé à côté des directeurs d'études. Cet état de choses a subsisté jusqu'en 1872.

Le décret de 1849 respecta la situation du collége des docteurs. Les étudiants, le collége des docteurs, et le collége des professeurs officiels formaient un tout, désigné sous le nom de Faculté de médecine de Vienne. Le doyen du collége des docteurs avait voix délibérative dans le collége des professeurs, et siégeait près du doyen des professeurs; il siégeait dans le sénat, faisait partie des jurys de Rigorosa, examinait et donnait des notes; il assistait *en costume* aux actes de promotions pour le doctorat. Deux autres membres du collége des docteurs siégeaient aussi dans les jurys d'examens. Les doyens du collége des professeurs avaient, de même, le droit de siéger dans le collége des docteurs.

Depuis 1872, le collége des docteurs a été exclu de l'Université et de la Faculté; c'est une association collégiale libre. De nombreux docents, des professeurs extraordinaires en font partie; mais cette compagnie, dans ses discussions, n'a plus qu'à émettre des vœux sur la direction générale à donner à l'enseignement officiel de la médecine et aux affaires intérieures de la Faculté.

HUITIÈME LETTRE

LES FACULTÉS DE MÉDECINE EN AUTRICHE. — VIENNE (FIN).
LES INSTITUTS DE GRAZ.

Vienne, 20 mars 1876.

Monsieur le directeur,

Les Allemands appellent la Faculté de médecine de Vienne la *Faculté-Monstre*. Avec ses grands hôpitaux, ses cours nombreux, son petit peuple de professeurs, sa foule d'étudiants, Vienne leur paraît mériter ce nom, même à côté de leurs plus importantes Facultés de premier ordre, comme Berlin, Leipzig, Wurtzbourg ou Munich. Il est certain que Vienne est, à l'heure présente, le centre de la plus grande activité d'enseignement médical en Allemagne; il n'est pas besoin d'un long séjour ici pour s'en assurer.

Cette Faculté possède aujourd'hui vingt et un professeurs ordinaires, qui, en y joignant dix extraordinaires, contituent le collége des professeurs; en dehors de ce collége, il y a encore vingt-deux professeurs extraordinaires, qui font tous des leçons quotidiennes. Soixante-huit privat-docents complètent ce personnel enseignant.

Sans reprendre en détail l'exposé des cours et des exercices pratiques faits pendant un semestre dans une université allemande, exposé que nous avons fait à propos d'une Faculté importante, Munich, et qu'il est inutile de reproduire à propos de chacune des universités nouvelles dont nous aurons à vous entretenir, nous croyons cependant qu'il ne sera pas inutile de donner ici quelques indications sur les points les plus intéressants de l'organisation des chaires de Vienne.

A propos de quelques chaires qui existent dans les Facultés allemandes, et que nous n'avons point encore dans les nôtres, nous avons donné quelques indications dans les lettres sur les États du Sud; en ce qui touche Vienne, rappelons quelques-uns de ces faits inté-

ressants. C'est sous l'influence de Van Swieten, au siècle dernier, que les services cliniques de l'Université médicale furent installés dans l'hôpital civil (1753) et l'empereur Joseph II, en 1784, agrandissant cet hospice, fondé en 1693 par Léopold Ier, lui donna le nom de Grand-Hôpital-Général (*K. K. allgemeines Krankenhaus*), qui est encore le sien aujourd'hui. La chaire de physiologie, à Vienne, existe depuis 1805, à titre indépendant de celle d'anatomie; elle est seulement désignée sous le nom de chaire de physiologie et d'anatomie supérieure. En 1805, nous voyons également le professeur d'accouchement figurer comme ordinaire pour cette chaire spéciale dans le Proffessoren-Collegium. En 1872, une seconde chaire de clinique d'accouchements fut fondée à l'Hôpital-Général.

Nous nous sommes également étendus sur l'ophthalmologie; il est inutile de revenir sur ce point. Depuis 1874, il y a à Vienne deux cliniques ophthalmologiques avec services importants.

Une clinique universitaire pour les maladies des oreilles (stationnaire et non ambulatorium) existe de même ici depuis 1873. Cette spécialité avait déjà été enseignée depuis 1846 par Gultz, Gruber, et A. Politzer comme docents.

Stoerk enseignait la laryngoscopie comme docent dès 1864, et, en 1869, il a été fondé une clinique d'université pour cet enseignement particulier.

Dès 1847, nous trouvons, dans le programme, des leçons libres faites à la Faculté de Vienne par Hébra, sur les maladies de la peau et la syphilis. Depuis 1870, deux cliniques officielles ont été fondées pour ces maladies.

La clinique psychiatrique n'existe que depuis 1874.

Les premières leçons sur l'anatomie pathologique furent faites en 1819 par Biermayer, qui devint professeur extraordinaire en 1823. Le maître de Rokitansky, Jean Wagner, enseigna cette même science comme docent et devint lui-même extraordinaire en 1830. En 1833, Rokitansky apparaît pour la première fois comme docent d'anatomie pathologique; en 1834, il est nommé professeur extraordinaire; en 1845, professeur ordinaire. Cette même chaire était offerte, il y a deux ans, à M. de Recklinghausen, professeur à la nouvelle uni-

versité de Strasbourg, et, sur le refus de ce dernier, au professeur Heschl (de Graz), qui l'occupe actuellement.

Aujourd'hui, le collége des professeurs et le corps des extraordinaires occupent les chaires dont les désignations suivent; ces chaires ont un objet fixe dans leur enseignement; nous n'avons point besoin de le dire; nous ajouterons même qu'un docteur qui veut être docent doit indiquer au doyen de la Faculté les matières sur lesquelles il veut faire ses cours, et que les professeurs extraordinaires sont dans le même cas. Nous avons même vu, chose singulière, un des professeurs extraordinaires les plus éminents de la Faculté de Vienne, obligé d'adresser une demande au ministère de l'instruction publique, parce qu'au lieu d'annoncer un cours sur *les maladies du système nerveux et l'électro-thérapie*, pour le semestre d'été prochain, matière dont l'enseignement lui avait été seulement permis à son entrée à la Faculté, il voulait faire un cours *sur les maladies du cerveau particulièrement*. C'est sans doute pour que les docents et les extraordinaires ne fassent qu'après autorisation les mêmes cours que les professeurs ordinaires, que ces formalités leur sont imposées : l'administration se réserve ainsi le droit de leur interdire le choix de sujets que les ordinaires voudraient particulièrement traiter.

La Faculté de Vienne possède une chaire de physiologie et d'anatomie supérieure, deux chaires ordinaires d'anatomie humaine, qu'occupent Ch. A. Voigt et C. Langer; une de ces chaires était occupée par Hyrtl, dont le *Traité d'anatomie* est classique dans les universités allemandes; une chaire d'anatomie physiologique; une chaire de pharmacologie; une chaire de chimie pathologique et physiologique; une chaire de clinique psychiatrique et pour les maladies du système nerveux; *trois* chaires de clinique ophthalmologique, dont l'une est occupée par M. de Jæger, seulement professeur extraordinaire; deux chaires d'accouchement et gynécologie clinique, une chaire ordinaire d'accouchement pour les médecins qui veulent se perfectionner dans cet art, et pour les sages-femmes; une chaire d'histoire de la médecine; une chaire de clinique syphilitique; une chaire de clinique dermatologique, occupée par le professeur Hébra; une chaire d'histologie, où se donnent aussi des leçons

d'anatomie pathologique microscopique; une chaire de pathologie générale; deux chaires de clinique chirurgicale occupées par MM. Dumreicher et Billroth; deux chaires de clinique interne occupées par les professeurs Duchek et Bamberger.

Les extraordinaires qui font partie du collége des professeurs, et qui se trouvent ainsi naturellement désignés pour l'occupation des chaires ordinaires en cas de vacance, sont au nombre de dix. Nous avons dit que M. Jaeger avait un service à l'Hôpital-Général; une chaire extraordinaire est désignée pour la démonstration des instruments de chirurgie, et l'application des bandages et appareils; deux autres ont pour objet des leçons cliniques sur la syphilis et la psychiatrie; une pour l'enseignement de l'anatomie pathologique avec démonstration sur le cadavre; pour la chirurgie spéciale, ce semestre d'hiver, le cours devait particulièrement traiter des maladies de la prostate et de la vessie; le professeur extraordinaire Widerhofer est chargé d'occuper la chaire où sont enseignées les maladies des enfants. Au nombre des professeurs extraordinaires qui ont entrée dans le collége des ordinaires, il faut enfin compter le professeur Roell, de l'École vétérinaire, qui est chargé de faire un cours de médecine et de police vétérinaires; c'est un vieil usage à la Faculté de Vienne que la pathologie comparée ait un représentant dans le collége académique.

Viennent ensuite vingt-deux extraordinaires, en dehors du collége sus-cité, ne percevant que des traitements minimes ou n'en percevant point du tout, docents plus ou moins récemment élevés au rang de *professeurs*, titre qui a, comme chacun sait, une importance extrême en Allemagne, et dont toute personne qui enseigne tient fort à être revêtue. *Parmi les docents, beaucoup même ne peuvent comprendre qu'on leur refuse une appellation académique qui est conférée à un simple maître de gymnase* (1). Cette observation constitue un détail caractéristique. Parmi ces extraordinaires, se trouvent un certain nombre d'hommes éminents qui jouissent à Vienne d'une situation médicale et d'une autorité scientifique des plus enviables; il suffit de citer les professeurs M. Benedict, chargé d'un cours d'élec-

(1) Communications orales nombreuses.

tro-thérapie, ainsi que son collègue M. Rosenthal; H. Auspitz, directeur de la Policlinique générale, qui enseigne dans cet institut important (1) les maladies de la peau et la syphilis; Leidesdorf, qui fait un cours de psychiatrie; le professeur Gruber, pour lequel a été créé une chaire d'otologie; le professeur A. Politzer, enseigne les mêmes matières; les chaires extraordinaires pour la laryngoscopie et la rhinoscopie sont occupées par MM. Ploerk et Schroetter; le docteur de Mundy, qui a laissé à Paris de si excellents souvenirs, s'occupe particulièrement de ce qui concerne l'enseignement de la médecine militaire; il a publié, en 1874, d'intéressantes observations sur le service médical en campagne (2).

De nombreux cours sont faits par d'autres extraordinaires sur l'électro-thérapie; en tout, quatre cours sur ce moyen thérapeutique avec démonstrations cliniques; dans des cliniques hospitalières ou privées; un cours sur l'enseignement des moyens de diagnostic employés en médecine; deux cours d'hygiène, climatologie, géographie médicale; un cours d'embryologie; deux cours de pathologie interne; deux cours de chirurgie (démonstration d'appareils, d'instruments); un cours de micrographie; un cours d'auscultation et de percussion.

Aux privat-docents de répéter des cours de chirurgie générale et spéciale (cinq cours de chirurgie pour les enfants), syphilis, maladies de la peau; auscultation et percussion; accouchements; maladies des organes génitaux urinaires; maladies des femmes; chirurgie dentaire (trois cours); maladies internes des enfants; hydrothérapie (trois cours); maladies du cœur; maladies de la gorge (pharynx et larynx) (quatre cours); opérations obstétricales; hygiène, statistique médicale; sur les grands traumatismes (amputations, résections, chi-

(1) 24,000 malades se sont présentés et ont été traités l'an dernier à la Policlinique de Vienne.

(2) *Ueber den Transport der im Felde Verwundeten und Kranken*, nebst den Verhandlungen der auf Einladung der Herren Dr. Dr. Billroth, v. Mundy u. Wihelshoeffer im Sanitaets-Pavillon der Wiener Weltausstellung, 1873, vom 6-9 October versammelten Privat-Conferenz ueber Werbesserung der Pflege der un Felde Verus. und. K. — (Ouvrage traduit en français par M. Griska.)

rurgie de guerre; maladies des poumons; électro-thérapie (cinq cours): ophthalmologie (cinq cours); cours particuliers sur l'optique physiologique (deux cours); cours de physiologie expérimentale, etc., etc., etc. En un mot, il n'est guère de branche de la médecine que les privat-docents n'abordent, et ne présentent sous un aspect différent, s'attachant les uns à la théorie, les autres à la pratique, divisant, subdivisant, subdivisant encore, répétant ce qu'enseigne le collègue voisin, se répétant eux-mêmes, mais, au demeurant, donnant, et par leur nombre et par leur activité, une véritable impulsion à l'enseignement académique.

L'Hôpital-Général de Vienne ne compte pas moins de cent vingt assistants et seconds médecins (*secundar aerzte*) attachés aux divers services cliniques, et remplissant dans les salles des malades des fonctions salariées; ce sont eux qui, naturellement, fournissent le plus grand contingent de privat-docents. Il est naturel que ces jeunes médecins cherchent l'occasion de se produire comme maîtres; étant donné l'ordre de recrutement des universités allemandes et autrichiennes, c'est pour eux l'unique moyen d'arriver à fixer l'attention des élèves et du collége des professeurs, qui choisit les extraordinaires conjointement avec le ministre de l'instruction publique; c'est aussi le moyen pour eux, s'ils ne tiennent pas à rester à Vienne, d'attirer les regards d'une autre université autrichienne, allemande ou suisse secondaire, et d'y être appelés comme extraordinaires.

Dans cet intéressant sujet des universités allemandes, la question des privat-docents prend à chaque pas, aux yeux de l'observateur attentif, une importance toujours croissante. Qu'est-ce, après tout, que le corps des privat-docents, sinon un corps ouvert à tous les docteurs nationaux et étrangers (ces derniers n'ont qu'à parler la langue), sinon l'enseignement libre dans son acception presque la plus complète? C'est la base des institutions de recrutement pour le professorat la plus large qui se puisse trouver, puisque tout le monde peut faire partie de ce corps, et que les conditions d'entrée sont vraiment réduites au minimum, au diplôme de docteur, et à un examen sans difficultés réelles; il n'est pas, en effet, plus difficile à un docteur allemand d'entrer dans le corps des privat-docents qu'à un

docteur français de devenir professeur à l'École pratique de notre Faculté. On juge de cette sorte que les candidats aux chaires d'extraordinaires et d'ordinaires ne manqueront jamais, et que les colléges universitaires n'auront, à vraiment parler, que l'embarras du choix. Les concours, usités en France, ont, disent les Allemands, un caractère *aristocratique* qui ne peut convenir à leurs principes en matière d'enseignement; il leur faut, pour peupler leurs chaires de médecine, de philosophie ou de droit, des lois de recrutement à base étendue, qui n'excluent, ne découragent personne, fassent appel aux talents obscurs, lents et silencieux, comme aux personnalités ambitieuses, et aux esprits vifs et brillants, chez qui le mérite est très-loin, du reste, d'être absent; il faut à leur système des assises solides, *démocratiques* (c'est le mot que nous avons entendu prononcer plus d'une fois). Les Allemands disent encore que, pour le bien de l'État, il faut, en général, donner aux esprits qui aspirent à se produire au dehors le plus de facilités, le plus d'occasions possibles, loin de restreindre les occasions et d'augmenter les difficultés, comme ils le voient faire ailleurs; or, ce n'est pas pour eux une question de savoir si le système du concours éloigne de la carrière de l'enseignement plus de talents qu'il n'en met en évidence, et un tel résultat suffit à leurs yeux pour condamner le mode de recrutement français. Ajoutons que le concours, par sa nature même, par les qualités hors ligne qu'il réclame de ceux qui triomphent comme de ceux qui échouent, par la spontanéité de talent, la rapidité de conception, de plan, de méthode, le talent oratoire, la facilité d'exposition, l'appel immédiat à toutes les connaissances antérieures, à l'expérience d'une vie scientifique entière, répugne aux habitudes intellectuelles et aux procédés de l'Allemagne savante; il n'est pas donné à toutes les nations de produire, pour ses hautes écoles, des hommes comme ceux qui ont illustré et illustrent les nôtres.

Avec une porte d'entrée aussi largement et aussi constamment ouverte, on comprend facilement que le corps des privat-docents renferme des éléments d'un mérite fort inégal; il compte des membres éminents que leur mérite rare met de suite en lumière; au bout de

trois ou quatre ans au plus, le ministre de l'instruction publique, à Vienne, par exemple, est suffisamment éclairé sur la valeur des docents qui aspirent à devenir extraordinaires, et l'on peut dire que tel docent est désigné d'avance au choix du collége académique et du ministre; il compte aussi des membres qui ne peuvent prétendre à nulle position universitaire supérieure, qui n'ont que peu d'élèves et qui, sans doute, ne demeurent dans la corporation que pour conserver un titre susceptible de leur donner quelque lustre dans le public extra-médical.

On a dit avec une certaine apparence de vérité que les docents faisaient une concurrence sérieuse aux professeurs titulaires; c'est un point sur lequel il faut s'entendre. Sans doute, nous avons rencontré dans ces hôpitaux et dans les policliniques des docents qui réunissaient nombre d'élèves et de médecins étrangers, mais jamais ce nombre n'est considérable; quand il s'élève à vingt ou vingt-cinq, c'est déjà un chiffre enviable; jamais nous n'avons vu un docent réunir, par exemple, un amphithéâtre d'élèves *payants* tel que celui qui écoutait à Munich le professeur de clinique interne, M. de Ziemssen; soixante étudiants étaient assis autour du maître. Il est vrai que l'étudiant, étant certain de rencontrer le professeur titulaire à l'examen, préfère les leçons de ce dernier à celles de tout autre.

Le nombre des privat-docents qui enseignent dans une Faculté de médecine ou dans toute autre Faculté, car le système des privat-docents n'appartient point exclusivement à l'ordre médical, indique, par son degré plus ou moins élevé, l'importance de l'école. C'est Vienne qui a toujours le plus grand nombre de privat-docents; c'est à Vienne que les médecins étrangers, surtout les Américains et les Russes, viennent chercher un complément indispensable à leurs études; l'enseignement des docents avec ses divisions, ses spécialités nombreuses, comble pour ces étrangers bien des lacunes.

A Vienne, avons-nous dit, le nombre des docents s'élève cette année à soixante-huit (1); il était dans le semestre d'hiver de 1874-1875 de soixante-trois.

(1) *Statis. de Deutsch Univ.*, 1875-1876.

Il paraîtra peut-être intéressant à quelques-uns d'avoir sous les yeux un état numérique des privat-docents dans les universités allemandes.

Dans le semestre d'hiver de 1874-1875, il n'y avait pas un privat-docent à Erlangen, à Innsbruck; il y en avait un à Iéna, à Rostock, à Tubingue et à Strasbourg; deux à Bonn; trois à Fribourg, à Giessen et à Greifswald; quatre à Graz, à Heidelberg, à Marbourg; cinq à Dorpat, à Gœttingue; six à Kiel et à Zurich; huit à Berne et à Wurzbourg; neuf seulement à Prague; dix à Bâle, à Halle et à Kœnigsberg; onze à Leipsig; quatorze à Munich; seize à Breslau; trente-quatre à Berlin.

Dans le présent semestre d'hiver, 1875-1876, les nombres ont un peu changé, car il n'y a rien de fixe en toute cette organisation; les proportions sont d'ailleurs à peu près les mêmes.

Il y a un docent seulement à Innsbruck et à Rostock; deux à Iéna, Giessen et Prague; trois à Erlangen; quatre à Strasbourg, Greifswald; cinq à Tubingue, à Bonn, à Heidelberg, à Marbourg, à Dorpat, à Gœttingue, à Hall, à Zurich; six à Fribourg en Bade et à Graz; sept à Kiel; huit à Kœnigsberg, à Bâle; neuf à Wurtzbourg; onze à Munich et à Berne; quinze à Breslau; seize à Leipsig; trente-huit à Berlin.

Aux 1,200 étudiants en médecine qui fréquentent la Faculté, Vienne offre donc 121 professeurs, chiffre imposant si on le compare à celui des autres universités allemandes. Ainsi, parmi les Facultés les plus fréquentées après Vienne, Berlin n'a que 65 professeurs (14 ordinaires, 13 extraordinaires, 38 docents); Leipsig 40 professeurs (9 ordinaires, 15 extraordinaires, 16 docenten); Wurtzbourg 19 professeurs seulement (8 ordinaires, 2 extraordinaires, 9 docents). Ce chiffre de 1,200 étudiants peut n'être considéré que comme une moyenne, car dans les diverses statistiques que nous avons sous les yeux nous voyons qu'en 1867 (semestre d'hiver), les élèves étaient seulement au nombre de 1,000, et que la même année (semestre d'été), ce chiffre monte à 1,412. Le chiffre le plus élevé dans une période de dix années a été de 1,653 dans le semestre d'hiver de 1871; dans le semestre d'été de 1875, il n'a été que de 859.

Pour les Facultés de droit et de philosophie, Vienne est encore la plus considérable des universités allemandes. La Faculté de droit compte ici, dans le semestre d'été de 1875, 1,412 étudiants ; celle de Berlin n'en compte que 567 ; celle de Bonn 219; celle de Breslau 385 ; celle de Gœttingue 376 ; celle de Munich 235 ; celle d'Heidelberg, très-renommée, 385 ; celle de Prague 847 ; celle de Leipsig se rapproche davantage du chiffre de Vienne, elle en compte 1,036. La Faculté de philosophie (analogue de nos Facultés de sciences et de lettres réunies) compte à Vienne 692 élèves ; à Prague 443 ; à Munich 405 ; à Leipsig 964 et à Berlin 776, chiffres supérieurs à celui des étudiants viennois.

L'Hôpital-Général de Vienne compte trois mille lits : c'est un des plus considérables, sinon le plus grand des hôpitaux de l'Allemagne : le nombre des lits qu'il renferme a été plus considérable encore, mais on a dû le réduire par mesure d'hygiène. Avec ses neuf cours et ses immenses bâtiments, cet hôpital est à lui seul une petite ville ; il centralise tous les services cliniques de la Faculté de médecine, et constitue avec ce système de division, sur lequel nous avons déjà souvent insisté, la partie la plus importante de cette branche de l'université.

Là, comme nous l'avons marqué pour l'Hôpital-Général de Munich, chaque service a son amphithéâtre particulier, pouvant contenir plusieurs centaines d'étudiants, destiné à l'enseignement du professeur et des privat-docents. Tous les jours il se fait une clinique publique, excepté le samedi et le dimanche ; les étudiants, après avoir suivi la visite, se réunissent dans l'amphithéâtre pour écouter la leçon ; ils sont interrogés sur les malades entrants, sur les malades qui viennent consulter, et assistent aux opérations. Les cliniques ophthalmologiques des professeurs Artl, Carion et Jaeger, sont également pourvues de vastes salles qui servent en même temps de salle de cours et de consultation. Le service du professeur extraordinaire Jaeger renferme une quarantaine de lits environ.

Nous n'avons pas à revenir sur les détails que nous avons donnés dans une lettre antérieure, à propos des policliniques. Nous avons dit qu'il y avait des policliniques officielles, comme il y avait des

policliniques particulières; mais cette terminologie ne désigne pas des faits particuliers à l'Allemagne médicale; la seule différence entre le *modus faciendi* français et le *modus faciendi* allemand, c'est que chez nous les malades *consultants* ne sont généralement point introduits dans l'amphithéâtre des cours, et ne servent pas systématiquement à l'interrogatoire des étudiants. Dans une université aussi importante que celle de Vienne, les policliniques officielles ont d'ailleurs une importance médiocre, les professeurs de clinique étant toujours assurés de trouver dans les services fixes des malades assez nombreux pour défrayer leurs leçons publiques et privées, c'est-à-dire payantes. C'est surtout pour l'enseignement privé, pour l'enseignement des extraordinaires sans services et des docents, ou pour les petites universités dont les services hospitaliers sont médiocres, que les policliniques conservent leur importance.

Les étudiants ne fréquentent guère que le Grand-Hôpital où enseignent les maîtres qu'ils retrouveront dans les examens, et dont il faut connaître les idées. Les hôpitaux Wiedner et Rudolf sont relativement peu fréquentés : les chefs de services de ces hôpitaux (primar aerzte), sont généralement privat-docents et extraordinaires, *ils peuvent obtenir facilement le droit* de donner, eux aussi, un enseignement clinique aux étudiants qui s'attachent à leur fortune. En réalité, toutefois, ces hôpitaux servent bien plus aux études des *primar aerzte et des secundar aerzte* qu'à l'instruction des étudiants qui ne viennent en foule qu'à l'Hôpital-Faculté.

Ainsi que nous l'avons dit, quelque complète que soit cette organisation médicale de Vienne pour l'enseignement clinique, surtout si on la compare à celle des autres universités allemandes, y compris celle de Berlin elle-même, rien n'approche de l'organisation et de la richesse de nos hôpitaux de Paris ; et il faut avoir, nous avons le regret de le dire, une connaissance plus qu'imparfaite de notre organisation hospitalière, du nombre de nos hôpitaux, du nombre et de la valeur des médecins et des chirurgiens qui enseignent dans les hôpitaux de notre grande ville, à côté des professeurs de notre Faculté, pour s'écrier, ainsi que le fait le professeur Billroth (1), que *Paris* pas plus

(1) P. 49 des *Medic. Wissench.*

que Berlin ou que Londres, ne peuvent être comparés à Vienne pour l'importance de l'enseignement clinique et pour le nombre des talents d'enseignements (Lehrtalent). Tous les médecins français qui se sont occupés des Facultés allemandes, se sont plu à rendre un sincère hommage aux talents modestes, au dévouement obscur, aux qualités de recherches des privat-docents, et ce n'est que justice; mais, après tout, il ne faut pas être à moitié aveuglé par les fumées de la plus étourdissante vanité, il ne faut pas dédaigner à demi la recherche des plus élémentaires vérités pour tomber dans d'aussi plaisantes et incroyables hâbleries, pour faire, dans un livre sérieux, des comparaisons aussi dépourvues d'un semblant de raison, pour rapprocher les docents allemands, dont un très-grand nombre n'a ni service hospitalier, ni clientèle, ni responsabilité, des médecins de nos hôpitaux de Paris. Pourquoi ne point pousser la comparaison plus avant, pourquoi ne point entrer dans le détail et dire que le service du professeur Hebra est incontestablement plus important que l'hôpital Saint-Louis? Que l'hôpital du Midi et l'hôpital Lourcine ne sont que des masures (Feldhuth) à côté du service du professeur Sigmund? Que le professeur Billroth ne s'arrête pas, il peut préférer la policlinique libre du faubourg voisin à l'hôpital Lariboisière et à l'Hôtel-Dieu! De deux choses l'une, ou le professeur Billroth n'a pas visité les hôpitaux de Paris qu'il juge avec une si magistrale assurance, et, en ce cas, il eût mieux fait de se garder de tels rapprochements, ou il les connait et il les déprécie sciemment, pour le simple plaisir d'altérer la vérité, et dans cet autre cas il déprécie son propre ouvrage, ce qui n'est point le fait d'un publiciste avisé (1). Ah! comme Heine avait raison (mais c'est là une autorité que les Allemands récusent!) quand il écrivait ces lignes cent fois citées et qui semblent toujours plus vraies : « Le génie des Français est dans les sciences hospitalier et large comme leur patriotisme; leur esprit

(1) Quelle ville dans le monde offre aux étndiauts un plus vaste champ d'études que Paris, avec ses 26 hôpitaux et hospices, avec ses 20,000 lits, avec ses 100,000 malades annuels, avec ses 150 chefs de service et ses 270 internes. Ce sont pourtant là des chiffres que M. Billroth ne devrait point ignorer ou sembler ignorer.

comme leur cœur s'étend, s'élargit, ouvre généreusement ses frontières et accueille dans un trop facile amour, dans une trop prompte estime, non-seulement les œuvres de ses propres enfants, mais celles de tous les étrangers. Le patriotisme allemand, au contraire, consiste en ce que le cœur se rétrécit; l'Allemand cesse d'être européen, citoyen du monde, il n'est plus qu'Allemand. » Vous me pardonnerez, monsieur, ces quelques lignes, ainsi que la citation du *transfuge juif*, comme ils disent, mais il était difficile, chemin faisant, de ne point relever des erreurs où l'on ne sait trop s'il faut reprendre une ignorance sincère ou de mesquins calculs.

En dehors des hôpitaux Wiedner et Rudolf (1), il faut citer l'hôpital des Enfants-Malades et l'hôpital Rothschild. La chaire de clinique spéciale pour les maladies des enfants est confiée au professeur extraordinaire Widerhofer. L'Empereur ou la Ville nomme aux emplois de médecins d'hôpitaux, car le concours n'existe pas plus pour ces places que dans les Facultés. Il résulte de cet état de choses que l'on voit des docents comme M. Kolisko avoir un service à l'Hôpital-Général, et que l'on voit des professeurs extraordinaires, du mérite de M. Benedict ou de M. Auspitz, réduits à donner un enseignement clinique à leurs élèves, dans une policlinique : ce sont là des faits qui n'indiquent point une organisation digne d'être en tout point approuvée.

L'hôpital Rothschild est assurément un des hôpitaux de Vienne les plus intéressants à visiter avec attention : il a coûté aux généreux donateurs 550,000 florins (d'Autriche), ou 1,375,000 francs, et il ne contient que cent lits. Ces deux chiffres rapprochés indiquent mieux que deux pages de descriptions, tout ce qui a été accumulé dans cette maison de santé, pour la commodité et l'hygiène des malades. Il y a seize lits par salle, et deux services avec deux ou trois primar aerzte : un chirurgien, attaché à l'hôpital, ne vient que quand des cas de son ressort le réclament. L'aération des salles, leur chauffage, etc., sont admirablement entendus ; mais, quand il est question d'hôpitaux de municipalité ou de département, il est inutile de chercher un point de comparaison dans un établissement qui jouit

(1) Ces hôpitaux contiennent six cents lits chacun environ.

d'avantages particuliers aussi considérables, et qui a pour patrons des hommes à fortune royale.

Il y a quelques années, l'organisation administrative des hôpitaux de Vienne laissait beaucoup à désirer. Cette administration était confiée, en ce qui concerne la lingerie, l'achat des vivres et la confection des aliments, à des corporations religieuses de femmes qui se trouvaient ainsi un intermédiaire puissant entre la ville de Vienne d'où provenaient naturellement les sommes affectées aux budgets hospitaliers et les malades auxquels cet argent était destiné : ces corporations religieuses étaient en outre chargées des soins hygiéniques et de l'exécution des prescriptions médicales dans les salles de malades. Il est inutile de faire un rapprochement, accompagné de commentaires trop faciles, entre cette organisation administrative et la belle organisation de notre Assistance publique. Les desiderata et les insuffisances d'un tel état de choses ne pouvaient manquer d'attirer sérieusement l'attention des chefs de service, et une réforme fut résolue, due en partie à l'initiative de M. le professeur docteur Lorenzer.

Les griefs, invoqués pour demander la suppression des corporations religieuses dans les hôpitaux de la capitale du Saint-Empire, peuvent se réduire à trois points principaux dont l'importance n'échappera, du reste, à personne (1).

1° Chargées de tout ce qui concerne l'acquisition et la confection des aliments, elles ne faisaient que des achats de qualité très-inférieure; la viande, le pain, le lait, les légumes, tout était mauvais. La préparation des aliments ne laissait pas moins à désirer.

2° Les pouvoirs de la ville, représentés par le directeur, souvent même ceux des chefs de service étaient presque constamment méconnus. Le contrôle, les ordres du directeur et des chefs de service, dans les choses qui touchaient l'administration générale, comme dans celles qui avaient trait au service purement médical, étaient parfois même ouvertement rejetés par les religieuses, qui prétendaient y substituer leurs vues propres.

(1) Communications orales de M. le professeur Lorenzer, directeur de l'hôpital Wiedner.

3° Enfin quelques cas d'intolérance religieuse se produisirent vis-à-vis de malades appartenant aux cultes non catholiques. D'après M. le docteur Lorenzer, ces cas ne furent d'ailleurs qu'isolés, et n'eurent jamais le caractère scandaleux que présentèrent ailleurs, dans les hôpitaux de Paris, par exemple, des faits de même nature, ce qui s'explique par la diversité des races et des cultes professés dans l'empire Austro-Hongrois. Il n'est pas rare, en effet, quand on parcourt une salle d'hôpital, à Vienne, de trouver sur seize malades, trois protestants, quatre juifs polonais ou russes, et deux grecs, et l'on conçoit que s'il fallait ici, d'après le culte, faire des distinctions entre tous ces malades et modifier l'attention, l'exactitude et l'humanité dans ces soins médicaux, selon que le patient appartient à une religion se rapprochant plus ou moins de la religion romaine, cela deviendrait même pour les plus zélés un difficile travail.

Ces griefs, résumés avec la plus froide impartialité, appuyés des faits qui ne doivent jamais manquer dans tout acte de blâme et d'accusation, ont paru suffisants, dans un pays où l'influence cléricale domine encore à l'heure présente au plus haut point, où les sentiments du chef de l'État, de sa famille et de son entourage intime ne sont un mystère pour personne, pour motiver et légitimer l'expulsion des corporations religieuses des hôpitaux de Vienne. L'administration est donc aujourd'hui exclusivement laïque; les soins de jour et de nuit sont confiés à des personnes exclusivement laïques, et d'après les renseignements dont nous sommes entourés (sans cela nous n'aurions point touché à cette question), les malades, les directeurs des hôpitaux, les chefs de service enfin n'ont qu'à se louer de cette réforme.

Nous devons ajouter qu'une telle modification n'est point générale en Autriche ou en Allemagne; l'hôpital de Strasbourg, l'hôpital de Munich, l'hôpital général de Graz, entre autres, sont desservis par des corporations religieuses de femmes, en ce qui concerne seulement, du reste, les soins hygiéniques et médicaux à donner aux malades; il n'y a donc point ici de griefs *économiques* à invoquer contre elles. A Graz, ce sont les sœurs de Saint-Vincent de Paul qui sont attachées aux services, et M. le professeur Kœrner nous disait

que ses collègues et lui n'avaient qu'à se louer de cet ordre. Nous nous faisons d'autant plus volontiers l'écho de cette appréciation, que nous l'avons entendu fort rarement se renouveler.

Un autre point sur lequel nous désirons appeler l'attention des lecteurs est le suivant. Dans les hôpitaux allemands et autrichiens, *la direction est toujours confiée à un médecin.* A l'hôpital de Munich, le directeur est M. le docteur Hoffman. A Vienne, il en est de même : l'Hôpital-Général a pour directeur un médecin ; l'hôpital Rothschild est dirigé depuis vingt-six ans, avec autant de zèle que d'intelligence, par un médecin ; l'hôpital Wiedner a pour directeur M. le professeur Lorenzer, chirurgien de mérite ; l'hôpital de Graz a pour directeur un des chefs de service de l'hôpital même ; à Erlangen, etc., etc., il est inutile de multiplier les citations, la mesure est générale.

Cette importante fonction de directeur d'hôpital est confiée à des médecins qui se sont voués aux études statistiques et administratives, et on sait, pour l'avoir vu dans les hautes discussions de notre Académie de médecine, avec quelle supériorité, quelle hauteur de vues les médecins sont susceptibles d'aborder le maniement de ces matières; ou bien à des praticiens, qui ont quitté le service actif. Les Allemands ne manquent pas de faire ressortir, et non sans raison, la supériorité d'une disposition qui donne, pour chef nominal et réel à un hôpital, le seul homme capable par ses études, par ses travaux, par sa vie même, de comprendre les besoins des malades, les exigences du service, et surtout de s'entendre avec les chefs, les secundaraerzte et les assistants. Il peut y avoir, entre les chefs de service et un directeur d'hôpital, des antagonismes fâcheux, des rivalités, des jalousies personnelles, disent-ils, que ce directeur soit médecin ou administrateur, mais si ce directeur est médecin, on peut être sûr que les divergences seront réduites au minimum en ce qui concerne les questions médicales et hygiéniques, et les malades ne pourront que bénéficier d'un si fréquent accord. Bien que ces deux dernières questions soient un peu étrangères au sujet qui doit nous occuper depuis le commencement jusqu'à la fin de ces lettres, nous n'avons point cru devoir passer sous silence les solu-

tions que les Allemands ont su leur donner, parce que ces solutions diffèrent singulièrement de celles que nous leur avons données nous-même en France et qu'il est certainement bon de montrer que des mesures, présentées par certains esprits, comme non mûries, non réfléchies, subversives même, ont déjà reçu dans des pays que l'on n'accusera pas de désordre permanent et d'amour exagéré du nouveau, l'approbation des gens éclairés et la consécration de l'expérience.

L'école médicale de Vienne n'a pas seulement brillé par l'activité de l'enseignement, et n'a pas attiré les étrangers seulement par le nombre considérable de maîtres, uniquement occupés à propager les faits déjà acquis ; depuis Van Swieten, Haën, Stoll, J.-P. Franck, Gasser, Prohaska, Barth, Purkinje, Beer, le fondateur de l'enseignement ophthalmologique en Autriche, on avait vu briller les Hyrtl, les Rokitansky, les Oppolzer, les Skoda, les Frédéric Jaeger ; mais de tous ces maîtres les uns sont morts, et les autres ont été forcés par l'âge de quitter l'enseignement, il ne reste guère sur la brèche que le professeur Hebra dont les cliniques deviennent de plus en plus rares. A Türck et J. Czermak, morts, l'un en 1868, l'autre en 1873, ont succédé des disciples fort éminents, sans doute, comme Stoerk et Shroeter (1), mais qui ne sauraient faire oublier les maîtres. Le fils du professeur Rokitansky s'occupe de gynécologie, le professeur Bamberger, élève d'Oppolzer, occupe, sans doute, avec distinction, une chaire de clinique interne, et l'extraordinaire Édouard Jaeger, fils de Frédéric, sait porter un nom éminent. Cependant, il faut savoir le dire, l'école de Vienne a cessé de tenir en Allemagne, la place qu'elle occupait, elle a perdu à l'heure présente une partie de son originalité ; sorte d'intermédiaire entre l'école de Berlin et les écoles latines, quand elle renfermait dans son sein les grands noms que nous venons de citer, elle n'est plus cela aujourd'hui, et une partie des professeurs qu'elle renferme ne lui appartiennent point en propre. Le professeur Billroth, par exemple, est de l'école de B. V. Langenbeck; le professeur Brücke est élève de Jean Muller, tout comme MM. Dubois-Raymond et Helmholtz ; le

(1) En otologie, il ne faut point oublier les noms de Grubler et de Politzer.

professeur Ludwig a quitté Vienne pour Leipsig; Vienne en un mot ne se suffit que médiocrement à lui-même. En ces matières, un étranger ne doit apporter qu'une extrême réserve et chercher surtout à appuyer ses observations propres, du témoignage de ceux qui vivent dans le milieu même qu'on doit juger. S'il faut en croire un des professeurs extraordinaires les plus éminents et les plus sympathiques de la Faculté de médecine de Vienne, cet obscurcissement a sa source dans des causes générales qui ont été résumées dans un éloquent discours prononcé récemment dans le collége des docteurs (1). M. le professeur M. Benedict a pris pour exemple à l'appui de la thèse qu'il soutient, non sans raison, les importants travaux publiés (2) récemment par le professeur Ed. Jaeger; il a voulu, en saisissant cette occasion, à la fois attirer l'attention du public et du gouvernement sur un maître négligé, et en même temps donner une page de philosophie historique, qui nous a paru d'un véritable intérêt.

« M. Ed. Jaeger doit être compté, a dit l'orateur, au nombre des meilleurs esprits de la nation autrichienne-allemande, et ses œuvres constituent déjà un véritable monument que nos concitoyens pourront regarder avec fierté dans l'avenir. Et cependant si nous jetons les yeux aujourd'hui sur la position sociale et académique de Jaeger, il nous faut avouer qu'elle est de nature à faire éprouver quelque honte à ses compatriotes et surtout à ses collègues. Vienne et l'Autriche sont sans doute très-riches en oculistes distingués, mais, à aucune autre époque et dans un autre endroit, on ne s'est montré plus ardent à limiter les effets du travail, et à faire échouer de plus nobles efforts. S'il est vrai que l'Université n'est pas seulement un institut d'enseignement où s'instruit et se façonne la jeunesse, mais aussi une académie, Jaeger doit y être au premier rang. C'est parmi nous le devoir de tout patriote et de tout homme d'honneur d'élever a voix pour que justice soit rendue à un homme qui a tant fait pour honorer la science et sa patrie.

(1) *Die Presse* du 9 mars 1876.

(2) Ergebnisse der Untersuchung mit dem Augenspiegel unter besonderer Berucksichligung ihres Werthes fur die allgemeine Pathologie. *Wien*, , 1876.

« *C'est un fait douloureux, messieurs, et particulier à l'Autriche que les plus nobles esprits furent ici toujours méconnus, ou que si, par cas plus favorable, les récompenses méritées vinrent enfin les trouver, ils avaient atteint l'âge de... l'atrophie sénile.*

« Walther von Vogelweide se vit mettre de côté et repousser. Les chanteurs autrichiens du *Lied des Nibelungen*, tombèrent dans un injuste oubli, et il n'est point de durs traitements que n'eut à éprouver le plus grand poëte autrichien, Grillparzer, alors qu'il était dans toute la plénitude de son beau génie. Le plus grand peintre contemporain de l'Autriche, Carl Rahl, créa ses chefs-d'œuvre, non pour sa patrie, mais pour un magnat grec. L'auteur de *Don Juan*, malgré la haute faveur de la famille impériale, n'obtint jamais une position digne de lui, et Franz Schubert, le doux compositeur de tant de douces mélodies, fut traité pendant sa courte vie comme un vagabond.

« Nos grands médecins n'ont pas eu moins à se plaindre.

« La postérité ne lira pas sans indignation la manière dont on s'est conduit envers Skoda à ses débuts. Rokitansky ne reçut enfin la récompense que méritaient ses longs et glorieux travaux que quand le scalpel tenait à peine dans ses mains fatiguées. Türck, le fondateur d'une méthode clinique, dut se contenter d'une gloire qui ne lui rapporta rien. Quand Weld sera mort on rendra sans doute justice à ses travaux devenus classiques (1).

(1) Walther von Vogelweide, poëte de l'époque du moyen âge. Grillparzer, mort il y a peu de temps, fut, jusqu'à un âge fort avancé, *simple employé* à la Bibliothèque impériale de Vienne; la cour ne se décida à lui octroyer ses faveurs, sous forme d'une pension, que quand il n'était plus qu'un vieillard; cet auteur a publié un grand nombre de poésies dans le genre satyrique, et le théâtre allemand a conservé de lui plusieurs tragédies, dont l'une, *Medea*, est considérée comme un chef-d'œuvre de poésie dramatique; Grillparzer avait, du reste, un caractère très-indépendant. Carl Rahl, peintre autrichien d'un grand mérite, mort il y a quelques années; la collection de ses cartons, une des plus belles qui se puisse voir, est entre les mains d'un médecin viennois distingué, qui les a acquis à un prix peu en rapport avec leur valeur.

Le corps médical de Vienne se souvient toujours des misérables laboraratoires où Rokitansky dut travailler pendant une grande partie de sa laborieuse existence; la plupart de ses élèves ne pouvaient l'assister et s'exercer

« Cette ingratitude nationale de l'Autriche envers ses plus nobles esprits ne date donc point d'hier. Mais que ces questions soient à soulever ou non publiquement, il n'en appartient pas moins à ceux qui travaillent pour le progrès des sciences et la gloire du pays de rechercher les causes d'une si traditionnelle faute. C'est ailleurs que dans le génie de la race qu'il faut chercher une explication, c'est dans le développement historique et politique de l'Autriche.

« En ce qui concerne la médecine, nous avons une initiative à prendre, et nous devons veiller à ce que le ministère paye des dettes que j'appellerai nationales. Les médecins jouent, dans la vie scientifique le rôle du chœur dans le drame antique. Pendant que les personnages s'agitent, sont poussés par leurs seules passions, le chœur a le devoir de parler morale et de mettre la justice en lumière. Allons aux hommes d'État, et éclairons-les sur une telle situation, messieurs, et, historiquement et patriotiquement, nous aurons rempli notre devoir. »

Sévères et éloquentes paroles peu faites pour plaire en haut lieu, mais qui jettent une incontestable lumière sur bien des questions en Autriche, et ont même une portée extra-médicale. Ici, en effet, se rencontrent de nombreux talents, mais les vrais caractères sont rares, et quand talent et caractère sont réunis en la même individualité, celle-ci ne rencontre que de trop difficiles obstacles, et l'on devine sans doute qui les jette sur son passage.

sous lui plus de quelques mois de suite sans tomber malades. Arrivé à la limite d'âge, *soixante-dix ans*, pour les professeurs des universités, Rokitansky a quitté sa chaire de la Faculté de médecine et a été nommé membre de la Chambre des seigneurs, où il siége depuis trois ans.

Türck, dont les Autrichiens sont très-fiers aujourd'hui, et qui, avant d'appliquer la laryngoscopie aux recherches de physiologie, de diagnostic et de thérapeutique, s'était déjà fait un nom dans le domaine de la pathologie nerveuse, était simple primararztz (chef de service) à l'Hôpital-Général ; quelques jours avant sa mort, il fut nommé professeur extraordinaire *ad honores*, c'est-à-dire sans traitement. Türck a naturellement sa statue de marbre aujourd'hui dans une des cours du Grand-Hôpital. Aux yeux du professeur Benedict, d'accord en cela avec tous les Allemands, c'est une grande faute que de laisser une personnalité éminente en dehors de l'Université.

Quelque considérable que soit le mouvement libéral qui entraîne l'empire austro-hongrois depuis les grands déchirements de 1866, on peut dire que l'Autriche, ou du moins son gouvernement a trop longtemps tenu en Allemagne et en Europe, le drapeau d'un ordre factice et suranné ; en mettant hors de cause les grands principes qui sont les fondements de toute société de nos jours, on peut dire que la conception de l'ordre dans la politique, change avec le temps comme les conceptions théologiques ; le mythe d'hier n'est plus celui d'aujourd'hui ; l'ordre, tel que le conçoivent les politiciens du jour, ne sera pas celui des politiciens du lendemain. Cette modification incessante, cette adaptation perpétuelle des faits légués aux véritables besoins des générations actuelles est une vérité dont l'admission épargnerait d'étranges erreurs et de cruelles déceptions à tous les législateurs religieux, politiques, et nous ajouterons scientifiques. L'Autriche a laissé s'établir, en dehors d'elle, dans toute l'Allemagne, d'invincibles courants qui entraînent aujourd'hui son peuple, mais dont l'impétuosité victorieuse n'a point convaincu tout le monde, surtout dans les régions où il était désirable que la conviction et la lumière se fissent. Au lieu de servir de centre à l'Allemagne méridionale et de poursuivre, avec les États du Sud, l'unité par la liberté, le gouvernement autrichien a tout fait dans la première partie du dix-neuvième siècle pour entraver et tuer la liberté; il a, par exemple, longtemps arrêté les destinées de la Bavière, la condamnant à l'impuissance et à l'inaction. Grâce à lui, l'Empire autrichien porte aujourd'hui en Allemagne, comme il a porté en Italie, la peine de ses fautes amoncelées.

Il n'existe proprement pas en Autriche de patriotisme dans le sens prussien ou français; il existe un patriotisme bohème, un patriotisme hongrois, un patriotisme polonais, que des habiletés de prince ou de ministre, et que les habitudes séculaires peuvent combiner heureusement et faire jouer isolément ou ensemble pour viser un but, mais il n'existe vraiment pas de patriotisme national. Une telle situation morale, issue de la division ethnographique de l'Empire, n'est pas la moindre cause des longues et grandes erreurs gouvernementales dont nous venons de parler; il faut y joindre tou-

tefois, en lui donnant la plus large place, l'esprit ultramontain qui domine encore et siége comme à ses plus beaux jours dans les conseils intimes de la dynastie, attendant l'heure propice; fort d'augustes appuis, il espère bientôt produire au grand jour une activité pour le moment limitée dans ses effets et tenue à une gênante circonspection.

Ce n'est pas d'ailleurs qu'à l'heure présente, les établissements de haut enseignement de l'Autriche ne soient en voie d'être aussi bien dotés que ceux de la Saxe ou de la Prusse : c'est ici, au contraire, tout aussi bien qu'à Heidelberg, qu'à Munich, qu'à Strasbourg, qu'à Erlangen, qu'à Wurtzbourg, qu'à Leipsig, une véritable fièvre de constructions scientifiques. Les Chambres autrichiennes, tout aussi bien que le Parlement prussien, votent avec empressement de magnifiques budgets ordinaires et extraordinaires, dans le but de fournir aux professeurs et aux étudiants les locaux et les moyens nécessaires aux travaux pratiques; et ce n'est pas un spectacle médiocrement triste, pour un Français, que la vue de ces riches instituts, rapprochés de nos Facultés, tenues dans un état de pénurie et de misère lamentables. Ici le ministère de l'instruction publique n'a point les mains liées par un conseil supérieur où dominent les influences romaines; quelques fortes qu'elles soient ailleurs, elles ne parviennent point à empêcher des dotations puissantes, qui sont, par l'amour général et répandu qu'elles témoignent pour la science, il faut savoir le dire, l'honneur de l'Allemagne tout entière.

Nous n'avons pas voulu quitter l'Autriche sans visiter la nouvelle Faculté de médecine de Graz (Styrie), dont l'installation a excité ici une véritable et méritée admiration.

Quand la création de cette Faculté de médecine dans l'université de cette ville fut décidée en 1863, la situation financière de l'Autriche était, il est vrai, des plus prospères; mais que l'on n'aille point croire que de récentes secousses aient le moins du monde arrêté des plans si favorables aux Facultés de médecine et aux sections scientifiques des Facultés de philosophie (1). Les constructions continuent;

(1) D'ailleurs l'établissement du gouvernement constitutionnel en Autriche a rétabli d'une manière satisfaisante les finances de l'Empire, en introduisant

les budgets énormes sont votés comme par le passé; et, d'ici à cinq ou six ans, les universités de Graz et de Vienne seront matériellement des plus remarquables entre tous les hauts établissements où l'on enseigne en langue allemande.

A Graz, les locaux de l'ancienne École de chirurgie n'ayant aucune valeur, et ne pouvant, en aucune façon, entrer dans les plans nouveaux, la Faculté de médecine s'est vu doter d'instituts construits sur des données tout à fait modernes et avec une saine appréciation des besoins contemporains d'un établissement scientifique. D'ailleurs la province a su contribuer dans une large part aux dépenses de l'État dans ces fondations nouvelles.

Il faut savoir dire aussi dans un parallèle entre la situation d'une Faculté comme Paris, et d'une Faculté allemande comme Graz, que la facilité de se procurer des terrains vastes et appropriés n'est point égale; nulle part le prix du sol n'approche de celui auquel on se heurte, quand on veut construire un édifice privé ou public dans Paris.

Les instituts de la Faculté de Graz n'ont pas été seulement élevés avec un admirable entendement de toutes les nécessités d'édifier de cet ordre, les matériaux de construction les plus riches ont été prodigués, et, au dedans comme au dehors, le luxe, l'élégance, l'architecture la plus somptueuse, rien n'a été épargné. On ne s'est pas contenté de faire grand et solide, on a fait beau encore.

L'institut de physique est sans contredit ce que nous avons vu de plus grandiose; l'institut d'anatomie et de physiologie ne lui cède en rien. L'institut de chimie s'achève, bâti sur le même modèle et avec la même somptuosité; les autres bâtiments destinés aux autres Facultés de cette université vont être sous peu commencés. Tous ces bâtiments s'élèvent dans de vastes jardins situés non loin de cette gracieuse montagne du Schlossberg, qui s'élève au cœur de la ville, une des plus pittoresques de l'Allemagne, un des séjours, avec Wurtzbourg et Heidelberg, les plus véritablement attrayants pour

plus d'ordre et de lumière dans l'emploi des budgets. Voir à ce sujet l'intéressante brochure du professeur Heschl, *Das pathologisch-anatomische institut zu Graz.* (Graz, 1875.)

la jeunesse des écoles. Il est sans doute inutile d'entrer dans ces notes en de longs détails sur l'agencement, le matériel de ces instituts, nous n'avons point mission de tracer des plans aux architectes présents et à venir de nos futurs laboratoires, mais bien plutôt d'indiquer un grand mouvement dans ses traits généraux, de marquer quelle importance l'Allemagne attache à ses Facultés scientifiques et quels sacrifices elle s'impose pour leur donner le premier rang. Offrir aux professeurs titulaires de vastes cabinets particuliers pour leurs instruments, leurs livres, leurs recherches personnelles; entourer ce cabinet central de cabinets pour l'extraordinaire, les assistants et les docteurs étrangers; mettre à la disposition des étudiants de longues salles bien éclairées, où les tables, les casiers, sont disposés pour la plus grande commodité des travailleurs, joindre à toutes ces pièces, une spacieuse salle de cours, claire, aérée, facilement en rapport avec les laboratoires ou les sous-sols, de façon à ce que l'on puisse passer ou monter des uns et des autres les animaux qui servent aux expériences et les pièces en démonstration; placer le musée et une petite bibliothèque contenant les ouvrages classiques indispensables et les revues scientifiques dans ce même institut : tels sont les principes sur lesquels reposent la construction et l'agencement de tous les bâtiments séparés, dont la collection constitue une Faculté de médecine allemande.

Du reste, ayant eu sous les yeux et ayant examiné avec une extrême attention les plans de l'institut d'anatomie pathologique de Graz, nous pouvons en donner une idée exacte. Tous les laboratoires allemands se conforment d'ailleurs aux principes de construction et d'agencement que nous venons de tracer, et qu'il est facile d'observer.

Cet institut d'anatomie pathologique, terminé depuis 1870, est situé dans les jardins de l'Hôpital-Général, en sorte que toute autopsie est faite sous les yeux mêmes du professeur d'anatomie pathologique. Il a 50 mètres de longueur sur 15 de profondeur, avec façade au nord et façade au midi et treize fenêtres. Il a deux étages spacieux et un souterrain. C'est d'ailleurs, de beaucoup, le plus petit de tous les instituts de la Faculté de médecine.

Le souterrain ou étage inférieur renferme dans l'aile gauche deux salles pour les pièces en macération, une salle pour conserver les cadavres destinés aux démonstrations, une salle pour les cadavres qui ont déjà servi ; l'aile droite contient sept vastes salles destinées au dépôt d'une partie du matériel le plus grossier, nécessaire à l'entretien de l'institut; la partie centrale est destinée à recevoir les corps et à leur exposition quand les familles viennent rendre aux morts les derniers devoirs. Elle contient encore une salle destinée aux pièces en macération.

Le rez-de-chaussée (*hochparterre*) contient, dans l'aile gauche, l'amphithéâtre de démonstration et de dissection, une salle destinée aux exercices de médecine opératoire, une salle destinée aux exercices pratiques qui ont trait à la médecine légale, un laboratoire pour les élèves, le laboratorium du garçon de l'institut (*diener*); une salle pour le dépôt de tout le matériel de chimie pathologique; dans la partie centrale une pièce réservée au blanchiment des os; dans l'aile droite un laboratoire de chimie, les laboratoires du professeur et de ses assistants; une salle ou sont déposées les balances de précision; une salle pour la bibliothèque.

Le premier étage contient dans l'aile gauche deux vastes salles où est placé le musée qui possède une très-riche collection ostéologique, et notamment de crânes d'idiots, de crétins, de crânes asymétriques, d'hydrocéphales, etc.; dans la partie centrale l'amphithéâtre des cours; dans l'aile droite le laboratoire particulier du professeur, le laboratoire des assistants, et deux laboratoires pour les étudiants; la plus petite de ces dernières salles de travail est destinée aux élèves plus avancés et aux médecins étrangers. La préparation des os et des squelettes montés se fait dans l'institut lui-même, qui est pourvu d'un bel appareil de macération et de blanchiment. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que l'aération de toutes ces pièces, de celles du sous-sol comme des laboratoires, est parfaite et que l'eau abonde dans les amphithéâtres, les salles de macération et les chambres de travail.

A Vienne, les instituts de physiologie, d'anatomie, d'anatomie pathologique sont situés non loin de l'hôpital. L'institut de physio-

logie du professeur Brücke ainsi que le musée d'anatomie sont situés dans des bâtiments déjà anciens où les élèves trouvent, cependant, toute la place et tous les moyens de travail désirables. On espère que, dans quelques années, les chambres autrichiennes accorderont pour la reconstruction de ces laboratoires des crédits aussi importants que ceux qui ont servi à l'érection de l'institut d'anatomie pathologique et surtout au magnifique institut de chimie. Ce dernier est construit avec une richesse infinie et peut rivaliser avec les constructions de Graz. Il est situé dans un beau quartier en face la charmante église votive, élevée à l'endroit même où l'empereur François-Joseph échappa à la main d'un meurtrier politique, près du Ring. Non loin de cet institut somptueux, s'élève la nouvelle université de Vienne qui se trouvera ainsi placée sur le Ring lui-même, c'est-à-dire sur le boulevard de la ville. Les cours théoriques de la Faculté de médecine auront des amphithéâtres dans ce nouveau et beau monument. L'Autriche, on le voit, ne reste point en retard sur l'Allemagne du Sud et du Nord, en ce qui concerne les sacrifices pécuniaires faits pour l'installation convenable des centres d'études scientifiques, en sorte que, partout où l'on porte ses yeux au-delà du Rhin, on se trouve en présence d'une fièvre de construction générale, d'un mouvement véritablement universel. Partout ici on traite la science en reine, et l'on veut que cette souveraine des temps nouveaux habite des palais dignes d'elle et des bienfaits qu'elle répand dans le monde. Ce sont là les réflexions que suggèrent la vue de tous ces laboratoires, et l'on peut les exprimer ainsi sans être taxé d'exagération ou d'emphase.

Les chiffres ont d'ailleurs une éloquence convaincante telle qu'il vaut mieux les laisser seuls parler :

A Graz,	l'institut de physique coûte	300,000 flor. d'Aut.
—	l'institut d'anatomie et de physiologie.	250,000 —
—	l'institut de chimie.	220,000 —

On estime que la construction totale de l'université coûtera environ 1,500,000 florins d'Autriche.

A Vienne l'institut d'anatomie pathologique. . 198,568 flor. d'Aut.
— l'institut de chimie. . . . . 750,000 — (1

La Faculté de médecine de Prague. — Quelques mots, avant de finir cette lettre déjà longue, sur l'Université de Prague et sa Faculté de médecine. Après Vienne, cette université est la plus importante de l'Empire et la Faculté médicale est la plus fréquentée. Le nombre total des professeurs de l'université est de 56 (80 à Vienne, 41 à Innsbruck, 38 à Graz).

Dans la Faculté de médecine, le collége des professeurs (*professoren-collegium*) contient 14 chaires ordinaires, 7 chaires extraordinaires et 2 docents. Ce personnel enseignant est complété par (*uebriger Lehrkörper*), 7 extraordinaires et 12 docents (2).

Les cours sont faits au *Carolinum*, vieil édifice curieux parmi les monuments anciens et intéressants qu'offre l'antique capitale de la Bohême, à l'Hôpital-Général et à l'hôpital des Enfants. Les cours théoriques seuls sont faits au Carolinum.

Le *Collegium Clementinum*, bâti par les Jésuites au siècle dernier, est un véritable quartier composés d'églises, de chapelles, de tours et de tourelles qui outre l'observatoire, le séminaire archiépis-

(1) Ces sommes, converties en francs, font : pour Graz, l'institut de physique, 750,000 francs; l'institut d'anatomie et de physiologie, 625,000 francs; l'institut de chimie, 550,000 francs; la construction générale de l'université, 3,750,000 francs. Pour Vienne, l'institut d'anatomie pathologique, 496,000 francs; l'institut de chimie, 1,875,000 francs.

(2) Deux chaires ordinaires de clinique médicale, deux chaires ordinaires de clinique chirurgicale, quatre chaires d'accouchement et de gynécologie, dont une extraordinaire; une chaire ordinaire d'anatomie pathologique; une chaire ordinaire de chimie médicale; une chaire ordinaire de physiologie; une chaire ordinaire de pathologie générale, le même professeur enseigne, la pharmacologie et la thérapeutique, une chaire ordinaire d'hygiène, une chaire ordinaire pour l'enseignement de la médecine comparée, et enfin une chaire de clinique ophthalmologique.

Docents et extraordinaires enseignent la psychiatrie, l'histoire de la médecine, les maladies des enfants, la pathologie laryngée, la dermatologie et les maladies vénériennes.

copal, renferme de riches collections d'histoire naturelle et la bibliothèque de l'université, célèbre entre les bibliothèques d'outre-Rhin, à cause du grand nombre de ses livres anciens et de ses manuscrits relatifs à l'histoire politique et littéraire de la Bohême.

La Faculté de théologie catholique de Prague est une des plus suivies de l'Allemagne ; il est vrai que le pays entier appartient à la religion romaine, la réforme n'y ayant point pénétré; cette Faculté compte 106 étudiants.

La Faculté de droit comptait, pour le semestre d'été de 1875, 847 élèves, ce qui lui donne le troisième rang parmi toutes les universités allemandes, après Vienne et Leipsig.

La Faculté de médecine, qui seule doit nous intéresser, comptait pour le même semestre 405 étudiants, ce qui la place après Vienne, Wurtzbourg et Leipsig parmi les Facultés de première classe.

L'Hôpital-Général de la ville mérite d'ailleurs une attention particulière. Nulle part, dans *aucun* hôpital allemand, et cette observation était confirmée par M. le docteur Aloïs Grimm que nous remercions ici de ses obligeantes communications orales, nous n'avons noté l'existence de laboratoires aussi spacieux, annexes pour ainsi dire obligatoires de *tous* les services de l'hôpital. M. le docteur Grimm, attaché comme chirurgien adjoint au service de clinique chirurgicale du professeur Heine, ainsi que son collègue ont, à côté du laboratoire, cabinet de travail du professeur ordinaire, leur laboratoire particulier, aussi vaste que celui du maître. Une salle spéciale, non moins grande, sert de musée d'anatomie pathologique, de bibliothèque, au service, et de spacieuses vitrines contiennent tout l'arsenal nécessaire d'instruments et d'appareils orthopédiques. Nulle part, nous le répétons, nous n'avons remarqué plus d'ordre, de confort, dans les annexes d'un service de clinique hospitalier, même à Vienne.

L'école d'accouchement et de gynécologie de Prague est célèbre en Allemagne. Le professeur Scanzoni, actuellement à Wurtzbourg est élève de l'école de Prague. Quatre chaires, dont une extraordinaire, sans compter deux ou trois cours de docents, sont consacrées seulement à cet enseignement particulier. En général, c'est d'ailleurs à Vienne ou à Prague que se sont formés en Allemagne les maîtres

dans l'art obstétrical (1). Il est juste d'ajouter que ce mouvement d'études est favorisé par toutes les facilités qui sont données aux élèves pour étudier d'une manière véritablement pratique. C'est un fait connu à la Faculté de Paris, que le grand nombre des étudiants ne peut que difficilement se livrer à l'exercice véritablement clinique des manœuvres obstétricales ou simplement de la pratique gynécologique, et qu'en dehors des élèves directement attachés aux services spéciaux, il est certainement difficile à la masse des étudiants, d'étudier d'une manière complète, c'est-à-dire en dehors des livres et des cours théoriques, les maladies de femmes et les accouchements. Bien plus, certaines restrictions apportées à l'entrée des services et des hôpitaux spéciaux constituent une mesure fâcheuse tout à fait propre à ralentir et à étouffer le zèle et la curiosité scientifiques du grand nombre. L'Hôpital-Général de Prague a su éviter ces inconvénients en attachant aux services gynécologiques un nombre relativement important d'étudiants, naturellement en dehors des assistants et des médecins adjoints. Ces étudiants ont même des chambres dans l'intérieur de l'hôpital et peuvent de cette sorte, à toute heure du jour et de la nuit, s'instruire en remplissant des fonctions utiles dans les services et en donnant leurs soins aux malades.

Nous avons visité avec soin les services de chirurgie, et notamment l'important service du professeur Heine (2). Dans le pansement des plaies, après avoir longtemps tâtonné comme l'Europe chirurgicale, le professeur Heine et ses collègues de Prague, se sont arrêtés à la pratique de Lister; dans toute l'Allemagne du Sud, de-

(1) Nous renouvelons ici les observations que nous avons faites à propos des hôpitaux de Munich et de Vienne; leur matériel est tout à fait médiocre si on le compare à celui de nos hôpitaux de Paris; celui de l'Hôpital-Général de Graz seul peut en être rapproché (literie et tout ce qui touche à l'ameublement, au service du malade). Nous ne parlons pas de l'hôpital israélite de Vienne, qui n'a que 100 lits et peut être, à bon droit, être appelé hôpital modèle.

(2) Dans les universités du Nord, les chaires d'accouchements sont aussi occupées par les élèves de l'école d'Heidelberg, où professait Naegele.

puis Strasbourg jusqu'ici, c'est *l'unique* moyen thérapeutique que nous avons vu employer indistinctement pour toutes les plaies en suivant exactement la méthode pratique tracée par le chirurgien anglais et développée, comme nous avons eu soin de vous l'indiquer avec détail en parlant du service du professeur de Nussbaum (de Munich), par les chirurgiens allemands.

Le professeur Heine a même fait construire un intéressant appareil qui marque bien dans quel esprit la thérapeutique des plaies s'avance et se perfectionne aujourd'hui. La méthode de Lister a pour but de faire entrer dans toutes les pièces du pansement des substances destinées à désinfecter l'air autour de la plaie, et à désinfecter aussi les liquides de la plaie, s'ils ont été au contact de l'air ; de plus, pendant que le chirurgien fait le pansement tous les deux ou trois jours, il est indiqué de créer *autour de la plaie*, à l'aide du pulvérisateur de Richardson, une atmosphère saturée du liquide désinfectant.

Ce que Lister fait *autour de la plaie seule*, le professeur Heine le fait avec son appareil *autour du malade tout entier* ; il enveloppe pour ainsi dire le malade, l'opérateur et ses aides, dans une atmosphère saturée du même liquide. L'appareil Heine se compose de douze appareils de Richardson, étagés sur une sorte de porte-bouteilles en forme pyramidale haut d'environ 1 mètre 60 cent. Tous les tubes destinés à conduire l'air dans l'intérieur de ces appareils de Richardson sont en rapport avec un corps de pompe d'une capacité de huit litres environ ; à l'aide d'un levier facilement manié par un aide, le piston du corps de pompe envoie, dans tous les tubes et dans tous les appareils de Richardson, l'air qui doit chasser le liquide vers l'orifice de sortie du pulvérisateur ; ce corps de pompe est placé à la partie inférieure de l'appareil, qui est tout entier supporté sur quatre petites roues, en sorte que l'on peut conduire ce vaste pulvérisateur dans les salles de services, dans la salle d'opérations et de pansements, etc. Si le chirurgien juge que l'usage de quatre, six ou huit bouteilles de Richardson est suffisant, à l'aide de petits robinets il interrompt la communication entre ces bouteilles et le corps de pompe destiné à chasser l'air dans l'intérieur

des appareils. Les bouteilles sont d'ailleurs mobiles, et on peut diriger l'orifice de sortie du liquide pulvérisé vers un point donné. Étant admise la méthode de Lister, on ne peut qu'approuver l'extension logique que lui a donné le professeur de Prague.

NEUVIÈME LETTRE.

LES FACULTÉS DE MÉDECINE DANS L'ALLEMAGNE DU NORD, ET EN PARTICULIER BERLIN ET LEIPSIG. — LES EXAMENS DE MÉDECINE DANS LES FACULTÉS DE L'EMPIRE. — L'EXAMEN D'ÉTAT.

Berlin, 15 avril 1876.

Monsieur le directeur,

Il nous reste maintenant à nous rendre compte de la situation des plus grandes Facultés de médecine des États du Nord, et, pour ne pas nous étendre indéfiniment, à concentrer notre attention sur les deux plus importantes d'entre elles, sur Berlin et Leipsig. Il nous sera facile de faire rentrer dans l'étude de ces deux universités, ce qui nous reste de plus nécessaire à dire sur l'enseignement médical allemand.

Nous rappellerons ici au lecteur que le but que nous nous sommes surtout proposé, dans l'envoi de ces notes et observations, est de signaler, ainsi que nous le disions dans notre première lettre, le mouvement vraiment considérable qui s'opère à l'heure présente outre-Rhin pour doter les universités de locaux et d'instituts en rapport avec les besoins de la science biologique actuelle et de ses incessants progrès. Pourquoi n'ajouterions-nous pas que l'infériorité *du matériel* de nos Facultés françaises, infériorité dont on connaît trop bien les causes aujourd'hui, nous a surtout inspiré le désir de montrer que, non contents de ce qu'ils possèdent déjà, de cet agencement si bien ordonné, que beaucoup tenaient comme un complet modèle, les Allemands veulent encore agrandir, augmenter, perfectionner leur outillage scientifique. Ainsi que le disait fort justement M. Ollier, ainsi que nous l'avons entendu dire, tant de fois d'ailleurs, dans la Faculté de Paris, la lutte (si l'on peut se servir de cette expression en matière de science),

entre les Facultés françaises et allemandes a été seulement réduite à une question de locaux, d'instruments, de matériel, et l'on peut convenir que dans notre pays, bien des zèles, beaucoup de bons vouloirs ont été paralysés, et n'ont pu nous servir dans cette rivalité, à cause de cette absence de matériel scientifique et de laboratoires.

Bien qu'aujourd'hui le Gouvernement s'occupe enfin de mettre nos Facultés françaises en possession de ce matériel si longtemps attendu, quoique toujours instamment réclamé par les professeurs comme par les élèves, il était peut-être bon que quelques pages rappelassent publiquement que, dans ce même moment, les Allemands ne s'endorment guère et cherchent encore à améliorer le régime et la situation de leurs Facultés médicales.

On a déjà vu à propos de Strasbourg, d'Heidelberg, de Munich (1), de Graz, de Vienne, que les États du Sud et l'Autriche étaient, scientifiquement et médicalement parlant, le théâtre d'améliorations et d'agrandissements qui méritaient d'être signalés, la Saxe en première ligne et la Prusse, dans le Nord, ne sont pas moins intéressantes à étudier à ce même point de vue. Des universités de province même, comme Greifswald, qui n'était qu'une université de seconde classe, se sont vues doter d'instituts qui les plaçaient, comme nous verrons, au premier rang.

Les gouvernements protestants des États du Nord ont eu d'ailleurs la tâche relativement facile. Disposant de grands moyens, s'appuyant sur une religion éminemment scientifique, en ce sens qu'elle a répandu le goût de la discussion et de l'étude des textes anciens, ils ne se sont jamais vus entravés dans leur œuvre par leur clergé ; ils ont trouvé secours et appui là où nos hommes d'État bien intentionnés et nos professeurs n'ont trop souvent trouvé que dénonciateurs et ennemis. Cousin, dans une page excellente, a rendu compte de cette disposition générale, et l'a expliqué par une exacte analyse (2). « Il n'y a pas d'université allemande qui n'ait sa Faculté de

(1) En Bavière, Erlangen et surtout Wurtzbourg ont été de même dotés d'importants instituts.

(2) *De l'instruction publique en Hollande*, titre I[er], *De l'enseignement.*

théologie protestante. Les candidats au ministère de l'Évangile suivent les cours publics de cette faculté. Sortis des gymnases, comme les autres étudiants, ils entrent avec eux à l'université, ils en subissent la discipline et ils jouissent de la liberté qu'elle laisse. Cette liberté est fort grande; mêlés sans cesse aux autres étudiants, les jeunes théologiens courent risque de prendre des manières et des habitudes mondaines, et de tomber même dans des fautes peu en harmonie avec leur futur caractère, mais il ne faut pas oublier que ces théologiens doivent devenir des pères de famille. Les étourderies de la jeunesse se perdent plus tard dans la sainteté du mariage. Et puis ce peuple n'impose point au clergé protestant la même rigidité extérieure qu'au clergé catholique. D'un côté, on comprend tout ce qu'il y a d'avantageux pour de futurs ecclésiastiques dans la fréquentation des cours d'une université. Ils y prennent le goût de la haute littérature profane et sacrée, ils s'exercent à la grande critique historique, ils se familiarisent avec les systèmes philosophiques, et, ce qui n'est pas moins précieux, ils s'instruisent à connaître, dans un commerce assidu, l'esprit de leur siècle et de leur nation. C'est ainsi que j'ai vu de jeunes ecclésiastiques, passant tour à tour de l'auditoire des professeurs de théologie dans ceux des professeurs de philosophie, de philologie et d'histoire, devenir eux-mêmes des philosophes, des historiens et des philologues du plus grand mérite, capables d'intervenir un jour dans les grandes luttes de la science au nom de la religion et d'y acquérir une illustration et une autorité qui se réfléchissent sur le clergé tout entier. » Quelle opposition l'État peut-il rencontrer de la part d'un clergé ainsi instruit et élevé quand il s'agit de faire progresser les sciences naturelles (1)? Et quelles que soient les restrictions qu'il faille

(1) Heine n'est pas moins instructif dans ses critiques où l'humour s'allie toujours à une observation judicieuse et fine : « L'Église protestante, dit-il, tomberait avec les universités, cette Église qui, depuis la Réformation, n'a de racines que là, racines si profondes que toute l'histoire de l'Église protestante de ces derniers siècles ne consiste que dans les discussions théologiques des doctes universités de Wittemberg, de Leipsig, de Tubingue, de Halle. Les consistoires ne sont que le faible reflet de la Faculté de théologie; ils per-

apporter à l'éloge, quand il s'agit du libéralisme du protestantime allemand, on ne saurait nier que l'on se trouve ici en présence d'une Église nationale, laïque, de qui la société moderne, la législation, la science et les gouvernements n'ont rien à craindre. Quand le docteur Strauss, en 1835, répétiteur au séminaire évangélique et théologique de Tubingue, fit paraître son histoire de la vie de Jésus, tout théologien qu'il était, on pouvait bien le mettre à côté des Kant, des Gœthe, des Schelling, des Hegel, des Herder et de tous les philosophes qui procèdent de Spinosa. Ce n'est point une religion redoutable à l'État que celle qui produit de tels interprètes.

Le catholicisme en Allemagne, dans le Nord comme dans le Sud lui-même a été très-profondément modifié par la présence de la grande religion rivale. Il lui a fallu cohabiter avec les libertés protestantes, et il a été contagionné par cet esprit d'indépendance et de recherches. On connaît le goût des théologiens catholiques, ici, pour les études bibliques et philosophiques; et, dans les pays mêmes où la parole de Luther n'a point rencontré d'écho, le lien qui unit le catholicisme à la papauté s'est tellement affaibli, que c'est là que s'est affirmé le *vieux catholicisme* (1).

Nous prions nos lecteurs d'excuser ces quelques considérations générales, mais ce n'est point en France seulement que les questions religieuses ont une influence directe sur les matières de l'enseignement et sur l'esprit dans lequel elles sont répandues, qu'il s'agisse d'une école primaire ou supérieure, et l'importance de la religion protestante et de ses méthodes, en tant que nourrice spirituelle de la jeunesse allemande, était trop grande pour que nous n'en touchions pas ici quelques mots.

Nous avons déjà essayé de marquer dans plusieurs passages de

draient toute tenue et tout caractère, et tomberaient sous la dépendance des ministères et même de la police. » On ne peut passer un mois dans une université de l'Allemagne du Nord ou du Sud sans voir à quel point cette observation est vraie.

(1) Un simple détail qui a sa valeur : le prêtre catholique à Munich, à Prague, à Vienne comme à Berlin, ne porte pas, en dehors des églises, de costume ou de signe qui puisse le faire distinguer de tout autre citoyen.

nos précédentes lettres, en parlant de l'état religieux, de l'état scientifique et de l'état politique de l'Allemagne, la part qui revient aux États méridionaux et à l'Autriche. Il nous restera à voir brièvement quelle a été l'action de la Prusse dans le mouvement intellectuel de ce siècle.

La Prusse a toujours été divisée politiquement d'intérêts et d'opinions avec les États du Sud et l'Empire d'Autriche. Si les États méridionaux tendaient à l'unité, c'était par la liberté, mais par une liberté religieuse et politique conciliable avec l'autonomie ; en dépit de l'attitude du roi Frédéric-Guillaume IV, refusant en 1849 la couronne impériale votée par le parlement de Francfort, la Prusse n'aspira jamais à l'unité par les mêmes voies que le Sud ; elle fut sur ce point, comme en beaucoup d'autres, l'exact exécuteur des pensées de Frédéric II. L'Autriche, elle aussi, aspirait à la domination germanique, mais son gouvernement eut trop longtemps l'initiative d'un ordre factice, et le fanatisme du silence ; la Prusse, au contraire, sut prendre sur toute l'Allemagne un ascendant vraiment moral, parce qu'elle sut toujours se montrer, ainsi qu'on l'a fort bien dit, plus libérale que beaucoup d'autres princes, tout en restant moins libérale que les peuples. Mélange singulier que celui qui constitue les traditions et la politique prussiennes et qui reproduit presque fidèlement le génie de son grand roi, à la fois autoritaire et ami des libres études, jaloux de son pouvoir qu'il veut fort et respecté et non moins jaloux des libertés religieuses et philosophiques, soldat et philosophe, écrivain prolixe et en même temps politique avisé et plein de ressources. Selon le moment, la Prusse prend l'un ou l'autre masque, c'est ainsi qu'elle a tour à tour entraîné et dominé l'Allemagne. Il n'en faut pas moins reconnaître, mettant définitivement de côté toute appréciation de motifs, que la Prusse a toujours favorisé de toutes ses forces l'instruction publique, développé et protégé l'enseignement sous toutes ses formes, universitaire et populaire.

L'Allemagne du Nord contient quatorze universités d'inégale importance. Ce chiffre égale celui des universités allemandes du Sud, si l'on met les universités de la Suisse allemande, et des provinces

allemandes de l'Autriche à côté de celles de Bade, du Wurtemberg et de Bavière. Dans la division que l'on peut faire de ces universités par groupes, on voit que le Nord ne contient que trois grandes universités, Leipsig, Berlin et Greifswald, pour cinq du même rang dans le Sud, qui sont : Vienne, Prague, Graz, Munich, Wurtzbourg; sept universités moyennes, Marbourg, Kœnigsberg, Halle, Gœttingue, Bonn, Breslau et Dorpat, pour quatre de même rang dans le Sud, Berne, Zurich, Tubingue et Strasbourg, qui passera dans la première classe quand ses instituts seront terminés ; quatre petites universités enfin, Rostock, Kiel, Giessen et Iéna, pour cinq de même classe dans le Sud, Bâle, Fribourg-en-Brisgau, Heidelberg et Innsbruck. Dans notre seconde lettre nous avons parlé de l'importance des villes où sont placées les universités allemandes, sans revenir sur ce sujet nous pouvons marquer la division des universités par Etat et province d'État. Mettons de suite de côté les universités suisses et autrichiennes, ainsi que l'université russe de Dorpat.

La Prusse possède six universités, Berlin, Bonn (province du Rhin), Breslau (Silésie), Greifswald (Mecklenbourg), Halle (province de Saxe), Kœnigsberg (Prusse orientale).

Le Schleswig-Holstein, Kiel.

Le Mecklenbourg, Rostock.

Le Hanovre, Gœttingue.

La Hesse-Cassel, Marbourg.

La Hesse-Darmstadt, Giessen.

La Saxe, Leipsig.

La Saxe-Weimar, Iéna.

Ici, comme dans le midi de l'Allemagne, le nombre des universités a été beaucoup plus grand ; un judicieux esprit de réforme en a fait supprimer un certain nombre au commencement de ce siècle. Nous avons cité Munster où une université complète fut fondée en 1780, et où il ne reste plus que les Facultés de théologie et de philosophie, sous le nom d'Académie. Nous pouvons encore nommer Erfurt, qui eut une université dès l'année 1392, et la conserva tant que cette ville fit partie de l'électorat de Mayence et tant qu'elle resta sous la domination française. En 1814, la Prusse étant rentrée en

possession de la ville, qu'elle avait d'ailleurs occupée de 1802 à 1806, l'université fut supprimée (1816). Nous nommerons encore la célèbre université de Wittenberg, fondée en 1502, et qui fut réunie à l'université de Halle en 1817.

Les dates de fondation des universités du Nord sont les suivantes : Leipsig 1409, Rostock 1419, Greifswald 1456; Marbourg 1527, Kœnigsberg 1544. Iéna 1558; Giessen 1607, Dorpat 1632, Kiel 1665; Gœttingue 1737.

Francfort-sur-l'Oder avait une université, fondée en 1506, qui fut réunie à l'université de Breslau en 1811. L'université de Breslau, fondée elle même en 1702, était une université catholique. Cette ville compte du reste 50,000 habitants appartenant à cette confession sur une population totale de 200,000 âmes.

L'université Frédéric, à Halle, fut fondée en 1697. Les universités de Berlin et de Bonn sont les fondations universitaires les plus récentes de l'Allemagne du Nord; celle de Berlin fut fondée en 1809, et celle de Bonn en 1818.

Comme pour les universités des États du Sud, nous pensons qu'on ne lira pas sans intérêt quelques détails concernant la situation des Facultés de médecine, dès le début de leur création.

L'université de Leipsig eut une Faculté de médecine en 1415, six ans après sa fondation. Le collége médical compte d'abord sept membres; en 1438, il ne restait plus que deux professeurs de médecine, un pour la pathologie, un autre pour la thérapie. La chaire de thérapie était toujours occupée par le plus ancien des professeurs, et jusqu'en 1769 elle fut réunie avec le décanat. En 1531, une troisième chaire fut érigée pour l'enseignement de la physiologie; en 1543, une quatrième chaire pour celui de l'anatomie et de la chirurgie; en 1712, la chimie eut aussi sa chaire.

Rostock eut de suite sa Faculté de médecine et fut ouverte sans Faculté de théologie. Les professeurs de cette Faculté étaient le plus souvent appelés d'Erfurt et de Leipsig. De 1437 à 1443, l'université de Rostock fut transférée à Kiel, des désordres et des rixes s'étant produits, auxquels les étudiants avaient pris part; en 1488 seulement

elle fut réintégrée à Rostock même. La Faculté de médecine ne compta pas dès le début plus de trois chaires.

Greifswald, fondé, en 1456, par le duc Wadislas IX de Poméranie et le bourgmestre de Greifswald Henri Rubenow, n'eut d'abord qu'un seul docteur comme professeur dans sa Faculté de médecine, Vitalis Fleck. Quelques temps après, deux autres docteurs furent adjoints au président, Nicolas Degantz et le chanoine Jean Stalkœper. En 1567, la Faculté de médecine avait sollicité du conseil de la ville la permission de faire des dissections dans les cours; et, en 1572, une de ses chaires était chargée de faire les démontrations anatomiques.

L'université de Marbourg (1527), fut la première université protestante de l'Allemagne. Ce fut le landgrave Philippe de Hesse qui la fonda. Dans la lettre de fondation du 31 août 1529, il est dit que, pour la Faculté de médecine, un docteur est chargé de l'enseignement de la *physique* et que *l'apothek* (le pharmacien) du landgrave aura pour devoir de commenter et d'interpréter les *Aphorismes* d'Hippocrate et les écrits de Galien, d'Avicenne.» En 1653, le landgrave Guillaume voulant accorder de nouveaux priviléges à l'université de Marbourg, établit que deux docteurs recevraient un traitement pour enseigner aux étudiants la théorie et la pratique de l'anatomie et de la botanique.

Dans les statuts de la Faculté de médecine de Marbourg (1653), on trouve les prescriptions suivantes, qui ont un véritable intérêt au point de vue historique. «Tit. IV. *De exercitiis anatomicis*. 1. Anatomen universæ physiologiæ post psychologiam partem principem esse non est in obscura. — Eam vero docendi cum duplex sit methodus, una, quæ in theatris anatomicis, multis spectatoribus præsentibus, observari solet altera, quæ in scholarum cathedris proponitur, neutra intermittitor, sed utraque tam publice quam privatim tractator. — 2. Modus etiam secandi et cultrum dextre adhibendi et ducendi in singulis partibus monstrator, ut discrimen notetur inter anatomiam physicam et medicam seu practicam. Varia quoque sceleta animalium cum vulgarium, tum exoticorum, virilia et muliebria conficiuntor , ut non soliun squelettologia, sed etiam tota

osteologia tam medicinæ, quam chirurgiæ studiosis innotescat. — 3. Cum fœminæ secantur, gravidæ vel aliæ, obstetrices non minus quam alii admittuntor, — 4. *Ad mortem damnati vivi ne aperiuntor, bruta tantum viventia omnis generis, ut insecta, serpentes, aquatilia, aves ac quadrupeda secantor.* Inprimis vero operam danto anatomes studiosi, ut quadrupedas domesticas, dum mactantur, accuratius quam lanii contemplentur. — 5. Cadavera vero hominum facinosorum, decollatorum vel suspensorum, sectioni destinantor. A magistratu in hunc finem petita, ne denegantor; ut ii qui plurimis post mortem demum conducant ac prosint. » Dans la division des chaires, nous voyons que Marbourg avait, à cette époque, trois professeurs : le premier chargé d'enseigner la thérapeutique et la pharmaceutique; le second la pathologie, la sémiotique et la botanique; le troisième la physiologie, l'anatomie et la chirurgie.

L'université de Giessen (1607) avait trois professeurs dans sa section de médecine en 1629; l'un d'eux était chargé d'enseigner l'anatomie en particulier.

L'université de Kiel eut de suite une Faculté de médecine; mais celle-ci resta toujours si peu importante, et le nombre de ses étudiants était si misérable, que jusqu'au milieu du dix-huitième siècle elle n'eût pas plus de deux professeurs. La botanique y était enseignée avec l'anatomie et la médecine pratique; et, en 1798, un seul professeur, Pfaff, démontrait la physiologie, la pathologie, la chimie et la physique.

L'université de Halle eut aussi de suite une Faculté de médecine; son organisation resta modeste. Gœttingue eut de suite aussi sa Faculté médicale avec trois professeurs, auxquels fut bientôt adjoint un quatrième : Blumenbach, Himly, C. M. Langenbeck, Stromeyer. Un de ces professeurs enseignait particulièrement l'anatomie.

Quant à l'université de Dorpat, où l'enseignement de toutes les Facultés se fait en langue allemande, elle fut fondée par le roi de Suède Gustave-Adolphe, à l'époque où cette partie de l'Empire russe lui était soumise. Ce prince envoya la lettre de fondation, de son camp de Nuremberg, le 30 juin 1632. Le 15 octobre 1632, la Faculté

de médecine fut ouverte avec trois chaires. Mais les guerres continuelles et la présence des armées russes victorieuses dans ces provinces, gênèrent le développement scientifique de l'université, et particulièrement celui de la section médicale. Le czar Pierre I[er] conserva d'ailleurs l'université de Dorpat et la dota de plusieurs priviléges relatifs à son organisation et à sa confession luthérienne; l'empereur Paul en 1799 confirma ces priviléges et se fit présenter divers projets qui devaient donner enfin, à l'université, des chances d'avenir sérieux. Ces projets ne reçurent un commencement d'exécution qu'en 1802. L'empereur Alexandre réorganisa complétement ce haut établissement d'enseignement; la Faculté de médecine eut quatre chaires, dont l'une enseignait à elle seule, l'anatomie, la physiologie et la médecine légale.

Ces quelques données historiques mises sous les yeux des lecteurs, nous rappellerons que, dans la troisième lettre, nous avons traité avec quelque détail, de l'organisation de la Faculté de médecine en général, dans les universités allemandes, et que nous nous sommes étendus, notamment à l'occasion de certaines chaires indépendantes aujourd'hui, autrefois doubles et même triples, sur l'établissement des chaires d'anatomie pathologique, de physiologie, d'accouchement, d'ophthalmologie théorique et clinique, d'otologie, etc., qu'enfin nous avons assez longuement traité du passé de la clinique dans les Facultés allemandes, au sujet des ambulatoires ou policliniques, première forme de l'enseignement médical pratique outre-Rhin. Il est donc inutile de revenir sur ces divers sujets.

L'action de l'État dans les universités allemandes, quelles qu'aient été les libertés intérieures dont aient joui ces établissements dans leur administration et dans leur enseignement, a longtemps été effective. Les gouvernements ne croyaient pas devoir abdiquer tout contrôle en ce qui concerne la sanction définitive donnée à l'étudiant qui quitte les bancs de l'école. Nous arrivons à la question des examens d'État (*staats examen*), établis dans les universités des pays du Nord et du Sud, et dans les universités de la Suisse allemande, et indispensables jusqu'à ces dernières années pour pratiquer la médecine.

L'examen d'État en Allemagne n'est point une chose nouvelle, il remonte même, comme il est facile de s'en convaincre en consultant les historiens de la médecine outre-Rhin, à l'année 1538, époque à laquelle une ordonnance souveraine avait stipulé que, pour obtenir le titre de maître en chirurgie, il faudrait soutenir un examen devant les doyens de la corporation des chirurgiens (1). Toutefois jusqu'au commencement du siècle dernier, cette action de l'État ne s'étendait point d'une manière complète sur toutes les catégories de personnes s'occupant de l'art de guérir. En Prusse, jusqu'en 1725, le titre de docteur *délivré* par une université ouvrait une double carrière à la pratique de la médecine, que l'université fît d'ailleurs partie, politiquement parlant, de la Prusse ou d'un autre pays de l'Allemagne, ce droit était le même, et les docteurs prussiens n'avaient aucun avantage sur les médecins des nations allemandes voisines.

En 1725, soit que le titre de docteur, étant conféré avec une trop grande facilité par les Facultés de médecine, il fut devenu nécessaire d'intervenir au nom de l'intérêt publique; soit que l'on voulut seulement protéger les docteurs prussiens contre la concurrence des autres docteurs allemands, probablement pour ces deux motifs, l'État se décida à rendre, le 27 septembre 1725, une ordonnance, d'après laquelle les médecins ne seraient autorisés à pratiquer qu'après avoir fait, devant un jury composé de membres choisis par le gouvernement dans un collége supérieur de médecine et un collége médical chirurgical, une leçon d'anatomie et une composition écrite sur un cas de médecine pratique. Cette commission était considérée comme seule compétente pour juger et statuer en dernier ressort, la Faculté et ses promotions honorifiques ne venaient qu'en second lieu (2).

C'est là le commencement de l'*établissement des examens d'État en Prusse.*

(1) Jusqu'en 1811, la corporation des chirurgiens resta confondue avec la corporation des barbiers et des baigneurs étuvistes. En Bavière, nous avons vu que les barbiers, après un examen, peuvent encore se livrer dans les campagnes comme dans les villes, à Munich par exemple, à la pratique de la petite chirurgie.

(2) *Die medicin. Wissench.*, ch. III.

Cette mesure fut ensuite introduite dans la plupart des autres pays de l'Allemagne. On voit que l'examen de doctorat universitaire ne suffisait plus seul, et que si cet examen devait cependant précéder l'examen d'État, celui-là seul avait une importance capitale, puisque seul il conférait le droit de pratique, le droit de profession. En 1739, en 1791 et en 1798, quelques modifications furent faites sans importance réelle ; l'examen d'État fut rendu plus sérieux et le programme des matières, sur lesquelles le docteur-candidat avait à répondre, fut notablement augmenté. C'est ainsi qu'en 1798, le candidat devait faire en outre une leçon de clinique pratique.

La même année 1725, un examen d'État était aussi établi pour les chirurgiens. Il y avait alors des chirurgiens de première classe pour les grandes villes, et des chirurgiens de seconde classe pour les petites villes et les campagnes. L'examen d'État ne modifia point ces divisions. A cette époque, en Allemagne comme ailleurs, de nombreux conflits professionnels éclataient entre les chirurgiens et les médecins, les premiers n'étant jamais bien fixés sur la limite de pratique professionnelle qu'ils ne devaient point franchir. En ce qui concerne les accouchements par exemple, les chirurgiens avaient le droit de les faire, mais surtout quand il devait se pratiquer quelque opération obstétricale. Pour cette pratique d'accouchements, du reste, ils n'avaient pas besoin de faire un examen d'État particulier. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que le chirurgien devait avoir déjà passé l'examen de Faculté ou d'École chirurgicale, avant de se présenter à l'examen d'autorisation professionnelle.

En ce qui touche l'organisation des examens en Prusse, et en général dans l'Allemagne du Nord, il faut arriver à 1825 et au ministère, resté célèbre, d'Altenstein, pour trouver quelque modification importante dans l'ordre de la médecine. Les universités prussiennes, Halle, Breslau, Kœnigsberg, Greifswald, Berlin et Bonn, faisaient toutes des nominations de docteurs. Le *certificat de maturité* à la sortie du gymnase était la seule condition à l'immatriculation sur les registres des Facultés de médecine ; la durée des études médicales universitaires était depuis 1804 de trois années environ ; en 1826 le minimum fut porté à quatre années. En 1826, cependant

(ordonnance du 17 janvier), avant de pouvoir passer les examens de la Faculté de médecine et l'examen d'État, l'étudiant devait subir un examen dont les matières étaient du ressort de la Faculté de philosophie. Cet examen portait sur la logique, la psychologie, la physique, la chimie, la géologie, la botanique, la minéralogie, et avait le nom de *tentamen philosophicum ;* il était purement oral, et pour le faire passer à l'étudiant en médecine, les professeurs de la section de philosophie se rendaient dans les salles de la Faculté de médecine. L'étudiant devait donc apporter ce certificat, manière de baccalauréat physique et philosophique, pour se présenter aux véritables examens médicaux ; il devait en outre présenter deux autres certificats attestant que son séjour à l'université avait été de quatre ans, et que la quatrième année des études avait été consacrée à la fréquentation d'un institut pratique et des cliniques.

Les examens d'État pouvaient toujours seuls donner le droit d'exercice. Les élèves en médecine du royaume devaient tous se présenter devant la commission supérieure établie à Berlin ; une exception était faite en faveur des étudiants très-pauvres, qui les dispensait du voyage de Berlin. Ils pouvaient se présenter devant une commission supérieure déléguée qui fonctionnait dans les diverses Facultés de province. Cette obligation de venir passer son examen d'État à Berlin excita à cette époque des plaintes universelles de la part des médecins, des étudiants et des Facultés elles-mêmes. Le ministre Altenstein répondait aux observations générales, qu'il était nécessaire que cette commission supérieure siégeât à Berlin sous la surveillance même du ministre de l'instruction publique, et qu'une capitale seule pouvait fournir assez d'hommes distingués pour composer cet important jury.

En ce qui concerne la composition de ces hauts conseils scientifiques, nous voyons qu'ils sont constitués très-généralement par les éléments mêmes de la Faculté dont ils sont chargés de contrôler les actes. Le professeur Billroth dit, dans son livre (1), que quand il passa son examen d'État, en 1853, la commission, devant laquelle il

(1) Ouvrage cité, p. 162.

comparut, était composée d'un professeur ordinaire, de trois ou quatre professeurs extraordinaires et de deux ou trois privat-docents. L'examen dure deux ou trois semaines ; il y a de nombreuses épreuves de clinique. Comme indication exacte et générale, il fallait deux examinateurs pour l'anatomie, quatre pour la chirurgie, quatre pour la médecine, deux pour les accouchements, quatre pour la matière médicale, la physiologie, les sciences naturelles, la médecine légale. Il était difficile de trouver en dehors de la Faculté elle-même, un nombre aussi considérable de médecins, au courant de la science et des progrès quotidiens, qui voulussent consacrer leur temps à faire partie de ces commissions.

Le règlement de 1825 avait établi en Prusse, dans l'ordre de la médecine, plusieurs catégories professionnelles. La Faculté de médecine délivrait le diplôme de docteur en médecine et en chirurgie, et ce titre, scientifique et honorifique à la fois, permettait de devenir : 1° médecin praticien (*medicus purus*) ; 2° chirurgien et médecin (*medico-chirurgus*), pour l'obtention de ce second titre, il fallait passer un examen qui donnait encore le titre *d'opérateur*; 3° enfin privat-docent.

En dehors de cette première partie du personnel médical, il existait des chirurgiens de première et de seconde classe, que l'on peut assimiler à nos officiers de santé. Les chirurgiens de première classe ne pouvaient être promus qu'à Berlin.

Pour être nommé médecin praticien, le docteur prussien devait subir un examen oral portant sur l'anatomie (préparation de pièces). puis un examen écrit (histoire d'une maladie, le candidat était même enfermé pour faire cette composition) ; enfin un examen clinique médical qui consistait en deux semaines de visites à des malades et en un certain nombre de diagnostics à porter et à justifier. Il devait, en outre, subir un examen sur la chirurgie dans les mêmes termes que sur la médecine, quand il voulait pratiquer telle autre branche de l'art. Toutefois la promotion des médecins praticiens comme celle des chirurgiens n'était faite qu'après des exercices opératoires sur le cadavre, des applications de bandages et d'appareils.

Pour les chirurgiens de première classe, l'examen était à peu près

le même que le précédent, mais on insistait moins sur la partie théorique et sur la pathologie interne.

Pour les chirurgiens de seconde classe, l'examen comprenait des travaux écrits (histoire d'une maladie), des interrogations sur l'anatomie, l'application des bandages et des appareils, une opération de petite chirurgie sur le cadavre, enfin des questions sur la chirurgie clinique au lit du malade.

La pratique des accouchements n'était comprise dans aucun des examens des différentes catégories de personnes médicales que nous venons de passer en revue. Pour faire des accouchements et avoir le titre *d'accoucheur,* il fallait passer un examen spécial; et, pour se présenter à cet examen, il fallait être médecin (*medicus purus*), chirurgien et médecin (*medico-chirurgus*), ou enfin chirurgien de première ou de seconde classe.

De même pour avoir le titre de médecin oculiste, il fallait subir un examen particulier auquel les simples chirurgiens étaient du reste admis.

En 1848, le mouvement général des esprits tendait à ce que la profession médicale, fut délivrée en tant que métier, du contrôle de l'État. Ces aspirations ne furent en aucune façon réalisées.

En 1849; les Écoles (secondaires) médico-chirurgicales qui existaient en Prusse furent supprimées. Les chirurgiens seuls étaient formés dans ces établissements, et cette catégorie médicale tomba de plus en plus.

Un règlement officiel en 1852 (8 octobre) fut rendu, par lequel le *medicus purus* était de même supprimé et les accouchements rendus obligatoires dans l'examen d'État de médecine. La commission supérieure siégeait d'ailleurs toujours à Berlin et, on alla jusqu'à établir un examen d'État pour les médecins dentistes.

EXAMENS ACTUELS DE MÉDECINE. — DROIT DE PRATIQUE MÉDICALE EN ALLEMAGNE.

Cet historique terminé, et l'importance du contrôle de l'État mise en relief autant que possible, voyons quelle est la position de la question à l'heure présente.

Depuis les événements de 1870-1871 et la constitution définitive de l'empire allemand, de profondes modifications ont été faites dans les examens médicaux et dans le droit d'exercer la médecine.

Tandis que la Belgique persistait et s'avançait même dans une voie qui a conduit ses études scientifiques supérieures à un abaissement déplorable, tandis que l'Assemblée de Versailles, imitant le petit pays voisin, essayait, par esprit de parti, de créer dans l'État des foyers d'instruction supérieure destinés à propager tout autre chose que la science, et de restreindre, par l'établissement bâtard des jurys mixtes, les Facultés de l'université nationale, l'empire allemand prenait une route tout opposée.

D'une part, il établissait l'exercice libre de la médecine, sans plus de restrictions qu'en Angleterre; mais loin d'ouvrir à une puissance, ennemie de la société civile, les portes de l'enseignement supérieur, il gardait en sa main le droit de recommander au public, par l'examen des Facultés nationales et par l'examen d'État rendus plus sévères, les sujets ayant fait des études médicales et voulant s'en faire un titre aux yeux des malades en demandant une sanction officielle.

A l'heure présente tout le monde peut exercer la profession médicale; la liberté de profession est établie. Mais celui qui exerce la médecine, sans avoir passé l'examen d'État et l'examen de Faculté, ne peut s'intituler ni *docteur* ni *médecin.*

Nous avons vu plus haut que les Écoles médico-chirurgicales ont été supprimées en 1849; il n'y a plus en Allemagne de chirurgiens proprement dits ou officiers de santé; pareille suppression a été faite en Autriche à une époque moins éloignée.

La personne qui pratique la médecine sans être docteur (de Faculté) ni médecin (d'État), est responsable de toutes les erreurs commises dans l'exercice de sa profession, et les tribunaux la condamnent, en cas de poursuites de la part de la partie lésée, aux amendes et aux peines les plus sévères (emprisonnement variant de quelques mois à dix ans et plus).

D'autre part les étudiants, qui veulent obtenir une sanction officielle, peuvent ou prendre le titre de docteur à la Faculté de méde-

cine, ou prendre le simple titre de *médecin* (*artz*) en passant l'examen d'État. L'examen de Faculté, comme l'examen d'État, confère d'ailleurs le droit de pratiquer la médecine ; la seule différence c'est que si l'on ne passe que l'examen d'État on ne peut pas se dire docteur, mais s'intituler simplement *médecin* (*artz*), et que si l'on ne passe que l'examen de la Faculté on peut seulement se dire docteur. Tels sont les règlements, assez singuliers d'ailleurs, qui régissent actuellement l'exercice de la médecine.

Droit de pratiquer accessible à tout le monde ; responsabilité couverte par l'État ou la Faculté, dans le cas ou l'on a pris le titre de docteur ou de médecin. L'examen d'État et l'examen de Faculté ont la même valeur pour le droit d'exercer avec sanction officielle, seulement le titre de docteur conserve toujours sa valeur aux yeux du public. D'ailleurs un grand nombre d'étudiants passent les deux examens (1). Cette observation n'a pas besoin d'être faite pour les personnes qui veulent devenir assistants, docents, médecins dans les hôpitaux, etc. L'examen de la Faculté de médecine est surtout théorique, l'examen d'État est un examen surtout pratique.

Ainsi donc, l'État en Allemagne n'a point cru à un péril sérieux par la liberté de profession, parce qu'il n'a point supprimé la garantie effective que lui seul peut et doit donner, quand il s'agit d'une question aussi grave que celle de la santé publique, et parce que les personnes qui ont besoin de médecins savent qu'elles peuvent toujours trouver des soins émanant de sujets reconnus par l'État capables et compétents.

Le public peut s'adresser à ses risques et périls à des débitants (que l'on nous permette l'expression et la comparaison) dont l'État ne garantit point la marchandise ; quand il aura fait plusieurs écoles, il saura exactement où il doit s'adresser pour confier le soin de sa santé.

Le véritable danger, disent les Allemands avec une grande jus-

(1) Pour passer l'examen de Faculté le candidat doit verser 6 à 700 francs environ ; l'examen d'État ne coûte que 280 francs. L'étudiant moins fortuné, qui va exercer dans un village ou une petite ville, se contente de l'examen qui coûte moins cher.

tesse, ne gît pas dans la liberté de profession, mais dans les fausses garanties que le public rencontre dans des titres et droits conférés par des Facultés libres mises exactement sur le même pied que les Facultés de l'État, jouissant des mêmes priviléges, et de la même autorité, par conséquent, aux yeux du public. Mieux vaut pas de diplôme obligatoire, mieux vaut liberté professionnelle entière, qu'un diplôme obligatoire, alors que la collation des grades est enlevée à l'État pour être remise à des Facultés libres désormais maîtresses de se créer à bon compte une clientèle assurée d'étudiants, en délivrant des diplômes avec une facilité dérisoire, et d'abaisser ainsi le niveau des études scientifiques d'un pays, dans le seul but de faire les affaires d'un parti et de s'emparer de l'opinion. Si l'on veut donner des garanties au public, il faut que ces garanties soient réelles, et le diplôme *obligatoire* librement conféré par les universités libres, à l'instar des Facultés d'État, n'est plus qu'un trompe-l'œil, parce qu'il fait croire à des garanties qui pour le moins n'ont rien de fixe ni de certain. La Belgique s'est chargée de faire sur elle-même les expériences destinées à convaincre en Europe les nations qui seraient tentées de l'imiter, et le beau rapport de M. Waddington, notre ministre d'instruction publique, montre enfin que, tout en respectant la liberté d'enseignement supérieur, la France ne se laissera par entraîner plus longtemps dans une voie si mauvaise. L'Allemagne, du reste, aujourd'hui, en mettant en pratique le principe de la liberté de profession a fait bien voir que ce principe n'est vraiment radical que de nom et d'apparence, en réalité rien de plus conservateur et de moins subversif, à la seule condition que la loi ne trompe pas le public en lui garantissant les diplômes délivrés plus ou moins facilement par des professeurs, dans la dépendance des élèves, à l'égal de ceux que délivrent, après longues études et épreuves sérieuses, les professeurs de l'État vraiment libres, ceux-là sont mis par leurs titres scientifiques et leur position, à l'abri de toute pression capable d'influencer leurs jugements. Quant aux jurys mixtes, un instant inscrits dans notre loi française, ce régime bâtard n'était que la première étape dans un chemin qui devait naturellement conduire les Facultés libres aux examens et à une colla-

tion de grades tout à fait indépendante, au *jus promovendi* complet. Ces considérations, suggérées par le système allemand, ne visent du reste en aucune façon, notre liberté d'enseignement supérieur, très-distincte de la liberté des professions libérales.

Voici maintenant le programme des examens de médecine actuels dans les Facultés de l'empire allemand. Depuis 1869, un caractère plus pratique leur a été donné, ainsi qu'il est facile de le voir en rapprochant ce programme des détails historiques donnés plus haut sur cette même question.

I. — TENTAMEN PHYSICUM.

En 1861, cet examen a remplacé le *tentamen philosophicum;* on supprima la logique et la psychologie, pour donner plus d'extension aux sciences naturelles.

Cet examen correspond à l'examen de science naturelle en Autriche (1).

Matières de l'examen : anatomie, physiologie, chimie, physique, sciences naturelles (botanique, zoologie, minéralogie). Cet examen est seulement oral.

Le doyen de la Faculté de médecine préside le jury, et les examinateurs sont désignés chaque année par le ministre ; leur nombre n'est pas limité, ce sont généralement les professeurs des matières sur lesquelles le candidat doit être interrogé.

Pour passer ce premier examen, l'élève n'a qu'à présenter un certificat de maturité indiquant qu'il a fait toutes ses classes au gymnase, et à justifier de son immatriculation sur les contrôles de la Faculté de médecine.

L'examen est passé au plus tôt après deux ans d'études, au plus tard après trois ans; il a lieu pendant toute l'année.

II. — EXAMEN D'ÉTAT (STAATS-EXAMEN) POUR PRATIQUER LA MÉDECINE, LA CHIRURGIE ET LES ACCOUCHEMENTS.

Il n'y a plus que des *médecins* en Allemagne, le titre d'officier de santé (*Wundartz*), de chirurgien étant supprimé.

(1) Cf. Lettre septième.

Cet examen correspond à l'examen autrichien, qui confère en même temps que le droit de pratique dans tout l'empire austro-hongrois le grade de docteur; nous n'avons pas à revenir sur la différence qui existe entre la collation des grades en Autriche et en Allemagne. Rappelons seulement qu'en Autriche, l'étudiant passe du même coup son examen de Faculté et son examen d'État, puisque les commissaires du gouvernement siégent dans les jurys d'examens de doctorat à côté des professeurs de Faculté.

L'examen d'État allemand ne donne que le titre de *médecin* (*artz*), il confère le droit d'exercer la médecine, la chirurgie et les accouchements dans tout l'empire d'Allemagne.

Le titre de docteur n'est pas conféré par cet examen d'État; l'examen de la Faculté seule le donne.

L'examen d'État peut être passé dans toutes les universités de l'empire; il est soutenu devant des commissions d'examens spéciales, nommées dans ce but par le ministre de l'instruction publique de chacun des pays faisant partie de l'empire.

Ces commissions sont renouvelées chaque année.

Les professeurs des universités forment ces hauts jurys dans lesquels *les privat-docents entrent aussi très-largement.* Une personnalité scientifique éminente, en dehors de la Faculté, peut être désignée par le ministre pour présider la commission.

Chacune des parties de l'examen doit comprendre trois examinateurs.

Les examens durent toute l'année, en exceptant naturellement les vacances de Pâques qui durent un mois, et celles de fin d'année qui durent de juillet à novembre environ.

Pour se présenter à cet examen, l'étudiant en médecine devra montrer son certificat de maturité gymnasiale; justifier sa réception au *tentamen physicum,* et apporter en outre une attestation écrite prouvant qu'il a suivi, au moins deux semestres, les cliniques de chirurgie et de médecine, et *qu'il a fait lui-même au moins quatre accouchements dans un service d'accouchements.*

L'étude des matières demandées dans cet examen exige quatre années au moins de séjour dans la Faculté de médecine.

Première partie de l'examen (correspondant au premier rigorosum autrichien).

A. *Anatomie.*

I. Préparation d'une pièce anatomique d'angéiologie (le sujet est tiré dans une urne) ; démonstration de cette pièce; démonstration d'une pièce ostéologique.

II. Préparation et démonstration de nerfs.

B. *Physiologie.*

I. Questions (tirées dans l'urne) d'histologie et de physiologie.

II. Préparation et démonstration d'une pièce histologique.

C. *Anatomie pathologique.*

I. Ouverture d'un cadavre, démonstration.

II. Préparation et démonstration d'une pièce d'histologie pathologique.

Ces examens sont seulement oraux.

Seconde partie de l'examen (correspondant au second rigorosum autrichien).

A. *Chirurgie.*

I. Clinique. Le candidat doit traiter deux malades pendant huit jours.

De plus, sur chaque malade, il présentera une composition écrite pour l'exécution de laquelle il est enfermé.

Le candidat peut être examiné tous les jours pendant une semaine.

II. Technique : Opération de médecine opératoire sur le cadavre. Questions sur fractures et luxations. Application de bandages. (Tous les sujets de ces différentes épreuves sont tirés dans l'urne.)

B. *Ophthalmologie.*

Examen et observation écrite d'un malade.

Troisième partie de l'examen (correspondant partiellement au troisième rigorosum autrichien).

Médecine et matière médicale.

La partie clinique de cet examen est soutenue de la même ma-

nière et pendant le même temps que la partie clinique chirurgicale.

Dans une autre séance, des questions sont posées au candidat sur la matière médicale, la toxicologie et l'art de formuler.

Quatrième partie de l'examen (correspondant partiellement au troisième rigorosum autrichien).

Accouchements et gynécologie.

Histoire écrite d'un accouchement.

Examens cliniques, et notamment observation d'une femme en couches. (Cet examen clinique dure sept jours.)

Examen théorique sur le mannequin ; maniement du forceps et des instruments d'obstétrique.

Cinquième et dernière partie de l'examen (correspondant partiellement au troisième rigorosum autrichien).

Cet examen terminal est purement oral : il porte sur la pathologie générale et spéciale, sur la chirurgie, et l'on revient sur la matière médicale ; il comprend enfin, comme matière nouvelle, l'hygiène.

Le jury pour cette cinquième partie se compose au moins de trois des membres de la commission, ayant déjà fait passer des épreuves à l'étudiant, et d'un nouveau membre pour l'examen de l'hygiène; le président de la commission préside cette dernière épreuve qui termine l'examen d'État.

Le candidat est alors proclamé *médecin* (*artz*), et il reçoit une attestation de réception à cet examen, rédigée en langue allemande.

OBSERVATIONS RELATIVES AUX CHAIRES ORDINAIRES DANS L'ALLEMAGNE DU NORD.

Dans un tableau que nous présenterons ultérieurement, on remarquera qu'un grand nombre de lacunes existent dans l'enseignement donné par les chaires titulaires ou ordinaires. On notera, par exemple, l'absence presque générale des chaires d'hygiène, de médecine légale, d'histoire de la médecine, de chimie, d'histologie, de matière

médicale, d'histoire naturelle, chaires qui existent toutes dans nos Facultés françaises. Les chaires ordinaires de psychiatrie ne sont pas non plus générales, comme nous l'avions souvent entendu dire en France. Seules Berlin et Gœttingue ont une chaire ordinaire de psychiatrie.

Dans l'Allemagne du Nord il n'y a qu'une chaire ordinaire d'hygiène à Dorpat (Russie).

Dans le Sud, Prague et Munich seules ont une chaire ordinaire de même ordre.

Ces lacunes font que beaucoup de chaires n'ont pour ainsi dire pas, comme cela est habituel en France, d'objet d'enseignement spécial. L'enseignement de la chimie, de la médecine légale, de la toxicologie, de l'art de formuler, de l'histoire naturelle, est souvent donné par un maître qui ne devrait avoir à enseigner que la chimie.

Nous n'ignorons pas qu'il faut tenir grand compte de l'important enseignement des professeurs extraordinaires et des privat-docents, qui viennent combler les vides laissés par les chaires ordinaires ; mais notre organisation française présente cependant, ici, une netteté et un agencement supérieur qu'il était bon de faire remarquer.

Les universités allemandes n'ont que rarement des chaires d'histologie indépendantes. En dehors de Bonn et de Vienne, les Facultés de médecine chargent les chaires de physiologie ou d'anatomie de cette partie de l'enseignement.

Excepté dans les grandes Facultés, l'enseignement des maladies internes et externes de l'enfance ne trouve pas, comme à la Faculté de Paris, de chargés de cours spéciaux parmi les professeurs; le plus souvent les docents se chargent de cette division médicale.

La clinique ophthalmologique seule est représentée d'une manière générale et constante, excepté à Iéna et à Giessen.

Excepté à Halle, à Fribourg et à Vienne, l'enseignement de la dermatologie rentre dans celui de la médecine.

Les chaires de botanique, de zoologie, de physique (la chaire de M. H. Helmholtz, à Berlin, par exemple), appartiennent à la section scientifique des Facultés de philosophie dont les professeurs, on l'a

vu plus haut, étaient appelés à faire passer un examen aux étudiants en médecine avant 1861.

En ce qui concerne la physique physiologique, une vive impulsion lui a été donnée ici, surtout en ce qui concerne les travaux relatifs à l'optique et à l'électricité médicales. Nous avons cependant entendu regretter par plus d'un professeur allemand, appartenant particulièrement à la clinique, il est vrai, l'extension donnée aux sciences accessoires et au surcroît de travail qu'elle impose aux étudiants, au préjudice des études vraiment médicales et cliniques. L'un d'eux notamment raillait, à ce propos, cet exigeant physiologiste, qui voulait que l'étudiant en médecine, pour être bon médecin, sût le calcul intégral et différentiel. Il aurait désiré que l'enseignement de la physique fût surtout fait par un physiologiste, parce que les physiciens ne peuvent enseigner d'une manière fructueuse tout ce qui a trait à l'emploi vraiment médical du laryngoscope, de l'ophthalmoscope, à l'emploi de l'électricité dans les affections nerveuses, à l'emploi des moufles et des appareils à traction continue dans les fractures et luxations, enfin les principes sur lesquels s'appuie la construction des appareils orthopédiques.

L'étude de la géologie, exigée dans notre baccalauréat ès sciences et qui figure dans le *tentamen physicum*, porte surtout sur la minéralogie et la cristallographie. L'enseignement en est donné dans la section scientifique de la Faculté de philosophie.

Nous reviendrons d'ailleurs sur ce sujet des chaires ordinaires dans les Facultés de médecine, sur les lacunes qu'elles présentent et sur la manière dont ces lacunes sont comblées, en traitant des chaires extraordinaires et des privat-docents.

DIXIÈME LETTRE

LES FACULTÉS DE MÉDECINE DANS L'ALLEMAGNE DU NORD ET EN PARTICULIER BERLIN ET LEIPSIG (*fin*).

Les cliniques propædeutiques. — Prix des Facultés de médecine. — Dotations des instituts.

De l'aveu même du personnel enseignant, la Faculté de médecine de Berlin a perdu un nombre assez considérable d'étudiants, et la qualité scientifique de ceux qui restent a évidemment baissé, quand on la compare à celle des générations antérieures. Nous ne consignerions pas ici une telle observation si elle ne nous avait été faite par plusieurs personnes compétentes à l'hôpital de la Charité. L'agrandissement rapide et le magnifique développement donnés aux instituts scientifiques et médicaux de Leipsig ont sans doute été pour beaucoup dans les causes qui ont amené cette situation. Quand, en effet, on jette les yeux sur le tableau de l'état des étudiants qui ont fréquenté ces deux importantes Facultés médicales, on est frappé de l'accroissement numérique rapide de ceux de l'université saxonne. Entre toutes les Facultés de médecine de l'Allemagne entière, Leipsig est peut-être celle qui a progressé le plus rapidement. En prenant une période d'environ dix années, et en remontant à l'année 1867, on voit que dans les deux semestres de cette année, le chiffre des étudiants était de 180; trois ans après, en 1870, il était de 250; en 1872, il dépasse le chiffre de 350; dans le semestre d'été de 1875, il monte à 430; la progression d'année en année, de semestre en semestre a été constante. En 1867, Berlin comptait 400 étudiants en médecine environ; en 1873, semestre d'été 340, semestre d'hiver 333; en 1874, semestre d'été 299; semestre d'hiver 276, en 1875 semestre d'été 259; la décroissance est de même incessante et graduelle.

En ce qui concerne les autres Facultés de médecine de l'Allemagne

du Nord, ces oscillations ne sont pas moins intéressantes à étudier.

Notons ainsi que l'université de Bonn, malgré les importants travaux qui ont été faits pour agrandir la Faculté de médecine et la doter d'instituts nouveaux, a réellement perdu aussi un chiffre assez notable d'étudiants; en 1867, ce chiffre était de 210; en 1875, par une décroissance continue, il arrive à ne plus être que de 120.

La Faculté de médecine de Kœnigsberg, par contre, dotée elle aussi d'instituts nouveaux a vu s'accroître d'une manière notable le chiffre de ses élèves de 93 en 1867, il se maintient depuis 1871 au-dessus de 150. La Faculté de Marbourg est dans le même cas; de 50 en 1867, le chiffre des élèves est monté à 150 environ, et se maintient à ce degré. La Faculté de Breslau conserve depuis 1867, un nombre d'étudiants à peu près égal; de 187 à cette époque il est de 171 aujourd'hui.

Les Facultés de Giessen, de Gœttingue, de Greifswald, de Halle, restent stationnaires. Giessen en 1867 avait 78 élèves, en 1874, 66; Gœttingue 196, aujourd'hui 122; Greifswald 261, aujourd'hui 247; Halle 108, aujourd'hui 124.

Les Facultés de Kiel et de Rostock restent toujours avec leur chiffre minime de 30 à 60 étudiants en médecine.

La Faculté de médecine de l'université russe-allemande de Dorpat a pris comme Leipsig un grand développement. En 1867, le chiffre de ses étudiants montait à peine à 140, aujourd'hui il est de 333; les statistiques universitaires allemandes font entrer Dorpat dans le nombre des universités de l'Allemagne, il y a encore du côté de la Russie, comme du côté de l'Autriche, comme naguère du côté de la France, quelques provinces détachées de la mère-patrie et qui doivent revenir à elle.

La Faculté de médecine de Berlin compte seulement quatorze chaires ordinaires : trois de chirurgie, trois de médecine dont une de clinique propædeutique, une de gynécologie et accouchements, une de pathologie générale et anatomie pathologique, une d'ophthalmologie, une de psychiatrie, une d'anatomie et histologie, une de physiologie, une de chimie et pharmacologie.

Ainsi que nous le disions à la fin de la lettre précédente, les lacunes laissées dans l'enseignement des chaires ordinaires, dans les Facultés de médecine, sont comblées par l'enseignement des professeurs extraordinaires, et même par celui des privat-docents. Il y a à Berlin quatorze chaires extraordinaires, et comme le docent nommé extraordinaire ne peut, qu'avec une autorisation spéciale, changer l'objet des matières sur lesquelles il a voulu faire ses premières leçons, les cours ci-dessous désignés sont toujours faits à la Faculté de médecine : maladies des enfants, dermatologie et syphilis, maladies des dents et de la bouche, médecine opératoire, médecine légale, hygiène publique de police sanitaire, chimie pathologique, maladies parasitaires, physiologie, anatomie, pathologie générale, cours d'auscultation, cours de laryngoscopie, d'otologie.

Trente-sept docents reprennent cet enseignement sous toutes ses faces et achèvent de le rendre complet. C'est une observation générale d'ailleurs que, dans presque toutes les Facultés de médecine allemandes, excepté à Vienne, les chaires ordinaires ne donnent pas un enseignement médical véritablement entier.

La Faculté de médecine de Berlin a compté dans ces dernières années et compte encore aujourd'hui dans son sein des membres dont le nom honore la science allemande : les Jean Muller, les Wagner, les Wolff, les Dieffenbach, les Schulzenstein, les Jüngken, les Mitscherlich, les de Graefe, les Romberg, les Remak, les Casper, les Griesinger, les Frerichs, les du Bois-Raymond, les Langenbeck, les Wirchow, ont fait ou font encore partie de cette importante Faculté. Le professeur H. Helmholtz ne fait pas partie de la Faculté de médecine, mais de la section scientifique de la Faculté de philosophie.

Le professeur Traube, qui vient de mourir (1), avait su, sans faire

(1) Sans la révolution de 1848, Traube ne fût jamais parvenu à une position même secondaire dans l'enseignement universitaire : il était israélite, et, à ce titre, trouva les portes de l'université de Berlin fermées devant lui. De 1842, époque où il passa sa thèse et son examen d'État, jusqu'en 1848, il fit des cours libres sans être même privat-docent.

1848 fit disparaître dans toute l'Allemagne des lois, échos des préjugés pu-

d'importantes découvertes, prendre une place honorable dans la Faculté, et aussi dans les rangs de l'école critique qui a surtout compté de nombreux adeptes à Berlin. Il dirigeait la clinique propædeutique médicale comme ordinaire, après l'avoir dirigée comme professeur extraordinaire jusqu'en 1872.

La clinique propædeutique professée dans une chaire spéciale est une chose dont nous n'avons point l'analogue dans nos Facultés de médecine françaises; bien que nous en ayons déjà dit quelques mots à propos de Munich, permettez-moi d'y revenir aujourd'hui avec un peu plus de détail.

Le service de Traube était célèbre en Allemagne. Traube était passé maître dans l'art d'enseigner aux étudiants les méthodes de maniement et d'examen des malades. La clinique propædeutique s'adresse en effet aux élèves qui commencent à étudier la médecine clinique. Quand ceux-ci sont plus avancés, ils fréquentent alors les cliniques supérieures.

Les cliniques de ce genre n'existent pas d'ailleurs dans toutes les Facultés allemandes; le plus grand nombre en est même privé; et en tout cas nulle part la chaire n'est ordinaire. A Munich, à Breslau, à Dorpat, ce sont de simples docents qui sont chargés de préparer les étudiants à l'audition des cliniques supérieures, et d'ordinaire les malades qui servent à leur enseignement sont les malades des consultations, dans les policliniques.

A Leipsig, il y a une chaire de clinique propædeutique, occupée par le professeur extraordinaire Heubner, qui jouit aussi, dans cet enseignement, d'une réputation légitime.

Nous avons vu que M. Ziemssen aurait voulu que tous les hôpitaux

blics, toutes ces dispositions absurdes à l'endroit des israélites, dont la Prusse protestante n'était pas plus exempte que la catholique Autriche. Alors seulement Traube put faire partie de la Faculté de médecine comme assistant à la clinique de Schœnlein et comme docent. Une courte notice publiée par nous dans la *Gazette des Hôpitaux* (numéro du 20 avril 1876), sur la vie de Traube et ses travaux, rappelle ce fait caractéristique que l'on ne pouvait passer sous silence en parlant du corps enseignant universitaire en Allemagne. C'est une mesure qu'il faut historiquement placer à côté du *quartier des Juifs* (Judenstadt), dont tant de villes allemandes étaient pourvues.

généraux des Facultés allemandes fussent dotés d'une clinique propædeutique. Beaucoup de médecins et de professeurs à Berlin ont approuvé l'article du professeur de Munich. La situation de l'étudiant qui commence à fréquenter les hôpitaux, dit-on ici, est presque toujours, cliniquement parlant, des plus difficiles. Quand l'élève en médecine se trouve perdu, au milieu d'étudiants plus avancés, et en présence d'un maître qui fait une leçon absolument comme si chacun de ses auditeurs était à même de tout comprendre, il est certain que cet élève perdra tout d'abord une bonne partie de son temps. L'interrogatoire d'un malade, son examen rationnel, aboutissant à un diagnostic sérieux, l'examen chimique de l'urine, des vomissements, etc., l'auscultation pulmonaire et cardiaque, la percussion, sont des choses minutieuses à enseigner, difficiles à apprendre, et le professeur de clinique supérieure ne peut être astreint à rendre chaque jour une bonne partie de son enseignement élémentaire dans le seul but que les plus ignorants de ses auditeurs puissent savoir de quoi il est question dans la leçon ; à faire ce cours élémentaire, c'est ici le professeur de clinique, qui perdrait son temps.

C'est donc pour *préparer* l'étudiant que la méthode propædeutique a été créée et que la chaire de propædeutique a été instituée. Une fois que l'étudiant saura manier le malade, l'interroger, comprendra le travail intellectuel qui se passe dans l'esprit du médecin pour faire un diagnostic, et connaîtra suffisamment la chimie clinique, il sera admis à entendre le professeur de clinique, et nulle partie de cet enseignement plus relevé ne sera pour lui lettre morte.

Telles sont les raisons qui motivent l'enseignement propædeutique.

Ces raisons, qui ont évidemment leur valeur, et qui ne manqueront pas d'attirer l'attention des lecteurs, n'ont cependant point convaincu tout le monde médical universitaire en Allemagne, puisque les cliniques de ce genre ne sont après tout qu'une exception dans l'organisation des Facultés. Pour d'autres professeurs allemands en effet, ces cliniques ne sont qu'une *doublure* des cliniques médicales ordinaires. Quelle idée, disent ceux-ci, se fait-on donc d'une

clinique médicale et de l'enseignement qui doit s'y donner, pour retirer au professeur, afin d'en faire l'objet d'un enseignement spécial, ce qui concerne les méthodes d'examen, l'apprentissage médical matériel de l'étudiant? Que restera-t-il à ce professeur? Et dans un enseignement médical non élémentaire ne voit-on pas tous les jours les maîtres forcés, pour des élèves relativement assez avancés, de descendre dans des détails très-pratiques, très-minutieux, de reprendre sans cesse, afin d'offrir eux-mêmes de constants exemples, les méthodes d'examen clinique? Tous les professeurs, sans distinction de titre, d'appellation, de méthode, sont obligés de faire de la clinique propædeutique pour leurs élèves, il n'est donc pas nécessaire d'ériger un pareil enseignement en chaire spéciale, et surtout d'en faire l'objet d'une réforme générale comme le veulent M. Ziemssen et ses adeptes. Ainsi raisonne-t-on et conclut-on d'autre part.

La belle organisation de nos hôpitaux de Paris avec le savant corps de ses médecins et de ses chirurgiens, coopérant à l'instruction des étudiants répartis dans tous les services, assure d'une manière vraiment incontestable, la supériorité de notre enseignement clinique, et partout se trouve ainsi donnée cette instruction élémentaire pour laquelle les Allemands se mettent en frais d'invention, de méthode et de termes nouveaux. Mais nulle part outre-Rhin, pas plus dans le Nord que dans le Sud, en Autriche qu'en Prusse, l'organisation universitaire n'a associé les hôpitaux municipaux à l'enseignement médical. Berlin cependant comme Vienne, compte cinq ou six hôpitaux, au nombre desquels il faut ranger l'hôpital Béthanien placé d'une façon particulière sous le patronage du roi et de la reine de Prusse actuels, dont le bel agencement permettrait parfaitement de recevoir les étudiants; malgré cela, l'hôpital général, la Charité, qui contient 1,500 lits est seul réservé aux professeurs et aux étudiants. Nous avons entendu plus d'une fois d'ailleurs, depuis notre départ, vanter par plus d'un maître allemand l'organisation de l'enseignement clinique général de notre Faculté de médecine de Paris.

Les policliniques particulières sont fort nombreuses à Berlin. La

Faculté de Berlin ne fournit pas, comme à Vienne, des locaux à ses nombreux docents pour faire leurs cours théoriques et pratiques, en sorte que beaucoup d'entre eux sont forcés de recevoir leurs élèves dans leur propre appartement. La Faculté de médecine de Berlin passe d'ailleurs pour avoir, sur ce point, un réglement fort peu libéral et que l'on ne rencontre généralement point dans les universités allemandes. On a fait un certain bruit en Prusse autour d'un décret ministériel (24 avril 1875), par lequel une somme de 50,000 marcs serait destinée à faciliter l'enseignement et les études des privat-docents. Les docents de la Faculté de médecine ont été les moins favorisés dans la répartition qui ne leur a apporté d'avantages d'aucune sorte ; les docents de la Faculté de philosophie auraient été plus heureux. A distance, et quand on voit les choses de loin, on admire volontiers sans chercher le point qui mérite la critique, et en France notamment, nous avions souvent entendu vanter la situation excellente des privat-docents dans l'université allemande; il faut convenir cependant que, quand on voit les choses de près, cette situation des docents, sur lesquels repose, après tout, le recrutement entier des professeurs extraordinaires et ordinaires par conséquent, est loin d'être si favorisée, puisqu'ils sont réduits, ici en particulier, à leurs seules ressources pour se procurer des locaux d'enseignement, des laboratoires, les moyens matériels de recherches, etc. Un tel état de choses qui tient, paraît-il, plus à la volonté de certaines personnes haut placées dans la Faculté, qu'à l'esprit des règlements, ne saurait en tout cas être maintenu longtemps.

Berlin offre de même quelques particularités d'organisation et de règlements intérieurs qu'on ne retrouve pas dans toutes des Facultés de l'Allemagne. Ainsi les examens de la Faculté médicale sont terminés par une thèse, imprimée généralement dans un moyen format. C'est une courte dissertation faite et présentée par l'étudiant pour obtenir le titre de docteur, et qui est en général loin d'avoir l'importance de la plupart des thèses françaises. Elles étaient rédigées il y a quelque trente ans en langue latine, aujourd'hui elles le sont en langue allemande. En Autriche, ainsi que nous l'avons dit, l'étudiant ne présente pas de thèse à la fin de ses études. Dans d'autres Fa-

cultés allemandes la thèse n'est point imprimée; l'élève présente un mémoire manuscrit sur lequel il est argumenté. M. Mommsen qui, comme on sait professe l'histoire à la Faculté de philosophie de Berlin, aurait voulu que dans toutes les universités de l'empire allemand, l'obtention du diplôme de docteur fut soumise à la présentation d'une thèse exactement dans les mêmes conditions que dans nos Facultés françaises. Ces plans de réforme générale ne sont du reste point abandonnés.

Des prix de Facultés sont donnés aux étudiants à l'université de Berlin, comme dans les autres universités. Chaque année les sujets de prix sont publiés pour la section de théologie, de droit, de philosophie (zoologie, philosophie, histoire, physique, chimie, etc.) et de médecine.

La valeur de ces prix varie de 280 à 300 francs. Les mémoires sont rédigés, à Berlin, en allemand pour la zoologie, la physique et la philosophie; ceux d'histoire, de droit, et de théologie en latin; ceux de médecine indistinctement en langue latine ou allemande.

Il pourra paraître intéressant de mettre sous les yeux des lecteurs quelques-unes des questions, proposées comme sujets de ces prix dans la seule section de médecine naturellement.

A Berlin, pour le semestre d'hiver 1875-1876, le texte de ces questions est le suivant :

I. Phosphoro in corpus animale introducto variæ organorum alterationes oriuntur. Quarum notissima degeneratio hepatis progrediens. Attamen non liquet, quomodo hæcce degeneratio progrediatur, præsertim utrum tela interstitialis ab initio corrupta sit an solum parenchyma cellulare. Etiam inter autores lis est de natura de generationis adiposæ parenchymatis, quatenus metamorphosi cellularum hepaticarum et quatenus retentione adipis in cellulas depositi producatur. Postulat igitur ordo medicorum disquisitiones anatomicas, experimentis in animalibus firmatas, quibus alterationes tam telæ interstialis quam parenchymatis cellularis hepatis phosphori actione affectæ clarius exponantur.

II. Instituantur experimenta ad cognoscendas mutationes, quæ corporibus organicis in anteriore oculi camera obviis efficiuntur.

III. Illustr. Claude Bernard, cum cuniculos, quorum medullam spinalem inter vertebram cervicalem quintam et sextam dissecuerat, complures horas post operationem vivos servaret, notabilem in animalibus vivis temperaturæ diminutionem, et in animalibus hoc tempore necatis musculorum et nervorum irritabilitatem tam diudurare observavit, ut animalia calidi in animalia frigidi sanguinis transmutasse sibi visus sit. Similia experimenta Clus Schiff instituit, ab illis Claude Bernard eo tantum discrepantia, quod in Cli Schiff experimentis temperaturæ deminutio non sectione medullæ, sed ingestione alcoholis in organismum effecta est. Quæ quidem experimenta non solum ipsa gravissima sed étiam maximi momenti videntur propter id, quod in cruendis musculorum et nervorum in animalibus calidi sanguinis qualitatibus afferunt, auxilium.

Neuter autem Clorum virorum hæc experimenta hactenus ulterius prosecutus est, aut condiciones, quibus irritabilitatis duratio in animalibus calidi sanguinis post mortalis justo major sit, accuratius definit. Ordo medicorum igitur tironibus physiologiæ experimentalis studio incumbentibus hancce proponit quæstionem. Condiciones, quibus in animalibus calidi sanguinis irritabilitas post mortem justo diutius servari potest, accuratius definiendæ; optimus modus, quo temperaturæ deminutio, quæ in illis experimentis maximi momenti esse videtur, effici potest, indicandus; experimenta denique addenda sunt, ad qualitates nervorum et musculorum hoc modo justa diutius vivorum servatorum et cum musculis et nervis animalium frigidi sanguinis comparatorum, spectantia.

La ville de Berlin a fondé elle-même un certain nombre de prix, dont la valeur numéraire est prélevée sur son budget.

A Bonn, il n'y a ce semestre qu'une question : Dentium et pulpæ structura penitior et nervorum terminatio investigetur. »

A Greifswald : Quinam effectus tum in toto corpore tum in singulis ejus partibus aeris generibus diversis in telam conjunctivam injectis gignantur, experimentis ita demonstretur, ut imprimis quæ genera inflammationem in telis excitent ad liquidum perducatur.

A Halle : I. Quæ parturientibus et puerperis et morbis cordis

organicis orientur pericula investigentur, et causæ eorum inquirantur.

II. Unde liquor, amnii ovi humani originem ducat inquiratur.

Dans d'autres universités, le texte des questions est donné en langue allemande.

A Gœttingue, les concurrents ont à étudier la question suivante : « Nombre d'aliénés, et particulièrement la variété des extatiques, supportent pendant fort longtemps un état voisin de l'inanition sans danger sérieux pour la vie : les concurrents auront à donner sur ce sujet des observations exactes, et à présenter des analyses sur la quantité de l'urine rendue par cette variété d'aliénés ; ils auront, en outre, à discuter les causes qui expliquent dans ces cas pathologiques la conservation de la vie. »

Les Facultés allemandes ont aussi des prix fondés par des donateurs généreux : à l'université de Halle, par exemple, un fondateur a créé deux prix d'une valeur de 1,700 et 680 marcs.

Les quelques questions que nous venons d'indiquer suffisent pour donner une idée exacte de la nature des recherches de pathologie, de physiologie et d'anatomie qui sont indiquées aux divers concurrents.

L'université philosophique et littéraire de Berlin est un magnifique édifice situé sur *Unter den Linden,* presque en face la statue de Frédéric II et le palais du roi de Prusse ; elle a vraiment une place d'honneur parmi les monuments importants de Berlin, comme l'enseignement public a la première place dans les institutions allemandes. L'hôpital de la Charité contient 1,500 lits et est situé dans un emplacement hygiéniquement convenable au nord-ouest de la ville, au-dessus de la Sprée ; l'air, le jour y abondent, et il contient de vastes jardins, dans l'un desquels ont été bâtis des annexes aux services de chirurgie, baraquements en bois, assez élevés au-dessus du sol. L'institut d'anatomie pathologique du professeur Wirchow est situé dans l'hôpital même ; c'est là que sont faites toutes les autopsies de l'hôpital. Nous avons vu que cette disposition est générale dans toutes les Facultés de médecine allemandes : l'institut d'anatomie pathologique fait en quelque sorte partie de l'hôpital-

faculté. Cet institut dont l'agencement est exactement le même que celui des établissements du même genre à Graz, à Munich, etc., dont nous avons parlé assez longuement, pour avoir été augmenté dans ces dernières années, n'est d'ailleurs pas plus considérable que ceux de ces villes. D'autres instituts importants ont été établis :

L'anatomie a coûté. . . . . 489,000 marcs.

Les instituts de physique et de physiologie. . 1,800,000 » (1).

L'institut de chimie est de même fort important; mais rien n'approche de la magnificence déployée à Graz pour les instituts de chimie, d'anatomie, de physiologie et de physique, ou à Vienne, pour l'institut de chimie; il faut, dans l'Allemagne du Nord, voir Leipsig pour trouver un établissement digne de leur être comparé.

D'ailleurs, à Griefswald, à Bonn comme à Leipsig, il y a eu aussi un grand mouvement de constructions scientifiques; au Nord, comme dans le Sud, les Facultés scientifiques ont été abondamment dotées.

En ce qui concerne les dotations des instituts pour une année scolaire, nous empruntons les chiffres suivants à des communications orales et écrites et à l'ouvrage du professeur Billroth. Pour 1875, les budgets des Facultés suivantes étaient établis de cette sorte :

Facultés de médecine.	Dotat. ann. des instituts (2).
Berlin.	294,722 francs.
Kiel.	256,343 —
Bonn.	211,451 —
Kœnigsberg.	195,253 —
Griefswald.	161,641 —
Gœttingue.	135,118 —
Halle.	142,570 —
Breslau.	110,675 —
Marbourg.	80,956 —
Vienne.	416,872 —
Prague.	196,325 —
Graz.	137,685 —
Insbruck.	88,185 —

(1) Soit en francs : anatomie, 611,250; physiologie, 2,250,000.

(2) Nous convertissons de suite les marcs et les florins en francs dans le texte.

Ces chiffres ont, comme on le voit, leur valeur, mais en ce qui concerne les Facultés moyennes, ils sont encore loin d'être ceux qui seraient nécessaires pour tous les besoins et l'absolue prospérité des instituts. Beaucoup de ces instituts sont encore, dans certaines villes, en d'anciens locaux, qui ne peuvent fournir une installation conforme aux principes modernes des constructions et établissements scientifiques; c'est là un inconvénient auquel il faudrait tout d'abord remédier.

Dans un des chapitres les plus intéressants des *Medicinischen Wissenchafften*, on trouve un exposé complet des réformes pécuniaires qui devraient être faites pour la dotation des instituts d'une Faculté de ville moyenne; nous demandons aux lecteurs de nous laisser présenter ici un abrégé de ces demandes, il fera comprendre quelle importance on accorde sans cesse ici à ces questions, alors même que l'on aurait pu croire les parties intéressées au moins momentanément satisfaites. Nous ne nous occuperons dans cette lettre que des dotations d'instituts, rejetant tout ce qui a trait au traitement des professeurs dans une lettre spéciale.

1° Pour le Musée zoologique, l'Institut de zootomie, et le Musée d'anatomie comparée : 5,000 francs.

2° Pour le jardin de l'Institut de botanique, l'herbier : 12,500 francs.

3° Pour la minéralogie, la géologie et la paléontologie : 2,500 francs.

4° Pour l'Institut de physique : 3,750 francs.

5° Pour l'Institut de chimie (travaux de chimie physiologique, pathologique, pharmaceutique et agricole) : 10,000 francs.

6° Anatomie humaine; matériel d'enseignement, musée; enseignement de l'histologie : 7,500 francs.

7° Institut physiologique : 5,000 francs.

8° Institut de pharmacologie : 1,250 francs.

9° Institut de médecine sociale (dotation pour les travaux d'hygiène, de médecine légale et police sanitaire) : 1,250 francs.

10° Dotation de la bibliothèque (sciences naturelles et médecine) : 10,000 francs.

11° Dotations des services de clinique (ces dotations servent uniquement à l'achat des instruments destinés aux travaux des professeurs et de leurs assistants) :

Clinique médicale : 2,500 francs.

Clinique chirurgicale : 5,000 francs.

Clinique obstétricale : 1,250 francs.

Clinique ophthalmologique et otologique : 1,250 francs.

12° Entretien des Instituts cliniques (1) : 175,000 francs.

13° Fonds de réserve pour tous les instituts de la Faculté (dans le cas où le budget annuel serait insuffisant), 25,000 francs.

En résumé, pour une Faculté de médecine moyenne, le budget annuel nécessaire à l'entretien et à la prospérité des instituts, tant cliniques qu'anatomiques, physiologiques et autres, ne doit pas être moins de 270,000 francs en chiffres ronds. Comme nous le verrons ultérieurement, la somme affectée au traitement du personnel enseignant ne doit point être moindre.

Revenons maintenant à ce mouvement de constructions scientifiques et d'instituts dont nous signalions quelques pages plus haut, la puissance dans l'Allemagne du Nord. A Leipsig, en dehors de l'*Universite* elle-même, grand édifice situé sur *Augustus platz*, près du Musée de peinture et du théâtre, au centre même de la ville, en dehors du *Paulinum* dans lequel est placée la bibliothèque et une riche collection anatomique (2), en dehors, disons-nous, de ces constructions, particulièrement destinées aux Facultés de droit, de philosophie et de théologie, se trouve la Faculté de médecine.

En mettant à part quelques bâtiments de l'Hôpital-Général, la Fa-

(1) A Vienne, en 1874, l'entretien des services cliniques, à l'Hôpital-Général, particulièrement consacrés à l'enseignement universitaire était de 200,000 florins (œ. w.), soit 500,000 francs. Dans une ville de province, avec université moyenne, 250 lits suffiraient pour l'enseignement clinique; chaque lit coûtant 250 florins d'entretien, les dépenses totales seraient d'environ 70,000 florins.

(2) Le Paulinum est un ancien cloître de dominicains qui forme presque une petite ville : on a découvert récemment sur plusieurs voûtes de magnifiques fresques du quinzième siècle, où le peintre a représenté l'histoire de sainte Catherine.

culté de médecine de Leipsig *tout entière*, instituts et services de clinique, est à l'heure présente installée d'une manière tout à fait neuve et d'après les seuls principes modernes de construction et d'installation. C'est à Leipsig que professeurs et architectes du Sud et du Nord sont venus pour faire leur instruction en ces matières; c'est ici que l'on est venu chercher des modèles pour la création des laboratoires; en parlant de Graz, nous nous sommes suffisamment étendu sur ce sujet : un tel exemple a, du reste, amplement profité aux imitateurs qui ont presque dépassé la cité scientifique modèle.

La Faculté forme vraiment à elle seule tout un quartier : les instituts d'anatomie, d'anatomie pathologique, de physiologie, sous la direction du professeur Ludwig, qui a quitté la chaire de Vienne pour venir ici; l'Institut de chimie sous celle du professeur Kolbe, l'Institut de physique, sont groupés auprès les uns des autres et présentent un des plus beaux et riches ensembles qui se puissent voir : dimensions et distribution intérieure, tout est véritablement digne d'admiration. Ces splendides édifices n'ont que deux étages, et chaque étage se trouve aussi avoir une hauteur, une spaciosité vraiment remarquables pour les laboratoires particuliers et communs; ces longues et hautes salles, si convenablement aménagées, offrent aux divers travaux des étudiants, anatomie, physiologie, microscope, tout le confort que l'on peut désirer. Tous les services du ressort de chaque institut sont réunis sous le même toit. L'Institut d'anatomie a des ateliers et des ouvriers dépendant de lui seul, et qui préparent les squelettes et toutes les pièces nécessaires à l'enseignement, selon les indications des maîtres eux-mêmes. La Faculté de médecine a même son *Institut de photographie*, installé dans les bâtiments de l'anatomie; toute une série de reproductions habilement faites, et sur diverses échelles, servent même à l'enseignement pratique. Marcs et thalers n'ont, du reste, point été épargnés pour faire de cette Faculté une des premières, sinon la première de l'Allemagne. Nous pouvons consigner ici les sommes qui ont coûté au gouvernement saxon ces diverses constructions scientifiques (1) :

(1) Non loin de là, dans la Turmerstrasse, il faut visiter en détail le Gym-

Institut d'anatomie pathologique.	150,000 francs.
Institut d'anatomie (double institut). . .	720,000 —
Institut de physique.	380,000 —
Institut de physiologie.	220,000 —
Institut de chimie.	380,000 —

Bien que, depuis la réformation, la Saxe soit dans le nord de l'Allemagne, le pays où il ait été le plus fait pour l'instruction publique à tous les degrés, les générosités budgétaires de cet ordre et de cette importance ne sont point aujourd'hui particulières à son gouvernement (1).

A Bonn et à Greisfswald, les nouveaux instituts ont coûté des sommes également très-fortes :

A Bonn, l'Institut d'anatomie.	450,000 francs.
L'Institut de chimie.	640,000 —
La Clinique d'accouchements. .	750,000 —
A Greifswald, l'Institut d'anatomie. . . .	175,000 —
L'Institut d'anatomie pathol. . .	230,000 —
L'Institut de chimie.	260,000 —
L'hôpital académique.	600,000 —

L'Hôpital-Général est situé près de ces instituts; il a été bâti en grande partie de 1868 à 1871 sur les données de M. Wunderlich, professeur de clinique médicale, et de M. K. Thiersch, professeur de clinique chirurgicale, par l'architecte de la ville de Leipsig, M. Dost.

C'est ici que nous avons vu appliquer pour la première fois, d'une manière générale et constante, non à titre d'essai, le système de construction hospitalière, qui répartit les malades dans tout un en-

nase de la ville, terminé en 1863, et qui a coûté 180,000 francs : l'enseignement secondaire n'a guère à se plaindre non plus de la manière dont les gouvernements et les municipalités comprennent leur devoir en ces matières.

(1) V. pour comparaison, le *Rapport de M. le doyen Wurtz à M. le ministre de l'instruction publique sur l'état des bâtiments et des services matériels à la Faculté de médecine*, 1872.

semble de services séparés, constitué par des bâtiments en bois, établis sur fondation en maçonnerie et placés au milieu de vastes jardins. On a abandonné l'ancien système des bâtiments réguliers avec emmagasinement des malades par centaines, et l'on n'a point cru devoir aller jusqu'au système de la tente, qui ne saurait d'ailleurs, ici surtout, être appliqué en toute saison. D'importantes statistiques chirurgicales ont fait ressortir les avantages du système appliqué à l'Hôpital-Général de Leipsig. En tout cas, on remarquera l'origine exclusivement médicale des plans qui y ont été appliqués; ici on attribue quelque importance aux avis des médecins en matière de constructions hospitalières. Il est tel pays en Europe où les plus savants maîtres ne sauraient se vanter d'une influence cependant si légitime. A la Charité de Berlin, ce système n'a été appliqué qu'en partie et à titre d'essai; dans nulle autre des Facultés de médecine que nous ayons visitées, nous n'avons remarqué une telle installation.

APPENDICE A LA DIXIÈME LETTRE

DE QUELQUES POINTS RELATIFS AU REMPLACEMENT DES CORPORATIONS RELIGIEUSES PAR DES LAÏQUES ET A L'ADMINISTRATION INTÉRIEURE DANS LES HÔPITAUX DE L'ALLEMAGNE ET DE L'AUTRICHE. — LES MÉDECINS DIRECTEURS.

Leipsig, le 1er mai 1876.

Les renseignements que nous avons précédemment donnés sur ces questions, ayant paru intéresser un certain nombre de lecteurs, permettez-moi, monsieur le directeur, de les résumer et de les compléter en traitant naturellement un tel sujet avec tout le calme et la modération convenables.

Quand on étudie comparativement, à ce point de vue, les hôpitaux allemands, on voit que les États de l'Allemagne du Sud, de l'Autriche et de l'Allemagne du Nord, présentent, relativement à la question du service des malades, dans l'intérieur des salles de médecine et de chirurgie, deux modes principaux :

D'une part, dans les États du Sud et dans *une partie* des Facultés de l'Autriche, les services médicaux sont occupés par les corporations religieuses de femmes, absolument dans les mêmes conditions que dans les services hospitaliers de Paris.

En entrant dans le détail, nous citerons le grand hôpital de Strasbourg, où le gouvernement d'Alsace-Lorraine a laissé subsister la corporation religieuse pour les soins à donner à tous les malades, ceux des services des professeurs allemands, comme ceux de quelques médecins français restés dans ce même hôpital.

L'hôpital de Strasbourg est une dépendance de la ville et de l'université; il contient tous les services cliniques de la Faculté de médecine prussienne.

En Bavière, et notamment à Munich, l'Hôpital-Général a aussi, pour donner des soins aux malades, une corporation religieuse dont les attributions sont exactement celles que nous connaissons, c'est-

à-dire que ces religieuses surveillent l'administration des médicaments, soignent les malades et ont, sous leur direction, un certain nombre de domestiques attachés aux salles; les hôpitaux, purement municipaux, occupent aussi ce même personnel religieux.

En Autriche, les hôpitaux généraux dépendant des Facultés de médecine d'Insbruck (Tyrol) et de Graz (Styrie) ont aussi des corporations religieuses dans les conditions indiquées ci-dessus; à Graz, l'Hôpital-Général est desservi par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Mais, d'autre part, pour ne parler que d'un État catholique, en ce qui concerne les autres Facultés des provinces allemandes autrichiennnes, Vienne et Prague, il n'en est plus ainsi.

Les hôpitaux généraux de ces Facultés, ainsi que les hôpitaux municipaux (par exemple à Vienne, les hôpitaux Rudolph et Wiedner), ont remplacé, depuis quelques années, dans tous les services, les corporations religieuses par des laïques, tant pour les soins à donner aux malades que pour ce qui touche l'administration de la lingerie, etc.

Cette mesure a été générale et radicale dans ces deux grandes villes.

Si nous arrivons aux États protestants de l'Allemagne du Nord, tels que la Prusse, la Saxe, aux hôpitaux des villes telles que Halle, Marbourg, Giessen, Bonn, Berlin, Leipsig, nous voyons que, d'une manière générale, les services hospitaliers sont desservis par des laïques.

Ce n'est pas qu'il n'y ait aussi des corporations religieuses protestantes, beaucoup plus rares, il est vrai, que les corporations catholiques, mais enfin elles existent, et comme nous devons tout dire ici avec une égale impartialité, nous ajouterons qu'il arrive même que, dans ces conditions spéciales, ces diaconesses ou sœurs de charité protestantes sont employées dans des fonctions analogues à celles de nos sœurs de France. C'est ainsi qu'à Berlin, l'hôpital Bethanien, particulièrement placé, il est vrai, sous le patronage du roi et de la reine de Prusse actuels, est desservi par des diaconesses; c'est ainsi qu'à la Charité ces dames sont encore employées dans les

services des enfants malades, alors que *tous* les autres services de cet hôpital général et que tous les autres hôpitaux de la capitale sont desservis par des personnes laïques (1).

Il y a aussi en Allemagne des corporations israélites, lesquelles ne sont appelées à desservir que des maisons de santé, des hospices de fondation privée, et encore dans les grands hôpitaux israélites, comme l'hôpital Rothschild à Vienne, on ne rencontre que des attachés et serviteurs laïques.

En présence de ces deux systèmes opposés actuellement en vigueur, il vient naturellement à l'esprit de comparer la nature des services rendus, la manière dont les soins journaliers sont donnés aux malades de part et d'autre.

Sans nous étendre longuement sur la manière dont les sœurs des hôpitaux français remplissent leurs fonctions, point suffisamment connu et apprécié, nous dirons que partout, dans tous les hôpitaux que nous avons visités en Allemagne, les chefs de services et leurs assistants ont été unanimes à louer la manière dont les laïques remplissent leurs devoirs; pendant les visites du matin, pendant les visites du soir, pendant la journée, la nuit, les soins étaient donnés, la surveillance était faite avec le même zèle, la même attention, la même soumission aux ordres du médecin et de son second.

En ce qui concerne nos impressions personnelles, à Vienne et à Prague, comme à Berlin et à Leipsig, c'est-à-dire dans les pays catholiques comme dans les pays protestants, nous avons été frappé de la bonne tenue des dames laïques qui remplacent les religieuses dans les services, de l'intelligence de leurs soins, dans l'aide donnée au chef, à ses assistants. A Prague, par exemple, pendant les vacances de Pâques, les étudiants étant absents, nous avons remarqué l'intelligente prévenance et l'adresse en même temps que la docilité des personnes qui, dans les services chirurgicaux, aidaient les assistants dans les pansements les plus divers, simples ou compliqués.

Nous ne voulons point répéter ce que nous avons déjà dit dans

(1) Il est naturellement inutile d'ajouter que l'hôpital catholique de Berlin est occupé par une corporation religieuse de femmes.

notre étude sur Vienne, mais nous sommes forcés de rappeler que c'est précisément l'insoumission des corporations religieuses catholiques vis-à-vis les chefs de services et les directeurs qui a amené à Prague et à Vienne le remplacement de ces corporations dans les hôpitaux de ces villes par des laïques.

Redisons donc ici que nous nous sommes entourés pour écrire ces quelques notes de tous les renseignements les plus sérieux et les plus impartiaux. M. le professeur docteur Lorenzer, directeur de l'hôpital Wiedner à Vienne, un des principaux promoteurs de la réforme et du changement qui nous occupent, nous a obligeamment donné les détails les plus précis.

Les corporations religieuses catholiques avaient primitivement, dans la plupart des hôpitaux autrichiens des fonctions très-étendues; non-seulement elles étaient placées dans les services près des malades, dans les lingeries, mais elles étaient chargées de l'entretien de tout l'hôpital au point de vue de l'alimentation; la corporation avait en mains le maniement de la plus grande partie du budget affecté à l'hôpital par la ville ou la province, servant ainsi d'intermédiaire entre les assemblées municipales ou provinciales qui octroyaient ce budget et les malades auxquels il était destiné.

Une si étrange situation amena des abus nombreux en donnant aux différentes corporations une liberté trop absolue dans le maniement des fonds, une autorité presque sans contrôle dans l'administration de l'hôpital, par conséquent une responsabilité vraiment trop peu effective.

La réforme, qui était devenue nécessaire, fut basée sur les trois griefs suivants :

1° Au point de vue économique, administration détestable; achats de toute nature absolument mauvais; le pain, la viande, les légumes, le lait, etc., de qualité plus qu'inférieure et achetés à des prix nullement en rapport avec leur valeur;

2° La situation omnipotente, qu'une telle organisation avait donnée aux corporations dans l'administration des hôpitaux, avait amené celles-ci à méconnaître toute espèce d'autorité, celle du directeur comme celle des chefs de service;

3° Enfin, quelques cas d'intolérance vis-à-vis des malades appartenant à des confessions autres que le culte catholique étaient signalés.

Tels furent les trois griefs principaux qui motivèrent le remplacement des corporations non-seulement dans l'administration hospitalière, mais aussi dans les services où elles n'avaient à donner que des soins aux malades.

En ce qui touche ce troisième et dernier grief, nous devons cependant dire, de l'aveu des promoteurs de la réforme de Prague et de Vienne, que ces cas d'intolérance étaient relativement beaucoup moins fréquents dans les hôpitaux de ces villes, et notamment dans ceux de Vienne, que dans nos hôpitaux de Paris ; les causes de cette modération relative sont faciles à comprendre : tandis que, en France, les sujets appartenant à des cultes dissidents sont dans le pays comme dans les hôpitaux une infime minorité, il n'en est point de même dans une ville comme Vienne, où affluent un grand nombre de sujets appartenant à des cultes divers, tels les juifs allemands, les juifs des provinces polonaises de l'empire, les juifs russes, les protestants du Nord, les Grecs, les Russes eux-mêmes, les Serbes et autres Slaves dits schismatiques. On ne peut fréquenter les salles d'un hôpital viennois sans rencontrer nombre de sujets de ces différentes confessions dans un même service, et il deviendrait fort difficile de montrer une partialité soutenue envers les malades.

Jamais d'ailleurs, dans les hôpitaux de Vienne ou de Prague, depuis qu'ils sont desservis par des laïques, un cas d'intolérance n'a été signalé. Nous nous sommes de même informé en pays protestant, en Prusse, en Saxe ; les préoccupations d'ordre religieux n'existent point pour les laïques en fonctions dans les services hospitaliers.

Si nous jetons maintenant sur l'administration intérieure des hôpitaux allemands ou autrichiens et sur la situation et les rapports des directeurs et chefs de service, nous voyons qu'il est nécessaire de faire une différence entre les hôpitaux généraux comme le Grand-Hôpital de Munich, le Grand-Hôpital de Vienne, la Charité de Berlin, qui concentrent tous les services cliniques de la Faculté de médecine et comprennent souvent même sur leur territoire les instituts d'anatomie pathologique, entre ces grands hôpitaux, disons-nous, et les hôpitaux municipaux, qui ne sont destinés qu'à soigner les malades sans aucun but d'enseignement universitaire.

La situation des professeurs ordinaires et des professeurs extraordinaires ayant des services est naturellement un peu supérieure à celle des simples chefs de services; mais ils sont tenus néanmoins par leur fonctions à une assiduité égale à celle de nos professeurs de clinique; obligés de remplir les programmes universitaires, ils ne peuvent avoir et n'ont, en effet, aucun démêlé avec l'administration hospitalière; d'ailleurs, en ce qui concerne les crédits affectés aux laboratoires des services de clinique, ceux-ci sont prélevés sur le budget de la Faculté, et l'administration se trouve donc assez limitée de ce côté.

Le professeur fait sa visite matinale tous les jours; celle-ci est suivie ou précédée d'une leçon clinique faite sur les malades du service ou sur ceux qui viennent à la consultation (policlinique).

Le soir, la visite est faite, absolument comme dans nos hôpitaux français, par les jeunes docteurs attachés comme assistants (internes) aux services et habitant l'hôpital.

Les simples chefs de services ou médecins des hôpitaux nommés *au choix* par la ville ou le souverain sont dans une situation peut-être moins élevée, mais qui ne laisse point d'être parfaitement indépendante dans leur service respectif; ils ont des assistants habitant

l'hôpital et remplissant également les fonctions d'internes. Le traitement de ces chefs de services et de leurs assistants est fixé dans les budgets municipaux hospitaliers.

Mais ce qui aide, au plus haut point, aux bons rapports existant entre les chefs de services, les assistants, les professeurs de cliniques d'une part, et la direction, l'administration des hôpitaux de l'autre, c'est que, *dans tous les hôpitaux de l'Allemagne sans exception, de Kiel à Insbruck, de Berlin à Bonn, de Vienne à Strasbourg, le directeur est, non point un simple administrateur, comme dans nos hôpitaux français, mais bien un médecin.*

Tantôt cette place est confiée à un médecin jouissant d'une véritable réputation scientifique, mais ayant déjà passé l'âge de la vie active, tantôt à un médecin plus jeune s'étant occupé d'administration, d'hygiène hospitalière; et, dans ces conditions, s'il y a des dissidences entre les médecins des services et le directeur, ces divergences ne portent jamais sur des questions de principes, et jamais les malades et le service médical n'ont à en souffrir.

C'est là un fait dont l'importance s'impose quand on s'occupe de l'administration intérieure d'un hôpital. Le directeur a la haute main sur l'administration, l'hygiène, la surveillance raisonnée de l'alimentation; mais les chefs de services conservent de leur côté indépendance et prépondérance dans leurs salles, et s'il y a des mesures générales à prendre, elles le sont en commun par les chefs de services et les docteurs directeurs.

ONZIÈME LETTRE

LES FACULTÉS DE MÉDECINE DANS L'ALLEMAGNE DU NORD ET DU SUD : DE LA CONSTITUTION DU CORPS ENSEIGNANT DANS LES UNIVERSITÉS. LES ÉTUDIANTS.

Leipsig, 17 mai 1876.

Monsieur le directeur,

Avant d'aborder en lui-même et avec quelque détail l'exposé de cette grave question de la constitution du recrutement et de la situation du corps enseignant dans les universités de l'Allemagne, nous désirons mettre sous les yeux des lecteurs quelques considérations générales, émanées d'un homme d'une incontestable compétence, sur l'université allemande, son esprit et ses méthodes.

Sans entrer de suite dans la discussion que pourrait entraîner nombre de ces réflexions, permettez-nous de faire en entier la citation. Les pages qui suivent sont traduites du livre de M. de Sybel, dont nous vous avons déjà entretenu, et sur lequel il nous a paru important de revenir (1).

« Les universités allemandes, dit le professeur de Bonn, actuellement directeur des Archives d'État à Berlin, jouissent de nos jours d'une autorité aussi grande que justifiée. Tandis que chez nous, il existe à peine une controverse légère sur les principes qui président à la méthode d'enseignement, que cette question entraîne tout au plus quelques divergences insignifiantes d'opinions, et que, sans nul dommage pour les fondements même de nos méthodes, on poursuit de temps à autre des solutions plus ou moins définitives, mais toujours utiles, nous voyons chez de grands peuples, nos voisins, l'organisation actuelle des universités remises en question de fond en comble, des réformes capitales impérieusement demandées, et partout les écoles supérieures de l'Allemagne de plus en plus regardées

(1) Voir la Lettre cinquième.

comme le meilleur et le plus parfait modèle. « Nul doute, dit « M. Grant-Duff, un des hommes les plus compétents en matière « d'instruction en Europe, que les universités allemandes, en dépit de « quelques rares imperfections, ne soient de beaucoup en avance sur « toutes les institutions étrangères du même genre. »

« Une petite université allemande, dit un des savants français les « plus estimés, E. Renan, avec ses médiocres professeurs et ses pau- « vres privat-docents, rend plus de service à la science que les riches « et puissants établissements d'enseignement supérieur d'Oxford ou « de Cambridge. » De telles louanges ne peuvent qu'être extrêmement flatteuses à notre sentiment national, mais ne doivent-elles pas être aussi pour les esprits sensés et patriotes le point de départ d'un examen de conscience sérieux. Occupons-nous, en effet, le haut rang où cette voix sympathique nous place, et si les étrangers ont, en un certain sens, plus d'un exemple à prendre sur nous, n'aurions-nous pas de notre côté quelques emprunts à leur faire?

« Les temps modernes ont amené de grandes ressemblances dans le gouvernement des nations; n'est-il point juste d'admettre que mêmes processus, que phénomènes identiques se soient produits à propos des universités.

« Cependant, si l'on jette les yeux sur ce qui existe aujourd'hui, on voit que, tout en portant les mêmes noms, les établissements d'enseignement scientifique supérieur sont des choses tout à fait différentes en Allemagne et en Angleterre, tandis qu'en France on désigne, sous d'autres dénominations, les établissements qui visent le même but de la propagation des sciences.

« D'abord en France, il n'y a aucun établissement d'enseignement supérieur qui, comme nos universités, rassemble les diverses parties des connaissances humaines. Il y a des écoles de droit, des écoles de médecine, des facultés de théologie, des facultés de belles-lettres; il y a des institutions comme le Collége de France, qui est la réunion d'un assez grand nombre de chaires où l'on enseigne plusieurs sciences. Mais la méthode et le but de l'enseignement sont très-dissemblables dans ces divers instituts; nous comparerions volontiers quelques-unes de ces écoles, comme l'École des chartes, à

nos séminaires (1); les autres ont seulement pour but de former, le plus vite et le plus utilement possible, les jeunes gens en vue d'une profession quelconque.

« Au premier coup d'œil, le Collége de France et la Sorbonne rappelleraient assez nos universités, mais quand on y regarde de plus près, on s'aperçoit que l'on est là dans un monde tout différent. Prenons, par exemple, l'enseignement de M. Renan; ce professeur ouvre la salle de ses cours au public, *sans exiger aucune rétribution;* il ne sait pas combien d'étudiants vraiment désireux de s'instruire s'assèyent sur ses bancs, combien de critiques plus savants que lui viennent l'écouter, combien enfin de badauds ignorants se trouvent parmi ses auditeurs; il ne sait pas s'il aura demain devant lui le même auditoire qu'aujourd'hui, si après demain il ne parlera pas devant une salle tout à fait nouvelle et non préparée. Aussi toute leçon, tout discours devra être très-travaillé, très-soigné dans sa forme, complet en soi, et de plus, rhétoriquement parlant, d'un puissant effet littéraire, ainsi le veut le goût du public délicat et difficile en cela, au point d'en être gâté. Supposez que cette chaire soit occupée par un savant de génie, disposant d'une science véritable et d'une saine méthode, et vous verrez alors paraître d'éclatants travaux, auxquels l'Europe savante ne pourra rien comparer, œuvres qui compteront parmi les plus belles du maître, telles que n'ont pourront jamais produire les hauts enseignements de l'Angleterre et de l'Allemagne.

« Tout ceci est fort bien, mais on reconnaîtra facilement qu'il y a là tout autre chose qu'une école d'enseignement. Le professeur doit employer la plus grande partie de ses forces à soigner la forme littéraire de son discours; assez souvent il use presque entièrement ses moyens dans ce sens, et il dissimule le vide de sa thèse par des phrases d'une rhétorique brillante; dans le cas le plus favorable, il livre à la publicité des travaux que nous admettons complets, ter-

(1) Cette désignation en Allemagne s'applique à des établissements purements laïques, où se font des études de droit, de littérature, d'histoire, d'archéologie, etc. (*Note du traducteur.*)

minés, résultats de recherches sans doute fort longues ; mais malheureusement tout ce travail d'érudition, toute cette méthode laborieuse doivent être dissimulés le plus possible, de sorte qu'il est tout à fait impossible de traiter ce sujet dans toute son étendue pendant le cours d'un semestre et que, chose encore plus grave, l'auditoire n'apprend rien sur la méthode de travail et les opérations intellectuelles, grâce auxquelles les résultats qui lui sont soumis ont été obtenus. Il entend, par exemple, le récit de tel grand règne, de telle grande époque scientifique, mais il n'a aucune vue approfondie sur les études historiques et physiologiques auxquelles a dû se livrer nécessairement le maître pour faire une belle leçon. On ne lui apprend pas à travailler scientifiquement. Une telle école supérieure ne remplit point son but ; elle crée rarement la science et ne nous paraît guère disposée pour la répandre ; le charme du style, le charme de l'exposition, réclamés en première ligne ont trop d'importance et ne laissent point assez de place aux œuvres sérieuses, aux travaux originaux.

« En Angleterre, l'enseignement académique a pris un chemin tout opposé : ici l'on se plaint que l'université ressemble par trop au gymnase ; ici le *collége*, c'est-à-dire le *repetitorium,* a remplacé le cours, et le répétiteur, le *tuteur*, a pris la place du professeur. Ce dernier prononce une douzaine de leçons par an à la manière française, et l'enseignement véritable se donne à part, d'après la méthode employée dans nos gymnases.

« Le but capital qui décide du sens et du système des études d'Oxford n'est pas, en effet, la préparation des jeunes gens à une profession, non plus que leur instruction dans une branche spéciale des sciences, mais c'est la formation, le développement de la vie intellectuelle, l'exercice de la parole, de la pensée et du jugement. Or, ainsi que nous l'avons dit, une telle tâche en Allemagne serait celle de nos gymnases ; seulement, nous prendrions probablement les choses de plus haut, et nous donnerions à cet enseignement l'élévation et la richesse qui conviendraient, quand on professe devant des étudiants d'un âge plus avancé et à cause de cela plus instruits.

« Les leçons faites d'une haleine sont rares, et il me paraît que ce sont là surtout quelques discours publics, car la manière d'enseigner véritable se pratique surtout par le dialogue. M. Marc Pattison, un des partisans les plus connus de la réforme des universités anglaises, reconnaît que les travaux écrits des étudiants les plus âgés montrent déjà un développement et une maturité d'esprit tout à fait remarquables, mais les recherches personnelles manquent absolument, et comme le maître reste toujours l'unique garant de la science et des travaux de l'élève, il n'y a donc, par le fait de cette méthode d'enseignement, qu'une médiocre émancipation intellectuelle, et généralement, qu'une solidité scientifique et une profondeur d'idées peu éprouvées.... Pattison et Renan, et à leur suite une foule d'esprits distingués, dirigent naturellement leurs regards vers les universités allemandes. Certes, ils trouvent chez celles-ci plus d'un défaut, ils pensent même que nous nous sommes arrêtés dans la voie de progrès où nous marchions depuis trente ans, mais ils n'en voient pas moins dans notre organisation mille avantages, et croient qu'une telle organisation transportée dans leur pays serait une source certaine de progrès.

« Examinons de plus près ce qu'ils admirent dans cette organisation, voyons quelle est, pour eux, la cause de l'excellence de nos universités.

« Des deux côtés la réponse est la même : *c'est que nos universités sont à la fois des écoles de recherches et d'enseignement scientifiques.*

« Ce que ces écrivains éminents prisent si fort chez nous, ce ne sont pas les droits de nos corporations savantes, auxquels on ne pense guère en France et dont on jouit trop complétement peut-être en Angleterre ; ce n'est pas notre liberté académique dans la société civile, ces questions émouvantes ne paraissent pas toucher nos voisins, surtout les Anglais ; non, l'éloge des étrangers est bien plus perspicace et s'adresse surtout à ce que nous avons de vraiment bon.

« Nos universités sont de bonnes écoles, parce qu'elles ne sont pas seulement des établissements d'enseignement, mais aussi des

ateliers de science, parce que la production incessante et toujours nouvelle vivifie l'esprit de l'enseignement. *Dans ce but, l'État rassemble les meilleures forces laborieuses et créatrices de toute l'Allemagne, c'est-à-dire qu'il va cherchant partout des maîtres capables pour ses universités; aussi, c'est une exception très-rare de voir chez nous un savant connu sans position universitaire, tandis que c'est un fait ordinaire en France et en Angleterre.*

« *Notre première et notre dernière préoccupation dans la recherche que nous faisons pour donner des chaires universitaires se concentre sur l'activité productrice, dans l'ordre scientifique ou littéraire, des sujets qui prétendent à une position académique; quant au talent d'enseigner dans le sens formel du mot, nous sommes contents quand il ne manque pas tout à fait, voilà tout. Notre choix dépend de la valeur des publications personnelles, il nous suffit qu'on ait fait preuve de capacité scientifique, et nous pensons que celui qui en a fait montre pourra remplir les conditions essentielles de l'enseignement universitaire.* Tel est le point de vue auquel il faut se placer pour comprendre nos institutions en ce genre.

« Sans doute, nous demandons aussi que nos universités soient pour un certain nombre de professions une école où s'apprenne et se prépare leur pratique future; mais nous ne désirons pas inculquer dans la mémoire de l'étudiant, comme de brèves et sèches formules, les quelques connaissances exigées par les examens, et peut-être nécessaires la première année où sera pratiquée la profession.

« D'un autre côté, nous nous gardons bien de demander à nos professeurs des travaux d'élite, et cet art oratoire consommé, comme les auditoires français en exigent des maîtres qui montent dans les chaires des Facultés, surtout dans celles de Paris.

« Notre programme est essentiellement de livrer à l'étudiant la méthode de la science qu'il cultive, de le mettre en état de devenir savant lui-même, en tout cas de manier scientifiquement le métier qu'il exercera. Avant tout l'étudiant doit apprendre ce que signifie la science, ce que c'est qu'une méthode scientifique, comment se fait un travail scientifique, ce que signifie une création scientifique.

Dans les limites des forces humaines, le maître doit faire usage dans chaque cours d'une manière neuve et originale, et l'élève doit se rendre compte qu'il prend part à la formation progressive de l'idée. Quelle que soit sa profession plus tard, l'étudiant pendant sa vie académique doit être disciple de la science et pas autre chose, parce que la meilleure préparation pour n'importe quelle profession, c'est la maturité, la souplesse et l'indépendance de l'esprit. »

Le lecteur fera de suite la part des exagérations, il ne s'arrêtera point non plus aux réflexions qui ne s'appliquent qu'à l'enseignement des belles-lettres, il arrivera de suite aux points qui nous intéressent seuls.

Les différences de l'enseignement supérieur en Allemagne et en France sont bien marquées par l'étonnement de M. de Sybel, à la vue de ces amphithéâtres *publics* où l'enseignement *gratuit* est donné à toute personne qui vient prendre place sur les bancs; le professeur *ne connaît pas* les auditeurs, il n'a point de contact avec eux, il n'en reçoit point *d'honoraires*; le raisonnement de M. de Sybel est même poussé plus loin qu'il n'est nécessaire pour les besoins du contraste, quand l'auditoire est représenté comme pouvant totalement se renouveler d'une leçon à l'autre. Quoi qu'il en soit, qu'il s'agisse du Muséum, de la Faculté de sciences à la Sorbonne, de l'École de droit, ou de notre Faculté de médecine, la publicité si large de l'enseignement est parfaitement constatée et paraît peu comprise. En ce qui concerne toutefois le Muséum et le Collége de France, qui sont surtout des instituts de hautes recherches, plus que des établissements destinés à la propagation, à l'enseignement des sciences, l'auteur ne paraît pas s'être rendu un compte suffisant de leur but : or, à un autre point de vue, étant donné le petit nombre de chaires scientifiques existant en France et pouvant servir d'asile aux esprits qui cultivent la science pour elle-même, l'existence du Muséum et du Collége de France doit être hautement appréciée.

Une observation plus juste et plus caractéristique du professeur prussien est celle qui critique le morcellement de nos Facultés et leur éparpillement dans nos différents départements. Nous nous sommes longuement étendu sur ce sujet, et nous ne voulons point

nous livrer à de fréquentes répétitions, mais c'est un point sur lequel on ne saurait trop insister. En dehors du système ancien, conservé par l'Italie, la Hollande, l'Allemagne, etc., qui groupe dans une même cité les Facultés chargées de l'enseignement des diverses branches des connaissances humaines, il n'y a que dépérissement et ruine pour l'enseignement supérieur. Victor Cousin, Guizot, tous les meilleurs esprits n'ont point hésité à condamner ces subdivisions fatales, cet éparpillement mortel (1). L'opinion de l'éminent ministre M. Waddington vient encore à l'heure présente ajouter un poids précieux au système ancien. Puisse-t-il, dans son œuvre de réorganisation, être sur ce point et sur beaucoup d'autres plus heureux et plus secondé que ses devanciers !

M. de Sybel remarque avec soin que ce que la France et l'Angleterre, par la plume de MM. Pattison et Renan, admirent le plus dans les institutions allemandes, ce n'est pas seulement les droits si étendus des corporations savantes, les libertés dites académiques, mais bien l'organisation même de l'université, conçue de telle sorte que la Faculté n'est pas seulement un établissement d'enseignement, mais *un atelier de science*. Nous avons cherché, dans tout le cours de ces notes, à montrer comment l'organisation matérielle des instituts scientifiques concourait merveilleusement à ce but en Allemagne, mais est-il besoin d'ajouter que tout cet arrangement de premier ordre n'est que l'application des principes supérieurs qui dominent l'ensemble des institutions d'enseignement scientifique.

Ce n'est pas seulement la question de riches et spacieux laboratoires, ce n'est pas seulement le côté vraiment pratique des études et de l'enseignement scientifique allemand qui concourent à faire

(1) On consultera encore sur ces matières le beau rapport fait à l'Assemblée nationale par M. le professeur Paul Bert, au nom de la commission chargée d'examiner plusieurs propositions tendant à la création de Facultés de médecine à Lyon, Bordeaux, Lille, Toulouse, etc. L'auteur de ce remarquable travail a mis la nécessité d'une sage décentralisation en relief, tout en marquant avec soin dans quelles conditions et dans quelles limites elle peut être réalisée avec fruit. Nous recommandons particulièrement la lecture des pages 9-13, 47-50, 52-59, 63, 116 de ce rapport. (V. *Annexe au procès-verbal de la séance du* 16 *mars* 1874, *n°* 2293.)

des universités des écoles de recherches, c'est aussi, au dire du professeur de Sybel, le mode de recrutement du corps enseignant. Là en effet, se trouve la clef du système.

Sans doute, les différences profondes qui existent entre la constitution du corps des professeurs français dans les Facultés de médecine et celle du corps des professeurs allemands, tel qu'il existe dans toutes les Facultés sans distinction, reposent sur des habitudes d'esprit et de travail entièrement opposées, du moins on est tenté de le croire à la lecture des critiques de l'auteur allemand, et ces critiques sont également applicables aux Facultés de médecine et de lettres. Avec le concours, tel qu'il a existé dans notre Faculté jusqu'en 1851, et tel qu'il existe encore aujourd'hui pour les agrégés, une des préoccupations du jury est le talent de parole et d'enseignement; les qualités du candidat sur ce point entrent et doivent naturellement entrer en ligne de compte; peut-être ces qualités primaient-elles toutes les autres, quand il s'agissait de candidats également éminents par le mérite scientifique, tels que ceux qui ont illustré le concours, sous Louis-Philippe et la seconde République. N'était-ce point une bien grave et bien difficile question que de décider dans une lutte à laquelle prenaient part les Velpeau, les Bérard, les Gerdy, les Malgaigne, les Michon, les Robert, lequel de ces grands et savants esprits occuperait la première place?

Les principes sur lesquels repose le mode de recrutement allemand sont tout à fait différents, opposés. Rarement, ils ont été résumés d'une manière plus précise et plus nette que dans l'écrit que nous venons de citer. L'unique préoccupation du corps académique et du ministre, dans le choix des personnes appelées à remplir une situation universitaire, porte sur le bagage des productions littéraires ou scientifiques: et, quant au talent de parole et d'enseignement, dans le sens formel du mot, élèves et collègues, public et ministre, tout le monde se déclare content quand il ne manque pas tout à fait. L'homme qui a fait preuve de capacité scientifique ne peut pas, à moins d'étrangetés difficiles à prévoir, ne point remplir les conditions essentielles de l'enseignement universitaire. Tels sont les principes qui règlent la matière, et leur application rigoureuse

a pour résultat de faire entrer dans l'université, ainsi que le dit M. de Sybel, les meilleures forces laborieuses et créatrices de toute l'Allemagne.

Ce qui fait donc la force et la grandeur de l'enseignement scientifique outre-Rhin, c'est que le recrutement des chaires officielles se fait exclusivement parmi les membres de l'enseignement libre, sans entraves de concours ou d'examen. La publication, la publication, encore la publication, tel est le grand titre à l'attention des colléges académiques. Le privat-docentisme est la base la plus large, la plus riche que l'on puisse trouver pour les institutions de recrutement académique; c'est une porte d'entrée constamment ouverte à tous les docteurs qui veulent faire œuvre d'enseignement, avec l'espérance bien légitime d'obtenir, un jour, l'adoption de l'État et les éclatants avantages qu'elle confère. Or, les Allemands ne peuvent admettre un système qui laisse en dehors d'une Faculté, en dehors du corps des professeurs titulaires et agrégés, des savants marquants. Il est facile de leur répondre que les Facultés, la Faculté de Paris, par exemple, a su déroger aux habitudes reçues, et faire de nobles exceptions; qu'elle a su appeler dans son sein les gloires de l'enseignement libre les Longet, les Pajot, celles de l'enseignement des hôpitaux les Germain Sée, mais on ne convainc guère des contradicteurs très-au courant de nos affaires universitaires intérieures, et celui qui d'aventure l'eut ignoré apprendrait bien vite pourquoi les Duchenne (de Boulogne), les Robert, les Michon, les Luys, les Davaine, et tant d'autres morts ou vivants, n'ont point fait ou ne font point partie de la docte compagnie.

« Ici, comme en Allemagne, dit V. Cousin dans son rapport sur l'enseignement en Hollande (1), personne ne comprend des professeurs de l'Université qui doivent être des hommes depuis longtemps connus et entourés d'une certaine renommée, concourant comme d'obscurs maîtres d'école, ou comme des jeunes gens.

« . . . . . J'ai, il y a longtemps, exprimé mon opinion tout entière à cet égard, et, grâce à Dieu, l'opinion publique, un moment égarée ou plutôt étourdie, commence à reconnaître que le concours

(1) P. 122.

appliqué aux chaires d'université est une véritable dérision. En Hollande, le collége des curateurs propose, et le roi ou le ministre nomme. Il en est à peu près de même en Allemagne où le ministre prend peut-être un peu plus l'initiative du choix. Je sais bien tout ce qu'on peut dire contre ce mode de nomination; mais tout a ses inconvénients, et les plus grands sont du côté du concours » (1).

Le corps des privat-docents fournit donc exclusivement les professeurs extraordinaires, qui correspondent à peu près à nos agrégés, et les professeurs ordinaires se recrutent parmi les professeurs extraordinaires. Le ministre fait les choix, s'éclairant des conseils des colléges académiques. La carrière du professorat est donc une carrière sérieuse en Allemagne, et l'on peut dire avec vérité, qu'un cinquième environ des étudiants s'y destine avec quelque certitude d'arriver un jour et de voir récompenser une vie de labeurs. Pourrait-on dire la même chose sans témérité en France. Hâtons-nous d'ajouter que le grand nombre des universités en Allemagne, nombre qui s'augmente encore des universités autrichiennes et suisses où l'enseignement se donne en langue allemande, offre aux hommes qui se destinent à la carrière de l'enseignement un débouché vraiment considérable; il faut ici de gros bataillons. Et d'ailleurs, on ne doit point oublier que les mœurs, le genre de vie, les habitudes d'esprit diffèrent singulièrement des nôtres outre-Rhin. Nous avons déjà parlé de la vie un peu nomade du corps enseignant allemand à travers les universités; les plus éminents d'entre ces maîtres acceptent, désirent, sollicitent même des changements de résidence qui, au premier abord, ne laissent pas d'étonner. Celui-ci quitte Berlin, Vienne pour Leipsig, cet autre passe sans regret de Zurich à Strasbourg, ce troisième quitte Munich pour Breslau. La vie de province, si ce mot peut être appliqué dans un pays encore très-morcelé, ne se présente point ici sous le même aspect qu'en France. Quelle ville a été jamais dans notre pays l'analogue de la petite ville

(1) M. le professeur Verneuil dans son *Éloge de Robert*, resté célèbre, a tracé de même, en ce qui touche particulièrement la médecine, un parallèle entre le concours et le mode de nomination actuellement en vigueur, qui abonde en critiques ingénieuses et en vues du plus puissant intérêt.

de Weimar? Une petite ville universitaire, comme Wurtzbourg, Giessen, Fribourg, Heidelberg est un centre intellectuel et scientifique très-suffisant et parfaitement capable de retenir un monde lettré et savant, tel que le corps enseignant d'une université; on y trouve avec un peu moins de bruit et sur une plus petite échelle, les ressources d'esprit offertes par les capitales. Le morcellement politique, l'existence propre de chaque État, dans le Nord comme dans le Sud, n'a pas peu contribué à maintenir en Allemagne ce genre de vie et ces habitudes que nous ne pourrions peut-être pas supporter. La centralisation politique, littéraire, scientifique de notre patrie, nous a, dès le début, inculqué des sentiments, des coutumes tout à fait différents, et l'on pourrait justement dire que parmi nous, à l'inverse de César, la plupart des médecins qui travaillent, aiment mieux être les seconds dans Rome que les premiers dans la province.

Nous avons, en plus d'une occasion, déjà longuement parlé du rôle des privat-docents ou professeurs libres, de celui des professeurs extraordinaires. Parmi les professeurs extraordinaires, les uns sont dits *ad honores*; cette classe ne reçoit aucun traitement. Les autres font partie du collége des professeurs ordinaires, ainsi que nous l'avons dit en parlant de Vienne. Les extraordinaires peuvent être rapprochés de nos agrégés; cependant il est bon de marquer par quels point les deux situations académiques diffèrent. Tout d'abord rappelons que le professeur agrégé n'est plus appelé à faire passer d'examen et à remplacer nos professeurs titulaires à la Faculté ou dans les hôpitaux, une fois les quelques années d'exercice écoulées; ce professeur devient agrégé *libre*, et on peut justement dire de lui qu'il est professeur *ad honores*, si ses travaux le désignent à l'attention du corps des professeurs, il peut être proposé pour une chaire titulaire.

Le professeur extraordinaire, au contraire, professe sans aucune limite de temps, qu'il soit rétribué comme faisant partie du collége des professeurs ordinaires, ou qu'il soit simplement *ad honores*, il doit donner l'enseignement et peut être appelé à faire partie des jurys d'examens. Le seul point commun, c'est que les titulaires sont re-

crutés parmi les extraordinaires, comme nos professeurs le sont généralement parmi les agrégés. Il suit de ce parallèle que le professeur extraordinaire allemand a vraiment une situation universitaire, académique, puisqu'il peut rester extraordinaire et professer sans aucune limite de temps. Une fois, au contraire, que notre agrégé a fini son exercice, les liens qui le rattachent à la Faculté deviennent de plus en plus lâches, et, pour rester réellement professeur, il lui faut donner un enseignement fréquent, soutenu, ou dans les hôpitaux, ou seulement à l'École pratique, c'est-à-dire qu'il doit revenir à l'enseignement libre.

Il sera sans doute permis de regretter la perte à peu près complète des agrégés *libres* pour l'enseignement, car, quand on consulte l'état de plusieurs générations d agrégés, on voit combien est relativement petit le nombre de ceux qui font œuvre d'enseignement pendant toute leur vie, soit qu'ils arrivent aux chaires titulaires, soit (cas infiniment rare) qu'ils se consacrent à l'enseignement particulier, soit même qu'ils fassent des leçons dans les hôpitaux. Il y a donc là une grande somme de zèle, de bonne volonté, de science perdue pour les étudiants.

M. de Sybel l'observait avec finesse, on ne rencontre pour ainsi dire pas de savant sans position universitaire en Allemagne, alors que le cas est si fréquent en Angleterre et en France. Le système français fait plus encore, il est tel que des professeurs qui ont appartenu à l'université sortent bientôt de son sein et sont obligés de revenir à l'enseignement libre. Les travailleurs sans titre officiel parmi nous, à Paris, ne trouvent guère pour sphère de leur activité que les sociétés savantes, telles que notre Société de biologie, etc., laquelle entre autres, pourrait largement alimenter les chaires d'anatomie pathologique et de physiologie de bon nombre de Facultés de médecine en province. Outre-Rhin les Magnan, les Laborde, les Ed. Fournié, les Leven, les Onimus, les Pouchet, les Hénocque, les Javal, les Krishaber, les Bourneville, les Jolyet, les Martin-Damourette, les Nepveu, les Tripier, les Laskowski (1) et combien d'autres encore,

(1) Appelé récemment à la chaire d'anatomie de la Faculté de médecine de Genève.

eussent été depuis longtemps pourvus de situations académiques, mais les institutions d'une part, les habitudes antérieures de l'autre sont là, et les choses restent en l'état.

Au surplus il est facile de récriminer, et quand on critique les institutions en vigueur et le concours en particulier, on parle beaucoup du mérite de ceux qui tombent, ou ne se présentent pas dans les tournois universitaires, et pas assez de la valeur de ceux qu triomphent, cela est nécessaire pour les besoins de l'argumentation. Il faut cependant convenir que si le concours n'existait pas, ceux qui arrivent par lui trouveraient moyen, avec l'autre système, de mettre en lumière un mérite qui éclate dans des luttes plus difficiles.

Bien des transformations, bien des réformes, bien des révolutions se produiront sans doute au sein des universités et des Facultés de médecine allemandes : nous avons essayé, en quelques-unes de ces pages, de faire connaître les reproches que les Allemands adressent eux-mêmes à leurs institutions d'enseignement ; mais ce qu'on peut affirmer, sans crainte d'être jamais démenti par les faits, c'est que jamais les réformateurs universitaires ne toucheront au mode de recrutement du corps enseignant dans les Facultés ; c'est que jamais non plus, ainsi que nous l'avons vu dans notre pays en 1851, une révolution politique, un système gouvernemental n'auront un tel contre-coup dans l'enseignement supérieur allemand.

On a été jusqu'à émettre en France l'idée que si le concours devait être rétabli, c'était pour mettre la nomination des professeurs titulaires au-dessus des combinaisons de partis, des changements gouvernementaux, ministériels, en dehors d'influences fâcheuses, dont de récents événements pouvaient faire craindre le danger, voilà certes une pensée qui ne pourra jamais venir aux réformateurs d'outre-Rhin. Le professeur allemand sait allier à ses heures, et quand cela lui devient nécessaire ou seulement utile, le plus vif amour de la démocratie au plus respectueux dévouement pour le prince ; la même plume universitaire (le professeur Billroth ne nous démentira pas) sait rendre à César l'hommage qu'un démocrate suffisamment convaincu doit rendre à César, et quelques lignes plus bas, envoyer au peuple les saluts et les vœux que peut décemment

se permettre le plus honnête des courtisans de la pourpre impériale. Nous connaissons ces têtes à deux visages. Cependant on doit reconnaître que les influences politiques et surtout religieuses sont peu de mise dans ce grand monde universitaire et que les nominations ministérielles n'ont jamais été critiquées par ce côté. Nous n'avons jamais du moins entendu formuler un tel grief. Qu'il s'agisse aujourd'hui d'un pays protestant ou d'un pays catholique, de la Prusse, de la Saxe, de la Bavière, ou même de l'Autriche, on peut dire avec vérité que les colléges académiques et les ministères de l'instruction publique sont également animés dans le choix des professeurs du seul amour de la libre science et de l'intérêt public. Toute autre préoccupation, de quelque nature qu'elle soit, leur est étrangère, et ce n'est pas le plus mince éloge que l'on puisse faire du monde universitaire allemand, que de signaler un tel état intellectuel et moral dans toute sa hiérarchie.

DOUZIÈME LETTRE

LES FACULTÉS DE MÉDECINE DANS L'ALLEMAGNE DU NORD ET DU SUD. — DE LA CONSTITUTION DU CORPS ENSEIGNANT DANS LES UNIVERSITÉS. — LES ÉTUDIANTS. (*Suite et fin.*)

Leipsig, 10 juin 1876.

Monsieur le directeur,

Nous donnerons maintenant le plus de renseignements qu'il nous sera possible sur la question du traitement des professeurs allemands. En Prusse, dans la Hesse, dans le grand-duché de Bade, dans le Méklembourg, dans le duché de Weimar, en Alsace, aucune loi ne règle d'une manière formelle le traitement des maîtres. Dans la pratique on ne descend pas au-dessous d'un chiffre minimum, mais les rétributions n'ont point de limite légale.

En Prusse actuellement elles varient :

A Kœnigsberg.	de 2,250 à 6,500 fr.
A Berlin.	de 4,500 à 9,000
A Greifswald	de 4,000 à 6,750
A Breslau	de 4,500 à 9,000
A Halle	de 4,000 à 7,200
A Kiel	de 6,450 à 7,400
A Gœttingue.	de 4,500 à 9,500
A Marbourg	de 4,500 à 7,400
A Bonn	de 6,450 à 8,250

Mais ces chiffres extrêmes, empressons-nous de l'ajouter, n'ont rien de stable en ce qui concerne le chiffre maximum surtout. D'ailleurs il faudrait ajouter les indemnités de logements attribuées aux membres du corps enseignant quand ceux-ci n'habitent pas dans les instituts.

En Suisse, le traitement des professeurs ordinaires varie de 3,000 à 5,000 francs, à Berne et à Bâle; à Zurich il varie de 2,500 à

4,000 francs. Les professeurs extraordinaires ne sont point payés à Bâle, ils ont 1,600 francs environ à Berne et de 1,000 à 2,000 francs à Zurich. En dehors de cela, les conseils de finances de ces républiques disposent de fonds assez considérables destinés à améliorer la situation de tel ou tel professeur, à retenir tel autre dans les universités du pays.

En Russie, à Dorpat, les professeurs ordinaires reçoivent 2,400 roubles, soit environ 10,000 francs, et les extraordinaires 1,700 roubles, soit 6,800 francs ou à peu près. Ici de même, les traitements n'ont rien de fixe et varient avec l'importance que l'université et le gouvernement attachent à la présence et à l'enseignement d'un maître.

A Tubingue, dans le Wurtemberg, les traitements sont fixés d'après trois classes :

1re Classe	4,400 marcs.
2e Classe	4,000
3e Classe	3,600

En Bavière, les traitements des professeurs ordinaires sont fixés pour les trois universités du royaume, Erlangen, Wurtzbourg et unich, à 4,000 francs, et ceux des extraordinaires à 3,000 francs environ. En dehors de cela, il y a une augmentation après les cinq premières années de service. Le professeur ordinaire reçoit alors 400 francs de plus, et l'extraordinaire 200; puis le traitement s'augmente dans les deux catégories de professeurs de cinq années en cinq années de 200 francs. Il nous a même été dit qu'à Munich les professeurs pouvaient toucher une augmentation de 280 à 350 florins (B. W.) dans les années où la vie matérielle était par trop chère.

En Autriche, les traitements ont été souvent changés. Nous n'avons pas à revenir sur ce que nous en avons dit au temps de Van Swieten.

La loi du 9 avril 1870 a fixé le traitement des professeurs ordinaires dans toutes les Facultés, moins celle de théologie, à 2,200 florins (Œ. W.) pour Vienne ; à 2,000 pour Prague, à 1,800 pour les autres cités universitaires (Graz, Insbruck, etc.).

Comme en Bavière, ce traitement de chaque professeur, d'après

la même loi, s'augmente après chaque période de cinq années, si toutefois elles ont été passées dans une université autrichienne, de 200 florins pour le professeur ordinaire. Cette clause favorable cesse d'être applicable après la vingt-cinquième année de service de l'ordinaire.

L'indemnité de logement pour les professeurs ordinaires qui n'habitent pas les instituts, qui n'ont pas d'appartement officiel, peut monter à 400 florins. Depuis le 15 avril 1873, un règlement a fixé les suppléments (pour leçons, cours, démonstrations additionnels) de 200 à 800 florins d'après le rang du professeur.

Une clause spéciale, insérée dans le décret du 9 avril 1870, permet d'ailleurs au ministre de dépasser de beaucoup, en Autriche, les chiffres que nous venons d'indiquer.

Mais ce qui n'existe point en France et ce qui contre-balance au plus haut point ce que ces séries de traitements peuvent offrir de modeste aux yeux des personnes qui ont souvent entendu vanter le chiffre convenable des rémunérations universitaires, c'est que, partout en Allemagne, les professeurs des universités peuvent faire avec les gouvernements des *contrats particuliers*, et c'est ainsi que l'Allemagne rémunère d'une façon digne de la science ses professeurs les plus illustres. Tel maître touche un traitement annuel de 15,000, 16,000, 20,000 francs; tel autre de 25,000 et même de 30,000 francs. Il nous suffira de citer M. de Recklingkausen dont la seule chaire, en dehors des honoraires des étudiants, rapporte 30,000 francs ; avec les honoraires des étudiants c'est une chaire qui vaut plus de 40,000 francs. On objectera qu'il s'agit ici de la Faculté de médecine, de l'université de Strasbourg, et que le gouvernement prussien n'hésite à faire aucun sacrifice ; mais croit-on donc qu'une Faculté de médecine comme celle de Paris, n'a pas elle aussi pour l'enseignement des sciences une importance considérable dans notre pays ? N'est-il pas vrai que tout en tenant compte du concours des Facultés de province et même si l'on veut des écoles secondaires, c'est sur les maîtres de la Faculté de Paris qu'a reposé et que repose encore l'instruction scientifique de plus de la moitié de la France médicale; et n'est-il pas vrai, étant donné le nombre des étudiants en méde-

cine de Paris (1) qu'un si énorme labeur n'a pas été jusqu'ici rétribué à sa véritable valeur?

Chemin faisant, dans le cours de ces lettres, nous nous sommes suffisamment étendu sur le dispositif des leçons, sur les programmes, sur les différences principales qui apparaissent clairement quand on rapproche les statuts universitaires allemands des nôtres; nous avons pris soin aussi en énumérant les chaires, en parlant de la date de leur fondation, de bien marquer quel est leur objet, afin que le caractère de l'enseignement, sa pratique et ses études fussent de même le plus nettement saisis; à moins de redites qui n'ajouteraient rien à la valeur de cet exposé, nous n'avons point à revenir sur ces différentes matières.

Nous pourrons donc aborder maintenant la discussion d'une question importante, nous voulons parler de la question des *honoraires* que les étudiants payent, non pas seulement aux professeurs libres, aux docents, mais aussi aux professeurs ordinaires déjà salariés par l'État, afin de pouvoir suivre les leçons et les cours. On sait que cette disposion est générale dans toutes les Facultés des universités allemandes. Cette question des honoraires a été souvent discutée d'ailleurs, et nous devons dire que le principe des honoraires de l'élève a rencontré en France d'assez nombreux approbateurs.

Pour Cuvier (2) « c'est un mobile si puissant et si utile pour l'émulation des professeurs et pour attacher les élèves à leurs études que si, dit ce grand esprit, nous étions appelés à proposer des améliorations dans notre système de l'intérieur, nous n'hésiterions pas à proposer qu'on rétablît ces rétributions partout. »

Pour Cousin (3) « c'est le point vital de la constitution des univer-

(1) En 1875, 469 thèses de doctorat ont été soutenues à la Faculté de Paris; 12 officiers de santé et 81 sages-femmes ont été reçus; 57 élèves de la Maternité ont été aussi promues sages-femmes. Le chiffre total des étudiants en médecine de Paris varie entre 5,000 et 6,000.

(2) Rapport sur les établissements de l'instruction publique en Hollande, lu au conseil de l'Université en octobre et novembre 1811.

(3) Voir Rapports cités.

sités en Hollande et en Allemagne. Le professeur a un traitement fixe convenable, mais il reçoit aussi une rétribution des élèves qui fréquentent ses cours; c'est là l'unique moyen d'avoir des professeurs zélés et des auditeurs assidus. Nulle invention ne peut remplacer cette condition fondamentale. Par exemple l'appel qui se fait ou devrait se faire dans nos Facultés de droit en France, est une pratique puérile, tyrannique et vaine. Qui oserait proposer de la transporter dans les Facultés des sciences et des lettres. La vraie discipline d'un cours, la vraie garantie de l'assiduité est dans la rétribution des élèves. C'est aussi là qu'il faut chercher la garantie d'un auditoire sérieux qui réagit à son tour sur l'enseignement. Le professeur qui voudra un nombreux auditoire, dans le double inté rêt de sa renommée et de sa bourse, fera effort pour être solide, substantiel, instructif... Je sais parfaitement, ajoute V. Cousin, que je parle dans le désert et que je ne serai pas écouté ; cependant je ne cesserai d'opposer à un usage qui n'a pas trente ans d'existence en France, et qui depuis trente ans a toujours été un abus manifeste, la règle et la pratique de toutes les universités du monde et la voix de l'expérience universelle. »

Laissons de côté ces mouvements oratoires si familiers, trop familiers au ministre philosophe, et voyons exactement quels sont les avantages et les inconvénients des deux systèmes allemand et français.

En ce qui concerne les professeurs, le système des honoraires présenterait deux avantages : d'une part il augmenterait d'une façon notable leur traitement; d'autre part il les forcerait à soigner leur enseignement, à être assidus, zélés et à s'occuper de tous les auditeurs. Sur ce deuxième point il est permis de contester, car on peut dire à la louange des corps enseignants, en général, qu'une telle précaution n'est point nécessaire pour que la leçon ou le cours devienne réellement instructif. Quelle ne serait pas l'impuissance intellectuelle, et nous dirons même l'insuffisance morale d'un corps de professeurs que des statuts ne pourraient rendre zélés qu'avec de semblables précautions.

En ce qui concerne les étudiants, nous ne voyons guère qu'un avan

tage à citer, celui de les rendre assidus, exacts et disciplinés, car le système est, évidemment, fort onéreux. L'inscription à l'université est, il est vrai, d'un chiffre beaucoup moins élevé que celui de notre inscription française ; mais, en même temps qu'il se fait inscrire, l'étudiant doit désigner les cours qu'il veut suivre et payer la somme fixée pour suivre les leçons du professeur ordinaire ou fréquenter le laboratoire. Un élève qui veut suivre dans son année une dizaine de cours (soit cinq par semestre), et ce chiffre n'a rien d'exagéré, est forcé de payer dix florins pour l'un, huit pour un autre, etc.; au total toutes ces sommes payées constituent un très-lourd impôt pour les étudiants pauvres, et en Allemagne cette classe d'élèves n'est pas la moins nombreuse.

Bref, disons-le de suite, tandis que certains esprits songent en France à introduire un système qui, selon eux, est gros de résultats excellents, on va outre-Rhin, jusqu'à agiter la question de savoir si les honoraires des étudiants ne seront pas supprimés et si l'on n'adoptera pas le système français. La chambre des députés en Autriche (1875) a été saisie de cette question; elle a hésité, il est vrai, devant une modification aussi radicale, mais il n'est point douteux qu'une année ou l'autre, nos réformateurs allemands ne reviennent sur cette matière.

Il est donc incontestable que le système des honoraires est beaucoup plus onéreux que celui des inscriptions françaises. Mais, dans la pratique et en réalité a-t-il au moins, en ce qui concerne les élèves et les professeurs, les avantages que l'on veut lui attribuer.

Après mûr examen, après nombreuses communications orales, avouons que, personnellement, nous en doutons, et sans nous étendre sur un sujet naturellement délicat, disons que l'assiduité des maîtres, professeurs ordinaires ou extraordinaires, salariés mi-partie par l'État, mi-partie par les étudiants, ne nous a pas paru être telle partout qu'elle puisse être invoquée comme raison suffisante ; quelques-uns abrégent leurs leçons, d'autres n'y viennent que rarement et se font remplacer par leurs seconds. Il en est de certains statuts universitaires comme des constitutions, les meilleurs sont souvent ceux que l'on a, pourvu que l'on sache les comprendre et s'en ser-

vir; or, dans la pratique, il n'y a pas de système, même celui des honoraires, qui soit susceptible de donner du zèle et de l'assiduité à des professeurs qui en manquent. Il va, sans dire, que ces observations seraient aussi inexactes qu'inconvenantes, si elles avaient la prétention d'être appliquées au corps enseignant d'outre-Rhin tout entier, cependant elles visent, à nos propres yeux, assez de personnes pour qu'elles conservent toute leur valeur dans le jugement que nous portons sur la question des honoraires. Nous le répétons, le zèle des maîtres ne se décrète pas, ne se paye pas.

En ce qui touche l'étudiant, resterait à discuter ce point. Vient-on plus exactement à un cours payé et le suit-on mieux ? Pour nous, nous ne le croyons pas, et si, les professeurs particuliers, c'est-à-dire recevant des honoraires de leurs auditeurs, s'étonnaient d'une telle manière de voir, nous leur demanderions si l'assiduité de l'élève à leurs leçons[1], ne vient pas plutôt premièrement de la brièveté des cours plus en harmonie avec les besoins de l'examen que les cours interminables des chaires officielles, secondement de l'approche de l'examen lui-même auquel les leçons de l'École ne pensent que fort peu.

Les avantages matériels du système français, et nous ajouterons l'élévation, la noblesse d'une méthode qui ouvre largement les amphithéâtres de sa Faculté et de ses hôpitaux, sans souci d'aucune autre rénumération, d'aucune autre rétribution que l'affluence et l'attention sympathique des auditeurs, ne laissent pas d'être reconnus à l'étranger, il est bon de le dire hautement. Ici, dans l'esprit du maître, pas la moindre préoccupation pécuniaire; le professeur en voyant se presser autour de lui tout un auditoire avide de l'entendre, n'a que des pensées désintéressées et nobles, et le jour où notre budget d'instruction publique sera tel que nous devons le souhaiter, où les traitements des maîtres seront dignes de leurs hautes et pénibles fonctions, et de leur valeur scientifique, nous nous demandons quels arguments pourront encore faire sonner les partisans des honoraires. Mais, en vérité, il faudrait que l'État fit quelque effort pour que le maître, montant en chaire, ne se préoccupât que de la science et de sa propre renommée; et laissât ainsi

à nos désintéressés voisins le soin de s'appliquer à être solides, substantiels et instructifs dans le double intérêt de leur gloire et de leur..... bourse, comme disait éloquemment Cousin !

Le désintéressement des professeurs français, le bon marché de l'enseignement scientifique supérieur et en particulier de l'enseignement médical sont, disions-nous, partout reconnus dans les universités allemandes ; il n'est pas un écrivain d'outre-Rhin qui n'ait voulu rendre témoignage sur ce point. La France, disent-ils, reste bien en ces matières le pays de la « Liberté et de l'Égalité » (1). Jamais éloge n'a été plus et mieux mérité.

Malgré les lacunes que nous avons signalées dans l'enseignement universitaire médical, le manque d'un certain nombre de chaires dont le besoin se fait sentir, et l'absence de chaires analogues à nos chaires de pathologie interne, de pathologie externe (enseignement théorique), l'ensemble des chaires *ordinaires* dans les Facultés de médecine du seul empire allemand s'élèvent à 185.

En Suisse (Facultés allemandes), le nombre des chaires de médecine est de 27 ; à Dorpat, de 10 ; en Autriche de 55 ; ce qui porte aujourd'hui à 277 le chiffre total des chaires ordinaires de médecine, susceptibles d'être occupées par les membres du corps enseignant allemand, étant donné le système de mutations connu.

En dehors de ces 277 professeurs ordinaires, occupant des chaires principales dans l'enseignement de la médecine, il existe dans les universités de l'empire 101 chaires extraordinaires, doublant les unes certaines chaires ordinaires, les autres consacrées à l'enseignement des spécialités. Si l'on joint à ces 101 chaires extraordinaires : 9 chaires suisses, 2 chaires russes (Dorpat), 35 chaires autrichiennes, nous arrivons pour les chaires extraordinaires médicales au chiffre total de 147.

Si enfin, en dehors de ces 424 chaires, tant ordinaires qu'extraordinaires, consacrées à l'enseignement officiel de la médecine dans tous les pays de l'Europe centrale, où l'on parle la langue alle-

(1) In keinem Lande iste der medicinische Unterricht mit einer solchen *Genauigkeit* als in Frankreich, dem Lande der « Liberté et Égalité ». (*Medicinich. Wissenchaft.*, p. 481.)

mande, nous jetons les yeux sur l'enseignement particulier, c'est-à-dire sur l'enseignement des privat-docents, nous voyons que, dans le seul empire allemand, il faut compter 154 de ces maîtres; si maintenant nous ajoutons cinq docents russes pour l'année 1875, 24 docents suisses, enfin 88 docents autrichiens, nous arrivons au chiffre total de 271 docents professant la médecine dans l'idiome allemand.

Et pour finir, si nous additionnons le chiffre des ordinaires, des extraordinaires et des docents, nous arrivons au total imposant de 695 professeurs enseignant la médecine dans les seules Facultés de médecine, dans les seuls hôpitaux généraux; nous rappelons ici que les hôpitaux municipaux dans les grandes villes ne servent pas à l'enseignement. Ce chiffre de 695 varie assez peu chaque année; seul le chiffre des docents, qui n'est pas fixe, pourrait le faire un peu changer. Mais qu'importe au lecteur et à nous-même que l'on compte dix ou vingt docents de plus ou de moins d'une année à l'autre; cela a peu d'importance dans l'examen que nous venons de faire.

La situation d'un professeur ordinaire et même d'un extraordinaire de l'université est certainement des plus enviables dans l'organisation actuelle de la société allemande; le *professeur* jouit d'une considération universelle; partout bien accueilli, il est sûr de rencontrer la bienveillance des ministres et d'être écouté d'eux. Dans la construction et l'installation de tous les instituts et des hôpitaux généraux, ses observations et ses conseils font presque loi, et l'administration et la bureaucratie sont obligées cette fois de se taire et d'écouter. Ajoutons que le professeur d'université voit avec quelque facilité les portes des parlements s'ouvrir devant lui; ses connaissances étendues et l'habitude de la parole publique lui assurent là une légitime influence. Autrefois, les professeurs avaient rang de chevaliers et jouissaient de priviléges nombreux; leur juridiction sur les étudiants s'étendait même à des matières qui sont aujourd'hui du ressort de l'État. Maintenant, tout en restreignant priviléges et libertés académiques, les gouvernements font encore au corps enseignant universitaire une part des plus belles. Si les professeurs

n'ont plus tous rang de chevaliers, il faut bien reconnaître qu'un grand nombre d'entre eux reçoivent des décorations, des titres et cette particule *von*, correspondant à notre *de*, laquelle paraît avoir sa valeur aussi au sein d'un public éclairé.

L'importance du professeur allemand s'explique par l'influence que sa position lui permet d'avoir et qu'il a toujours en réalité sur la jeunesse allemande tout entière. Le corps enseignant universitaire a compris qu'il avait un double rôle et que le moins important des deux n'était peut-être pas celui qui consistait à enseigner le patriotisme; cet enseignement n'est pas le monopole des sections d'histoire ou de philosophie, les facultés scientifiques savent, elles aussi, largement le répandre. M. de Bismark déclara un jour, dans une de ces boutades qui lui sont familières, que les professeurs étaient le fléau de l'Allemagne; il les traita de race pédante, sophiste et belliqueuse; sûrement aujourd'hui, le chancelier de l'empire ne parlerait point aussi mal des rudes auxiliaires qui lui ont préparé les voies et facilité l'accomplissement de son œuvre; qui, plus que les universités allemandes a travaillé pour l'unité de l'Allemagne?

Le système des mutations de chaires, en faisant passer les professeurs d'origine prussienne dans les universités des États secondaires, n'a point laissé d'avoir une grande part au mouvement d'unification que l'impéritie du gouvernement impérial accéléra si malheureusement. C'était une manière de conquête morale précédant la conquête politique et matérielle. Aujourd'hui encore, nous retrouvons le professeur prussien, pionnier de l'unification totale, dans les chaires de l'Université de Vienne, travaillant publiquement et en secret à ramener les dissidents à la mère-patrie; certes, c'est là un instrument de prussification d'une puissance trop grande pour que M. de Bismark en fasse encore fi.

Mille sociétés de beaux-arts, de littérature, d'histoire, de chant, se fondent là où il est nécessaire, et, les yeux tournés vers la Sprée, attendent en apparence patiemment l'heure, tout en s'efforçant d'en annoncer la venue. L'Autriche allemande, moins que l'Alsace, mais à un degré suffisant pour qui sait voir et comprendre, est le foyer d'une propagande ardente de la foi germanique, de la grandeur et

des hautes destinées du nouvel empire. Il faut *entedesquer, intedescare*, l'Europe centrale tout entière (1).

Des étudiants. — Nous avons généralement donné le nombre des étudiants qui fréquentent les universités sur lesquelles nous nous sommes particulièrement arrêté, et nous ne reprendrons pas ce sujet en détail dans ces notes ; nous dirons seulement que le chiffre des étudiants en médecine qui suivent les cours des Facultés de l'empire allemand est de 3,565 ; les étudiants en médecine de Dorpat sont au nombre de 333 ; ceux des trois facultés de la suisse allemande au nombre de 420 ; ceux des universités austro-allemandes de 1552 ; ce qui donne pour l'année 1875 un chiffre total de 5,870 étudiants en médecine ayant fréquenté les facultés où l'enseignement médical est donné dans la langue allemande.

L'étudiant allemand est à peu près resté tel que ses nombreux peintres l'ont fait connaître : en Autriche, toutefois, ses mœurs se sont sensiblement affinées, sa fougue s'est amortie, il a perdu une partie de sa personnalité. L'étudiant prussien saxon, bavarois, hessois, que l'on rencontre à Leipsig, à Berlin, à Heidelberg, à Tubingue, à Marbourg, à Iéna, est resté batailleur, buveur, joueur, très-fidèle aux vieilles coutumes, aux associations de tout genre qui pullulent dans les villes universitaires ; il aime à se distinguer par les allures et le costume, partout où il va il aime à être reconnu.

« Les étudiants allemands, dit quelque part Saint-Marc-Girardin dans une page humoristique, portent dans leurs voyages la rusticité systématique des mœurs universitaires.

« Arrivent-ils dans une auberge, ils s'emparent de la salle commune

(1) V. quelques pages intéressantes de M. Ernest Lavisse, *la Fondation de l'Université de Berlin à propos de la réforme de l'enseignement supérieur en France*, où sont exposées les raisons qui convainquirent en 1815 le gouvernement prussien de la nécessité de fonder une université à Bonn, dans les pays rhénans, que la diplomatie européenne venait d'enlever à l'empire français.

par leurs chants et l'odeur de leurs pipes. Bientôt les dames désertent et l'hôtel ressemble à quelque auberge du temps de la guerre de Trente ans. Pauvre triomphe du moyen âge sur la civilisation, mais qui plaît à l'imagination de nos étudiants! Ils poussent alors joyeusement sous leurs longues moustaches les bouffées de fumée de leurs pipes; ils s'en croient plus énergiques; ils visent à la force et à l'énergie, ils se font barbares, et pour cela, en attendant la vigueur de caractère, ils laissent croître leur barbe afin de fortifier leur âme. »

Généralement affilié à quelque société constituée soit par nationalité, soit par faculté, telle que la *Germania*, la *Bavaria*, la *Saxonia*, il porte, selon les statuts, une petite casquette de couleur et un petit ruban en sautoir, afin d'apprendre aux passants qui il est, presque ce qu'il pense et ce qu'il ferait dans telle situation donnée. En effet, les statuts d'une société diffèrent de ceux d'une autre; celle-ci, par exemple, permet le duel, celle-là le défend, cette troisième l'ordonne pour la moindre querelle.

Le duel entre étudiants reste toujours ici une véritable institution; rien n'est beau comme de pouvoir offrir aux regards un visage cinq ou six fois balafré; cela en impose et indique une âme courageuse et forte. On sait comment se passent ces petits drames de famille et quelles précautions sont prises de façon que tout se réduise à quelque noble et convenable cicatrice; les deux adversaires sont d'abord capitonnés de crin et de cuir, puis le combat engagé, très-surveillés par quelque prévot habile. L'honneur satisfait par quelque estafilade peu sanglante, chacun s'en retourne fier d'avoir été acteur ou simplement témoin. « Cette coutume du duel est tolérée parmi nos étudiants, comme dans l'armée, nous disait un professeur, parce qu'elle entretient des sentiments de courage et de valeur dans toute notre jeunesse. » Si d'aventure quelque maladroit ou quelque mauvais caractère vient à occir son adversaire, on étouffe l'affaire en envoyant le vainqueur pendant six ou huit mois loin du théâtre de son malheureux exploit. A une certaine époque, les cas de mort par duel s'étant par trop multipliés, la peine capitale fut édictée, afin de mettre un terme à cette trop batailleuse humeur.

L'exaltation politique est restée de même une des caractéristiques de l'esprit universitaire; une insurrection, comme celle de la Commune de Paris, éclatant dans un grande ville d'écoles d'Allemagne eut recruté certainement un nombre assez grand d'adhérents très-actifs et très-convaincus; on sait quelle fut, au contraire, l'attitude des étudiants de notre capitale pendant cette époque malheureuse. Aussi quand on jette les yeux sur l'histoire contemporaine, on voit que la passion politique a fréquemment agité l'étudiant allemand au point de lui faire mûrir et exécuter l'idée de l'assassinat politique; sans remonter à Staps (d'Erfurth), quittant sa ville natale pour venir poignarder Napoléon à Schœnbrun au milieu de son état-major sans remonter à l'étudiant Karl Sand, le meurtrier de Kotzebüe, c'étaient encore des étudiants que cet Oscar Beeker tirant à Bade sur le roi de Prusse, et que ce Blind tirant, le 7 mai 1866, cinq coups de revolver sur M. de Bismark, pour frapper celui que l'opinion publique désignait comme l'auteur de la guerre fratricide qui allait ensanglanter l'Allemagne. Blind croyait de bonne foi arrêter les événements; il se se tua dans sa prison.

Ainsi dévoyée, cette exaltation politique est condamnable, mais l'on ne saurait qu'approuver l'ardent patriotisme qui l'accompagne le plus souvent dans le cœur de ces jeunes gens et les rend si bien disposés à accueillir en aveugles la parole chauvine des maîtres. Nul en France n'a oublié l'enthousiasme sacré de la jeunesse allemande, et quand tous les rois et souverains tremblaient encore devant Napoléon, quand Frédéric-Guillaume III pouvait à peine se décider, ce fut elle, en mars 1813, qui la première à Breslau leva l'étendard de la guerre de délivrance.

Les chants de Kœrner et de Arndt qui l'ont enivrée à cette époque, l'enivrent encore; Kœrner surtout est resté son favori, parce qu'il est demeuré la personnification la plus vaillante et la plus belle de ses aspirations patriotiques. L'étudiant allemand salue avec émotion la statue du volontaire de Dresde, élevée sur une des plus belles places de sa ville natale, car dit-il en répétant les vers du poëte héros: « Nulle mort n'est douce comme celle que donne les boulets ennemis, et l'éternel adieu à ceux qu'on aime perd son

amertume, parce que la nouvelle d'une mort sainte ne blesse jamais le cœur d'un ami » (1).

Le souffle puissant qui anime les générations d'étudiants actuels apparaît bien quand on assiste à leurs réunions et surtout à ces grandes fêtes données par toutes les sociétés universitaires réunies, auxquelles ils aiment à convier le public.

Nous avons assisté à Vienne, à l'occasion d'un anniversaire de naissance du poëte Joseph-Victor Scheffel, dont l'œuvre est fort goûtée des étudiants, à l'une de ces grandes réunions. Quinze cents à deux mille étudiants étaient réunis dans une des plus vastes salles d'un des faubourgs de la ville, sur le bord du Donau-Canal, coiffés de leurs petites casquettes aux couleurs variées et portant en sautoir le petit ruban, signe distinctif de chaque société; assis devant de longues tables, ils rient et causent et boivent, et boivent surtout; la bière, la seule bière coule à flots, les verres succèdent aux verres; des choppes à dimensions monumentales circulent de rang en rang et sont fraternellement et rapidement vidées; à une extrémité de la salle un orchestre, à l'autre un théâtre, qui attirent alternativement l'attention des buveurs et du public admis à se promener dans les galeries et sur les bas-côtés. Des étudiants seuls sont auteurs, acteurs et musiciens; des étudiants seuls sont admis aussi sur l'estrade en qualité d'orateurs, de poëtes, de chansonniers, de biographes de Scheffel. De temps en temps, pour modérer le bruit, les présidents de section, étudiants un peu plus âgés que les autres, frappent sur les tables avec de longues rapières et crient à tue-tête *silentium;* le silence se rétablit. Ces présidents de section portent des costumes à rendre jaloux les chevaliers d'une petite cour de margrave au quinzième siècle; un toquet, richement brodé, rehaussé d'une plume blanche, couvre leur tête; ils ont la taille enserrée dans un justaucorps de velours avec brandebourgs dorés, les jambes et les cuisses

(1) Théodore Kœrner, né à Dresde en 1791, fut tué à Wœbbelin le 26 août 1813 dans l'attaque d'un convoi de vivres et de munitions. Il avait écrit de nombreuses chansons et plusieurs pièces de théâtre : sa *Chanson de l'épée* et quelques autres morceaux du même genre sont demeurés justement célèbres.

enfoncées dans d'énormes bottes à canon; de longues épées pendent à leurs baudriers de buffle : on ne saurait demander plus. Tantôt il nous faut écouter une comédie, où paraissent l'inévitable juif, détestable usurier, et le pauvre étudiant, aimable buveur; tantôt un discours patriotique sur Scheffel; puis voici l'interminable défilé des porteurs de télégrammes, de félicitations envoyées d'Heidelberg, d'Iéna, de Gœttingue, de Berlin, de Leipsig, où l'on chante et l'on boit à la même heure pour le même anniversaire. Voici maintenant que nos deux mille buveurs vont chanter quelque formidable refrain tous ensemble; mais ils s'en acquittent fort bien, et leur vieille réputation de chanteurs et de choristes sera mieux que saine et sauve. Enfin la fête se termine par les chansons connues, *Alt Heidelberg*, et *Im schwarzen Wallfisch zu Ascalon*, et *Der letzte Ichthyosaurus*, plaisanteries rimées du cru, sans oublier le *fameux Gaudeamus igitur...*, et cet étrange *Exercitium salamandris*, toast bizarre que le buveur termine en brisant son verre. Les professeurs, conviés, sont là, du reste, et boivent et rient eux aussi, et, Dieu me pardonne, répètent le refrain.

Mais il faut savoir laisser de côté ce que ces coutumes et ces pratiques peuvent avoir d'étrange pour démêler et voir au fond toute l'influence que cette camaraderie, cette vie un peu à part ont eu sur les destinées de l'Allemagne entière : ces jeunes gens deviennent des hommes; en quittant les bancs de l'université, ils emportent avec eux le souvenir de ces unions, de ces sociétés, de ces longues amitiés, de ces fêtes de jeunesse, souvenir tenace et doux. Que d'idées communes hier restent communes aujourd'hui ! que de sentiments identiques ne varient pas, parce qu'on est devenu père de famille et parce qu'on s'est perdu de vue. Qu'importe alors que tous ces étudiants soient venus les uns des bords du Rhin, les autres des rives de l'Elbe, de la Sprée, du Danube, du Neckar, des montagnes de la Souabe ou des plaines de Léipsig, qu'importe, et dès qu'il s'agit d'armer des Saxons, des Bavarois, des Wurtembergeois, des Hessois, des Prussiens les uns contre les autres, n'est-il pas vrai qu'il n'y a plus de Prusse, de Hesse, de Wurtemberg, de Bavière et de Saxe, mais bien une seule Allemagne ! Oui, nous avions raison de dire que

18

les professeurs et les mœurs des universités ont plus fait pour l'unité allemande que toute les habiletés et les coups de force du ministre de Berlin.

L'étudiant allemand apporte dans ses habitudes de travail toute la régularité, la lenteur, la ténacité que les habitudes de la race et les méthodes universitaires font pressentir. Il est, il faut savoir le reconnaître, généralement assidu et calme. Mais son esprit manque de vol et d'envergure ; il saisit lentement, digère et s'assimile lentement ; ses recherches, dès qu'il est capable d'en entreprendre d'originales, sont marquées au coin de ces défauts et de ces qualités. Il aime les petites questions, les théories hypothétiques, et sous prétexte de chercher le mieux et le nouveau, s'embarque à l'aventure dans des explications qu'une saine expérience désavoue bientôt ; il aime à se restreindre, à se spécialiser, et cela de bonne heure, oubliant que « la spécialité est le plus bas degré de l'art, lorsqu'elle n'est pas fécondée par les connaissances générales ; qu'elle en est la perfection lorsqu'elle est le couronnement de la science ; qu'il faut finir au lieu de débuter par elle » (1). Le travail de laboratoire lui plaît ; il s'y adonne volontiers tout entier, délaissant la clinique et l'hôpital ; mais il faut avouer que ce travail avec toutes ses finesses, tous ses détails méticuleux lui convient parfaitement et qu'il y est passé maître. La belle organisation des instituts scientifiques ouvre d'ailleurs de ce côté une voie, une carrière toute naturelle. Cette vie d'études tranquilles lui sourit, et parmi les étudiants, un cinquième environ, aspire à la continuer le plus longtemps possible en s'attachant à un maître éminent, en devenant son assistant, son *famulus*, son second, en se faisant nommer privat-docent ; plus tard l'ambition venant, ambition légitimée par des travaux et des publications approuvées, ces jeunes savants aspireront désormais à entrer dans l'enseignement officiel des universités dont le personnel enseignant trouve aussi son recrutement tout assuré dans cette ruche d'abeilles qui travaillent sans bourdonner.

(1) A. Courty. *Traité pratique des maladies de l'utérus*. Introduction, p. XXIV.

Nous terminons ici ces notes dans lesquelles nous avons cherché à faire entrer le plus de renseignements possible sur l'enseignement de la médecine en lui-même, sur la collation des grades et les examens, sur l'état des professeurs et des élèves, sur les instituts et leurs budgets. Si le lecteur trouve, outre les renseignements nécessaires, quelques considérations justes sur les institutions d'enseignement médical et sur l'esprit qui préside en général au développement de l'enseignement scientifique supérieur, si le lecteur veut bien reconnaître que tout en rendant hommage au fonctionnement exact et à l'organisation bien comprise des Facultés allemandes, nous avons su nous garder des approbations banales et des admirations de commande, notre ambition sera tout entière satisfaite.

Dans le cours de cet examen des universités étrangères, il y a eu certainement beaucoup de choses à approuver; citer même certains détails, certains chiffres, n'était-ce pas louer une grande partie de cette organisation scientifique. Cependant en dehors d'un agencement souvent de premier ordre, de laboratoires richement construits et richement subventionnés, d'un fonctionnement méthodique, il faut bien dire que l'on ne trouve rien qui doive passionner l'esprit et exciter l'admiration au point où plus d'un en France s'était monté il y a quelques années surtout. Il faut savoir rendre à chacun la justice qu'il mérite, et s'il est mauvais de trop exalter son propre pays, c'est une erreur aussi de ne voir dans tout ce qui se fait et se dit à l'étranger que des choses dignes d'approbation.

Dans le jeu de nos propres institutions médicales, beaucoup de points peuvent être critiqués, nous n'avons pas craint de le faire, mais avec modération, nous souvenant que beaucoup d'hommes sont comme Erasme : *Non amo veritatem seditiosam*, disait le spirituel dialecticien, à Luther. Cependant nous avons eu ici sous les yeux bien des vanités, sans fondement, beaucoup d'orgueil à tort

et à travers, et un tel spectacle était justement fait pour nous dessiller les yeux et nous rendre peu à peu nous-mêmes plus impartial et plus juste envers notre enseignement national. C'est peut-être une bonne voie, quoique la moins courte, d'aller étudier les institutions scientifiques et autres de l'étranger, pour apprécier en meilleur juge celles de son propre pays.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

PLAN D'INSTITUT ALLEMAND

(Institut d'anatomie pathologique de Graz.)

Fig. 1 — 1er Etage

a Vestibule. — *bb'* Musée d'anatomie pathologique (les divers chiffres indiquent les vitrines contenant les pièces conservées).
c Amphithéâtre. — *d* Laboratoire du professeur. — *e* Laboratoire des assistants. — *f* Laboratoire des élèves.



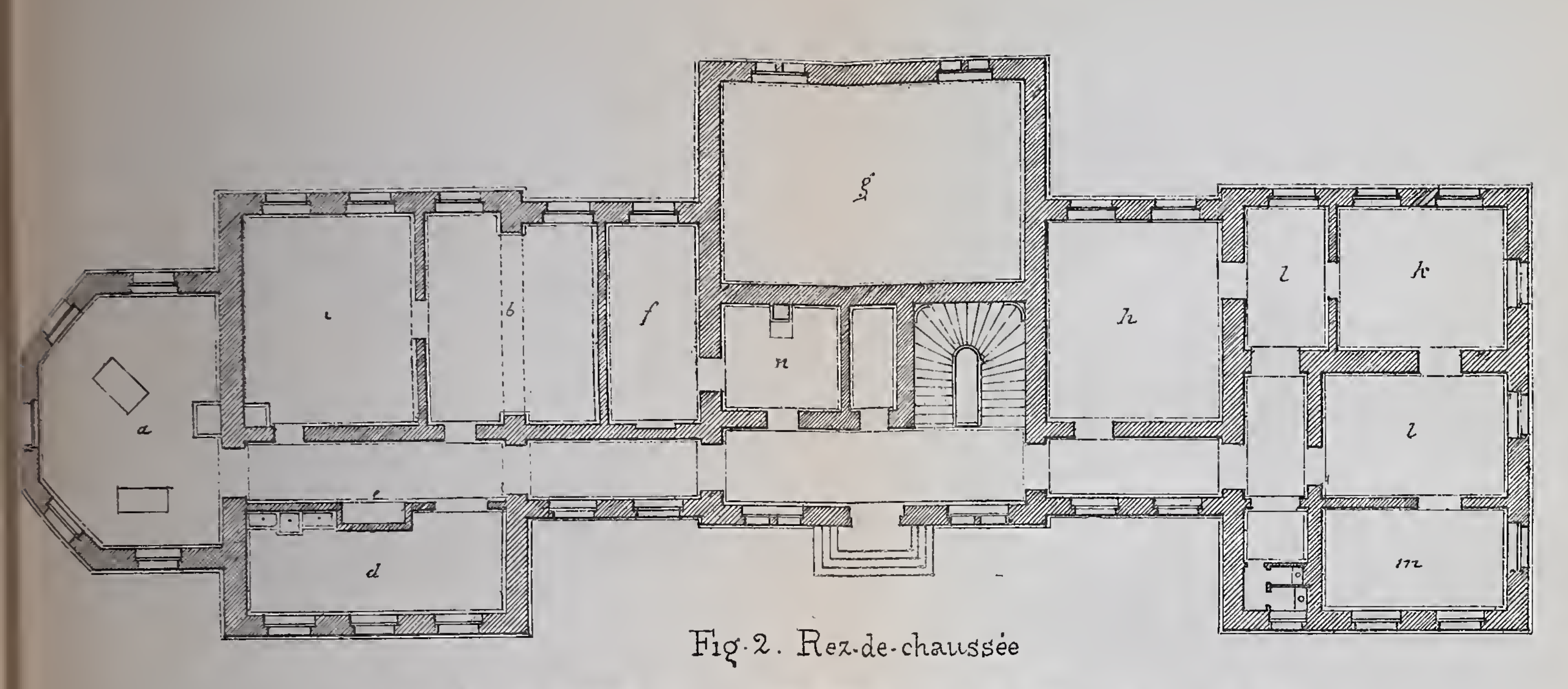


Fig. 2. Rez-de-chaussée

a Salle de dissection. — *b* Laboratoire de médecine légale. — *c* Salle destinée aux exercices de médecine opératoire. — *d* Laboratoire du garçon (Diener). — *e* Trémie destinée à monter les cadavres du sous-sol au rez-de-chaussée. — *f* Salle de chimie. — *g* Salle destinée aux pratiques religieuses. — *h* Laboratoire de chimie pour les assistants. — *i* Chambre du garçon. — *k* Laboratoire du professeur et de ses assistants. — *l* Chambre destinée au pesage des corps. — *m* Bibliothèque. — *n* Buanderie. — *o* Water-closets.

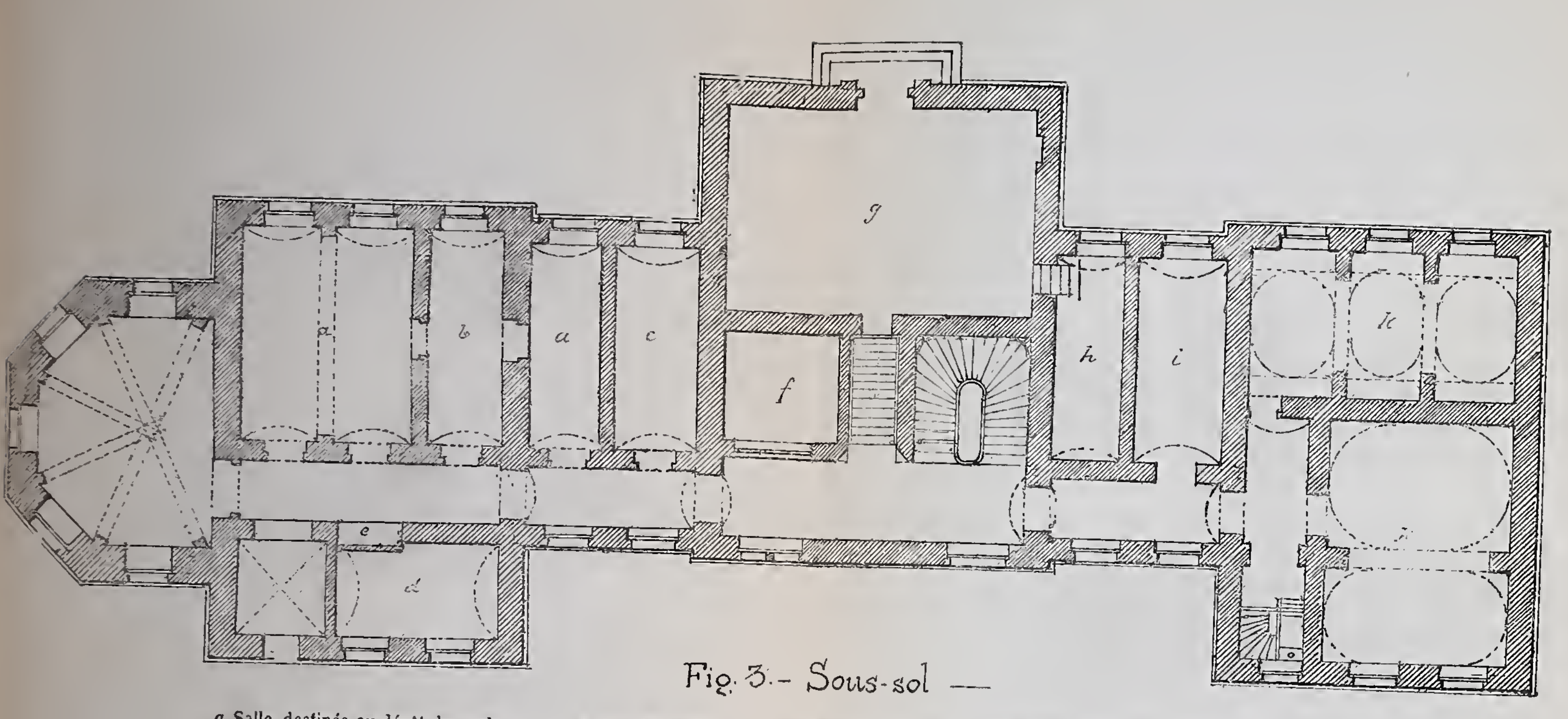


Fig. 3. — Sous-sol —

a Salle destinée au dépôt des cadavres. — *b* Salle de garde. — *c* Salle destinée à la conservation des préparations anatomiques. — *d* Saile destinée aux cadavres utilisés et Morgue. — *e* Trémie. — *f* Salle des macérations. — *g* Chapelle. — *h* Sacristie. — *i* Salle de dépôt des cercueils. — *k* Bûcher.

État des chaires ordinaires de médecine (1876)

Tableau II

Universités	Chaire d'anatomie	Physiologie	Clinique chirurgic.	Clinique médicale	Accouch. et gynécolog.	Clinique ophthal.	Clinique dermatol.	Clinique vénérienne	Médecine vétérinaire	Clinique psychiatrique et mal. nerv.	Pharmacolog.	Chimie	Hist. nat.	Chaire d'anat. pathologique et pathol. géné.	Médecine légale	Chaire d'Histologie	Matière méd.	Hygiène	Histoire de la médecine
Berlin	1	1	3	3	1	1						1 (av. Phar.)		1					
Bonn	1	1	1	1	1	1					1			1		1 (av. histoire naturelle)			
Breslau	1	1	1	1	1	1								1					
Erlangen	1	1	1	1	1	1								1					1 (av. mal. inf.)
Fribourg	1	1	1	1	1	1	1					1	1	1					
Giessen	1		1	1	1				1		1			1	1				
Göttingue	1	1	1	2	1	1				1	1	1	1				1		1
Greifswald	1	1	1	1	1	1					1			1					
Halle	2	1	2	1	1	1	1				1			1					
Heidelberg	1	1	1	2	1	1						1		1					
Iéna	1	1	1	1	1	1								1					
Kiel	1	1	1	1	1	1								1					
Königsberg	1	2	1	1	1	1								1					
Leipzig	2	1	1	1	1	1					1 (av. hyg.)			1					
Marbourg	1	1	1	1	1	1					1			1					1
Munich	1	1	1	2	1	1				1	1		1	1				1	
Rostock	1	1 (av. hyg.)	1	1	1 (av. méd. lég.)	1					1			1					
Strasbourg	2	1	1	1	2	1		1		2	1	1		1					
Tubingue	1	1	1	2	1	1								1					
Wurtzbourg	1	1	1	2 (1 pr. mal. infant.)	1	1				1 (av. syph. et dermat.)				1					
Bâle	1	1	1	1 (av. derm.)	1					1			1	2					
Berne	1	1	1	1	1	1								1	1				
Zurich	1	1	1	1	1	1				1				1	1				
Dorpat	1	1	1	1	1	1					1	1		1		1 (av. Histoire naturelle)			
Gratz	1	1	1	1	1	1					1			1	1			1 (av. méd. légale)	
Insbruck	1	1	1	1	1	1					1	1		1	1				
Prague	1	1	2	2	3	1			1		1	1		1				1	
Vienne	2	1 (av. anat. supér.)	2	2	2	2	1	1		1	1	1		1	1	1			

État des étudiants qui ont fréquenté les facultés de médecine allemandes, autrichiennes et suisses depuis 1867 jusqu'à 1875.

Tableau I.

Noms des facultés	1867		1868		1869		1870		1871		1872		1873		1874		1875	Chiffre total des étudiants imm. de 1867 à 1875
	Semestre d'été	Semestre d'hiver	E	H	E	H	E.	H.	E	H	E	H.	E	H	E	H	E	
Bâle	32	39	40	52	48	51	47	52	63	72	73	77	72	84	77	79	73	1031
Berlin	395	425	401	441	409	439	415	437	454	503	450	404	340	333	299	276	259	6680
Berne	104	108	108	114	113	134	130	137	137	136	140	142	154	163	174	166	163	2323
Bonn	211	204	209	201	199	210	201	130	150	176	168	165	143	138	127	124	123	2879
Breslau	187	170	179	186	194	184	176	202	205	198	204	185	174	168	170	169	171	3122
Dorpat	137	130	127	131	140	161	167	172	188	189	203	205	216	225	221	237	333	3182
Erlangen	70	83	75	77	78	87	74	55	69	83	91	103	113	125	121	111	134	1549
Fribourg	51	55	54	51	45	52	41	37	39	56	70	78	100	102	112	124	124	1191
Giessen	78	72	68	67	62	55	63	47	58	58	63	69	72	75	65	66	100	1128
Goettingue	196	159	157	153	143	155	142	171	133	172	161	162	150	154	135	127	122	2492
Graz	184	216	222	238	244	248	251	248	257	247	259	249	248	223	232	185	210	3961
Greifswald	261	263	260	239	234	243	251	302	295	342	345	316	298	287	281	229	247	4694
Halle	108	104	108	120	141	147	158	180	138	187	205	187	137	146	163	155	124	2458
Heidelberg	59	56	72	70	82	83	110	73	82	94	122	105	112	82	83	68	92	1446
Iéna	80	73	83	67	71	66	82	35	18	82	80	86	94	80	83	80	92	1252
Insbruck						38	43	70	75	79	80	81	85	83	80	57	77	848
Kiel	76	67	62	62	60	53	60	19	31	50	64	62	56	57	55	56	58	947
Koenigsberg	93	96	102	114	123	138	141	151	159	170	158	158	150	161	161	156	150	2381
Leipsig	189	181	197	203	212	223	246	231	263	370	367	394	409	429	400	394	419	5114
Marbourg	55	81	131	128	141	153	178	86	142	204	182	154	143	146	134	129	131	2318
Munich	262	217	226	258	244	270	270	230	262	325	314	355	334	334	255	307	297	4700
Prague	326	331	345	367	375	384	413	445	413	439	419	428	394	400	370	381	405	6625
Rostock	37	41	45	37	39	37	27	27	29	38	38	38	27	30	29	38	34	591
Strasbourg											56	118	131	177	201	198	199	1080
Tubingue	174	172	176	176	177	164	190	103	124	194	102	168	175	147	158	154	148	2802
Vienne	1000	1412	1240	1503	1459	1627	1424	1460	1653	1517	1234	1370	1241	1296	1322	1116	859	22933
Wurtzbourg	228	273	250	298	332	323	345	217	342	383	372	425	472	483	484	530	522	6279
Zurich	100	88	97	128	134	138	139	153	160	170	209	271	280	188	183	190	184	2212



ERRATA

Page 1, ligne 3, *lire*, prépare, *dit-on*, avec...

Page 6, ligne 1, *lire*, ses arcs de triomphe, sa *Carrière*...

Page 26, ligne 27 et 28, *au lieu de :* ils ne quittaient pas des Universités de premier ordre, *lire*, des Universités *de grandes villes.*

Page 55, ligne 27, *au lieu de :* préfèrent *à* l'exercice d'une pratique, *lire*, préfèrent l'exercice d'une pratique.

Page 66, note I, *au lieu de :* l'examen dans les Facultés allemandes, *lire*, dans les Facultés autrichiennes.

Page 104, note I, *au lieu de* : ...und Bedurfinsse, *lire*, *Bedürfnisse.*

Page 130, note I, à propos de quelques lignes sur la Faculté de médecine de Cracovie, nous avons reçu de M. Stanislas Janikowski, professeur à la Faculté de médecine de cette ville, une note rectificative, que nous résumons ici : Jusqu'en 1809 l'enseignement s'est donné dans cette université en latin et en allemand ; de 1809 à 1848 en latin et en polonais ; de 1848 à 1852 exclusivement en polonais ; de 1853 à 1860 en allemand et, enfin, depuis 1861 en polonais seulement. Relativement au nombre des étudiants, la Faculté de Cracovie comptait en moyenne dans ces deux dernières années 200 étudiants en médecine, tandis que le nombre des Polonais (natifs de Galicie), inscrits à Vienne n'était que de 50 par an dans le même temps.

Page 142, ligne 29. Halles, *lire* Haller.

Page 168, ligne 25, *lire*, une chaire d'anatomie *pathologique.*

Page 172, ligne 29, *au lieu de* : pour ses hautes écoles, *lire*, pour *leurs* hautes écoles.

Page 188, ligne 19, *au lieu de*, les nécessités d'édifier de cet ordre, *lire*, les nécessités d'*édifices* de cet ordre.

Nota. — Le tirage de ces notes ayant été fait en grande partie pendant l'absence de l'auteur, un certain nombre de fautes se sont glissées dans le texte : nous espérons avoir relevé ici les plus importantes.

